Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 7¢ | Montréal, jeudi 14 mai 1964 / saint Boniface, martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 179 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

AUJOURD'HUI

On demande un ... ur l'hôpital Fleury

Congés de fin de ... ur les prisonniers?

Six morts dans u ... Hull

-Voir en page 3

Projet de $30 millions au coeur de Montréal

Le CP construira 2 immeubles et rénovera tout un quartier

Le Canadien Pacifique construira au coût de plus de 30 millions de dollars un hôtel et un édifice à bureaux dans le centre de Montréal. C'est la nouvelle annoncée aujourd'hui par le président et directeur général de la compagnie, M. N.R. Crump.

L'hôtel sera aménagé dans un édifice de 38 étages; il contiendra 620 chambres et sera exploité par les Hôtels du Canadien Pacifique Ltée. Au côté de l'hôtel s'élèvera un immeuble à bureaux de 20 étages qui sera construit par une société de développement. Les bureaux seront offerts en location; un certain nombre de bureaux du Canadien Pacifique seront aussi logés dans le nouvel immeuble.

Le nom de l'hôtel n'est pas encore choisi, mais M. Crump a déclaré qu'il serait relié à l'histoire de Montréal.

Il a précisé que le nouvel ensemble sera la version moderne de l'ancienne Place Viger que le CP construisait il y a 70 ans, et qui a été "fermé", dit-il, il y a 30 ans.

Prêts en 1967

Les travaux de construction de l'hôtel et de l'immeuble à bureaux commenceront incessamment et devraient être terminés pour la fin de 1966, à temps pour l'Exposition universelle et les célébrations du Centenaire de la Confédération en 1967. Le projet sera réalisé sur une propriété appartenant au Canadien Pacifique située à l'est de la rue Windsor, en face de la Gare Windsor où se trouve le siège social de la compagnie et donnant sur le square Dominion. Une promenade, avec porte monumentale, dont l'architecture fera le lien entre le vieux Montréal et le Montréal moderne, reliera l'emplacement au square Dominion.

Un garage souterrain pouvant loger plus de 500 automobiles fait également partie du projet.

Pour Montréal, du français

Montréal étant la deuxième ville française du monde, la décoration de l'hôtel sera entièrement d'inspiration française et son personnel sera francophone.

Les plans de l'hôtel comportent divers éléments qui sortent de l'ordinaire. Il y aura entre autres un étang-patinoire bordé d'un côté par un bar-café avec terrasse extérieure chauffée à l'air radiant afin d'en permettre l'usage presque en toutes saisons. De l'autre côté de l'étang se trouvera un village

Voir PROJET en page 2



Tel est l'aspect qu'aura, en 1967, le quartier rénové par le Canadien Pacifique. L'hôtel est le plus élevé des deux immeubles. L'autre abritera des bureaux. Les principaux éléments de la rénovation, comme on le voit, sont des voies passant au-dessus de la rue Lagauchetière, un étang-patinoire, une porte monumentale. Le projet représente des dépenses de plus de $30 millions.

LES MISES A PIED DE THETFORD
La CSN propose la création d'un comité tripartite pour venir en aide aux mineurs (page 51)

LE GATT
De retour de Genève, Marcel Gingras dégage la signification des entretiens Kennedy sur la réduction des tarifs (page 34)

COFFIN
Une coïncidence de dates est à l'origine de l'hypothèse selon laquelle le notaire Moreau se serait rendu à Miami pour "acheter" le silence de l'Indien Thompson (page 17)

LA BCN
La Banque Canadienne Nationale vient d'acquérir l'Edifice Transportation, en vue de la construction d'un gratte-ciel, Place d'Armes, qui abritera son siège social (page 48)

EDUCATION
Le Québec a maintenant son ministère de l'Education (page 35)

SUD-VIETNAM
Formose dépêcherait des "forces spéciales" pour combattre le Vietcong (page 53)

SOMMAIRE

Annonces classées / 54 à 65
Bandes dessinées / 66
Camping / 42, 43
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 26
Immeuble / 13
Les patrons / 59
Les Tribunaux / 12, 16
Loisirs et récréation / 44
Mots croisés / 57
Nouvelles internationales / 53
Radio et Télévision / 14, 15
Session fédérale / 7, 29, 32 à 34
Session provinciale / 28, 29
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 36 à 43
Sur les quais / 9
Vie féminine / 19 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 51
Votre médecin / 18

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La notion d'un statut spécial se cristallise

La "politique étrangère" du gouvernement Lesage semble vouloir se cristaliser autour de la notion d'un statut spécial pour le Québec ou, encore, d'un Etat associé dans une Confédération nouvelle.

C'est ce qui ressort de déclarations faites tour à tour au cours des derniers mois par Jean Lesage, René Lévesque,

Voir DEMOCRATIE en page 2

DERNIÈRE HEURE

Le Conseil approuve le bill sur la CTM

QUEBEC — Le comité des bills privés du Conseil législatif a adopté rapidement aujourd'hui le bill de Montréal concernant la Commission de transport de Montréal. Le comité a approuvé toutes les modifications que L'Assemblée législative avait apportées à ce projet de loi. Ce bill accorde à la ville de Montréal un contrôle quasi complet sur la Commission de transport, sauf en ce qui concerne les taux.

USA: restrictions sur les vivres et les médicaments à Cuba

WASHINGTON (PA) — Le département du Commerce des Etats-Unis annonce aujourd'hui qu'il a décidé de placer des restrictions à la vente de vivres et de médicaments à Cuba.

Selon la nouvelle réglementation annoncée ce matin, le département du Commerce requerra dorénavant de la part des exportateurs américains une licence spéciale pour la vente de ces produits à Cuba. La seule exception qui sera faite concernera les envois de cadeaux par des particuliers, qui ne seront pas astreints à obtenir une licence.

La direction du département du Commerce, déclare-t-on, a appris que des demandes avaient été faites à plusieurs fabricants américains de produits pharmaceutiques pour l'achat éventuel de quantités importantes de médicaments dont la valeur serait estimée à plusieurs millions de dollars.

Le porte-parole du département, en faisant part de la décision prise par la direction du ministère d'imposer l'obtention d'une licence pour l'envoi de vivres et de médicaments "ne veut pas dire que de tels envois seront interdits, mais que le département désire être informé de toute transaction envisagée avec Cuba afin de pouvoir agir selon les intérêts nationaux des Etats-Unis. Chaque décision sera prise à la lumière des circonstances qui l'entourent", a précisé le porte-parole.

Les Etats-Unis interdisent, depuis octobre 1960, la livraison de toute marchandise américaine à Cuba, en dehors des vivres et des médicaments.

Il s'agit, fait-on remarquer, d'une prise de position semblable à celle datant de quelques semaines, le gouvernement cubain ayant alors tenté d'acheter du saindoux américain pour une valeur d'environ deux millions de dollars qui aurait été acquis, pour Cuba, par des acheteurs canadiens.

(Un agent commercial du gouvernement de la Havane, M. Lopez, nous confirme que les autorités cubaines achètent depuis longtemps des produits médicaux et des vivres du Canada. M. Lopez n'a pu préciser la quantité ou les sortes de médicaments qui sont le sujet des transactions canado-cubaines, soulignant que le montant des achats variait selon les besoins de Cuba.)

Démenti

Par ailleurs, dans un autre domaine, le département d'Etat a vivement nié, aujourd'hui, que les Etats-Unis aient été impliqués d'une façon quelconque dans l'attaque surprise, par des exilés cubains, du port de Pilon, hier, sur la côte orientale de Cuba.

Un porte-parole du département d'Etat a dit qu'il était autorisé à "démentir catégoriquement" qu'aucune agence américaine, y compris la CIA, n'avait été impliquée dans ce raid anticastriste ou l'avait appuyé.

On sait que, hier, à Miami, le "Mouvement révolutionnaire de récupération" (MRR) a annoncé qu'il avait capturé le port de Pilon, et les forces anticastristes en exil ont affirmé que ce raid marquait le début de leur guerre de sabotage et de démoralisation contre le régime de La Havane.

"Le port de Pilon a été tenu pendant plusieurs heures par nos forces", a précisé un porte-parole du MRR, qui a ajouté que des commandos anticastristes qui se trouvaient déjà à Cuba avaient participé à cette attaque, qui fut déclenchée hier matin à 3 heures 50.

En ce qui concerne l'armement utilisé dans ces combats par les forces anticastristes, le porte-parole s'est refusé à fournir des détails. Il s'est borné à dire que le MRR avait les meilleures armes qu'on puisse souhaiter.

La radio de La Havane a confirmé hier soir les opérations anticastristes. Un communiqué du gouvernement cubain précise que les seules victimes de l'attaque sont une femme et une petite fille de 8 ans.

"Un bateau pirate, appartenant à la CIA (cette assertion fait l'objet d'un démenti du département d'Etat, comme on l'a vu plus haut), opérant à partir de bases en Floride, à Porto-Rico et en Amérique centrale, a attaqué au canon et à la mitrailleuse la raffinerie de sucre du port de Pilon. A la suite de ces tirs, le dépôt de sucre a pris feu, causant la perte de 75,000 sacs de sucre", déclare le communiqué.

L'OTAN appuie les efforts de paix de l'ONU à Chypre

LA HAYE, (AFP, PA) — A l'issue de sa session du printemps, le conseil ministériel de l'OTAN a exprimé son plein appui aux efforts des Nations unies en vue de rétablir l'ordre à Chypre et à ceux du médiateur de l'ONU pour rechercher une solution concertée du problème cypriote.

Dans le communiqué final de la session, le conseil déclare que "les ministres ont exprimé les préoccupations que leur cause la situation dans cette région de l'Europe du fait des désordres qui se poursuivent à Chypre".

Bien que le communiqué ne fasse pas expressément mention des relations entre la Grèce et la Turquie, le conseil ministériel a confié à son secrétaire général, M. Dirk Stikker, la tâche de maintenir le contact avec les autorités grecques et turques pour empêcher une détérioration de leurs relations, s'inspirant en cela de la partie du rapport des "sages" de 1956 sur la conciliation entre les membres de l'alliance.

Le communiqué émis à la fin de la session comprend essentiellement sept points.

Mais en réalité, seul le dernier point (Chypre) a donné lieu à des difficultés sérieuses. Sur les autres points, le communiqué est rédigé en termes suffisamment vagues lorsque le besoin s'en est fait sentir pour que l'accord ait été obtenu assez facilement. Il n'est nulle part question de l'Afrique, de l'Extrême-Orient, du Vietnam ni de Cuba.

Les ministres, dit le communiqué, ont "souligné la nécessité de l'alliance atlantique qu'ils considèrent comme une garantie indispensable de la paix, de la sécurité et par là même, du progrès économique et social".

L'Allemagne

Au sujet de l'Allemagne, les ministres ont réaffirmé leur conviction qu'une solution "juste et pacifique du problème allemand ne pourra être élaborée que sur la base du droit à l'autodétermination". Ils considèrent que le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne est le seul "librement et légitimement constitué en Allemagne".

Le communiqué ajoute qu'il faut profiter de toutes les occasions convenables pour rapprocher la réalisation du désir du peuple allemand en ce qui a trait à la réunification dans la liberté.

Réaffirmant la détermination de l'alliance de travailler à une "détente véritable" dans les relations internationales, les ministres expriment leur satisfaction des "mesures limitées qui ont été prises récemment pour freiner la course aux armements". Mais ils constatent que les perspectives à cet égard "demeureront lointaines tant que l'URSS refusera d'admettre des mesures de contrôle et d'inspection efficaces".

Les ministres estiment également que, dans les circonstances actuelles, "les membres de l'alliance ont le devoir d'améliorer l'ensemble de leurs moyens de défense". Ils ren-

Voir OTAN en page 2



M. ANTONIO TALBOT

Mis à l'amende, l'ancien ministre Talbot risque de perdre son siège de député

QUEBEC, (PC) — L'ancien ministre provincial de la Voirie et ancien chef intérimaire de l'Union nationale, M. Antonio Talbot, a été condamné hier à verser $1,300 d'amende, par M. Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des sessions de la paix.

M. Talbot a été condamné à verser $100 d'amende sous 13 chefs d'accusation après avoir été reconnu coupable d'avoir versé des commissions indues alors qu'il était membre du cabinet provincial.

Il a été trouvé coupable en vertu de l'article 102 du Code criminel qui prévoit une peine maximum de cinq ans d'emprisonnement.

L'article 102 traite d'influence dans les transactions du gouvernement.

C'est au nom de l'article 622 du Code criminel, qui permet au juge d'imposer une amende dans le cas où la peine maximum est de cinq ans, que le juge Thomas Tremblay a condamné M. Talbot à verser $1,300.

La sentence

"Considérant que vous n'avez pas bénéficié personnellement des commissions payées par la compagnie Canadian Bitumuls Ltd., a dit le juge :

"Considérant qu'il n'y a pas

Voir TALBOT en page 2

Rémillard aurait reçu la moitié des $22,763 volés au parc Belmont

par **Léopold LIZOTTE**

La moitié des $22,763 volés, le 6 juin 1960, dans les bureaux du parc Belmont, par un quatuor de bandits armés, tous membres de la bande de Rocky Pearson, aurait été remise à l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, de Jacques-Cartier.

Après l'étonnante révélation d'Eddy Callaghan, à l'effet que les $133,000 volés à Saint-Hyacinthe avaient été comptés dans le sous-sol même de la résidence de l'ex-maire, en janvier 1961, l'affirmation sur le vol du parc Belmont, faite par le "bagnard" Léopold Desmarais devant le juge Peter V. Shorteno, hier après-midi, a immédiatement provoqué la rumeur que des accusations précises pourraient bien être portées incessamment contre le personnage politique âprement controversé de la Rive-sud.

Le procureur de la Couronne spécialement affecté à toutes ces causes, Me Gabriel Lapointe, n'a toutefois pas voulu confirmer immédiatement que l'ex-maire serait mis sous arrêt. Et, en fin de journée, aucune plainte n'avait effectivement été portée contre lui.

Desmarais a soutenu, alors qu'il témoignait à l'enquête préliminaire de Georges Starnino, que Rémillard était entré en possession de plus de $11,000 provenant du vol du parc Belmont.

Il a précisé que c'était d'ailleurs lui-même qui était allé porté cette "part", celle de Larose et celle du grand patron Pearson.

Selon lui, il aurait alors dit au maire :

Voir REMILLARD en page 2

"Ta gueule, toé, Grégoire!..."

OTTAWA, (DNC) — Le fait pour le Comité des privilèges et élections d'avoir trouvé des sténographes bilingues n'a pas empêché que se maintienne le climat de cirque dans lequel se sont déroulés les travaux mardi.

S'étant donné toutes les allures d'un tribunal, le comité n'a pu en maintenir le decorum, et la discussion s'est souvent poursuivie sur le ton que voici, le témoin, M. Girouard y allant de réflexions comme celles-ci :

"Ta gueule, toé, Grégoire, c'est pas toi qu'a la parole."

Ou bien :

"Maintenant que Grégoire questionne, je vais m'asseoir" (le témoin étant resté debout durant tout le reste de l'interrogatoire).

D'autres membres du comité ont eu d'ailleurs tôt fait d'adopter le style du témoin, le député libéral Loiselle s'adressant en ces termes au conservateur Pigeon :

"Toé, Pigeon, parle pas, t'es pas chairman."

On en entendit d'autres, le témoin s'exclamant à un moment donné, à la suite d'une question de M. Gilles Grégoire :

"Monsieur le président, si vous lui permettez de continuer il va regretter de faire le niaiseux dans ce comité comme il le fait dans les autres."

Et M. Grégoire retorquant : "Ces injures n'atteignent même pas le parapluie de mon indifférence".

Hors ces quelques réparties plutôt "vartes" comme le diraient sans doute ces mêmes protagonistes, tout s'est déroulé dans l'ordre.

C'est le principal témoin, M. Girouard, (créditiste devenu conservateur) qui a eu presque tout le temps le gros bout du bâton et il a fait à peu près ses quatre volontés tout le temps qu'a duré son témoignage.

Il a d'ailleurs semblé décevoir les membres du comité en s'en tenant très rigoureusement, dans sa déclaration d'ouverture, à celle qu'il avait déjà faite en Chambre.

En général, il s'est refusé à aller beaucoup plus loin, mais au cours d'un interrogatoire assez serré, mené surtout par le néo-démocrate M. Fisher et le conservateur M. Wooliams, on a pu apprendre quelques détails.

A la lumière de ces détails l'histoire devient celle-ci.

M. Girouard songeait depuis longtemps à devenir conservateur et ses organisateurs étaient tout à fait d'accord.

Arrivé le 19 février, M. Girouard et quatre amis libéraux se trouvent ensemble à l'Interprovincial Hotel, à Hull. Le député de Labelle indique à ses amis une nouvelle fois qu'il songe à devenir conservateur. Ses compagnons l'incitent à ne pas prendre de décision avant d'avoir rencontré M. Davey, l'organisateur du parti libéral.

Voir GREGOIRE en page 2



Alors, on se serre la main ou on tire au poignet?

Il faut traquer les "intouchables" —le juge Wagner

par **Léopold LIZOTTE**

Refusant de baisser pavillon devant les critiques qui lui demandaient, et sans y mettre trop de forme, de . . . rester sur le banc, le juge Claude Wagner s'est de nouveau attaqué au crime organisé, à midi, devant le club Richelieu Verdun, pour proposer une autre fois qu'une enquête publique soit tenue, et avant la rencontre internationale de 1967, dans notre ville, pour traquer et mater les "intouchables" de la pègre locale.

Parlant tour à tour des abus faits de la liberté provisoire par les princes de cette même pègre, du parjure systématique et de l'alibi bien préparé comme moyens de tromper la justice, le jeune magistrat de la Correctionnelle a ajouté qu'il se demandait lui-même si la population n'était pas justifiée de se demander, devant les réseaux existants et les crimes super-multipliés, si l'argent, qui constitue un dieu pour plusieurs, ne représente pas la différence entre une bonne justice et une mauvaise justice, entre une justice sévère et une justice molle, entre une justice expéditive et une justice aux lenteurs parfois scandaleuses.

"Quant à nous, d'ajouter le juge Wagner, il nous serait infiniment plus facile de nous enfermer dans la tour d'ivoire de nos fonctions officielles. Mais nous croyons avoir le devoir de causer justice avec les citoyens, de passer aux actes dans nos décisions et dans notre comportement, et d'offrir aux citoyens l'opportunité d'influencer le législateur, afin que, par des amendements opportuns, il fasse de la loi un instrument de protection pour la société au lieu d'un instrument pouvant facilement servir à la protection des criminels.

"Je sais, ajouta-t-il, qu'il y en a qui refuseront de nous épauler en prétextant que nous nous laissons entraîner beaucoup plus par nos sentiments que par notre raison.

"A ceux-là, mais ceux-là seuls qui sont de bonne foi, et pour qui nos actes ne sont pas la cause immédiate d'une diminution d'honoraires, à ceux-là nous proposons qu'ils prennent la relève un jour, sur le banc afin qu'ils voient les victimes, qu'ils écoutent leurs plaintes, qu'ils constatent à quel point leurs agresseurs les ont terrifiées; qu'ils s'ouvrent les yeux devant les trucs dont on fait abondamment usage; qu'ils entendent de leurs oreilles les parjures qui foisonnent, qu'ils réalisent jusqu'à quel point le cautionnement facile peut mal servir les intérêts de la société, et, ensuite, qu'ils nous disent s'il est possible de demeurer froid devant tout cela.

Auparavant, le conférencier avait rappelé comment, sous le nez de la police et sous les yeux de la justice, parfois, la pègre s'était constitué un empire en s'accaparant le monopole de la distribution des narcotiques, en établissant des réseaux de prostitution et de proxénitisme, en organisant des rackets de protection; des réseaux d'incendiaires, de voleurs d'autos; en provoquant des faillites frauduleuses et s'infiltrant dans les commerces légitimes et les institutions financières les plus honorables.

Dans ce monde nouveau du crime, dit-il, les grands responsables ne sont pas ces jeunes voyous de vingt ans qui se promènent dans des vêtements flamboyants, diamants aux doigts et en Cadillac blanche.

Les véritables chefs s'habil-

Voir "INTOUCHABLES" p. 2

LA MÉTÉO
ENSOLEILLÉ, PLUS CHAUD DEMAIN
MIN.: 40 — MAX.: 65

En Saskatchewan

Le dépouillement final du scrutin confirme la victoire libérale

REGINA. (PC) — La victoire du parti libéral le mois dernier, lors de l'élection générale en Saskatchewan, a été confirmée hier soir lorsque les présidents d'élection ont procédé au dépouillement final du scrutin.

La victoire libérale a été assurée vers minuit lorsque la réélection du libéral D. J. Stewart, confirmée dans Prince Albert, a porté à 30 le nombre de comtés libéraux.

Au même moment, la CCF, au pouvoir depuis 20 ans, avait 18 sièges d'assurés et l'élection d'un conservateur était confirmée.

Il n'y a pas eu de changement dans les résultats du soir de l'élection, aux 49 sièges dépouillés hier.

Les résultats du 22 avril donnaient aux libéraux 33 sièges, à la CCF 25 et aux conservateurs un.

Des dix sièges qu'il reste à vérifier, sept sont détenus par la CCF et trois par les libéraux. Le dépouillement final dans le comté de Saskatoon, qui compte cinq députés, ne sera probablement pas prêt avant quelques jours.

La prochaine décision appartient au premier ministre Woodrow Lloyd, entré dans le cabinet CCF en 1944 et devenu chef du parti en 1961.

Il a déclaré tôt ce matin qu'il veut prendre connaissance du résultat final avant de formuler des commentaires.

M. Thatcher est prêt

Le chef libéral, M. Ross Thatcher, a dit que le mandat libéral "devrait être honoré le plus tôt possible".

Lorsque la Législature a été dissoute en mars dernier, alors que M. Lloyd se lançait dans sa première campagne électorale comme premier ministre, le CCF détenait 34 sièges, contre 21 pour les libéraux. La nouvelle Législature aura quatre sièges additionnels.

La campagne fut la seconde de M. Thatcher, âgé de 47 ans, depuis qu'il a assumé la direction du parti en 1959. Il avait siégé au Parlement comme député CCF jusqu'à ce qu'il quitte le parti en 1955.

Le dépouillement final a confirmé les victoires personnelles de M. Lloyd dans Biggar, de M. Thatcher dans Morse et du leader conservateur Martin Pederson, dans Arm River.

Quelque 25,000 bulletins de vote de personnes absentes ou dont les noms avaient été oubliés sur les listes électorales, ont été dépouillés pour la première fois hier mais la tendance générale favorisait le parti qui était en avance le soir de l'élection.

Six des huit sièges où la majorité était de moins de 100 voix le soir de l'élection sont demeurés inchangés. Le dépouillement se poursuit dans les deux autres comtés.

La météo

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 65

Lever du soleil : 5 h. 24
Coucher du soleil : 8 h. 17

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, Québec, St-Maurice et Lac St-Jean** : généralement nuageux. Risques d'averses. Frais. Maximum à Montréal, Ottawa et Québec 65 ; à Sherbrooke, Chicoutimi, La Tuque, Témiscamingue, Val d'Or, Rouyn, Noranda et Ste-Agathe 60.

Aperçu pour demain : ensoleillé. Plus chaud. Averses le soir.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : généralement ensoleillé. Frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Maximum à Baie-Comeau, Sept-Iles, Mont-Joli et Rivière-du-Loup 55 ; à Gaspé 50.

Aperçu pour demain : ensoleillé.

Force de paix: cinq pays européens acceptent l'invitation du Canada

LA HAYE (PA) — Cinq Etats européens ont accepté d'une manière non officielle de se joindre au Canada dans la préparation de pourparlers internationaux en vue de l'établissement d'une force permanente des Nations unies pour le maintien de la paix.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin a fait part hier de cette initiative aux ministres des Affaires étrangères de l'OTAN. Il a précisé que les pays intéressés sont la **Finlande**, la **Suède**, la **Norvège**, le **Danemark** et la **Hollande**. Pays neutres, seuls les deux premiers ne sont pas membres de l'OTAN.

M. Martin a dit que le Canada projette de réunir les représentants de ces petites nations à Ottawa, probablement au cours de juillet. Ce sera une conférence préliminaire. M. Martin a déclaré qu'on a adressé il y a quelques jours des invitations aux gouvernements des cinq nations mentionnées. D'autres porte-parole du gouvernement canadien ont toutefois dit que chacun de ces pays a fait part de son intention d'assister à la conférence.

Triste expérience

Il y a des années que toutes sortes de mésententes entre l'Est et l'Ouest ont fait avorter la création d'une force policière mondiale pour le maintien de la paix. La triste expérience des troubles au Congo, au **Moyen-Orient et à Chypre** paraît avoir persuadé les puissances de réaliser au plus tôt une armée pacifique à caractère permanent et de plus grande importance qu'à présent.

Le Canada, qui a envoyé des **contingents dans le Moyen-Orient, au Congo et à Chypre**, espère que les petites nations, membres de l'ONU, fourniront la plus grande partie du personnel et du matériel nécessaires de cette nouvelle force. Le coût de l'organisation et du maintien d'une telle armée devrait cependant être partagé par tous les pays, membres de l'ONU.

Nouveau vicaire apostolique à la Baie James

OTTAWA (CCC) — Sa Sainteté le pape Paul VI vient de nommer le R.P. Jules Leguerrier, OMI, évêque titulaire de Bavgaliana et vicaire apostolique de la Baie James, pour succéder à S. E. Mgr Henri Belleau, OMI, qui a remis sa démission au souverain pontife.

Le P. Leguerrier est né à Clarence Creek, le 18 février 1915, d'une famille de 17 enfants. Il a fait ses études secondaires au Juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa, et ses études philosophiques et théologiques au Scolasticat Saint-Joseph, à Ottawa. Il détient une licence en philosophie et une licence en théologie de l'Université d'Ottawa.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Pierre Laporte et Bona Arsenault. Cette notion trouve aussi à Ottawa un accueil de plus en plus favorable ainsi qu'en témoignent les cris de victoire venant de Québec à la suite de l'accord Lesage-Pearson qui a suivi la dernière conférence fédérale - provinciale.

Or, il est curieux de constater que le gouvernement Lesage s'arrête à cette option alors que la province manifeste un dynamisme sans précédent et que son influence auprès d'Ottawa et des autres provinces est plus considérable que jamais.

De tous les membres du Conseil des ministres qui ont traité de ce problème, c'est le premier ministre qui est allé le plus loin. A Ottawa et dans ses discours politiques, il a déclaré à plusieurs reprises que le Québec ne devait pas chercher à imposer ses conceptions politiques et constitutionnelles aux autres provinces mais, plutôt, chercher à confirmer son statut spécial.

Le gouvernement provincial a joué un grand rôle au cours des pourparlers qui ont arrêté l'évolution du pays vers l'unitarisme et l'ont lancé sur la voie de la décentralisation. C'est là une des principales conséquences des négociations actuelles sur les programmes conjoints et sur une méthode de compensation fiscale. Cette tendance ira en s'accentuant alors que tous les gouvernements canadiens se réuniront pour étudier le partage des ressources fiscales.

Mais l'influence québecoise dans la Confédération va beaucoup plus loin que cela.

C'est le régime de rentes prévu pour le Québec qui doit servir de modèle à tout le pays. Ceci représente une victoire d'autant plus grande que cette mesure, acceptable au Québec surtout à cause de ses aspects nationalistes, demeure quand même une innovation radicale ailleurs au Canada. Or, l'influence du Québec sur tout le domaine de la sécurité sociale sera déterminante.

Québec est également parvenu à intéresser les autres provinces à exercer pleinement leurs responsabilités à l'égard de la planification économique et sociale. Le plan ainsi que l'utilisation des fonds accumulés grâce au régime de rentes ont ouvert de nouvelles perpectives qui vont inévitablement renverser la tendance à l'unitarisme et à l'uniformité politique et administrative au pays.

Sur le plan économique, on peut déceler à l'heure actuelle un progrès qui, à la longue, diminuera l'infériorité dans laquelle Québec se trouve depuis longtemps vis-à-vis de l'Ontario. La création d'une sidérurgie et l'établissement de General Motors au Québec peuvent servir de symboles de cette nouvelle situation. L'expansion industrielle servira également à donner plus de poids aux revendications québecoises en matière de politique financière, économique et douanière.

Or, dans cette situation, pourquoi vouloir se réfugier dans un statut spécial qui constitue, à toutes fins pratiques, un genre d'isolationnisme ?

Ce refus exprimé par le premier ministre Jean Lesage de chercher à imposer aux autres provinces la conception autonomiste du Québec est peut-être un expédient très utile sur le plan politique. Mais comme programme à long terme, il représente une absurdité, car le Québec, qu'il soit indépendant ou non, aura toujours besoin d'un Canada prospère et stable.

Les autres provinces et Ottawa n'ont d'ailleurs jamais hésité à tenter de fondre Québec dans le moule canadien. Pourquoi Québec, au moment où le reste du pays se montre désemparé et même déséquilibré, hésiterait-il à jouer de son influence ?

Québec serait-il un partenaire dans la Confédération dont les ambitions ne devraient prévaloir qu'à l'intérieur de ses frontières ?

L'attitude de Jean Lesage et de René Lévesque ressemble étrangement à ce vieux complexe d'infériorité et à cette timidité politique que l'on connaît depuis si longtemps.

(Tous droits réservés)

REMILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

"Je vous apporte cet argent pour payer les hommes qui ont travaillé aux élections."

Et le premier magistrat de Jacques-Cartier aurait simplement répondu :

"Merci".

Tuyau d'un concessionnaire

Auparavant, le témoin avait raconté que c'était grâce à un tuyau obtenu par Pearson d'un employé du parc d'amusement de Cartierville que le vol avait pu être réussi.

Il s'agissait d'un concessionnaire exploitant un quelconque "jeu de boules" dont il n'a toutefois jamais connu le nom.

Un jour, cependant, il est allé au parc avec sa femme et avec Pearson, sa femme et ses deux enfants, pour rencontrer cet homme. Pearson lui aurait alors parlé pendant plus d'une heure.

Il y avait déjà une semaine qu'on préparait le vol, et on devait attendre une autre semaine pour le commettre.

— Où aviez-vous pris les armes ? de demander à un certain moment le juge Shorteno.

— Oh ! nous avions chacun les nôtres, de répondre le témoin, en réprimant à peine un mouvement de surprise.

Le matin du vol, par ailleurs, lui, Larose, Starnino, Piché et Caza se rendirent près du parc, dans une voiture volée.

Ses quatre complices y entrèrent bientôt et revinrent quinze ou vingt minutes plus tard avec une taie d'oreiller bourrée de billets de toutes valeurs.

Lui les attendait à l'entrée arrière, et il démarra en trombe dès leur retour.

Du haut d'un poteau

Ce départ précipité, devait être observé, du haut d'un poteau de téléphone par un employé de la compagnie Bell.

Celui-ci, M. S. W. Armstrong, de Pierrefonds, interrogé à son tour par Me Lapointe, déclara qu'il était dans une échelle appuyée au poteau lorsqu'il vit soudainement plusieurs hommes courir vers une voiture puis celle-ci démarrer à toute vitesse.

Comme la voiture passa tout près de l'échelle, son attention fut vivement piquée et il prit le numéro d'immatriculation. Numéo qu'il donna à la cour, l'ayant conservé en note depuis ce jour-là.

Startino n'ayant pas d'avocat (et les autres prévenus n'en ayant pas eu, eux non plus, pour la journée d'hier) il conduisit lui-même le contre-interrogatoire.

Ce fut très bref .

Il demanda en effet à l'employé du téléphone si c'était la première fois qu'il voyait une auto démarrer en vitesse.

L'homme répondit évidemment dans le négative.

Le "grand Georges" fit alors quelques réflexions de son cru sur les témoignages présentés contre lui, mais il fut rapidement arrêté par le juge Shorteno qui lui fit remarquer qu'il ne lui permettrait pas d'insulter les témoins.

"Dès que vous ferez quelque chose de semblable vous serez expulsé de la cour, et nous continuerons votre enquête sans vous".

Cet avertissement sembla dégonfler le prévenu, qui se tint à peu près coi pour le reste de l'audience.

Au cours de celle-ci, à propos, la dite accusation devant être retirée à l'endroit de George Aird, aucune preuve n'ayant été faite de sa participation ni au complot ni au vol lui-même.

GREGOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

Ce conseil est transmis à M. Girouard après que l'un de ses quatre compagnons eut placé un mystérieux appel téléphonique.

La discussion à l'hôtel dure une heure et demie.

Devant l'insistance de ses amis, M. Girouard accepte de rencontrer M. Davey. Le rendez-vous est fixé au lendemain, dans le bureau du créditiste, mais à la dernière minute on l'informe qu'il serait préférable que M. Davey ne soit pas vu entrant dans ce bureau. On choisit un terrain neutre : le bureau d'un compagnon libéral de M. Girouard, le député Maurice Moreau.

La conversation avec M. Davey dure trois quarts d'heure, et se déroule en présence des libéraux qui étaient à l'Interprovincial Hotel.

M. Davey fait miroiter devant M. Girouard les avantages qu'il a de se joindre à un parti au pouvoir. (Pour un simple député, précise M. Grégoire, cela veut dire le mirage du patronage. "Ces mots n'ont ce sens que pour un député "simple", rétorque M. Girouard.)

Il est également question d'une caisse électorale plutôt grassouillette.

"C'était des tentations alléchantes, précise le témoin, mais rien qui ressemble à des pots de vin."

Les choses en restent là jusqu'à ce que M. Moreau avise le créditiste que M. Pearson a ordonné que cessent ces négociations pour éviter que les créditistes de M. Thompson ne lui retirent leur appui.

Les membres du comité ont tenté de savoir ce que M. Davey avait pu dire à M. Girouard durant ces trois quarts d'heure, mais ce fut peine perdue.

Le témoin a brièvement rappelé ce qui avait été dit, mais, montre en main, M. Grégoire a déclaré que cela n'avait pu durer plus que 40 secondes.

Bref, M. Girouard a mené lui-même les travaux du comité, refusant de répondre à certaines questions, en rappelant d'autres hors d'ordre et de façon générale, en limitant le débat aux seules révélations qu'il avait déjà faites sans aller plus loin.

A la fin de la séance d'hier, il devenait clair, d'après les seules indications du témoin qu'il n'avait jamais eu la moindre idée de se joindre aux libéraux et qu'à aucun moment il n'avait hésité après les propositions que lui avait faites M. Davey.

Pour M. Girouard le seul travail du comité consiste à "le laver de l'insulte personnelle et de la grossière calomnie dont il a été victime à la suite des propos de M. Davey."

Mais les autres membres ne l'entendent pas tous de cette façon et veulent aller au fond de toute l'histoire. Les travaux se poursuivent aujourd'hui.

TALBOT

SUITE DE LA PAGE 1

de preuve que le gouvernement ait été fraudé par le paiement de ces commissions :

"Considérant que l'article 102 de droit nouveau ayant été inséré dans le Code criminel en 1955 :

"Considérant que vous avez été ministre de la Couronne pendant 16 ans et que, pendant ce temps, vous avez dû abandonner l'exercice actif de votre profession d'avocat ;

"Considérant qu'il est possible que vous ayez ignoré cet article ;

"Considérant que si cette ignorance n'est pas une excuse pour la perpétration de l'offense, elle peut avoir une portée considérable sur la sentence ;

QUEBEC (DNC) — M. Antonio Talbot a manifesté l'intention de porter sa cause en appel et il a affirmé qu'il n'avait certainement pas l'intention de donner sa démission en tant que député de Chicoutimi.

S'il ne porte pas sa cause en appel d'ici 15 jours, le député de Chicoutimi sera automatiquement déchu de ce poste pour une période de cinq ans. S'il en appelle de la sentence, il conservera son titre de député, mais il ne pourra siéger tant que l'appel n'aura pas été entendu.

M. Talbot a dit qu'il ne voulait pas démissionner de l'Assemblée législative à la suite de ce qu'il a nommé "une condamnation technique".

Le député de Chicoutimi (réélu à sept reprises depuis 1938) a dit que ses avocats étudiaient la cause et qu'il irait probablement en appel.

"Non, non, non", répondit-il lorsqu'on lui demanda s'il avait l'intention de démissionner.

"Considérant que la Couronne n'a pas prouvé d'intention malicieuse de votre part, mais simplement la commission d'un acte illégal ;

"Considérant que votre vie politique et professionnelle souffrira pour un temps plus ou moins long des effets de ce jugement de culpabilité ;

"Vu l'article 622 du Code criminel qui permet au juge d'imposer une amende à la place de toute autre punition lorsque la peine maximum prévue par le code est de cinq ans :

"Vu que la peine maximum prévue à l'article 102 du code criminel est de cinq ans d'emprisonnement, je vous condamne à $100 d'amende sur chaque chef d'accusation. Soit $1,300 et à défaut de paiement, à un mois de prison sur chaque chef, sentences concurrentes."

Le député de Chicoutimi est resté tranquillement debout durant les 30 minutes de lecture du jugement.

Lesage ne commente pas

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier aux journalistes qu'il n'avait pas de commentaires à formuler au sujet de la condamnation de M. Antonio Talbot par M. Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix.

—"Ce serait déplacé d'en faire !" a ajouté le chef du gouvernement.

La poursuite contre M. Talbot était le résultat d'une des recommandations contenues dans le rapport Salvas qui fut présenté à la suite d'une enquête sur l'administration de l'Union nationale de 1955 à 1960.

La poursuite accusait M. Talbot d'avoir fait payer $47,000 en commissions indues à 13 personnes qu'il avait lui-même désignées.

La défense avait allégué que la compagnie n'avait jamais été obligée de payer ces commissions. Mais le juge a dit que la compagnie avait évidemment l'impression que pour obtenir les contrats du gouvernement, elle était obligée de verser les commissions.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

forceront leur unité en développant la consultation politique, ajoute le communiqué.

Enfin, le communiqué exprime le regret du départ de M. Stikker et annonce son remplacement par M. Manlio Brosio, d'Italie.

Crise évitée

L'acceptation par la Grèce et la Turquie de la médiation du secrétaire général de l'OTAN est peut-être le plus important résultat obtenu à cette session du printemps. En effet, l'accord intervenu aujourd'hui évite une crise sérieuse au sein de l'OTAN car la querelle entre la Grèce et la Turquie menaçait d'affaiblir le flanc sud-est de l'alliance.

Le représentant de la Grèce n'a finalement accepté la médiation de l'OTAN qu'à condition qu'elle ne soit pas confinée à la dispute cypriote, mais porte sur tous les aspects des relations gréco-turques. Athènes s'inquiète tout particulièrement de la saisie récente des biens des ressortissants grecs vivant en Turquie et de l'expulsion d'un certain nombre d'entre eux.

PROJET

SUITE DE LA PAGE 1

canadien-français abritant boutiques et ateliers d'artisanat.

Les chambres s'étageront dans un gratte-ciel moderne de 400 pieds dont les lignes rappelleront l'arche classique gothique qu'on retrouve dans l'architecture environnante.

Service individuel

L'hôtel sera conçu pour le service individuel plutôt que pour les grandes réunions ou congrès et pourra loger des groupes de moins de 300 personnes. La salle de bal avec ses balcons pourra toutefois être utilisée pour les grands diners de 500 convives.

Au dernier étage de l'hôtel se trouvera un salon-bar-restaurant où 200 personnes pourront prendre place et d'où l'on aura une vue incomparable de Montréal. D'autres salons-cocktail décorés selon des thèmes variés seront situés au rez-de-chaussée, et il y aura un grand restaurant français.

L'édifice sera doté d'une entrée spéciale pour les automobilistes, communiquant directement avec le garage et avec les salles publiques du rez-de-chaussée.

Les plans de l'hôtel ont été préparés par les architectes montréalais D'Astous et Pothier, les ingénieurs conseils Monti, Lefebvre, Nadon et Associés, également de Montréal; les conseillers en hôtellerie John W. Houser, de New York, et l'ingénieur conseil en sismologie N. M. Newmark, de Urbana (Illinois).

La mise en adjudication devrait être faite d'ici au 1er juillet environ, pour l'érection de l'hôtel, et d'ici à la fin de l'année pour celle du projet principal. La construction sera terminée avant l'automne de 1966, et l'hôtel devrait ouvrir ses portes avant la fin de la même année.

La construction de l'édifice à bureaux commencera en 1965 et sera terminée à peu près en même temps que la structure de l'hôtel.

"INTOUCHABLES"

SUITE DE LA PAGE 1

lent, eux, avec sobriété, fréquentent les clubs sociaux les plus huppés, surveillent les résultats de la bourse autant que ceux des courses, font leurs déclarations d'impôt en bons citoyens, et, parfois même, ont recours aux services d'une firme de relations extérieures pour donner plus de lustre à l'image qu'ils veulent projeter dans la société.

Comme ces messieurs, la plupart du temps, n'ont pas ou presque pas de dossier judiciaire, le cautionnement qu'on leur fixe, si, d'aventure, ils sont appréhendés, est facilement fourni.

Et, une fois leur liberté recouvrée, ils se mettent à l'oeuvre, et misant sur l'ascendant qu'ils ont sur ces criminels de troisième ordre qui grouillent aux échelons inférieurs du réseau, ils pourront facilement obtenir que l'un ou l'autre fasse entendre raison à un témoin éventuel à l'aide d'un bâton de baseball, d'une balle de revolver ou de leurs propres poings.

Ils pourront aussi facilement obtenir que l'un ou l'autre se parjure pour prendre sur ses épaules le blâme qui pourrait retomber sur le chef. Et ces tentatives d'intimidation s'exercent même dans les couloirs du Palais de justice, à la porte même de nos salles d'audience.

Il suffira ensuite d'un alibi bien échafaudé, suivi d'une plaidoirie de premier ordre qui saura habilement prendre avantage des failles de la preuve et des imperfections de la loi pour permettre à un accusé, aussi coupable qu'auparavant, de retourner à ses activités criminelles.

Revalorisation et . . . épuration, peut-être ?

Or, de dire le juge Wagner, ce sont ces intouchables qu'il est essentiel d'atteindre.

Il faut prouver collectivement, dit-il, que nous n'avons pas peur d'eux. Qu'ils apprennent à leur tour, ceux qui volent, qui violent et qui brûlent, ce que c'est que d'avoir peur.

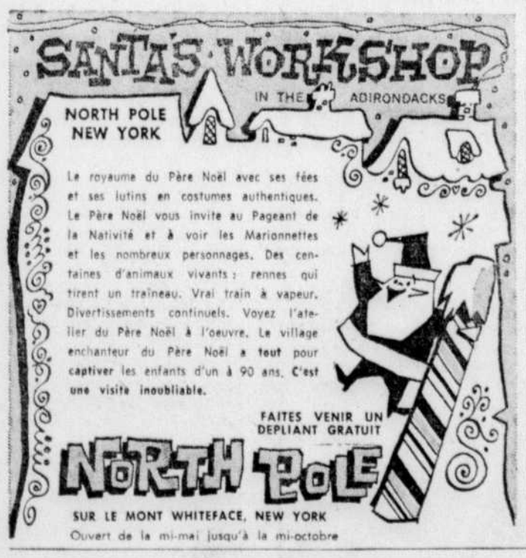
Déjà, dit-il, la "panique s'est emparée du milieu interlope, à tel point que même les avocats de la défense se sont ligués en association ayant comme but, a déclaré leur porte-parole, de travailler à la revalorisation de leur fonction.

"Nous applaudissons à cet effort, de lancer alors le juge Wagner, et nous souhaitons que cette revalorisation désirable se réalise à brève échéance et qu'elle s'accompagne, s'il y a lieu, d'un effort d'épuration".

Puis le conférencier termine en suggérant une enquête sérieuse et complète sur le crime organisé dans la province de Québec.

Mais, cette fois, il soutient que cette enquête devrait se tenir avant que ne converge vers Montréal l'essaim des criminels de tous genres qui voudront prendre avantage des rencontres internationales de l'exposition de 1967.

Et tout cela, dit-il, pour donner à la population un goût de la justice, une véritable confiance dans la justice, et, finalement, un espoir légitime que la justice l'emportera.



PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS SATISFAITS PORTENT DES CHAUSSURES

Trans-Canada

"le centre de la chaussure pour la famille"

POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE ÉLÉGANCE POURQUOI PAS VOUS ?

60 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

IL Y EN A UN DANS VOTRE LOCALITÉ OU À VOTRE CENTRE D'ACHATS, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

UN METIER EN QUELQUES MOIS AVEC AVIRON

JOUR - SOIR - CORRESPONDANCE / T.V. - DESSIN - MECANIQUE - DIESEL - ET PLUSIEURS AUTRES

LES COURS COMMENCENT PLUSIEURS FOIS PAR ANNEE

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
3035, St-Antoine, Montréal, P.Q.
TELEPHONE 935-2525
à Québec : 529-9566

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS GRATUIT

NOM : .....
ADRESSE : .....
.....
TÉL. : ..... AGE : .....
NOM de PÈRE ? ..... PR.

VILLEGIATURE exclusive ETE-HIVER

500 acres d'un magnifique nouveau développement sur chemin privé dans un secteur des plus pittoresques au coeur des Laurentides,

à ST-ADOLPHE, paroisse STE-AGATHE



TERRAINS ET MAISONS

Habitées par des hommes de profession
Le plan d'ensemble sera parachevé vers 1967

1. Auberge distinguée.
2. Monte-pente moderne (5,200 pieds)
3. 6 lacs de toute sécurité. (Truite). Pas d'embarcations à moteur.
4. Maisons dessinées par des architectes.
5. Grand terrain : conifères . . . belle vue.
6. Sports — terrain de jeu pour les enfants.
7. Chantier surveillé par gardiens 24 h. par jour.
8. Intérêts au taux bancaire sur maisons.
9. Possibilité de terrain de golf.
10. Nous nous efforcerons de maintenir à un haut niveau intellectuel le choix de la population.

CHEMIN à SUIVRE : Ste-Agathe (7 milles) jusqu'à St-Adolphe (3 milles), LAC DES PINS. Suivez nos affiches rouges et blanches à partir du LAC DES SABLES de Ste-Agathe.

LAC DES PINS DEVELOPMENT

vous invite pour cette fin de semaine et toutes celles qui suivront



NOUVEAU ! EXCITANT ! TOUT POUR LA VIE DE PLEIN AIR SOUS UN MEME TOIT

Piscines, Ensembles de Gymnastique, Rôtisserie, Meubles de Jardin, Tables et chaises de Pique-Nique, Tondeuses, et beaucoup d'autres articles pour l'été.



"CABANA"

6 x 8 pieds, en planches emboutevées en pin rouge, idéale pour remiser les meubles de jardin, articles de rôtisserie, outils, etc.

$209



"BALANÇOIRE"

Belle balançoire luxueuse à 4 places en pin rouge, mesurant 96" en tout. Sera charmante dans le jardin.

$210

GRATIS ! Chaise d'une valeur de $7.95 avec tout achat de $50 et plus des articles en étalage

Val Royal

MATERIAUX DE CONSTRUCTION • QUINCAILLERIE

Ouvert jusqu'à 5.30 h. en semaine — Samedi jusqu'à 5 h.

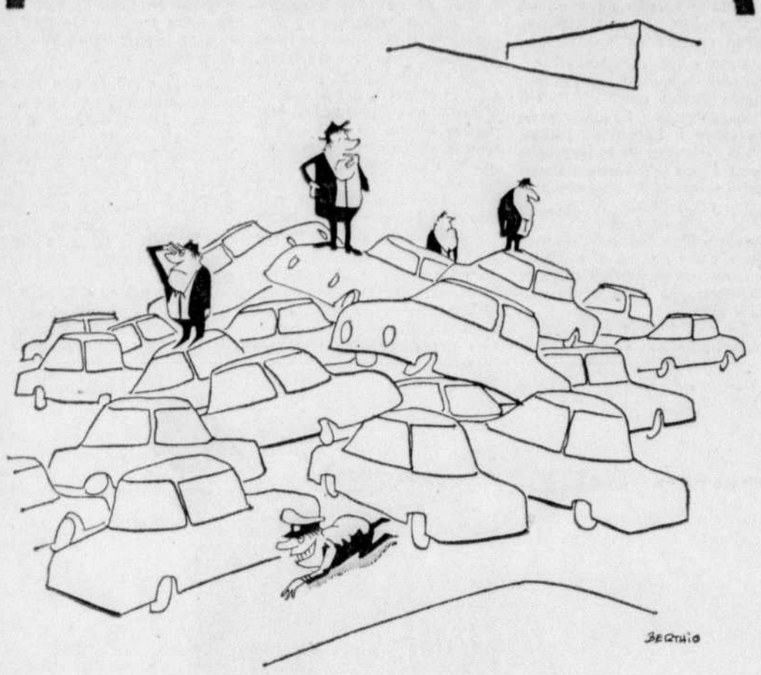
• CARTIERVILLE — 12200, boul. Laurentien — FE. 4-5320
• MONTREAL-NORD — 11401, boul. Pie-IX — DA. 2-7341
• VILLE BROSSARD — 6180, boul. Taschereau — OR. 6-1833

FILIALE DE P. H. DESROSIERS LIMITEE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 14 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 179



On réclame une enquête sur l'hôpital Fleury

par **Teddy CHEVALOT**

Parce que plusieurs milliers de citoyens du nord-est de Montréal, (8,500 pour être précis), sont "indignés" de n'avoir plus d'hôpital qui puisse les recevoir, les soigner, et, si besoin est, les opérer, ils ont fait confiance à un groupe de quatorze personnes qui a formé un nouveau comité, dont le président est M. Roland Bisson (ancien candidat à la mairie de Montréal), et le vice-président, le Dr Benoit Deshaies, ancien chirurgien de l'hôpital Fleury, comité qui a pris nom : "Le Comité des requérants : hôpital Fleury", et dont la tâche a été de porter plainte auprès du ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier.

En fait, de quoi s'agit-il ? Dans un mémoire que ce comité a remis au ministre de la Santé le 20 février dernier, on relève dix en points l'essentiel de ses griefs.

Les principaux sont :

a) On considère comme essentiel et urgent le rétablissement à l'hôpital Fleury des deux services suivants interrompus récemment, à savoir :la salle d'opération et la salle d'obstétrique ;

b) On constate, avec étonnement, sous l'administration actuelle et celle de M. P.-E. Olivier, "de massives mutations dans le personnel de l'hôpital, mutations qui apportent de fâcheuses conséquences pour nos concitoyens, puisqu'une dizaine de médecins de chez nous ne peuvent plus y inscrire leurs patients locaux."

Par ailleurs, les membres de ce comité se déclarent "surpris d'apprendre qu'un bon nombre de ceux qui ont signé la pétition réclamant une enquête sur l'hôpital Fleury, soient devenus, après le rapport de la Commission Tellier, des directeurs qui profitent de leurs prérogatives, pour exercer sur leurs confrères d'injustes représailles, dont les patients sont les innocentes victimes".

Enfin, ils insistent "fortement pour qu'une enquête soit faite immédiatement pour réparer les injustices flagrantes envers notre population et ses médecins, et pour que les services de salles d'opération et d'obstétrique soient au plus tôt rétablis, de manière à satisfaire aux nombreuses demandes de nos concitoyens, d'ici l'ouverture officielle du nouvel immeuble".

Terrain glissant et difficile

Quelque temps après cette rencontre, comme les membres de ce comité ne recevaient aucune réponse satisfaisante du ministre de la Santé, ils le mirent en demeure d'avoir à accomplir un geste avant la fin du mois d'avril, sinon ils se verraient dans l'obligation de

Voir ENQUETE en page 10

FAITS divers

Capture du présumé auteur d'un attentat

Un agent de la PP a pris l'avion ce matin à destination de Kenora, dans le nord-ouest ontarien, afin d'en ramener Paul-Emile Santerre, 44 ans, recherché depuis près d'un an pour tentative de meurtre.

L'inspecteur Gérard Morel, de la PP, a précisé que Santerre aurait, le 26 juillet dernier, tiré une balle de calibre .22 dans le dos de sa logeuse, Mlle Cécile Guignard, 32 ans, de Douville.

"Le projectile, à cause de la maladresse du tireur, a précisé M. Morel, a raté la cible de plusieurs pouces et s'est logé dans une cuisse. L'homme aurait posé son geste parce qu'il reprochait à sa présumée victime de prêter sa voiture aux autres locataires de la maison, mais jamais à lui-même."

Santerre a filé et depuis un an était recherché en vertu d'un mandat d'amener signé par un juge de la cour de juridiction pénale.

Il a été repéré au début de la semaine dans un hôtel de Omeho, non loin de Kenora. A la demande de la PP locale, la police de l'Ontario l'a mis aux arrêts et l'a incarcéré dans une cellule en attendant l'arrivée de la police québecoise.

Voir FAITS DIVERS en page 8



PREMIER ACCIDENT MORTEL DANS LE METRO — M. Edmond Paquin, 48 ans, du 5115 rue Bélanger, originaire du Lac-St-Jean, est mort, vers 3 h. hier après-midi, enterré par un éboulement sur un des chantiers du métro. L'accident est survenu au fond de l'une des bouches du métro située à l'angle des rues Rivard et Mont-Royal. M. Paquin était à l'emploi de Spino Construction Ltée et travaillait au forage de ce tronçon de métro. Deux autres ouvriers ont été légèrement blessés dans l'éboulement.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Des congés de fin de semaine pour les prisonniers fédéraux?

OTTAWA. (UPI) — Affirmant que les pénitenciers ne sont pas des endroits favorables aux rencontres entre les prisonniers et leurs femmes, le commissaire fédéral des pénitenciers, M. A. J. MacLeod, a déclaré qu'il tentait de mettre à exécution l'idée que les bagnards pourraient bénéficier de congés de fin de semaine afin de visiter leurs familles.

"Il est entendu qu'une expérience en ce sens sera tentée prochainement", a déclaré le commissaire, au cours d'une entrevue qu'il accordait hier soir.

Pleinement d'accord avec les méthodes modernes de réhabilitation, selon lesquelles il faut éviter au prisonnier de s'ancrer dans un complexe de culpabilité, M. MacLeod a laissé entendre qu'il fallait aider le prisonnier, dans la mesure du possible, afin qu'il puisse renouer ses relations avec les siens dans une atmosphère de détente, agréable, qui lui permette même, d'améliorer ces relations, en prévision de sa libération.

Dans un pénitencier, la chose n'est évidemment pas possible, a expliqué le commissaire.

D'après le règlement actuel, les parents et amis des 7,640 détenus des pénitenciers fédéraux ne peuvent visiter ces derniers qu'environ une fois par mois.

Il y a relâche du règlement dans les circonstances spéciales mais en ces occasions, il est pratiquement impossible d'accueillir tous les visiteurs, en raison du nombre très élevé de prisonniers. Les prisons sont surpeuplées, comme on sait.

Actuellement, les prisonniers peuvent sortir, pour une période limite de trois jours, lorsqu'il y a, par exemple, de la mortalité dans leur famille. "Ils peuvent sortir sans escorte et ne nous ont pas causé de problème jusqu'à présent", a laissé entendre M. MacLeod.

M. MacLeod serait favorable à l'adoption de cette politique en toutes circonstances, et qui serait compatible avec leur conduite, pour autant qu'elle soit emplaire.

Si le règlement est amendé en ce sens, les prisonniers sur le point de regagner leur liberté ou devant le faire dans un temps plus ou moins rapproché pourront ainsi visiter les leurs, afin qu'à leur sortie ils soient déjà en mesure d'entreprendre une vie normale.

Ils seraient ainsi mieux préparés à une liberté qui souvent leur échappe avant qu'ils en aient vraiment pris possession.

Radio-Canada : début des travaux à l'automne 1965

OTTAWA. (PCf) — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, a déclaré hier en Chambre que les travaux de construction de l'immeuble central de la Société Radio-Canada à Montréal commenceront à l'automne de 1965.

Répondant à M. Georges Valade, conservateur de Montréal-Ste-Marie, il a déclaré que la ville de Montréal doit remettre le terrain à la société vers le 1er octobre cette année.

Incendie à Hull: 6 morts

Un homme et ses cinq jeunes enfants sont morts ce matin dans l'incendie de leur demeure, au 39, rue Labelle, à Hull.

Les victimes sont: M. Yvon Wooden, âgé de 30 ans, ses enfants, André 7 ans, Robert 5 ans, les jumelles Louise et Lise, 4 ans, et Yvon, fils, 2 ans.

Mme Denise Wooden a subi de graves blessures en sautant d'une fenêtre du deuxième étage. Elle est traitée à l'hôpital pour un violent choc nerveux en plus de fractures multiples.

Le sinistre a débuté peu après 7 h. ce matin, lorsque le feu a pris naissance dans la cuisine du logement des Wooden situé à l'étage supérieur d'une maison de bois.

Les occupants du premier étage, la famille de M. et Mme Charles Woodford et leurs huit enfants ont eu juste le temps d'évacuer la maison en flammes.

M. Wooden, chômeur depuis quelques mois, n'avait pris possession de ce logement que samedi dernier, le jour même où son beau-frère, M. Woodford, avait fait l'acquisition de la maison.

Les corps des petites victimes gisaient dans leurs lits tandis que le corps de M. Wooden a été trouvé dans un corridor. Il a été apparemment asphyxié par la fumée en tentant de sauver ses enfants après avoir aidé sa femme à s'échapper des flammes.

-parzae M.- ford

La cause du sinistre est inconnue pour le moment. Le chef de police de Hull, M. Maxime Lavigne, affirme qu'il ne s'agit nullement d'un incendie criminel. "C'est un malheureux accident" précise-t-il.

Un incendiaire à Québec-Ouest?

QUEBEC, (PC) — Le chef Jules-André Houde, du Service des incendies de Québec-Ouest, a révélé hier que plusieurs feux qui ont éclaté dans cette municipalité depuis deux semaines ont probablement été l'oeuvre d'un incendiaire.

Personne n'a été blessé dans ces incendies, mais les pertes matérielles ont été élevées dans certains cas. La plus récente (et neuvième) "victime" du présumé incendiaire a été une maison de six logements, qui a été sauvée grâce à l'intervention rapide des pompiers.

Chomedey veut un autre pont pour l'île Jésus

QUEBEC, **(DNC)** — Le Conseil d'initiative économique de Chomedey, dans un mémoire présenté hier au ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pinard, a demandé la construction d'un nouveau pont sur la rivière des Prairies, à l'ouest du pont de Cartierville, et le réaménagement du réseau routier de l'île Jésus.

Le Conseil a souligné au ministre que l'aménagement du pont Viau à quatre voies divisées, la construction de nouveaux ponts à Terrebonne et dans l'axe du boulevard Pie IX, ainsi que l'aménagement complet de la route 18, constituent des développements majeurs dans l'établissement d'un réseau routier adéquat dans le secteur est de l'île Jésus, mais que le secteur ouest n'en demeure pas moins nettement défavorisé.

La délégation, qui était pilotée par le président du Conseil, M. Gordon Kavanagh, et qu'accompagnait le maire-député de Chomedey, M. Jean-Noël Lavoie, a également soutenu dans son mémoire que le pont de Cartierville étant le seul à desservir toute la moitié ouest de l'île, ainsi qu'une partie des populations des régions de St-Eustache et de Ste-Thérèse, ne suffit plus à la tâche.

On y note que des études scientifiques ont déjà fixé à 3,000 à l'heure, le nombre maximum de véhicules qui devraient emprunter ce pont aux heures de pointe et que, présentement, il y passe 3,400 automobiles.

Le Conseil recommande donc la construction d'une nouvelle artère dans l'axe de la Montée de Liesse, qui rejoindrait l'île Jésus par le nouveau pont dont il suggère la construction sur la rivière des Prairies à la limite ouest de Chomedey. Cette artère réunirait la route transcanadienne à la route no 8 sur l'île Jésus.

Pour ce qui est du réseau routier particulier à l'île Jésus, le Conseil d'initiative économique de Chomedey croit qu'il serait à propos de construire un boulevard est-ouest qui réunirait la route no 18, dans St-Vincent-de-Paul, à la nouvelle voie proposée pour l'ouest de l'île Jésus. Ce boulevard, dont un tracé approximatif était soumis avec le mémoire, traverserait les villes de Duvernay, Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Chomedey, un peu au sud de la route no 8.

Il est à noter que cette dernière suggestion ne correspond pas au réseau routier de l'île Jésus tel que prévu par l'urbaniste Claude La Haye à la demande de la Corporation interurbaine de l'île Jésus.



EN MODERNISANT son système de communications, le Service de la police s'est doté du réseau le plus moderne en Amérique du Nord. Entre l'appel du simple citoyen et l'arrivée de la police on ne compte plus qu'un écart très minime.

Le Service de communications le plus moderne en Amérique du Nord

IV

par **Martin PRONOVOST**

Le service de communications de la police de Montréal était déjà désuet lorsque M. J.-Adrien Robert fut nommé à la direction.

Il lui fallait donc s'occuper de ce problème majeur. Il institua un comité d'étude. Les suggestions de ce comité sont maintenant en voie de réalisation.

Et bientôt la métropole du Canada sera dotée du Centre de communications le plus moderne du pays et même de l'Amérique du Nord.

Ainsi, la radio-police possédera sous peu 10 fréquences dont quelques-unes serviront aux autos-radios, d'autres, aux radios portatifs (walkies-talkies) dont l'usage sera plus fréquent lors de démonstrations d'envergure, de grèves ou sur l'île Ste-Hélène, etc . . .

Une équipe de spécialistes travaille d'arrache-pied à monter ce vaste studio qui recevra, en plus des appels des voitures et des motos, ceux des boîtes "bleus" installées aux coins de rues, des sonneries d'alertes des industries ou des commerces. Ce studio loge déjà le "centre nerveux" du système "Télex" en opération depuis deux ans et qui relie la police de Montréal à 15 municipalités de banlieues, à la police provinciale, à la Gendarmerie canadienne et aux corps de police des Chemins de fer nationaux et du Canadien Pacifique, à Scotland Yard, à la préfecture de Paris et à Interpol.

Escouade canine

M. Robert a fait l'acquisition de quatre "chiens policiers" bien entraînés et qui sont en état d'alertes 24 heures par jour. Les résultats sont tellement satisfaisants que le directeur a prévu dans le prochain budget une somme pour l'achat de plusieurs autres chiens.

Registre central

A la police de Montréal, on prépare l'installation prochaine d'un calculateur électronique qui sera plus moderne et plus à point que celui employé actuellement à Chicago.

Cette vaste machine compilera tout : les accidents, les appels à la police, les enquêtes faites ou en cours,

Voir POLICE en page 9

LOUEZ
des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.
VENTE
REPARATION
PIECES
Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES
GELINAS Compressors Inc.
4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

EN GRAND SPECIAL
AUX 4 LIBRAIRIES PILON
COFFRE A ARGENT AVEC PANIER
Modèle no 10.
Ce coffre est idéal pour petite caisse de bureau. Fabrication de métal gris, avec une serrure. Dim. : 10" x 7¼" x 4⅜"
Prix marqué : $6.25
Spécial Pilon
$4.95
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

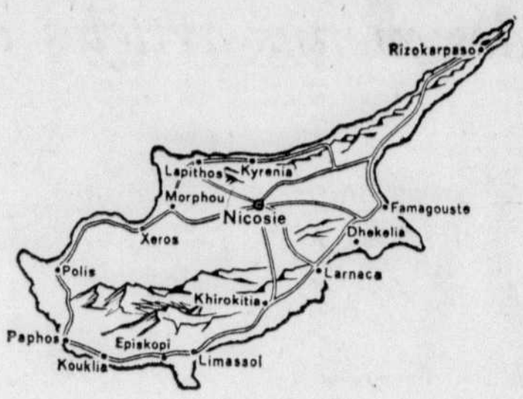
auvents de toile
Confectionnés sur mesure par la plus ancienne maison du genre au Canada. Pour estimé gratuit,
Composez 866-6855
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 Rue St-Paul Est, MONTRÉAL

GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
MIDAS, LE SILENCIEUX
INSTALLÉ SANS FRAIS
Cette garantie contre tous risques, y compris ROUILLE et CORROSION est valide chez plus de 400 ateliers MIDAS au Canada et aux États-Unis.
10,111 BOUL. PIE IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
Coin Mont-Royal,
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
Face au Centre d'Achats St-Martin
681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 A.M. À 9 P.M.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

3.

Aux prises avec une guerre civile qui tient de l'opéra bouffe



LE 22e À CHYPRE

PAR PIERRE O'NEIL

LE CARACTERE tragique du conflit de l'île de Chypre n'échappe à personne. Mais, pour des militaires devenus diplomates, comme les bérets bleus du Canada, cela prend souvent une allure d'opéra-bouffe italien, où de longs monologues de soldats du 22e pourraient devenir des airs célèbres : "Ah ! Riposter quand on me tire dessus !" ou encore : "C'est donc tranquille la guerre moderne !"

On dira que ceci n'est pas sérieux, mais il suffit de passer une journée avec les militaires des compagnies A et B du 22e dans la banlieue de Nicosie pour se persuader que le rôle de nos hommes dans le conflit ressemble à une étrange comédie. Ce n'est pas les insulter que d'en parler en ces termes, car eux-mêmes en parlent souvent en ce sens, en rêvant de pouvoir un jour par leur action mettre un terme au conflit.

Bien sûr, ils prennent leur rôle au sérieux mais, après plus d'un mois dans l'île, ils ont commencé à se demander si ce rôle, lui, est vraiment sérieux. Ils croient à leur rôle de pacificateurs, mais ils se demandent de plus en plus s'ils sont vraiment en mesure de le jouer.

Et le soir, après des journées de 18 heures de travail, ils vous parlent du caractère ridicule de cette guerre civile.

Fusillades

Ils vont raconter par exemple que, vers midi, une fusillade nourrie a éclaté dans la direction de tel poste. Les Turcs ripostaient en rafales au moindre coup des Grecs. Avant que les militaires du 22e de faction n'aient commencé à négocier un cessez-le-feu, d'autres bérets bleus devaient traverser la rue pour aller prendre leur repas. A chaque fois qu'un béret bleu passait, tenant haut sa gamelle et ses ustensiles, le tir cessait instantanément puis il reprenait de plus belle jusqu'à ce qu'un autre soldat déambule vers la cantine.

Ils vous expliquent que pour remplir leur mission de paix ce sont eux qui ont installé le téléphone chez les leaders grec et turc du quartier. Dès qu'une pétarade éclate, des soldats diplomates se précipitent dans la rue, crient leur identité et exhortent les deux camps à cesser "leurs petites folies", comme dit le major Boucher, pour ne pas mettre en danger la vie des femmes qui reviennent du marché et des enfants qui reviennent de l'école. Pendant ce temps, d'autres soldats diplomates sautent sur le téléphone pour communiquer avec les "Spirou" et les "Mustapha" du voisinage. Il paraît en effet que bon nombre de leaders grecs portent un nom qui ressemble, selon les Canadiens, à "Spirou" et que chez les Turcs on s'appelle surtout Mustapha et Hussein.

Palabres

Aux rafales de balles succèdent les palabres.

Les bérets bleus passent de longs moments dans l'une et l'autre barricade. Ils persuadent les deux camps de cesser le feu, ils écoutent les explications de chacun sur l'origine de l'incident qui a toujours été causé par l'autre camp. Puis, on offre les oranges et le café aux représentants des Nations Unies. La suprême insulte serait de refuser ces largesses. Ils s'attardent donc tandis qu'au poste de commandement de la compagnie le commandant s'impatiente et téléphone lui-même chez les Grecs et les Turcs pour savoir comment vont les négociations. La plupart du temps, ses hommes n'en sont encore qu'au café et il leur reste une foule de renseignements à obtenir. Rassuré, le commandant invite ses négociateurs à la patience et se rend compte que peu à peu le feu a perdu de son intensité jusqu'à cesser complètement.

Un rapport sera bientôt communiqué aux quartiers généraux de l'ONU sur l'incident. Il comprendra une chronologie de l'incident, quelques données sur ses causes, il notera le nombre des morts et de blessés, s'il y en a eu, et décrira exactement les lieux en identifiant les maisons concernées et les chefs présents dans le secteur au moment de la fusillade.

Première balle

Quelquefois, des balles égarées auront atteint le poste de commandement au moment où le major Plouffe prend le repas avec quelques-uns de ses officiers. Mais, ça ne fait peur à personne et, le plus souvent, les militaires poursuivent leurs agapes sans plus.

Dans le bar du poste de commandement de la compagnie "A", j'ai trouvé, fichée sur un carton, la première balle à atteindre des positions défendues par la compagnie. La balle est fixée à un carton sur lequel on peut lire la légende suivante : "Cette balle fut tirée vers 3 heures, le 30 mars 1964, dans la direction d'un poste de surveillance du peloton 3 compagnie A 1 R 22 R dans le secteur Nicosie Nord." Et c'est signé: (OF Plouffe) Major-OC Cie A."

"C'est tranquille la guerre moderne comme vous voyez", commente le second lieutenant Perreton, de Williams Lake, en Colombie britannique, le membre du 22e originaire du point le plus à l'ouest de l'Ontario. C'est lui qui insiste pour que nous le signalions. Il en est très content.

Pour en avoir le coeur net sur cette drôle de guerre dans la banlieue de Nicosie, j'ai fait un matin la patrouille en suivant partout la jeep du major Bob Thériault qui commande la compagnie B du Royal 22e dans Trychonas au nord-ouest de Nicosie.

C'est une tournée que le major entreprend tous les matins un peu après le premier bulletin de nouvelles de la BBC. Il m'explique d'abord, à l'intérieur de son poste de commandement, qu'il y a eu un petit incident hier soir et qu'il en sera question au cours de sa tournée. La veille en effet, les Turcs du secteur ont braqué sur des positions canadiennes un réflecteur très puissant qui a aveuglé durant de longs moments les militaires postés sur la Côte Sale.

De plus, ce réflecteur a suivi dans sa démarche durant plusieurs secondes un soldat qui montait la garde sur un édifice voisin. "J'ai l'intention de mettre fin à ces incidents", me dit le major.

Un ourson

Nous partons en direction de la Côte Sale. Là-haut, sacs de sable qui le protègent un gros ourson en peluche qui porte à la ceinture un revolver jouet.

"Ça a tiré ce matin dans votre secteur ?"

"Non, monsieur".

Le major laisse le poste. Et comme je lui demande pourquoi il n'a pas commandé hier qu'on ouvre le feu sur les gens qui s'amusaient dangereusement avec le réflecteur, le major Thériault qui, à mon avis, est peut-être le militaire le plus "dur" que j'ai rencontré là-bas, me fait un long monologue sur le rôle de l'ONU dans l'île et sur les conséquences désastreuses d'un seul coup de feu tiré à la légère.

Qu'un militaire parle avec autant d'aplomb de la réserve qu'il doit imposer à ses hommes ne cesse de m'étonner. Mais d'autres officiers me surprendront comme le major Thériault par leur "intelligence" d'une situation aussi délicate que celle de Chypre.

Nous continuons. Un autre poste. Mais le militaire n'y est pas. Le major le trouve ailleurs et le réprimande pendant que je me retire. Plus loin, c'est l'officier de service qui subit les foudres du major. Sitôt l'entretien terminé, il tourne les talons et file vers le poste où son subordonné était à découvert.

Du haut d'un toit, le major m'indique le cheminement de la ligne verte qui est marquée par des barils disposés de place en place et frappés d'une croix verte. Il m'indique une position grecque où l'on peut voir des armes modernes posées négligemment sur des sacs de sable.

Petits vols

Nous arrivons chez les Grecs qui ont effectué depuis quelques jours de petits vols de mobilier dans une maison turque abandonnée sur la ligne verte. Le major descend, gravit un remblai.

"Eh ! vous autres"

Paraissent trois ou quatre Grecs, des enfants, sales, ébouriffés tenant négligemment sur leurs hanches des armes automatiques.



PREMIERE BALLE A ATTEINDRE LES POSITIONS CANADIENNES
... vers 3 heures, le 30 mars

"Je ne veux plus vous voir piller cette maison. C'est une maison turque, vous n'avez rien à y faire".

"Nous n'y avons rien pris, monsieur".

Le major leur parle comme à des enfants.

"Vous y avez volé trois chaises, hier".

"Non, monsieur"

"Si, je vous ai vus. Et je ne veux pas que cela se répète. Vous m'entendez".

"Très bien, monsieur, nous n'irons plus".

Puis c'est la minoterie la plus considérable de tout le Moyen-Orient, un des postes d'observation les plus importants de la compagnie B.

Le major nous explique en gravissant les escaliers qui mènent sur le toit que récemment, il a organisé une corvée avec les civils du secteur pour le nettoyage de toute la machinerie de la minoterie qui vaut des centaines de milliers de dollars. C'est en effet le rôle de l'ONU de protéger la propriété pour le temps que dure cette guerre.

D'en haut, la vue embrasse un large secteur autour de Nicosie et les premiers milles de la route de Kyrenia. Non loin de là, le major nous indique des pistes étroites et désaffectées, d'où les Anglais ont décollé en 1956 pour leurs opérations contre Suez. Plus près de nous, il indique une route que les Turcs ont construite près du creux d'un crique pour se protéger du feu des Grecs.

Drôles de tâches

Plus loin, du côté turc, se dressent de longs remblais de terre.

"Figurez-vous que dans cette drôle de guerre nous avons de drôles de tâches ! Les Turcs creusent beaucoup pour établir leurs positions. L'autre jour, en travaillant, ils ont crevé des conduites d'eau et privé tout le quartier de son approvisionnement. Dans des cas semblables, c'est nous qui sommes chargés d'intervenir pour rétablir l'eau et aviser les Turcs de cesser un peu leur boulot en attendant que quelqu'un leur indique où passent les conduites.

Ainsi se déroule cette guerre aux allures d'opéra bouffe.

Un Turc ou un Grec a-t-il engagé son arme en présence d'un militaire canadien ?

Le commandant canadien se rend immédiatement chez ce provocateur, l'engueule royalement, et le dénonce à son supérieur par communication téléphonique. Le lendemain, le coupable a été déplacé. Car il reste un peu de discipline chez les chefs de bande grecs et turcs.

Contacts personnels

De retour au poste de commandement, le major nous instruit de quelques autres caractéristiques de cette gigantesque vendetta qu'ils sont chargés d'arbitrer.

Il parle, par exemple, de l'importance des contacts personnels entre les Canadiens et les chefs de bande, les maires de village, etc. Ces relations sont si précieuses qu'il est douteux qu'on puisse effectuer une sorte de rotation dans les missions confiées aux Canadiens. Dans Kyrenia, le major Tremblay connaît tout son monde et jusqu'à un certain point, c'est parce que c'est lui qui négocie que Grecs et Turcs s'entendent pour cesser le feu. Cela est vrai des autres officiers canadiens dans la banlieue de Nicosie. Ils savent à qui ils ont affaire et parce qu'ils n'ont trompé ni les Grecs ni les Turcs, les deux camps leur manifestent du respect, ce qui facilite les négociations, les cessez-le-feu, le règlement des incidents de toute nature qui se produisent : bris de tuyaux, petits vols sur la ligne verte, déplacements d'un jeune écervelé qui met en danger la sécurité de tous parce que ses supérieurs ne lui ont pas montré suffisamment comment manier des armes dangereuses.

Cela permet de faire face rapidement aux conditions changeantes de la guerre.

Car à chaque matin ou à peu près, la géographie de cette guerre est modifiée. Des barricades ont disparu ou bien il en a poussé une près de chez vous. Près d'un crique où il n'y avait personne la veille, se dressent maintenant des tentes autour desquelles circulent des hommes bien armés.

Pour faire face à ces situations, il importe que les soldats canadiens, comme des pères de famille, connaissent leurs enfants. Leurs enfants, ce sont ces Grecs et ces Turcs qui s'amusent toute la journée à se tirer dessus sans viser.

"Chaque soir, nous dit le major Thériault, nous savons où peut se produire la tension pendant la nuit qui vient. Nous connaissons les activités de chaque camp et nous savons quels hommes sont dans le voisinage. Avant de se coucher, les hommes des services de renseignements ont les moyens de savoir combien d'hommes armés vont passer la nuit dans le secteur. Nous les comptons chaque soir comme des enfants qu'on va mettre au lit".

(A SUIVRE)

Kenneth Kaunda mène une partie délicate

PAR ROD CURRIE, DE LA PRESSE CANADIENNE

L'AIMABLE Africain qui dès la proclamation de l'indépendance de la Rhodésie du Nord en octobre prochain deviendra le plus jeune premier ministre du Commonwealth a plus confiance à l'avenir qu'un grand nombre de ses admirateurs.

M. Kenneth David Kaunda, âgé de 38 ans, est arrivé à Londres au début de mai pour régler les modalités du transfert des pouvoirs. Il refuse de se laisser décourager par les sceptiques qui prédisent que la Rhodésie du Nord pourrait bien se heurter aux mêmes difficultés que d'autres Etats nouveaux d'Afrique.

Il ne cesse de répondre "j'ai confiance" à tous ceux qui redoutent l'isolement, les agitations intérieures, ou une dictature comme celle du Ghana. Sans doute, les assurances de ce genre sont trop connues ; mais les gouvernants britanniques qui admirent sincèrement M. Kaunda le croient sincère. Ce qui les inquiète, c'est de savoir s'il est capable de contenir certains de ses collaborateurs qui sont moins disposés à la modération et qui lui reprochent d'être "mou".

L'art de la modération

D'autre part M. Kaunda a fait ses preuves comme modérateur. Au début de 1963 il avouait : "Mon peuple est saisi d'une humeur combative. Je n'ai que des mots pour lui persuader de se contenir et je ne sais si j'y réussirai encore longtemps." Il y a réussi, et son pays obtient l'indépendance sans heurts, à la suite de l'effondrement de la Fédération qui unissait non sans difficultés les deux Rhodésies et le Nyassaland.

Ce dernier territoire aussi obtient l'indépendance sous un ministère noir. La minorité blanche garde le pouvoir en Rhodésie du Sud ; elle revendique aussi l'indépendance, mais à des conditions qui sauvegarderaient sa situation privilégiée. Tout danger n'est pas disparu. Mais depuis son arrivée à Londres, M. Kaunda a réitéré l'engagement de ne pas bannir ses adversaires ; de ne pas exproprier le capital étranger. Il assure qu'il veut seulement assurer à ses 2,300,000 contitoyens la dignité et la prospérité que ne leur avait pas procurées le gouvernement de 75,000 blancs.

Les origines

Le père de M. Kaunda était pasteur protestant ; il mourut alors que le futur ministre n'était âgé que de huit ans. Kenneth Kaunda dut se trouver un emploi pour payer les frais de scolarité. Cette épreuve développa chez lui la discipline et la suite dans les idées. Il se peut que ces qualités lui soient plus nécessaires que jamais lorsque son pays sera devenu indépendant, le 24 octobre. Dans le passé, M. Kaunda avait supporté sans faiblir deux ans de prison, à cause de ses opinions politiques.

M. Kaunda diffère beaucoup d'autres gouvernants africains. Il affirme que les trois principales influences qui se sont exercées sur lui sont celles de la Bible, du mahatma Gandhi et d'Abraham Lincoln. Contrairement à la majorité de ses collègues, il n'essaie pas de stimuler son peuple par d'ardents appels aux passions nationales. Mais il inspire la plus profonde confiance à ses partisans.

Les Belges en Tunisie

A l'invitation du gouvernement tunisien, une "semaine belge" s'est tenue récemment dans les locaux de la "Maison de la Culture", à Tunis. L'Institut belge d'Information et de Documentation a réalisé un montage photographique géant reconstituant la Grande-Place de Bruxelles. Le visiteur pouvait parcourir des salles montrant le mode de vie des Belges, les paysages de Belgique, des réalisations industrielles de ce pays... De grandes tapisseries modernes et une carte animée de la Belgique étaient les "clous" de cette exposition.

DANS TOUT LE CANADA
VENTE DE PEINTURE PITTSBURGH*
RÉGULIÈREMENT JUSQU'À $9.75 GAL.
seulement $6.98 GAL.
ÉCONOMISEZ $2.77 JUSQU'À PAR GALLON
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
PRIX DE VENTE PAR PINTE $2.25
LA PEINTURE À L'HUILE D'EXTÉRIEUR SUN-PROOF est une peinture d'extérieur régulière Pittsburgh de première qualité. On peut l'obtenir à ce bas prix spécial durant cette vente et selon un choix très varié de blancs et de couleurs vives. Voyez votre marchand de peintures Pittsburgh bientôt pour le meilleur choix.
RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE LA NOUVELLE PEINTURE D'EXTÉRIEUR SUN-PROOF LATEX NUL APPRÊT REQUIS.
Sun-Proof House Paint
PITTSBURGH
GOLDENROD CU-10278 VERGE D'OR
MADE IN CANADA FABRIQUE AU CANADA
*Marque déposée
DISPONIBLE A CES MAGASINS:

MONTREAL
L. N. Messier, 1490 Mont-Royal est
Henry Morgan & Co., rue Ste-Catherine ouest
Rutherford & Co. Ltd., 225 avenue Atwater
BEAUHARNOIS
Murphy Enrg.
BELOEIL
Guertin & Frères, 121 rue St-Jean-Baptiste
BOIS DES FILION
Les Industries Nilo Limitée, 669 Grande Côte
CHAMBLY
L. P. Duclos & Fils, 300 rue Ostiguy
CLARENCEVILLE
Dussault & Frères, Self-Service
DRUMMONDVILLE
Ferronnerie Drummondville Ltée, 188 rue Hériot
FARNHAM
Léon Racicot, 24 Royal
HUBERDEAU
Arthur McLaughlin
HUDSON HEIGHTS
S. R. Wilson
IBERVILLE
Germain Boucher, 306 Missisquoi
ILE PERROT
DuBrucy 5¢-10¢-1.00 Store
JACQUES-CARTIER
Quincaillerie James Walker, 1437 Chemin Chambly
L'ANGE GARDIEN
Albert Robert
LANORAIE
Ovila Champagne
LAPRAIRIE
Marcel Oligny
MAISONNEUVE
Quincaillerie James Walker, 3009 Sherbrooke est
MASCOUCHE
Perrault-Coutu
PAPINEAUVILLE
L. Bissonnette & Frères
PIERREFONDS
Entreprise Jacques-Cartier, 13905 boul. Gouin ouest
Jean Martin Inc., 4800 chemin St-Charles
POINTE-CLAIRE
Quincaillerie James Walker, St. John's Rd. (303)
ROSEMONT
Quincaillerie J. R. St-Germain, 2565 rue Beaubien est
ST-BRUNO
Marc Robert, 1857 rue Montarville
ST-CYRILLE-DE-WENDOVER
Jules Gagnon
ST-JEAN
Maurice Trahan Ltée, rue Messier
ST-JEAN-DE-MATHA
Roger Généreux
STE-JULIENNE
T. Lachapelle, Matériaux de construction
ST-LAURENT
Canadian Pittsburgh Industries Ltd., 255 boul Décarie
ST-LIBOIRE
Adrien Girard
ST-LUC
Marché St-Luc
ST-MICHEL-DES-SAINTS
Gérard Beauséjour
ST-PHILIPPE
A. L. Marchand
ST-REMI
J. R. Grégoire Ltée, 44 St-André
ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
J. A. H. Harnois
ST-ZOTIQUE
A. Cuerrier
STE-THERESE
Ferronnerie Boudreault, 169A St-Charles
SABREVOIS
Guillet & Frères Inc.
SOREL
Bélisle & Frère, 118 rue Provost
Joffre Cartier, 450 rue Royale
STANBRIDGE STATION
Couture & Frère, Meubles — Prélarts — Tapis
TERREBONNE
Vitrerie Terrebonne
TRACY
Claude Guertin, 835 — 10e Avenue
UPTON
Rod Gauthier, Marchand général
WEIR
Armand Major

AUX PRIX DU GROS MORRIS
AUVENTS de "FIBERGLAS" ou d'ALUMINIUM
INSTALLATION GRATUITE
$27.95 et plus selon les dimensions
GRATIS BOITE à FLEURS tout en aluminium avec auvents "Morris"
Nouveau ! MODELE "SPANISH" POUR BALCONS
PRIX SPECIAL $159
ENTIEREMENT INSTALLES
PROJECTION 49", PENTE 26", LONGUEUR 96"
DEMONSTRATION A DOMICILE GRATUITE, JOUR ET SOIR
Tél. RI. 7-3534
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
6045, chemin COTE-DE-LIESSE, Montréal

Le Venezuela participera à l'Expo 67

Le Venezuela participera à l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Le ministère des Affaires extérieures a reçu S. Exc. M. Yvon Beaulne, ambassadeur du Canada à Caracas, un télégramme lui transmettant la décision du gouvernement Vénézuélien. M. Beaulne ajoute également qu'on l'a prié de transmettre au Canada des voeux de succès dans cette importante entreprise internationale.

Le Venezuela devient ainsi le huitième pays à confirmer son adhésion diplomatique. C'est aussi le premier pays d'Amérique à accepter officiellement l'invitation du gouvernement canadien.

Ottawa comble deux vacances à l'Expo

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Commerce, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration de la Société de l'Exposition universelle de 1967, à titre de directeurs. Ce sont : le Dr O. M. Solandt, 54 ans, vice-président de De Havilland Aircraft of Canada Limited et de Hawker Siddeley Canada Limited, de Toronto, et M. Robert A. Kramer, 57 ans, président de Kramer Tractor Company Limited, de Regina.

Ces deux nominations comblent les deux vacances créées hier chez les sept représentants choisis par le gouvernement fédéral à la suite du transfert du maire Jean Drapeau à la liste des personnes désignées par Québec et à la démission de M. George Hees, le mois dernier.

Le conseil d'administration de la Société de l'Exposition universelle de 1967 est formé de 14 membres, dont 7 sont désignés par Ottawa et 7 par Québec.

Elus à Vimont et à Côte-St-Luc

Les trois candidats appuyés par le "Comité du redressement municipal" de Vimont ont été élus au conseil de cette ville de l'île Jésus, hier.

Au siège de conseiller no 1, M. Jean Rocheleau, un nouveau venu, a défait M. Roland Pinsonnault, qui se présentait aussi pour la première fois, par une majorité de 79 voix.

Au siège no 2, M. Cyrille Lepage a défait M. Léo St-Germain par 72 voix de majorité. Tous deux se présentaient au conseil municipal pour la première fois.

Au siège no 5, par un réaménagement de dernière heure de la répartition des sièges, deux conseillers sortants de charge se sont fait la lutte. M. Alexis Prévost, candidat du "Redressement", a défait M. Albini Lacroix par une majorité de 32 voix.

Ces chiffres n'ont toutefois pu être confirmés officiellement.

Le "Comité de redressement municipal", organisme présidé par un homme d'affaires, M. Rudy Hébert, s'est donné pour mission de réorganiser l'administration municipale de Vimont qu'il considère "inadéquate et négligente."

Le "Comité de redressement" avait déjà fait élire M. Rodrigue Chartrand comme conseiller l'an dernier et bénéficiait de l'appui du conseiller Alexis Prévost.

Il semble que la population leur a donné un mandat non équivoque, hier. Les membres du Comité, qui sont généralement opposés au maire Rosaire-M. Paradis, sont désormais majoritaires au conseil et pourront appliquer les réformes qu'ils préconisent.

A Côte-St-Luc

A Côte-St-Luc, où les conseillers Ed J. Kirwan et Ronald E. Hindle ont été réélus par acclamation lors des mises en nomination, la semaine dernière, M. Nathan Schuster a été élu au siège no 2, le seul poste qui a fait l'objet d'une élection hier.

M. Schuster a obtenu 415 voix alors que ses adversaires, MM. Frank Hubscher et Milton Winston, en ont obtenu respectivement 222 et 290.

M. Schuster remplacera M. Charles Brownstein qui ne s'est pas représenté à ce poste. Seulement 22% des électeurs se sont rendus aux urnes.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASAM — L'Advertising and Sales Association de Montréal a retenu les services de M. Ross Smyth comme conférencier à son assemblée annuelle qui aura lieu ce soir, à 6 h. 30, au restaurant Desjardins.

M. Smyth, qui fait partie du service des relations extérieures d'Air Canada depuis 1956, parlera de ses expériences acquises avec cette entreprise géante.

* * *

Bénédiction d'une chapelle. — La chapelle St-Paul, située dans le pavillon Perry de l'Hôpital protestant de Verdun, sera bénite dimanche après-midi, à 3h., par S. Exc. Mgr Lawrence P. Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, qui sera assisté des abbés Donald Feron, George Thoms, tous deux de Verdun, et Emmett M. Johns, nommé récemment aumônier catholique de l'hôpital. L'abbé Charles Cahill, aumônier de l'hôpital St. Mary's, prononcera le sermon de circonstance.

MORGAN

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.
Succursales jusqu'à 9 h. 30

Grande vente **.88** *au rayon des menus articles chez Morgan*



1. **Housse à six pochettes pour bas**
Aide à tenir les bas bien rangés et les protège contre les fils tirés. Attrayant motif fleuri sur vinyle épais. Rose, bleu ou jaune. .88



2. **Imperméable plastique pour dames**
Plastique de très grande résistance... pliable et absolument imperméable. L'article indispensable à toute garde-robe et immiemment pratique contre les averses soudaines. Blanc, bleu, menthe, rose ou jaune. P.M.G. 1.88



3. **Bigoudis genre brosse**
La taille la plus demandée pour les mises en plis à la mode. Bigoudis genre brosse faciles d'emploi, paquet de 8. Deux paquets .88



4. **Feuille de plastique pratique**
Epais plastique 9 pi. x 12 pi., pour mille usages domestiques. Transparent seulement. .88



5. **Housses 24 po. de barbecue**
Housse en plastique transparent de grande protection... s'adapte au barbecue standard de 24 po. avec capot. .88



6. **Husoes de velours côtelé pour oreillers**
House à glissière décorative et pleine de coloris en : vert, turquoise, beige, brun, orange ou or. .88



7. **Coussin TV "Kumfy"**
Le meilleure façon de relaxer ...utile à la plage, en voiture, en bateau, au jardin, en regardant la TV. Rouge, ton or, mandarine, turquoise, mousse ou beige. .88



8. **Coussins décoratifs**
Coussins carrés 13 po. revêtus satin et garnis kapok. Rouge, or, turquoise, brun, mousse, ou mandarine. .88



9. **Tendeurs de souliers pour dames**
Aide à conserver l'aspect neuf des chaussures. Modèle le plus en demande Trois paires pour .88



10. **Nettoyeur housse "Pixall"**
Un excellent moyen de brosser vos vêtements. Rouleau à ruban gommé, parfait sur toutes sortes de tissus. .88
Recharges 3/.88



11. **Séchoir pliant d'intérieur**
Propre, efficace, d'encombrement restreint... parfait pour faire sécher à l'intérieur, lingerie, gants, bas. S'emporte facilement en voyage. .88



12. **Cintre "over-door"**
Cintre robuste à l'épreuve de la rouille, dos feutre de grande protection pour la porte... peut tenir 12 vêtements .88



13. **Housse Silicone de table à repasser**
De grande résistance... se nettoie en un clin d'oeil..., reflète 30% plus de chaleur ! S'adapte à toute table standard de 54 po. .88

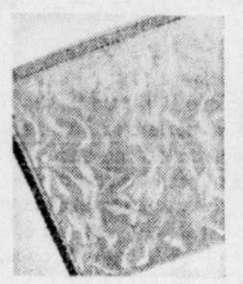
Téléphoner à VI. 2-6261
sur commandes de 1.00 et plus
MENUS ARTICLES ...RAYON 22... AU REZ-DE-CHAUSSEE
Veuillez compter sept jours pour la livraison.



14. **Nécessaire entretien des chaussures**
Composé d'un cirage neutre, torchon à polir, brosse pour le daim... le tout présenté dans un sac attrayant en vinyle. .88



15. **Coussin décoratif en velours côtelé pour chaise longue**
Coussin décoratif 16 po. x 23 po. garni de mousse. Un coussin qui vous assure confort et décor à la fois. C'est le moment de faire provision, à ce bas prix, pour votre villa, la salle de repos, la salle de jeu. Choix de : mandarine, or, beige, turquoise ou vert mousse. 1.88



16. **Coussins de parquets ou de patio**
Merveilleux pour les heures de relaxation à l'extérieur... coussins de mousse revêtus de vinyle résistant et facile à nettoyer... choix de trois nuances clé : mandarine, beige ou turquoise. 2.88



17. **Housse à vêtements "Transco" avec cristaux anti-mites**
Protegez vos vêtements précieux pendant l'hiver contre les mites et la poussière... en les rangeant dans cette housse munie d'un couvercle vissé à cristaux. Robuste plastique marine et longue glissière. Forment super-géant... peut tenir 16 vêtements. 2.88

Articles de toilette à prix spéciaux de vente chez Morgan! **.88**



18. **Couches à jeter "Chux"**
Souples, absorbantes, faciles à jeter. C'est le moment de faire provision pendant la vente Morgan .88 Boîte de 20, grandeur : large. .88



19. **Spécial ! "Rinse Away"**
Un rinçage médicamenté efficace, formule étudiée afin d'enrayer toutes traces de savon et de pellicules. A utiliser à chaque shampooing. Flacon 6 on. .88



20. **Dentifrice Colgate**
Crème dentifrice au Gardol, format économique. Quantité limitée. Emplettes personnelles seulement. .88



21. **Savon de toilette "Avoco"**
Savon de toilette de couleur et délicieusement parfumé. Importation d'Angleterre expressément pour Morgan. Trois pains par boîte. 2 boîtes pour .88



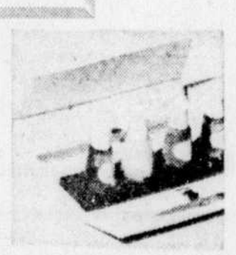
22. **Désodorisant aromatique "Good-Air"**
Supprime instantanément toutes les mauvaises odeurs, assainit et purifie l'atmosphère des pièces. Choix de deux arômes : "épice" ou "fleurs". Bombe 5½ on. 2 pour .88



23. **Serviette hygiénique Modess**
Boîte de 12... offre à prix spécial de la vente Morgan .88. Format "Regular" seulement. 2 pour .88



24. **Lames de rasoir "Pal"**
Régulièrement .57 le paquet de dix lames à deux tranchants... Coupe de précision. C'est le moment d'économiser en faisant provision. 2 paquets pour .88



25. **Nécessaire à manucure Revlon**
Tout le nécessaire voulu pour un manucure parfait... belle présentation dans étui de voyage ; Composition : lime à ongles, bâton d'oranger, huile à cutricules, vernis de base, vernis et antidérapant. Flacons solidement maintenus dans des bases agrippantes de plastique. 1.88



26. **Cologne "Electrique"**
Une essence extra supérieure réalisée par Max Factor. Présentation dans un flacon rond de belle apparence sur la table de toilette. Véritable fraîcheur après le bain et toute heure. Flacon de 4 on. 1.88



27. **Détersif liquide "Maple Leaf"**
Liquide détersif concentré, très efficace pour le lavage de la vaisselle et des tissus délicats... contient de la lanoline de grande protection pour les mains. C'est le temps d'en acheter pour les diverses pièces de la maison, cuisine, salles de bains et buanderie. 3 bidons 1.88



28. **Lunettes de soleil**
Vaste assortiment de montures... élégantes pour les jours ensoleillés de l'été. Véritable bas prix... toutes de grande protection contre les rayons solaires. 2.88



29. **Coussin chauffant électrique**
Coussin "Health Ray" à contrôle bouton-poussoir, housse amovible lavable. Garantie d'un an. Choix de plusieurs couleurs. 3.88

Téléphoner à VI. 2-6261
sur commandes de $1.00 et plus
ARTICLES DE TOILETTE... RAYON 42... AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



30. **Miroir de coiffeuse**
Miroir rond à long manche de fantaisie... métal ton or, dos à décor brocard fleuri ton or et argent. Un accessoire de belle apparence sur la table de toilette. 4.88

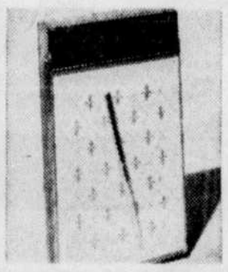


31. **Sèche-cheveu électrique**
Très efficace et facile d'emploi... présentation dans un élégant étui de voyage... miroir de maquillage, onglier, parfum et sèche-ongles compris. Tons décoratifs pastels. Un cadeau charmant à offrir à la graduée de juin. 15.88



31A. **Rasoir "Rol-A-Matic" Remington**
Rasoir de grande classe, avec nouveau dispositif "peignes rouleaux" donne une coupe d'une douceur incomparable. Les rouleaux tendent automatiquement la peau et font saillir les poils qui sont ainsi coupés net à leur base. Garantie entière d'un an. Reg. 21.50. 18.88

.88 *Vente — Vaste choix de spéciaux à la papeterie chez Morgan!*



32. **Bloc de bureau sur plateau metal**
Belle présentation de bloc sur plateau metal à décor fleurs de lys, ton or et blanc... et crayon magnétique de couleur dorée. Recharge 3¼ po. x 6¾ po. .88



33. **Fichier de bois pour recettes de cuisine**
Boîte à couvercle sur pentures, en bois de couleur pâle... décor de couleur "coq chantecler". Peut tenir des fiches de 5 po. par 3 po. .88



34. **Série de six stylos à marquer**
Ecrivent facilement sur toute surface... tissu, metal, bois, plastique, verre, papier. Encre séchant instantanément, indélébile. Série en noir, bleu et vert. .88



35. **Ensemble de 24 crayons**
24 crayons présentés dans un étui de plastique transparent. Une "nécessité" pour les enfants, les jours de pluie. .88



36. **Série de calcul dans etui plastique**
Etui simili-cuir contenant : compas, 1 crayon à mine, cinq crayons de couleur, une règle, un diviseur et série d'équerres. .88



37. **Nécessaire àgrafeuse**
Petite agrafeuse, arrache-agrafes, perforateur et 1,000 agrafes standard. Articles très utile au foyer, au bureau, à l'école. .88



38. **Bloc et porte-crayon**
Modèle décoratif... bloc de métal et porte-crayon au décor fleur de lys en brun et ton or... et quatre crayons ton or. Bloc 2¾ po. x 4¼ po. Brun ou blanc. .88



39. **Loupes 2½ po. et 3 po.**
Lentilles à grand pouvoir grossissant, montures métal lustré... pratiques au bureau, au studio, au laboratoire, à la manufacture, ou chambre peu éclairée. ch. .88



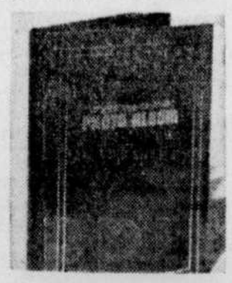
40. **Jeu de roulette miniature**
Jeu de roulette complet en matière plastique... roue 4¼ po., tapis, 20 pions de chaque couleur : bleu, rouge, jaune et vert, et règles du jeu. .88



41. **Carnet "My Trip"**
Format de poche ou de sac à main, très pratique pour voyageurs... couverture peinte-main, dates à retenir, règlements des douanes et décalages des heures. Rouge, beige, bleu ou blanc. .88



42. **Carnet utilitaire**
Pour adresses, numéros de téléphone, dates d'anniversaires, liste des cartes de Noël... très pratique. Couverture souple cuirette décorée de divers motifs. Rouge, gris, ivoire ou havane. .88



43. **Album "Jumbo" 52 pour photo**
Couverture cuirette, décor en relief de ton or... feuillets transparents permettant de tenir 52 grandes photos ou format Polaroid. Rouge, ivoire, vert ou brun. .88



44. **Carnet bloc de bridge**
Couverture simili-cuir en relief et décor de motifs ton or. 200 feuilles, règles du jeu. Assortiment de couleurs. .88

Tout article de la papeterie à .88 se vend aussi à 5 pour 3.88
Téléphoner à VI. 2-6261
Sur commandes de $1.00 et plus
PAPETERIE... RAYON 18... AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



45. **Carnet d'autographes à glissiere**
Couverture en cuirette peinte-main, motifs jeunesse... de fantaisie. Feuilles de tons pastels. 4¼ po. x 5 po. Vert, bleu, rose ou rouge. .88



46. **Cartes à jouer traitees plastique**
Cartes glissantes, nettoyables avec un simple linge humide ! Attrayant décor à motif géométrique. C'est le bon temps de s'en procurer plusieurs jeux pour les vacances. Jeu simple. Rouge ou bleu. .88



47. **Jeu de cartes tout plastique**
Indéformables, faciles d'entretien, surface glissante. Choix de différents motifs comprenant : animaux, et fleurs. Jeu simple, dans étui de plastique à couverture transparent. 1.88



48. **Machine à tailler les crayons**
● Toute sortes de crayons ● Plateau facile à vider ● Coloris assortis et décoratifs ● Marche automatique ● S'adapte au bureau ● Vert, rouge ou bleu 3.88

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

A son retour à Saint-Hyacinthe, Santerre sera probablement traduit en cette ville.

Evadé de Bordeaux capturé sur la "Main"

Dix heures après s'être évadé de la prison de Bordeaux, Robert Hawley, 25 ans, est tombé entre les mains de la police, hier soir, sur la "Main".

Hawley doit subir son procès pour meurtre. Il sera accusé d'avoir fait feu, le 26 octobre 1963, sur M. Yvon Tousignant, un épicier de Verdun, tué au cours d'un hold-up.

Le fugitif, qui se promenait de la façon la plus désinvolte du monde, n'a eu aucune chance d'échapper aux policiers qui patrouillaient. Ces derniers avaient sur eux une photo du prévenu. Ils le reconnurent aussitôt et se saisirent de lui avant même qu'il puisse tenter quoi que ce soit pour se sauver. Le bureau du procureur général a ordonné une enquête sur cette évasion.

L'épicier Tousignant avait été tué d'une balle, sur le trottoir devant son établissement, après qu'il eut refusé de rendre un sac contenant $2,000 en recettes.

Un autre détenu sera aussi accusé de meurtre, dans cette affaire.

Un garçonnet disparu de Brossard, est retrouvé à Boucherville

Un garçonnet de 11 ans, dont les parents sont domiciliés à Brossard, porté disparu depuis le 7 mai dernier, a été retrouvé, hier matin, dans une résidence d'été de Boucherville.

Les policiers ont été mis sur la piste de Richard Prott, du 3045, rue St-Michel, à Brossard, par une personne qui trouvait insolite la présence du jeune garçon dans le chalet qui était censé être inoccupé.

Des agents ont été envoyés sur les lieux pour faire enquête et ils ont retrouvé le jeune disparu dans le chalet située rue Abbé-Primeau.

Le garçonnet aurait réussi à se nourrir en vendant des bouteilles vides et en utilisant l'argent ainsi recueilli pour acheter des vivres.

Bambine tuée par un camion

QUEBEC. (PC) — Diane Falardeau, une bambine de trois ans, a été tuée, hier, lorsqu'elle fut écrasée sous les roues d'un camion, près de la maison de ses parents, dans la banlieue de Ste-Foy.

Ouvrier électrocuté

Un employé de la firme Paquette et Frères est mort électrocuté, vers 1 h. 45 hier après-midi, sur un chantier de construction, au 110, 5e Avenue, à Ville St-Pierre.

La victime est M. Sylvio Bernatchez, âgé de 27 ans, domicilié au 6, rue Cléophas, à St-Timothée, comté de Beauharnois. Selon la police, M. Bernatchez se servait d'une scie électrique quand il aurait mis le pied sur le fil électrique défectueux qui traînait dans une mare d'eau.

Le lieutenant Armand Larue, de la police de Ville St-Pierre, assisté de l'agent Jean-Paul Blouin, ont vainement tenté pendant 30 minutes de ranimer la victime à l'aide d'un appareil respiratoire.

Un jeune homme se noie en Gaspésie

DOUGLASTOWN, Qué. (PCI) — René Matte, âgé de 17 ans, s'est noyé à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, en Gaspésie, soit à 300 milles environ au nord-est de Québec.

On craint qu'avec la crue des eaux le corps de l'adolescent n'ait été entraîné dans la baie de Gaspé, car, depuis le moment de la tragédie, lundi après-midi, les recherches n'ont eu aucun résultat.

Selon des témoins oculaires, René et un cousin étaient à pêcher dans leur embarchation légère amarée non loin du rivage lorsqu'un banc de glace les a fait chaviré.

Le victime était le fils de M. René Matte, de Douglastown.

Escouade de la moralité: plusieurs arrestations

Les policiers ont effectué plusieurs arrestations, hier soir.

En premier lieu, cinq hommes ont été arrêtés, vers 9 h., dans trois tavernes différentes où ils enregistraient des paris sur courses de chevaux.

Un premier suspect a été appréhendé au 1951 est rue Ontario. Il s'agit de René Monique. Deux autres présumés joueurs ont été arrêtés cette fois au 2344 est, de la rue Ontario.

Trente minutes après ces trois premières arrestations, deux autres suspects étaient appréhendés au 5901 boulevard Monk, pour les mêmes raisons.

Toutes ces personnes devaient comparaître ce matin, à 10 h., devant le juge Trahan, en Cour municipale.

Raids dans des maisons de débauche

Vers 10 h. hier soir, les policiers de l'escouade de la moralité ont appréhendé un homme et une femme, au 3709 de la rue St-André.

Un autre couple était arrêté un peu plus tard, cette fois au 434 est, boul. Dorchester, apt. 72.

Ces personnes devaient comparaître ce matin, à 10 h. devant le juge Trahan, sous des accusations de vagabondage.

Un nain trahi par sa petite taille

Un nain, qui s'était permis, avec deux complices, de commettre un vol avec violence sur la personne d'un passant, durant la nuit de mardi, a été trahi deux heures plus tard par sa petite taille, et rapidement écroué aux cellules de la Sûreté municipale.

L'incident a débuté vers minuit quand trois hommes se sont attaqués à M. Sam Bell, 53 ans, 1742, rue Parthenais, comme il passait à l'angle des rues Des Erables et Ontario. Ils l'on roué de coups et lui ont volé son porte-monnaie contenant $109.

Deux heures plus tard, des agents de patrouille ont appréhendé deux suspects à l'angle des rues DeLorimier et Logan, dont le nain en question. En fouillant ces deux hommes au poste de police no 2 où ils venaient de les conduire, les agents ont retrouvé le porte-monnaie de M. Bell ainsi qu'une partie de son argent.

Heurté à la tête par un tuyau

M. Fernand Boucher, un Montréalais, heurté à la tête, mardi, par un bout de tuyau de 23 livres qui venait de tomber d'une hauteur de 12 étages, demeure toujours dans un état critique à l'Institut neurologique de Montréal.

M. Boucher, un employé de la construction, a été heurté alors qu'il était en train de charger un élévateur.

Un porte-parole de l'hôpital a révélé hier soir que l'on ne pourra dire de façon certaine avant quelques jours si la victime a des chances de s'en tirer.

Homme battu et hospitalisé

Réal Chevrier, 40 ans, de St-Lazare, comté de Vaudreuil, a été battu, vers 1 h. 30, la nuit dernière, dans le secteur du club Fada, situé au 1164, rue St-Laurent.

Son assaillant lui a infligé de multiples coupures à l'aide d'une bouteille qu'il avait préalablement cassée. M. Chevrier a été hospitalisé à St-Luc.

La police a interrogé quelque 25 personnes au sujet de cet attentat. Elle détient deux personnes.

Cambriolages

Pendant que M. Brian Timmins, de Timmins Aviation, emménageait au no 3626, rue de la Montagne, appt 16, des inconnus ont ouvert la fenêtre du garage et ont fait main basse sur des vêtements de sport et une cinécaméra, le tout d'une valeur de $1,905, a révélé ce matin le lieutenant Jean Desjardins, du poste no 10.

Un cambrioleur s'est introduit dans les bureaux d'Air-France, à la place Ville-Marie et a volé les $989 déposés dans une cassette.

$2,000 de radios transistors sont disparus du coffre de l'auto de M. L. Wiseman, 770, rue MacFarlane, Ville Saint-Laurent; des cambrioleurs ont pratiqué un orifice dans le toit de la bâtisse abritant Sport Togs, 7130, boul. St-Laurent, et une fois sur place, ont fait main basse sur 60 manteaux d'une valeur de $2,500. Dans un second vol du même genre au café Monarch, 162 est, rue Ste-Catherine, on a pris une forte quantité de cigarettes et un certain montant d'argent.

Au collège André Grasset, 1,000 est, boul. Crémazie, des inconnus ont raflé des objets d'art d'une valeur de $800 mis en étalage dans un corridor du 3e étage.

A la bijouterie Fiala, 5181, chemin de la Côte-des-Neiges, on a brisé la glace de la montre et volé une certaine quantité de montres. Dans chaque cas, la police municipale alertée conduit une enquête.

Chez Mme Elvira Giraldi, 7705, rue Chambord, on a pris $150 en argent et $500 de bijoux.

Une marche de deux jeunes Britanniques à travers le Canada

BOURNEMOUTH, Grande-Bretagne (UPI) — "Nous sommes fatigués de la routine journalière". C'est la raison principale que donnent deux adolescents anglais pour entreprendre de traverser à pied les provinces canadiennes.

Nick Harris, de Bournemouth, et Collins Summers, de Worthing, tous deux âgés de 18 ans, ont entrepris hier la première étape de leur voyage en s'embarquant à bord d'un navire en direction de Québec.

Les deux jeunes aventuriers comptent traverser tout le Canada en l'espace de quatre mois.

Cadeau d'Ottawa aux Antilles

Deux grues mobiles de 20 tonnes ont été hissées mercredi à bord du cargo "Sunrana" qui se dirige vers les Antilles.

Ces grues sont offertes aux Antilles par le gouvernement canadien, en vertu du Plan d'Aide du Commonwealth aux Antilles. L'une d'elles est destinée au directeur du port de Bridgetown, dans les Barbades; l'autre va au ministère des Travaux Publics de St-Vincent.

RECOMPENSE $200.00

POUR INFORMATIONS AIDANT A RETROUVER LE VEHICULE SUIVANT ET A L'ARRESTATION ET CONDAMNATION DE LA OU LES PERSONNES COUPABLES. 1959 Ford Sedan, couleur: noire et blanche, numéro de licence: 953-225. DOMINION AUTOMOBILE ASSOCIATION, 5950, Côte-des-Neiges, Montréal.

Cette annonce vaut $3.00

Découpez sur le pointillé et présentez à

votre Marchand CROWN DIAMOND



$3.00 de rabais sur un gallon ou 75¢ sur une pinte avec l'achat de l'une des 3 NOUVELLES PEINTURES INTÉRIEURES—1 COUCHE

PEINTURE *LATEX* CROWN SATIN—1 COUCHE. Facile à appliquer. D'une opacité étonnante il couvre les couleurs les plus sombres. Sèche en 20 minutes.

EMAIL *LO-LUSTRE*, CROWN VELVET—1 COUCHE. Son beau fini mat se lave comme l'émail. S'applique facilement sans traces de pinceau ou rouleau.

EMAIL CROWN LUSTRE, *LUSTRE MÉDIUM*—1 COUCHE. Un fini de porcelaine sans excès de lustre qui peut être lavé indéfiniment.

Crown Diamond offre une collection complète de couleurs contemporaines canadiennes dans ces trois peintures. Qu'importe votre choix, vous économisez. Voyez votre Marchand Crown Diamond aujourd'hui. Cette offre expire le 30 juin 1964.

PEINTURE CROWN DIAMOND

THE CROWN DIAMOND PAINT COMPANY LIMITED

Votre choix... votre confort!



Chez
VIAU, MORISSET INC.
en Mai
INVENTAIRE
A SOLDER
SIEGES

LIVRAISON IMMEDIATE

Vous rêvez depuis longtemps de combler ce coin de votre living, de votre chambre ou de votre salle de jeux laissé vacant; vous trouverez chez Viau, Morisset, cet article de qualité, sensiblement à un prix réduit, qui apportera à votre pièce une note de fraîcheur et un complément que tous apprécieront.

Viau, Morisset inc.

720, boulevard DECARIE, Saint-Laurent – 747-9921

SERVICE DE DECORATION

Facilités de paiement.
Heures d'ouverture:
Tous les jours de 9 hrs à 5.30
jeudi et vendredi jusqu'à 9.30

LES PEINTURES CROWN DIAMOND SONT VENDUES PAR:

EST

Quinc. Anjou, 6580, Joseph-Renaud 352-0050
B. C. Appliances & Hardware Reg'd, 9007 rue Hochelaga CL. 5-0477
J. P. Berthelet, 2199 Marie Anne E., LA. 5-4933
Empire Wallpaper & Paint Ltd., 2016 Mont-Royal Est LA. 6-0831
Quinc. Fontaine, 3937 Mont-Royal Est CL. 5-1605
Magasin à Rayons St-Léonard Inc., 5335, rue Jean-Talon, St-Léonard De Port Maurice 727-8101
B & M Maurice Fortin Inc., 3444 Ontario Est 527-3666
Quinc. Grenier, 917 Mont-Royal Est LA. 3-2688
Lacerte Refrigeration Reg'd, 4738 Hochelaga CL. 9-0606
La Salle Paint & Hard. Reg'd 3281 Ste-Catherine Est LA. 1-1291
Ferr. Langlois Ltée, 14095 Dorchester, Pointe-aux-Trembles MI. 5-3249
Maritime Building Products, 5220 Boul. Metropolitain 725-2416
Ravary Builders Supply Co. Ltd., 3767 Ste-Catherine Est LA. 7-2311
Quinc. A. Trudeau, 4701 Ontario Est CL. 5-2741

NORD

Antoine Gervais 1974, Jean-Talon Est 728-4851
Bisson & Mailhot Ltée, 1047 Fleury Est DU. 7-6156
Ferr. Georges Bruneau, 4320 Amiens DA. 1-3710
Ferr. Paul Deladurantaye, 2534 Beaubien Est RA. 7-5009
Quinc. Deslauriers Enrg., 91 St-Zotique Est CR. 7-9654
Gaston P. Gazaille, 1309 Beaubien Est CR. 7-1227
Ferr. L. Gagnon & Fils, 325 Fleury Ouest DU. 7-2421
Hardware Supply Co., 8330 St-Laurent DU. 8-1177
Hébert Paint Reg'd, 683 Jean-Talon Ouest CR. 2-0590
Jean G. Hurteau, 2195 Charland DU. 9-6407
Ferr. Lavertu Enrg., 9415 Boul. Gouin Est, Rivière-des-Prairies MO. 5-6231
Ferr. Montréal-Nord, Enrg., 4837 Boul. Gouin Est DA. 2-2420
Quinc. Roland Pérusse, 194 Chabanel Ouest DU. 1-1211
Quinc. J. G. V. Picard & Fils Enrg., 2009 Beaubien Est RA. 7-9301
Ferr. St-Michel Enrg., 7071 Boul. St-Michel Ville St-Michel RA. 2-3661
Val Royal Building Materials Ltd., 11491 Pie IX 322-7341

SUD-OUEST

Addington Hardware, 5463 St-Jacques Ouest HU. 6-7282
Atwater Hardware Co., 707, rue Atwater WE. 5-9625
Eugène Charbonneau, 0850 Charlevoix 932-7625
P.-A. LaFleur Enrg., 1900 Centre WE. 2-5055
Lamarre Frère, 2723 Notre-Dame Ouest WE. 5-4681
James A. Ogilvy Ltd., 1307 Ste-Catherine Ouest VI. 2-7711
C. Séguin, 2400 Chateauguay WE. 2-5565
G. Séguin, 1937 Centre WE. 2-9376
St-Henri Hardware, 4240 St-Antoine WE. 5-1781
Victoria Paint & Hardware, 5950 Victoria RE. 3-2944

CENTRE

Empire Wallpaper & Paint Ltd., 3455 Park Ave AV. 8-4281
Domino Furniture Ltd., 67, Prince-Arthur Est VI. 4-1310
Lord & Fils Inc., 114 St-Paul Est UN. 1-5827
Maison des Aubaines de Peintures, 2008 St-Denis AV. 8-1738
Miller Paint Co., 5128 Avenue du Parc CR. 3-3022 274-5979

CARTIERVILLE

Val Royal Building Materials Ltd., 12200 Boul. Reed FE. 4-5320

COTE ST-PAUL et VILLE-EMARD

O. Dufresne, 5701 Laurendeau PO. 7-2136
Pilon Hardware, 6393 Boul. Monk PO. 8-7333

DORVAL

Dorval Builders Supplies Ltd., 6835 Côte de Liesse ME. 1-3585

LASALLE

Jacob Hardware Reg'd, 7610 Central DO. 6-8080

ST-LAURENT

Andrew Cardinal, 1580 rue Barré 747-7337
Empire Wallpaper & Paint Ltd., 783 Boul. Décarie RI. 7-4991

VILLE MONT-ROYAL

Empire Wallpaper & Paint Ltd., Centre d'achat Rockland RE. 9-3412

VERDUN

Empire Wallpaper Verdun Ltd., 5280 Verdun PO. 7-1044
Lasalle Builders Supply Ltd., 667 Galt PO. 9-4581
Paris Paint Ltd., 4412 Wellington PO. 9-6071
Ferr. Verdun Hardware Enrg. 5101 Wellington 766-4000

LACHINE

Arena Industrial Hardware Inc., 550 19ième ave. Lachine 637-3122
Desjardin's Hardware, 1430 Notre-Dame, Lachine 637-3162
Roger Leduc, 735 2ième ave., Lachine 637-4995

VILLE ST-PIERRE

Henri Miron, 27, 5e avenue, Ville St-Pierre HU. 8-7381

BANLIEUE OUEST

Maurice Arsenault, Ste-Justine-de-Newton 86
Charlemagne Robert, 5906 Boul. Monk, Ville Emard PO. 7-6541
J. R. Cousineau, Centre d'Achat, rue Main, Hudson 236-5222
L. Cousineau Reg'd 294 Route Lakeshore Pointe-Claire 695-4481
Dorion Decorators Reg'd. 34 rue St-Charles, Dorion 234-3520
Roland Lacroix, 10398 Lalande, Roxboro MU. 4-4142
Maurice Lacroix, 14290 Gouin Ouest, Pierrefonds NA. 6-3268
Lakeshore Hardware, 95 Donegani, Valois OX. 7-3440
R. Mallette, Pointe des Cascades 234-4557
Marcel Quesnel, 138 St-Pierre, Rigaud 238-5271

BANLIEUE NORD

A. & M. Hardware Ltée., 266, boul. Ste-Rose, Ste-Rose 625-6872
Quinc. Concordia, 3610 Boul. de la Concorde, St-Vincent-de-Paul 661-2891
Ferr. C. E. Desnoyers, 185 Curé Labelle, L'Abord-à-Plouffe MU. 1-2581
E. Godard 367 Grande Côte, Ville St-Eustache 627-0639
R. M. Green — Home Decor 330 Grande Côte, Rosemère 625-3933
L. E. Building Supplies & Hardware, 4 Joy Rd. Terrebonne Heights GR. 7-5742
Emile Legaré 134 rue St-Nicholas Ville St-Eustache, 627-0131
Bernard Magnant, 234 Boul. Labelle, Ste-Thérèse 625-0311
Produits en Bois Lepage, 323 Montée Mascouche, Ste-Anne-des-Plaines 625-1715
St-Martin Electric, 1459 Boul. Labelle, Chomedey MU. 1-1897
J. Y. Trépanier, 227 Boul. Des Laurentides, Pont-Viau MO. 9-3239

LONGUEUIL

Gilles Malouin, 88 Montenach 674-8972

ST-LAMBERT

Léo Perreault Ltée, 1010 Victoria OR. 1-1921

BROSSARD

Val Royal Building Materials, Ltd., 6180 Taschereau 676-1833

CANDIAC

Gérard Longtin Matériaux de Construction, Boul. Ste-Elizabeth OL. 9-0513

V. JACQUES-CARTIER

Ferr. J.-P. Côté et Frères Ltée 1565 Boul. Taschereau OR. 7-6391

BELOEIL

Plomberie G. Létourneau Inc., 200 Duvernay FO. 7-5810

QUAIS, NAVIRES ET GRAND LARGE

DENIS MASSE

Un seul paquebot cette semaine

Un seul paquebot doit visiter le port de Montréal, cette semaine. Il s'agit du "Carinthia", de la ligne Cunard, qui est arrivé aujourd'hui, amenant 600 passagers de Liverpool et Greenock.

Au nombre des passagers, se trouve un certain John Birtwhistle, d'Angleterre, qui vient visiter sa soeur, Mme Lawrenson, de Valleyfield, qu'il n'a pas vue depuis 44 ans. On remarque également M. Philip Hope-Wallis, un critique d'art dramatique qui vient prendre part au festival de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le paquebot repartira vendredi midi.

POLICE

SUITE DE LA PAGE 3

les arrestations, les procédures intentées, les résultats de ces procédures, les plaintes reçues, etc . . . etc . . . et tout ça, sur une base horaire, quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle.

Le directeur Robert n'aura qu'à demander le nombre de vols d'autos commis dans un district durant les dernières 24 heures et la machine lui fournira la réponse en moins de 60 secondes.

Voudra-t-il savoir les noms de ses agents qui parlent couramment la langue ukrainienne ou polonaise . . ? le calculateur le lui dira en moins de 60 secondes.

Cette machine ultra-moderne le renseignera aussi sur le solde de son budget, le déploiement du personnel, renseignements confidentiels concernant les membres du corps de police. A titre d'exemple, cette machine pourra donner, très rapidement, les noms des agents qui ont déjà travaillé soit, comme chauffeur de taxi, barman, etc . . .

Sur un même sujet, ce cerveau pourra fournir jusqu'à 20 millions de renseignements.

M. Robert veut aussi doter son service d'un "centre de renseignements" à l'usage exclusif de tous les membres de son personnel.

Ce centre de renseignements pourra, au besoin, et en moins de 30 secondes, informer les agents sur les détails concernant une ou plusieurs personnes recherchées ou disparues, sur le dossier des criminels actifs, sur la marchandise volée et non retrouvée.

Comme exemple, le directeur cite le cas d'une détective qui aurait capturé un voleur en possession d'un appareil de radio qu'il soupçonne avoir été volé. Un coup de fil à ce centre de renseignements lui dira si le vol de cet appareil de radio a été signalé et à quel endroit il a été volé. Ce renseignement lui sera fourni immédiatement, grâce à la compilation toujours à point des délits enregistrés.

Les préparatifs nécessaires à la création de ce centre sont déjà en cours. Il en est de même de l'organisation du "Bureau d'analyse du crime".

Mais pourquoi veut-on analyser le crime ?

"Il est impérieux, dit M. Robert, de colliger et analyser tous les renseignements concernant les différentes catégories de crimes", nous devons connaître les méthodes similaires employées lors des vols, la signalisation des auteurs, la nature des établissements visités ou les personnes attaquées".

Ce bureau, selon le directeur, aura la tâche de faire le lien entre ces renseignements mis à la disposition de tout le monde.

Moralité

Montréal, ville ouverte ?

"Oh ! non, s'empresse de rétorquer le directeur Robert. Je crois, dit-il, que les nombreux changements apportés à l'escouade de la moralité depuis quelque temps ont donné les résultats que tous connaissent. Les entremetteurs (pimps), les filles de "joie", les lupanars et les maisons de jeux sont presque "chose du passé". Et ceux ou celles qui se risquent à opérer . . . ne vivent pas longtemps".

Cette réussite, M. Robert l'attribue aux facteurs suivant : Augmentation du personnel de l'escouade, changement de politique qui, autrefois, ne permettait qu'à un agent de cette escouade de "faire des causes" contre ceux qui violaient la moralité. Aujourd'hui, cette responsabilité incombe à tous les agents du Service de la police.

"C'est même un devoir pour chacun d'eux, qu'il soit agent de la circulation ou détective de l'escouade des autos volées, de voir à prévenir le marchandage d'actes immoraux" ajoute M. Robert.

Contrairement aux années passées, aujourd'hui, l'agent qui dirige la circulation peut et doit mettre sous arrêt toute personne qui enfreint la moralité publique.

DEMAIN : L'émission des instructions aux policiers.

OMER DESERRES

1406 ST-DENIS • 6955 ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
(Sport et matériel d'artistes)
TEL. 288-0251 STATIONNEMENT GRATUIT à tous nos magasins
OUVERTS JEUDI et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h. 30

Lundi le 18 mai — Fête — Nos magasins sont fermés

Durant les chaleurs . . . Soyez confortables à peu de frais

REFROIDISSEURS D'AIR

"TravelAire"

- De plus, il filtre et ventile l'air
- Refroidit un appartement de 10' x 12'
- Capacité 4 gallons — Fonctionne même à sec
- Modèle de table, cabinet fini noyer
- Dimensions : Haut. 15" ; larg. 18¾" ; prof. 14". NORM. 69.95

Modèle 863 **$51.95**

ST-DENIS ET ST-HUBERT



Bicyclettes C.C.M. 1964



Modèle "RAMBLER"

- Freins à contre-pédalage
- Manivelle C.C.M. d'une seule pièce
- Jantes et essieu avant ⅜" extra résistants
- Freins sûrs.

Juvénile pour garçons — Rouge flamme.
Juvénile pour fillettes — Bleu.
Cadre 18" — Roue 26" x 1½".

$44.95

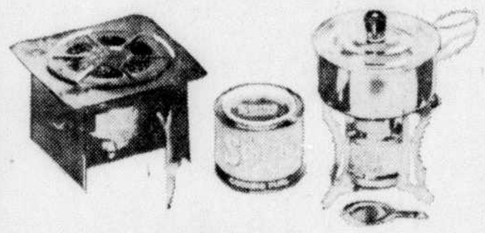
Modèle "RAMBLER"
3 VITESSES
TRANSMISSION STURMEY - ARCHER
Mêmes caractéristiques que modèle ci-haut
Roue 26" x 1⅜"

Modèle sport — Pour messieurs : cadre 21" — pour dames : cadre 20". Rouge ou bleu.
Juvénile pour garçons : cadre 18". Rouge seulement.

VOTRE CHOIX **$54.95**

Nous avons en magasins la ligne complète de bicyclettes C.C.M.

EN VENTE A NOS 4 MAGASINS



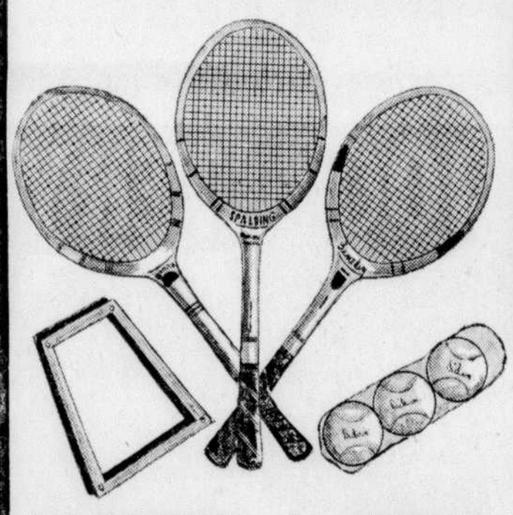
Pour le camping . . .

PETITS POELES —
1 rond **$1.75** — 2 ronds **$2.40**

COMBUSTIBLE en gelée pour cuisson. Deux formats **.25** et **.50**

Petit poêle sur pattes, gamelle dia. 5¼" avec couvercle, combustible et éteignoir. **$2.25**

ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERTON



RAQUETTES de TENNIS

Cadre de bois laminé et cordage de nylon

Modèle "Champion" **$9.95**
Modèle "Pancho Gonzales" de Spalding. **$16.95**
Modèle "Super Aeroflight" de Bentley. **$23.50**

Presse-raquette

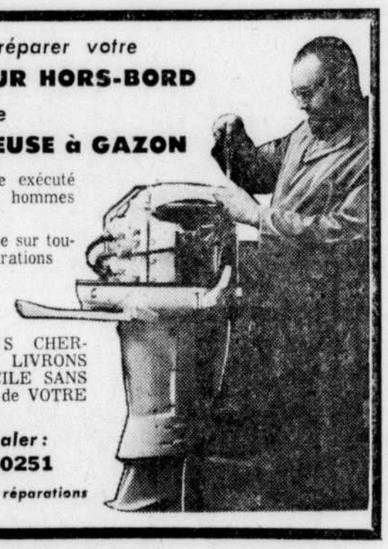
Spalding Telle qu'illustrée **$1.50** Dunlop **$3.50**

Balles de tennis

"Dickson" 3 balles dans un sac de plastique **$1.50**
"Spalding". Boîte de 3. **$2.25**
"Slazenger". Boîte de 3. **$2.70**

Faites réparer votre
MOTEUR HORS-BORD
et votre
TONDEUSE à GAZON

- Ouvrage exécuté par des hommes qualifiés
- Garantie sur toutes réparations



ALLONS CHERCHER et LIVRONS A DOMICILE SANS FRAIS de VOTRE PART

Signaler :
288-0251
Service de réparations

HERBICIDE "WEEDEX"

tue les pissenlits et mauvaises herbes à larges feuilles. Peut traiter une surface de 20,000 pds carrés. Dure plus d'une saison.

La barre **$4.49**

ST-DENIS ST-HUBERT ET WILDERTON



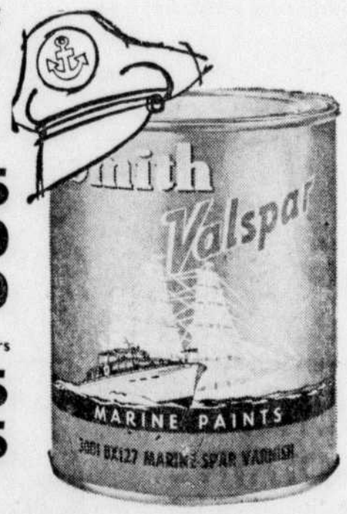
RAFRAICHISSEZ VOTRE BATEAU

Peintures et vernis "VALSPAR"

Vernis
Chopine **$2.25**
Pinte **$4.10**
Gallon **$14.60**

Email Choix de 50 couleurs
Chopine à partir de **$2.35**
Pinte à partir de **$3.95**

ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

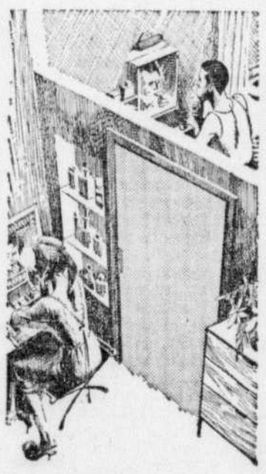


ENJOLIVEZ VOTRE INTERIEUR avec des

PORTES ACCORDEON
en BOIS
SPACEMASTER de Modernfold
Acajou ou ton merisier.

Largeurs : 2'6" — Rég. $32.50 **$27.60**
Largeurs : 3'0" — Rég. $38.95 **$33.10**
Largeurs : 4'0" — Rég. $49.75 **$42.30**

ST-DENIS et ST-HUBERT



Pour l'extérieur, le sous-sol . . .

SECHOIRS A LINGE D'ALUMINIUM

avec tube de sol

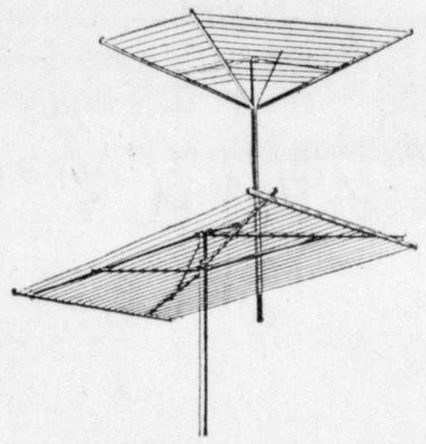
Se referme comme un parapluie. Corde de plastique comprise.

rég. $13.95
120 pds de corde **$8.95**
150 pds de corde **$14.95**
180 pds de corde **$15.95**

MODELE PARALLELE
160 pds de corde **$18.95**
200 pds de corde **$19.95**

Support pour l'intérieur. **$4.95**

ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON



ACHETEZ UNE "SAVAGE"

Parce que cette tondeuse de haute qualité est fabriquée par les manufacturiers bien connus pour les armes à feu "Savage".

TONDEUSE AUTOMOTRICE 18"

- Moteur Briggs & Stratton hautement réputé
- 2 C.V. — 4 temps
- 4 ajustements de hauteur de coupe, ⅞" à 1⅞" — 5 lames
- Monture d'acier tubulaire ¾"

Modèle 374 **$129.95**

Tondeuses électriques "Sunbeam" 1964. Coupe 18". Garantie de 5 ans sur le moteur. Modèle RE-184 **$69.95**

ST-DENIS, ST-HUBERT et WILDERTON

Clôturez votre propriété . . .



GRILLAGE à MAILLES de chaîne

Maille 2" — Calibre 11
Haut. Au pied Roul. 100'
36" .31 $19.65
42" .36 $22.55
48" .42 $25.75
60" .52 $38.75

Maille 2" — Calibre 13
Haut. Au pied Roul. 100'
36" .20 $13.35
42" .24 $15.60
48" .27 $17.85
60" .34 $24.95

Poteaux en "T"
6' $1.00
7' $1.20
8' $1.35

St-Denis et St-Hubert

SPECIAUX ! PEINTURES B-H de première qualité

BLANC . et . en . GALLONS . SEULEMENT



FINI MAT
Pour intérieur — Peinture lavable. Peut être appliquée au pinceau, au fusil ou au rouleau, sur n'importe quelle surface neuve ou vieille.
norm. $9.10
SPECIAL **$6.90** gallon

EMAIL SEMI-LUSTRE
Pour murs et boiseries — Sèche rapidement avec un riche fini durable. Résiste aux lavages répétés.
norm. $9.90
SPECIAL **$7.75** gallon

LATEX
A base de caoutchouc — Légèrement lustré — Peut s'employer sur le plâtre, planches murales, papier-tenture, blocs de ciment. Sèche en 30 minutes et est lavable.
norm. $9.30
SPECIAL **$6.90** gallon

EMAIL SUPER-BLANC
Pour murs et boiseries de cuisines, salles de bain. Satisfaction garantie ou argent remis.
norm. $13.10
SPECIAL **$9.85** gallon

PEINTURE EXTERIEURE
Peinture de haute qualité à l'épreuve de la moisissure.
norm. $9.70
SPECIAL **$7.70** gallon

ESCABEAUX et ECHELLES D'ALUMINIUM

Légers et robustes —
Pieds antidérapants

4 pieds **10.29**
5 pieds **11.89**
6 pieds **13.89**

ECHELLES à coulisse

20 pieds **29.89**
24 pieds **35.89**
28 pieds **41.89**
32 pieds **46.89**
36 pieds **67.89**
40 pieds **74.89**

ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERTON



Le courrier de Pauline Lamy

A défaut d'une visite, quelques lettres

Nous avons quatre enfants. L'aîné vient d'avoir six ans et le tout petit n'a que six mois. C'est vous dire que je ne me demande pas quoi faire de mes journées ! Je prends tout de même le temps de vous consulter.

C'est à propos de ma mère que je vous écris. Elle habite à deux cents milles de chez moi et souffre de ne pas nous voir plus souvent. L'une de mes soeurs m.a même appris que notre mère avait beaucoup de peine à cause de moi.

Nous lui avions promis d'aller la voir au début du printemps, mais il survient toujours quelque chose qui nous en empêche, d'une fin de semaine à l'autre. Je vous avoue que nous n'avons pas le courage, mon mari et moi, de prendre le train ou l'autobus avec notre petite fille. Nous comptons sur l'obligeance de deux de mes frères qui, parfois, peuvent nous prêter leur voiture. Mais ce n'est pas toujours possible pour eux. Un dimanche, l'aîné a fait sa première communion. Mon mari a dû travailler toute une autre fin de semaine. La deuxième et la troisième ont eu la grippe chacune leur tour. Etc.

Dans la vie, les choses ne s'arrangent pas toujours comme on le voudrait.

Ma mère est une personne très sensible. Depuis la mort de mon père, il y a huit mois, elle pleure pour un rien et tout l'affecte beaucoup trop.

Pour tout vous dire, je pense qu'elle m'en veut pour autre chose. Le pire, c'est qu'elle doit penser que je lui en veux aussi . . . parce que, peu avant notre départ, le lendemain du jour de l'An, nous avons failli avoir un petit accrochage. J'ai été sauvée par les pleurs du bébé !

Voici ce qui s'est passé. Elle s'était mêlée de plusieurs de leurs petites chicanes d'enfants pendant notre séjour chez elle, donnant toujours raison à la troisième qu'elle préfère visiblement. L'aîné qui, après tout, n'avait que cinq ans, a fini par lui demander très poliment : "Grand-maman, pourquoi est-ce que vous pensez que N. . . a toujours raison ? C'est parce que vous l'aimez PLUS ? Pourquoi ? Je n'ai pu m'empêcher de rire tout bas. L'enfant ne m'a pas vue, mais ma mère, elle, m'a vue. Elle a réclamé des excuses de mon fils, qui ne voyait pas du tout pourquoi il aurait dû demander pardon. Ma mère aurait voulu que j'intervienne, mais je m'en suis bien gardée ! J'étais en train d'emmitoufler le bébé qui criait très fort, heureusement.

Quelques minutes plus tard, nous partions. J'ai embrassé ma mère, l'ai remerciée et lui ai promis que nous retournerions la voir au printemps — comme si rien ne s'était passé. Mais je la connais assez pour croire que, malheureusement, elle a ce petit incident sur le coeur.

Nous finirons bien par trouver moyen d'aller chez elle. Elle voudra sans doute tirer cette affaire au clair . . . Elle pense peut-être que c'est à cause de cela que nous tardons à lui rendre visite. Que devrais-je lui dire si elle m'en parle ?

— "QUI A HATE DE VOUS LIRE"

Votre confiance me touche et je vous remercie, mais je me demande sincèrement si vous n'êtes pas mieux placée que moi pour savoir que dire au juste, si par hasard votre même rappelait des mois plus tard, le petit incident dont vous me parlez. Selon la façon dont elle aborderait le sujet, vous jugeriez au fur et à mesure ce qu'il vaut mieux de répondre.

Peut-être l'a-t-elle complètement oublié. Peut-être l'observation de votre aîné, que vous dites être justifiée, aura-t-elle permis à votre mère de se rendre compte qu'en effet, elle préférait aux autres votre troisième enfant — ou, à tout le moins, que son attitude pouvait le laisser supposer.

A votre prochaine visite, il se peut très bien qu'elle s'abstienne totalement d'intervenir dans les querelles d'enfants, vous laissant ce soin à votre mari et à vous. Est-ce qu'au fond cela ne vaudrait pas beaucoup mieux pour tous ceux qui sont concernés ?

Quant au fait que vous avez dû remettre votre voyage, qui peut le mieux comprendre que votre mère, quand vous lui aurez donné tous les détails ?

Je ne doute pas que vous soyez très occupée. Mais si tout de même vous preniez quelques minutes, disons chaque semaine ou chaque quinzaine pour écrire quelques mots à votre maman, ne croyez-vous pas qu'elle supporterait mieux la distance qui vous sépare et la rareté de vos visites ? Dois-je comprendre qu'elle vit seule depuis la mort de votre père ? Surtout s'il en est ainsi, essayez de lui écrire plus régulièrement. On ne sait peut-être plus assez quel très grand plaisir peuvent causer quelques lignes affectueuses.

Pauline

Cuisine santé beauté

Pour un menu printanier

Quiche aux asperges

1½ livre d'asperges
2 c. à table de beurre
3 oeufs
1 c. à thé de sel
gg grains de Cayenne
¼ c. à thé de moutarde
1¼ t. de crème claire
8 tranches de bacon
1 t. de fromage cheddar râpé
Pâte pour une tarte de 9"

Préparer la pâte à tarte et mettre au réfrigérateur. Laver, éplucher les asperges et les couper en diagonales, en morceaux de ¼ de pouce. Fondre le beurre dans une poêle et y faire cuire les asperges une dizaine de minutes. Battre les oeufs légèrement, ajouter sel, poivre de Cayenne et moutarde. Incorporer ensuite la crème, le bacon (cuit et émietté), le fromage et les asperges. Foncer une assiette à tarte et y verser la préparation précédente. Cuire dans un four préchauffé à 375° F., 45 minutes environ.

★ ★ ★

Asperges à la royale

2 livres d'asperges
3 c. à table de beurre
½ livre de champignons tranchés
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre
1 t. de lait
1 c. à thé de jus de citron
½ t. d'amandes rôties
½ t. de fromage parmesan râpé

Cuire les asperges à l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elles soient tendres. D'autre part, faire fondre le beurre et y faire dorer les champignons; les retirer. Ajouter la farine, le sel et le poivre au beurre. Incorporer le lait graduellement et cuire sur feu moyen en remuant sans arrêt jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le jus de citron. Egoutter les asperges et les ranger dans un plat à gratin. Saupoudrer d'amandes et de champignons; recouvrir de sauce; saupoudrer de fromage râpé et faire gratiner au four.

★ ★ ★

Poulet et asperges au gratin

1½ livre d'asperges
¼ t. de beurre
2 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
2 t. de lait
1 t. de fromage cheddar râpé
2 t. de poulet cuit tranché
2 t. de miettes de pain
2 c. à table de beurre fondu

Laver, éplucher les asperges et les trancher en diagonales; les cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres. D'autre part, faire fondre ¼ t. de beurre, incorporer la farine, le sel, le poivre et, graduellement, le lait. Cuire sur feu doux en remuant bien jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le fromage et poursuivre la cuisson jusqu'à ce qu'il soit fondu. Dans une casserole beurrée, d'une contenance de 2 pintes, verser la moitié du poulet et des asperges; recouvrir de sauce (la moitié de la quantité préparée) et recommencer. Mouiller les miettes de pain de beurre fondu, et en recouvrir le plat. Cuire dans un four préchauffé à 350° F. pendant 30 minutes environ. Faire gratiner au gril.

kie kanter-erichsen

SPÉCIAL!

Table à café en bois de teck et deux tables à lampe — $35.00 l'ensemble

Pupitres en bois de teck (2 tiroirs) — $69.50

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m. — Samedi jusqu'à 6 p.m.
Ouvert toute la journée lundi le 18 mai (Fête de la Reine)
Stationnement gratuit — conditions budgétaires.

kie kanter-erichsen

4120 ouest, Ste-Catherine, Westmount — Tél. 932-2924-5



SAMUEL SILVER
MONTREAL

Notre commerce est parti d'une confidence : "J'ai acheté mes fourrures de Samuel Silver".

2170 de la Montagne — Stationnement gratuit



Les Pieds ACTIFS . . .
demandent des souliers robustes — mais des plus attrayants !



Au Centre d'Ajustement Jacques Bernard, nous pouvons donner à vos filles et garçons le maintien dont ils ont besoin. Nous vous aiderons à choisir les souliers qui leur vont bien — les souliers qu'il leur faut pour la bonne formation de leurs pieds et le confort qui est si important durant cette période d'activités fébriles.





CENTRE D'AJUSTEMENT
Jacques Bernard limitée

3680, ST-DENIS, PRES CHERRIER • 844-9501

Un seul magasin pour vous servir — Ouvert jusqu'à 9.30 le vendredi soir

Pour la construction d'un YWCA à Régina

TORONTO, (PC) — Dans ses 30 ans de travail au service de la Croix Rouge de Régina, Mme K.-C. Leslie dit n'avoir jamais participé à une campagne où tant d'argent était impliqué. A titre de présidente nationale des services volontaires de la Croix-Rouge, Mme Leslie est à Toronto à l'occasion d'un congrès. Elle a dressé des plans afin que l'armée de 2,500 volontaires de Régina puisse recueillir $100,000 d'ici la fin de juin.

Au cours d'une entrevue, elle a déclaré avoir été nommée en mars comme chef de la section féminine qui doit concourir à une campagne devant rapporter $1,650,000 pour permettre la construction d'un nouveau YWCA à Régina. Son premier geste a été de former un comité-conseil composé de 13 femmes connaissant une foule de gens dans toutes les couches de la population. Elle en nomma cinq autres pour prendre charge de cinq districts différents de Régina.

Deux semaines après sa nomination, elle avait déjà une armée d'auxiliaires composée en majorité de guides et de laitiers qui distribuaient aux maîtresses de maison des calendriers perforés où l'on peut glisser chaque jour une pièce de 10 sous. Quand ils sont remplis, les donateurs renvoient le calendrier.

Le nouveau YWCA comptera 92 chambres, une piscine, un gymnase et des salles consacrées à la pratique des arts.

Le CWL demande des émissions spéciales pour personnes âgées

OTTAWA, (PC) — Le Catholic Women's League du Canada déclare aujourd'hui que la radio et la télévision canadiennes devraient avoir des émissions plus intéressantes pour les personnes âgées.

Cette déclaration faisait partie d'une série de recommandations faites par la Ligue au comité qui étudie présentement les problèmes soulevés par le nombre croissant de personnes âgées.

Il serait souhaitable que tous les moyens d'information s'occupent de cette catégorie de gens comme ils ont fait pour les enfants. La ville de Toronto, dans un mémoire rédigé par le maire Nathan Philips s'est dit prête à partager avec les municipalités le coût des dépenses qu'entraîneraient les émissions spécialisées.

Il n'y a absolument rien dans la loi de l'assistance et du bien-être social de l'Ontario qui autorise les municipalités à accepter l'aide financière d'individus ou d'organismes charitables pour aider à défrayer les frais de pharmacie, les lunettes, les traitements dentaires et autres services aux personnes indigentes. Les dépenses sont assumées entièrement par les municipalités.

Le mémoire de la ville recommande aussi la construction d'autres terrains d'amusement, l'aménagement de parcs, ainsi que les loisirs des personnes âgées.

EPILATION PERMANENTE



FACIALE
acné, pores dilatés. Nettoyage. Analyse de la peau. Traitement de la cellulite. Epilation à la cire.
Institut de Beauté Marie Delis
819, boul. DECARIE ST-LAURENT
RI. 7-3461



Un repas délicieux, appétissant avec Campbell.

Soupe aux légumes Campbell. Servez une soupe aux légumes Campbell; vous assurerez ainsi à votre famille une nourriture saine et économique. Car la soupe aux légumes Campbell contient *16* légumes différents, cueillis à point et mis en conserve selon un procédé spécial qui permet de garder la valeur nutritive et la saveur naturelle des légumes. La soupe aux légumes Campbell . . . c'est un rayon de soleil sur votre table.

Tartines au fromage
(plat "maigre" spécialement conçu pour le vendredi)

½ lb de fromage râpé
1 oeuf, légèrement battu
½ c. à thé de moutarde en poudre
6 tranches de pain

Mélanger fromage et oeuf, assaisonner, puis étendre sur le pain. Placer le tout au four à 4" de la source de chaleur et attendre que le fromage fasse des bulles. (2 à 4 minutes). 6 portions.

DEMAIN, COMME CHAQUE JOUR, CAMPBELL VOUS PROPOSERA UN MENU-TYPE

Les jeunes accueillent l'été gaiement...



Choix de vêtements chics pour porter à l'occasion d'une remise de diplômes

A LA BOUTIQUE "JEUNES VISAGES" A L'ETAGE INFERIEUR

Robe de coton
2 teintes. Tissu de haute qualité. Corsage sans manches et avec col simple rond au ras du cou. Jupe froncée de même teinte que le corsage. Boléro à manches ¾ garni de dentelle. Disponible dans le rose/blanc ou le jaune/blanc.
Tailles de 4 à 6x — $10.95
Tailles de 7 à 14 ans — $12.95

Ensemble en dentelle
2 pièces, entièrement doublé, cet ensemble comprend une robe de coupe droite et un boléro à col tailleur et à manches ¾. Garniture de dentelle. Disponible dans le blanc seulement.
Tailles de 8 à 14 ans (adolescentes) — $24.95

Robe de dentelle
Style "Skimmer". Création dernier cri. Confection toute en dentelle blanche. Corsage à taille basse enjolivée par une ceinture en georgette de teinte pastel. Jupe froncée. Robe idéale pour la remise des diplômes.
Tailles de 7 à 12 ans — $16.95
Tailles de 8 à 14 ans (adolescentes) — $19.95

1. TIMBRES Gold Star en double tous les jours durant mai et juin.
2. CHAQUE LIVRET Gold Star est échangeable pour un certificat de marchandises d'une valeur de $2.00
3. Il est si facile d'ouvrir un compte chez Corbeil — aucun comptant requis (taxe de vente payable à l'achat).

Le magasin qui n'a qu'une spécialité : les vêtements pour dames, fillettes et bébés

CORBEIL
SUR LA PLAZA

6500, rue ST-HUBERT — 279-4581

Librairie
FLAMMARION
Paris-Montréal Ltée
1243, rue Université — UN. 6-6381

VENTE DE LIVRES DE POCHE
AUX PRIX RESPECTIFS DE :
$0.60 — $1.00 — $1.25

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

Pavillon de la beauté à l'Expo 1967

Un Festival de beauté nouveau genre aura lieu du 18 au 24 mai à l'hôtel St-Georges, rue Notre-Dame. Ce festival est organisé par les Studios XXe siècle Inc. Il a pour but de renseigner les femmes sur les derniers décrets de la beauté en ce qui regarde la mode, le maquillage, la coiffure, etc.

"Nous voudrions, soulignait M. Jean-Claude Zago, coiffeur, que la haute couture, les maisons d'esthétisme, les instituts de beauté collaborent ensemble, qu'il y ait souvent des rencontres entre nous, des congrès, qui canaliseraient les efforts de chacun d'entre nous dans les recherches et les inventions de la beauté."

M. Arnold Ricce, un des organisateurs du festival, a annoncé qu'il y aurait un "pavillon de la beauté" à l'Exposition universelle de 1967 et que les Studios XXe siècle avaient été fondés en prévision de cet événement.

M. Zago a fait une démonstration de ce que sera la nouvelle ligne de coiffure qui a nom "caresse". Les cheveux ne sont pas gonflés, ils ont des mouvements plats et souples qui viennent encadrer et "caresser" le visage. On supprime le volume réalisé par le crêpage pour s'attarder davantage à la forme naturelle du cheveu. Les franges tombent presque sur les yeux et sont très épaisses.

Pour le soir, les coiffeurs offrent toute une série de postiches et de perruques. Les teintes seront plus chaudes ; dorés, roux. Les blonds pâles perdent de leur popularité. La permanente est conseillée à celles qui ont les cheveux fins et rebelles, mais il faut qu'elle soit très souple et donnée à l'eau, les cheveux montés et enroulés parfaitement sur de gros bigoudis.

Voilà quelques préliminaires du festival qui recevra, selon son directeur, M. H. Zannis, plus de 20,000 femmes. Les hommes peuvent évidemment visiter les démonstrations qui se dérouleront pendant ces jours du 18 au 24 mai, puisque c'est pour eux que les femmes "doivent être jolies" !

Pendant le festival, trois des plus importants coiffeurs de Paris, MM. Alexandre, Jacques Desange et René Bourgeois, participeront régulièrement aux événements mondains.

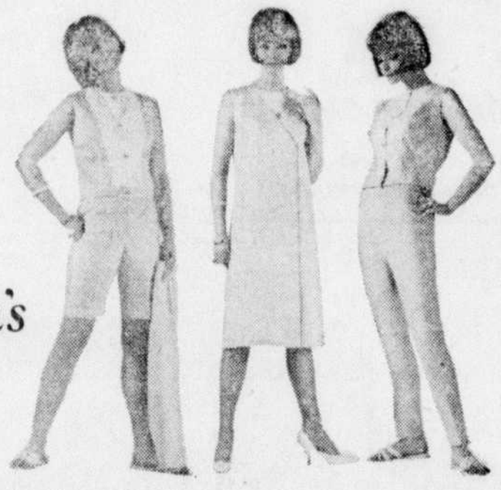
Les commentaires de modes seront faits par Mlle Lise Watier. Michel Louvain sera l'artiste invité.



Mesdames !
Saviez-vous que vous pouvez vous procurer tout ce qu'il y a de plus fashionable même dans les tailles 14½ - 32½ et 18 - 52 ?
Vêtements sports inclus !

Combien de femmes ne peuvent acheter des vêtements "Prêts à porter" chics à cause de leur taille et doivent se contenter de ce qu'elles trouvent. Les meilleurs maisons de mode exécutent, pour Pennington's exclusivement, tous les derniers modèles en demi- et fortes-tailles. C'est notre spécialité! Vous serez émerveillée de ce que vous trouverez chez Pennington's!

Ensembles Pantino en denim Arnel rose, bleu et jaune, tailles **38-46** et grandes tailles **10-20.** Jupe ligne A. — $10.98 ; jupe droite — $9.98. Pantalon — $10.98 ; Jamaïque — $7.98. Haut sans-manches — $7.98.



Pennington's
pour les femmes de forte taille et celles de haute stature
Centre d'achats Dorval
Place Ville-Marie
À TRAVERS LE CANADA: À TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, EDMONTON, QUEBEC, MONTREAL

On parlera de paix pendant trois jours

NEW YORK (AFP) — Un groupe de 65 femmes américaines et canadiennes, membres de l'organisation "Les femmes manifestent pour la paix" (Women Strike for Peace) ont quitté New York par avion aujourd'hui à destination de La Haye où elle rejoindront 500 autres collègues appartenant à des pays membres de l'OTAN et tiendront une réunion qui coincidera avec celle du Conseil ministériel des pays de l'OTAN qui se réunira cette semaine à La Haye.

La conférence féminine de 3 jours qui va se tenir à La Haye a pour objet d'attirer l'attention du monde sur les dangers que présente le projet de création d'une flotte multilatérale de l'OTAN armée de missiles nucléaires.

Tandis que les ministres des pays de l'OTAN tiendront leur session, les manifestantes de la "Force féminine de l'OTAN pour la paix" ont l'intention d'organiser des protestations en faveur de l'adoption de mesures positives de désarmement en vue de mettre fin à la course aux armements dès maintenant.

Clinique de détection de diabète

L'Association du Diabète de la Province de Québec Inc. tiendra une clinique de dépistage, du diabète le vendredi, 15 mai, de 10 h. a.m. à la fermeture, à la Boutique Madelon, à 10732, rue Millen, près du terminus d'autobus d'Ahuntsic.

Cette clinique a pour but de détecter le sucre dans le sang et dans l'urine. Il y aura donc prise de sang et analyse d'urine. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun, ni d'apporter un échantillon de son urine.

Cette clinique est réservée aux personnes de plus de 30 ans. Elle est absolument gratuite.



Le coiffeur Jean-Claude Zago donne les derniers coups de brosse à la coiffure "caresse", en préliminaire au Festival de beauté qui se déroulera du 18 au 24 mai prochain.

photo LA PRESSE

Louez votre fourrure chez JERRY

Louez une élégante étole de fourrure qui rehaussera votre chic en toute circonstance.
Grand choix —
- Hermine
- Vison
- Renard
- Ecureuil, etc.

PRIX RAISONNABLE
Tél.: AV. 8-3352
JERRY'S FUR RENTALS
3486 av. du Parc



MORGAN
Une découverte ... pour meubles !
Les nouveaux finis "Flecto Flair" !
BOIS GRENU "ANTIQUE" MARBRE
Point n'est besoin d'enlever les vieux vernis... Méthode facile, vous obtenez des résultats d'experts !



• Facile à appliquer... en deux simples opérations. Aucune habileté spéciale n'est requise... N'exige pas des outils spéciaux.
• Vous appliquez directement sur le vieux fini; pas de dissolvants malpropres, grattage, décoloration ou teinture requis.
• Vous pouvez appliquer un fini marbré, bois grenu ou "antique" sur tout genre de meuble, porte, mur, boiseries, cadres ou métal.

Bases : ½ chop. 1.40 — chop. 2.35 — pinte 3.95
Couleurs et tons : 2 oz 1.55 — 4 oz 2.65 — 6 oz 3.55
Nécessaires fini "Flair" : avec tous les éléments requis .98

L'usage du fini Flecto Flair vous sera expliqué dans le rayon de la peinture au magasin principal ainsi qu'à Dorval aujourd'hui, vendredi et samedi, les 14, 15 et 16 mai.

Téléphoner à VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus
PEINTURES — RAYON 90, AU SIXIEME
AUSSI A DORVAL

Nous achetons et vendons plus de diamants que tout autre bijoutier au Canada; c'est cette expérience qui vous assure la meilleure valeur en diamant.

Nous avons un choix de modèles pour convenir à tous les goûts et à des prix étonnamment modiques. Nous n'en présentons ici que quelques-uns.

'Paire Royale', à 6 diamants, la plus grande aubaine au Canada, pour **149.50** *$3 par semaine*

3 diamants de qualité parfaite sertis dans une monture magnifique. **100.00** *$2 par semaine*

Splendide bague de fiançailles Tiffany avec alliance à 3 diamants, assortie. **199.50** *$4 par semaine*

Bague de fantaisie à 9 diamants — d'un éclat exceptionnel **150.00** *$3 par sem.*

Somptueux ensemble d'un gros diamant taillé émeraude flanqué de 4 diamants baguette **250.00** *$5 par semaine*

Gros diamant rond entre 2 diamants marquise. **325.00** *$6 par semaine*

Ravissante bague de fiançailles à 5 diamants et alliance à 7 diamants **350.00** *$7 par semaine*

Peoples Credit Jewellers présentent le meilleur placement en diamants d'une beauté impérissable ... certifiés parfaits le plus haut standard de qualité du monde; taille et couleur pleinement garanties par notre assurance de satisfaction complète ou argent remis

Chaque bague est un chef-d'oeuvre d'excellence — le plus éloquent symbole d'un sentiment profond — brûlant de tous les feux et de la plus pure beauté que puisse réaliser l'art du tailleur de diamants et de l'artisan méticuleux. Dans le monde entier, vous ne sauriez trouver meilleurs diamants, à N'IMPORTE QUEL prix. Aucun versement comptant requis — prévalez-vous dès aujourd'hui du plan de crédit amical Peoples.

IL EST PLUS FACILE DE PAYER A NOTRE FAÇON
Peoples Credit JEWELLERS

2 MAGASINS BIEN SITUES

1015 ouest, rue Ste-Catherine
Dans le centre de Montréal
Ouvert tous les jours de 9 à 6
Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.
Téléphone VI. 9-7071

6529 St-Hubert
près Beaubien
Ouvert tous les jours de 9 à 6
Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.
Téléphone 273-1557

Achetez en toute confiance
Chacune de nos bagues à diamants comporte notre garantie sans réserve de satisfaction complète ou votre argent remis.



Petites femmes, demi-grandeurs
$8.99
Valeur de $12.95

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

C'est léger ! C'est souple ! C'est ravissant !

ROBES EN BATISTE DE TERYLENE

Choix de dix merveilleuses créations estivales... qui éliminent tout besoin de repassage

• Dix modèles dotés d'une ceinture à même. Certains possèdent une jupe légèrement plissée. • Choix d'imprimés et de teintes unies. • Variété de jolies encolures. • Tailles de 8 à 20 ans. • Tailles graciles de 5 à 13 ans. • Demi-grandeurs de 14½ à 24½.

"Il y a un magasin Reitman's près de chez vous"
TOUS LES MAGASINS REITMAN'S SONT OUVERTS TARD LE JEUDI ET VENDREDI SOIRS

Le plus vaste choix de
STORES
LAVABLES
TOUTES COULEURS
TOUTES DIMENSIONS
avec frange, insertion ou avec dentelle

STORES 100% PLASTIQUE
Lavables, fini bosselé. Unis seulement.
Choix de blanc, crème, vert, sable.

Unis		Unis	
27" x 58"	$1.89	36" x 82"	$2.29
30" x 70"	$1.98	42" x 82"	$2.98
36" x 70"	$1.98	48" x 82"	$4.29

STORES SEMI-OPAQUES
Lavables, enduits de plastique, arrêtent les rayons du soleil sans trop assombrir. S'obtiennent en blanc, crème, coquille, sable, vert. (En stock, blanc seulement).

	unis	avec frange		unis	avec frange
27" x 58"	$2.85	$4.25	42" x 82"	$5.25	$7.30
30" x 70"	$3.30	$4.80	48" x 70"	$6.25	$8.70
37" x 70"	$3.30	$4.95	48" x 82"	$7.00	$9.15
37" x 82"	$3.75	$5.40	52" x 70"	$7.75	$10.50
42" x 70"	$4.75	$6.80	52" x 82"	$8.50	$11.25

STORES 100% OPAQUES
Lavables, enduits de plastique, arrêtent les rayons du soleil même en plein jour. (En stock, blanc seulement).

	unis	avec frange		unis	avec frange
27" x 58"	$4.10	$5.50	42" x 82"	$6.45	$8.45
30" x 70"	$4.55	$6.05	48" x 70"	$7.10	$9.60
37" x 70"	$4.55	$6.15	48" x 82"	$8.65	$11.10
37" x 82"	$5.00	$6.60	54" x 70"	$8.60	$11.40
42" x 70"	$5.50	$7.55	54"x82"	$10.10	$12.90

STORES EXTRA-LARGES
Sur demande, nous pouvons vous procurer des stores opaques mesurant jusqu'à 155 pouces de large par 168 de long dans un choix de teintes pastel.

Facilités budgétaires si désiré

OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDI SOIR

1651 est, MT-ROYAL
LA. 4-1184
6602 ST-HUBERT
273-2808

6595 ST-HUBERT
271-4735
4028 est, ONTARIO
522-1174

E. Lecompte LTÉE DRAPERIES

Les étudiantes et les emplois d'été (4)

D'où viendra la solution?

L'efficacité des Services de placement est conditionnée — nous l'avons vu dans un article précédent — par les offres d'emplois. Ces services ne peuvent créer, eux-mêmes, un marché du travail pour les étudiants. Il semble que les employeurs soient de plus en plus réticents sur l'embauche d'une main-d'oeuvre étudiante principalement pour des raisons de rentabilité de l'opération : nécessité de payer les frais de l'entraînement, stage de travail trop court . . . Dans certains cas les employeurs évoquent les griefs soulevés par les syndicats.

A titre d'exemple, l'industrie Catelli n'ouvre plus aucun poste aux étudiants depuis deux ans — le syndicat s'y opposant. Seul, un stagière de l'université Laval travaillera à l'usine cet été, sans rémunération, en vue de la préparation d'une thèse.

Nous avons nommé cette industrie parce qu'elle est située dans le secteur est de la ville et que sa politique affecte directement les élèves de l'école Louise Trichet que nous avons rencontrées. La situation est la même dans d'autres industries. C'est pourquoi nous avons demandé à M. Gérard Picard de la Confédération des syndicats nationaux quelle était la politique des syndicats vis-à-vis de l'embauche des étudiants en usine ou dans le commerce durant les vacances.

Pas de discrimination étudiante mais . . .

"Lorsqu'il n'y a pas de mise à pied dans une industrie de base ou dans le commerce, précise M. Picard, ceci avant le début de l'été, les syndicats ne s'opposent pas en principe au travail étudiant. Loin de là.

"Il n'y a intervention syndicale que lorsqu'on doit donner la préférence à ceux qui ont été mis à pied."

Nous croyons comprendre qu'assez souvent les étudiants doivent prendre place à la queue de la longue file des chômeurs. Même dans un temps de plein emploi, de productivité intense, le problème, soulevé par les employeurs, de l'intégration d'éléments temporaires dans le rythme de la production ne se trouve pas résolu.

Au terme de ce sondage, nous constatons avec beaucoup d'autres que les chances d'emplois pour l'été rétrécissent continuellement. Un nombre plus grand d'étudiants ont besoin d'un apport financier.

Existe-t-il une solution ?

Diverses voies de solutions ont été étudiées soit par des individus ou des organismes. Notre documentation est loin d'être complète. Néanmoins, nous vous en signalons quelques-unes parmi les plus significatives.

M. Marcel Cloutier, coordonnateur au Service de placement de l'université de Montréal, croit que des **stages professionnels** répartis durant les années d'étude pour lesquels l'universitaire serait **rémunéré,** réglerait la question de l'emploi d'été. Outre que ces stages serviraient à la formation professionnelle des étudiants, ils libéreraient les emplois disponibles pour les étudiants des collèges et du secondaire. Cette formule des stages ne peut se faire que si les autorités élargissent les cadres de formation professionnelle au-delà du campus.

Réforme du calendrier scolaire

Plusieurs autorités universitaires au Canada et aux Etats-Unis proposent que les cours universitaires soient distribués sur l'année et les programmes repartis en trois périodes de 16 semaines. Ainsi, on arriverait à réduire le cours universitaire de 4 à 3 ans.

Ce calendrier enlève aux étudiants la possibilité de gagner des argents pendant l'été, perte qui serait compensée par l'économie d'une année d'étude. D'autre part, un étudiant, obligé de payer ses études, pourrait toujours interrompre celles-ci à la fin d'un terme afin de prendre un emploi rémunéré. La durée de l'emploi, plus longue que celle possible dans le système actuel, représenterait un revenu plus important. L'étudiant reprendrait ses cours au prochain terme.

D'autres raisons militent en faveur de la refonte du calendrier scolaire — meilleure utilisation des locaux, accélération des études pour répondre à la demande urgente de spécialistes en certains secteurs, etc. Evidemment la refonte du calendrier scolaire suppose un réaménagement de notre système actuel de l'enseignement. Transformations qui soulèvent bien des controverses tant chez les professeurs que chez les étudiants.

D'autres possibilités sont à envisager. Par exemple il n'est pas utopique de penser que le gouvernement pourrait passer des ententes avec l'industrie et le commerce afin d'ouvrir des nouveaux débouchés aux étudiants.

Est-il illusoire d'espérer que soit repensé le service spécial des emplois d'été qui existe présentement dans le cadre des services de placement pour les jeunes ?

La gratuité scolaire au niveau collégial, l'attribution de bourses plus généreuses, il va sans dire, régleraient en bonne partie le problème "argent".

Celui de la "fonction" vacances des étudiants reste entier.

Voyager en pyjamas:

façon de protester contre le service à bord d'un train

CHICAGO. (UPI) — Mme Wilma Soss, de New York, championne des droits des femmes actionnaires a créé sa petite sensation parmi les dirigeants du New York Central qui pour la première fois avaient convoqué l'assemblée des actionnaires en dehors d'Albany, N.-Y. : elle y apparut vêtue à la chinoise, en robe et pyjamas. S'appropriant le crédit de la tenue de cette assemblée à Chicago, Mme Soss avait choisi ce costume complété par un grand voile de veuve afin de protester contre la décision des autorités de la compagnie de chemin de fer qui refusaient de mettre au service des actionnaires un train spécial pour cette assemblée : elle avait choisi le pantalon pour figurer le pullman dans lequel elle avait dû voyager et son voile de deuil symbolisait "l'inutile sabotage par la compagnie du service aux passagers entre New York et Chicago."

Elle a déclaré aux journalistes que les autorités de la compagnie lui avaient envoyé l'horaire de quatre compagnies d'aviation en retour de ses conseils concernant le transport. Environ 260 actionnaires assistaient à la réunion, soit un peu moins de la moitié de l'assistance normale à Albany. Munie d'un mégaphone, Mme Soss interrompit fréquemment le président de l'assemblée M. Wu. Minor et monopolisa pendant une heure, les débats qui durèrent deux heures en tout. Elle apostropha Billy Rose, le chef d'orchestre, un des plus gros actionnaires qui en général ne se rend pas souvent aux assemblées.

Elle laissa toutefois le président de la compagnie, Alfred E. Perlman annoncer qu'un merger avec le Pennsylvania Railroad pourrait être un remède à tous les malaises économiques affrontés par les dirigeants du New York Central. Ce à quoi Mme Soss répondit : La direction semble croire qu'un merger s'accomplira beaucoup plus tôt que nous, actionnaires, le croyons."

Première femme député de Nouvelle-Ecosse

Mme Porter aura 70 ans en août

KENTVILLE, N.-E. (PCf) — Dans une province où la politique était traditionnellement un domaine réservé aux hommes, Gladys Porter devint la personne toute désignée pour rompre ce monopole masculin à la législature.

"Je suis solide", de dire la première femme à gagner un siège au Parlement de la Nouvelle-Ecosse, et c'est là une déclaration que ses adversaires et collègues ne sauraient contester. Elle possède une ténacité et une vigueur qui sont apparentes même au-delà du domaine politique. Le 4 août, Mme Porter célébrera son 70e anniversaire de naissance, et aucun signe extérieur de lassitude n'altère cette énergie formidable à la base de ses succès politiques.

Lorsque les sessions ont lieu à Halifax, Mme Porter se lève vers les 7 heures du matin et, après son petit déjeuner, se rend à l'une des réunions parlementaires. Dans l'après-midi, elle assiste à la session et le soir, elle peut aussi bien participer à une assemblée féminine ou à une réception. A sa demeure de Kentville, dans la vallée d'Annapolis, cette femme aux cheveux blancs, veuve du journaliste H. Wyman Porter, s'occupe encore de sa maison et trouve le temps de présider à de nombreux groupements charitables.

Biographie

Née dans une famille de politiciens, Gladys Richardson Porter, originaire de Syrney, fit ses études dans cette ville. Plus tard, à Kentville, elle fut nommée au conseil municipal et, en 1946, était élue maire, un poste qu'elle occupa durant 11 ans en comptant une interruption. En 1960, elle accepta de poser sa candidature pour le parti progressiste-conservateur et quand M. Robert Stanfield devint premier ministre, Mme Porter fut la première femme à siéger au parlement de cette province.

Après son élection, Mme Porter avait dit : "Le monde d'aujourd'hui n'est pas spécifiquement un univers masculin ou féminin. Nous devons vivre et travailler ensemble, sans distinction de sexe, dans le but de créer un monde meilleur".

Sa fille Mme Edward Leblanc, habite à Saint-Stephen, au Nouveau-Brunswick, et s'occupe aussi de politique. "La femme qui détient un poste dans le domaine public et qui peut concilier très bien ses responsabilités familiales, ne devrait pas paraître comme un fait plus rare que le cas d'un homme qui s'occupe de ses intérêts personnels et en même temps participe aux affaires publiques", de commenter Mme Porter.

Un usage discret de menthol conserve au tabac sa saveur



Nous plaçons une seule goutte de menthol naturel—non sur le tabac, non dans le filtre—mais sur la feuille d'emballage à l'intérieur du paquet. Ce procédé unique, protégé par un brevet, transmet au tabac la fraîcheur du menthol—mais celui-ci ne vient jamais en contact direct avec le tabac. Un usage discret de menthol conserve au tabac sa saveur. Une king size de format international et un filtre d'un blanc pur. A prix régulier.

la meilleure cigarette mentholée au Canada

Copyright dans tous les pays ©M 64-2F



L'ENTREPOSAGE CHEZ H.R.,
LA PROTECTION D'ÉTÉ PARFAITE

Sur les lieux mêmes . . nos voûtes modernes et scientifiques, à température contrôlée, protègent vos fourrures des feu, vol, mites et autres risques.

Il n'en coûte pas plus cher d'entreposer vos fourrures chez H.R.! Tél.: 842-5111

Nos fourreurs experts offrent conseils et estimés à propos de réparations ou remodelage sans aucune obligation. Taux réduits d'été (jusqu'à août).

Le "Hollanderizing" restaurera la beauté naturelle de vos fourrures.

HOLT RENFREW

Stationnement gratuit, 1 hr. — Sherbrooke et de la Montagne

HOMMES
FEMMES
si vous voulez une bonne position, inscrivez-vous au cours sur machines
IBM
pour informations
Tél. 861-5426
ou visitez
1242 PEEL
AUTOMATION DATA PROCESSING

Vines
SHOE SHOPS INC.

Un magnifique complément pour l'été
"PAREZ OF SPAIN"
par Firenze. "Blanc givré" (chevreau) frais et tout désigné pour l'été.

Modèle ultra-chic et frais en chevreau blanc à jours qui rehaussera le galbe. Talon ¾. AAA-AA-B $29.95

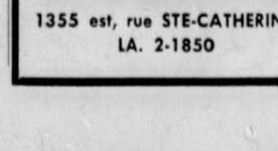
Délicat modèle en souple chevreau blanc du plus bel effet. Talon ¾. Pointures 5 à 10. AAA-AA-B $29.95

Joli modèle type sandale des plus ravissants. En chevreau blanc. Talon ¾. AAA-AA-B $29.95

Vines
SHOE SHOPS INC.

1474 rue Peel — 842-7481 (vis-à-vis de l'Hôtel Mont-Royal)
5216 ch. Reine-Marie — 486-1095 (Snowdon)
Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h.
Acceptons commandes postales

AUBAINES EXCEPTIONNELLES
LIT CONTINENTAL



Complet, avec tête de lit, 3 pieds 3 pouces.
Rég. $69.95 pour
$49.95

-- AUSSI EN SPECIAL --
POUSSE-POUSSE

Vous verrez les marques réputées telles que :
GENDRON
LLOYD
THISTLE
etc . . .
Prix à partir de
$15.95



AUCUN COMPTANT 36 MOIS POUR PAYER

5 étages de meubles à votre disposition

LIVERMAN'S LTÉE
1355 est, rue STE-CATHERINE LA. 2-1850
6659, rue ST-HUBERT CR. 2-7877

SLIMETTE par Exquisite form
Ses panneaux latéraux vous moulent merveilleusement . . . et, grâce au Lycra, très agréablement!
La nouvelle et sensationnelle gaine-culotte à longues jambes en Lycra d'Exquisite Form vous amincit . . . vous rend plus svelte . . . vous embellit. Le tulle de Lycra résistant, sans revêtement, léger comme une plume et doux comme du duvet, est merveilleusement confortable . . . et pourtant, il vous maintient parfaitement. C'est dans les panneaux latéraux en satin étirable de Lycra que réside le secret de la Slimette. Alliés aux panneaux avant et arrière, ils vous moulent de la taille aux jarretelles . . . et vous donnent une silhouette de rêve dans n'importe quelle toilette. Lavable à la machine, elle dure plus longtemps que d'autres gaines-culottes. Modèles culotte et gaine ordinaire assortis.
Gaine $9 Culotte à longues jambes $12 Gaine-culotte $10
"Lycra" est la marque déposée de Du Pont pour sa fibre spandex

De retour de Genève, notre chef de bureau à Ottawa fait le point

Le Canada et les USA manquent de fonctionnaires

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Aux entretiens de Genève, la semaine dernière, les Etats-Unis faisaient état d'une étrange pauvreté dont souffre également le Canada, la rareté des fonctionnaires.

En conférence de presse, mercredi dernier, le ministre Canadien du commerce, M. Sharp, signalait la difficulté du Canada à être toujours présent aux conférences internationales.

Nous ne possédons pas un assez grand nombre de fonctionaires préparés à ces discussions, a-t-il dit.

Si nous envoyons ceux que nous possédons, nous dégarnissons nos services à Ottawa, car même en surchargeant les fonctionnaires qui demeurent à Ottawa, nous ne parvenons pas à absorber tout le travail qui alors s'accumule.

Le lendemain, à l'assemblée générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce, un haut fonctionnaire américain, M. Richard Gardner, tenait des propos identiques.

Au cours des deux dernières années, a-t-il dit, nous avons participé à environ 1,000 conférences internationales, nombre supérieur à celui de toutes les conférences auxquelles nous avons assisté de 1789 à la seconde guerre mondiale.

Signalant ensuite qu'on a peut-être établi trop d'organismes internationaux depuis la seconde guerre mondiale, M. Gardner s'est demandé si la multiplicité des organismes destinés à aider les pauvres et les faibles ne les serviraient pas mieux en disparaissant, — du moins si un certain nombre disparaissait, — car l'argent que l'on dépense aux conférences pourrait leur être donné et les hommes qui participent aux travaux, mis à leur service. M. Gardner n'a pas proposé leur abolition, mais il s'est interrogé.

Au nombre des conférences que nous devons maintenant suivre, nous manquons maintenant de "main-d'oeuvre", a-t-il ajouté, signalant que plusieurs des fonctionnaires américains qui se trouvaient à Genève au moment où il parlait passaient au moins un tiers de leur temps dans des réunions internationales, loin de leur pays.

Si cela, dit-il, draine sérieusement les ressources de main-d'oeuvre de pays développés comme les Etats-Unis, combien plus encore cela doit-il épuiser les ressources de pays réellement à court de "main-d'oeuvre" pour les postes-clefs de l'administration ?

M. Sharp qui avait signalé la même chose de façon moins élaborée avait cependant ajouté une observation à laquelle on ne songe pas souvent, mais qui n'est pas sans importance dans un monde où l'information occupe une place de géant.

Le Canada, a-t-il dit, ne compte pas un assez grand nombre de journalistes spécialisés et affectés en permanence aux entretiens internationaux de tout ordre. Ajoutons ici que Genève fournit un magnifique exemple de notre pauvreté à cet égard. Le réseau français de Radio-Canada y a un représentant en permanence, mais pas le réseau anglais, et la Presse Canadienne est tout simplement absente. Quant aux journaux canadiens, aucun n'y a un représentant permanent.

Les entretiens Kennedy doivent améliorer le niveau de vie des pays en voie d'évolution

OTTAWA. (M. G.) — Il est essentiel que les entretiens Kennedy contribuent à améliorer le niveau de vie des pays en voie d'évolution, a-t-on dit plusieurs fois, à Genève, la semaine dernière.

Ce souhait, on le retrouvait également chez les participants à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se déroulait dans la même ville en même temps et qui se poursuivra jusqu'à la mi-juin.

A cette fin, on se prépare à mettre sur pied un organisme permanent du nom de "Conférence du commerce international". Cet organisme, a expliqué M. Richard Gardner, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires internationales des Etats-Unis, ne sera pas une institution où se prendront des décisions, mais une institution de discussion.

L'organisme, en somme, sera une sorte de soupape dont les pays mécontents des politiques du GATT ou des décisions du Conseil économique et social de l'ONU pourraient se servir pour "se vider le coeur".

S'il est créé, l'organisme se réunira tous les trois ans, mais, dit le texte du projet présenté par le Canada et quelques autres, des réunions supplémentaires de la Conférence pourront être convoquées dans des circonstances exceptionnelles, compte tenu des recommandations de la Commission du commerce international", laquelle serait le comité permanent de la Conférence et son porte-parole auprès du secrétaire général des Nations unies, par l'intermédiaire du Conseil économique et social de l'ONU.

La Conférence, dit le même texte, sera un centre public de discussion en vue de l'examen suivi des problèmes du commerce international dans leurs rapports avec le problème général du progrès économique des pays en voie de développement, "sur la base de la participation de tous les membres des organisations de la famille des Nations Unies".

Comme on le voit, la Conférence grouperait presque tous les pays de l'univers. Son comité permanent, d'autre part, soit la Commission du commerce international, réunirait 34 membres choisis à parts égales entre les pays en voie de développement et les pays développés, y compris les principales puissances commerciales.

Démocratie et générosité

Devant le projet, on ne peut se retenir d'écrire que c'est là un triomphe de la démocratie et une forme de générosité que l'avant-guerre n'aurait pu permettre.

Trente-quatre pays siégeront au comité permanent de la conférence, trente-quatre pays dont la moitié, encore aujourd'hui, ne peut vivre sans la générosité de l'autre moitié et même de moins de l'autre moitié. Pourtant, chacune aura voix au chapitre au même titre, — encore que ce ne sera là qu'un "centre public de discussion", comme on l'a vu, — mais ce sera tout de même une réalisation qu'on aurait cru impossible avant la seconde guerre mondiale.

En d'autres mots, et ce n'est pas là une plainte, mais une simple constatation dont M. Sharp convenait lui-même lors d'une discussion à bâtons rompus, les pays de l'Ouest sont en état d'infériorité dans les organismes internationaux. Ils possèdent huit voix là où d'autres blocs en comptent vingt, etc.

En somme, la conduite du commerce international échappe aux pays de l'Ouest qui en font les frais. Ce que l'on voit en ce domaine existe déjà à l'ONU depuis l'accession de nombreux pays d'Afrique et d'Asie à l'indépendance.

Le Canada ne sera pas soumis à la règle générale de réduction des tarifs

OTTAWA. (M.G.)—Bénéficiaire d'un traitement de faveur aux entretiens Kennedy, le Canada ne sera pas soumis à la règle générale sur la réduction des tarifs.

Pour être exact, il faudrait dire ici que la règle générale n'en sera pas une, le principe sera général, mais non la règle.

A toutes fins pratiques, tous les pays tenteront de réduire leurs tarifs, mais les pourcentages des coupures varieront d'un pays a l'autre, les pays riches réduisant leurs tarifs plus que les pays moins fortunés ou totalement démunis ou presque.

Dans le cas du Canada, la conférence de Genève a reconnu que notre pays appartient a la catégorie de pays dont l'économie ou le commerce a une structure particulière telle que des réductions tarifaires équilinéaires pourraient ne pas créer un équilibre satisfaisant d'avantages.

Cela reconnu, la conférence s'est terminée avec l'entente que le Canada présentera ses offres le jour même où les autres pays présenteront leurs exceptions à la coupure de 50 p. 100.

En d'autres mots, le Canada fera connaître, le 10 septembre, la liste des produits dont il réduira les tarifs. N'ayant pas d'empêchements légaux à réduire ses tarifs de plus de 50 p. 100, il lui sera permis de les réduire davantage s'il y voit son intérêt où celui de pays qu'il est de son devoir d'aider. Ainsi, le Canada acceptera en franchise les produits des pays tropicaux, si les autres pays font de même.

Quand certains pays cachent leur pauvreté...

OTTAWA. (M.G.) — C'est dans les hôtels de grand luxe de Genève que les délégations des pays en voie de développement cachent leur pauvreté.

La phrase peut paraitre dure, mais elle est courante à Genève où les fonctionnaires des pays relativement aisés ou même riches la répètent en signalant par exemple que le plus riche hôtel de la ville, "Le Président", regorge de délégués de pays pauvres qui, par leur façon de se loger, croient pouvoir en imposer à ceux dont ils sollicitent l'aide technique et financière.

A cela, on ajoute volontiers que dans les pays en voie de développement, comme l'on désigne maintenant les pays économiquement faibles que l'usage ancien nommait en anglais "pays sous-développés", subsiste un accumulement de richesses aux mains de quelques privilégiés.

Les dons des Etats-Unis et d'autres pays à ces nations ont souvent été tout simplement déposés dans des banques suisses sans que la population en bénéficie le moindrement.

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS!

Renseignez-vous sur la façon dont une DEUXIEME HYPOTHEQUE de C.A.C. Realty Limited

peut vous aider à résoudre vos problèmes financiers

Avantages que comportent les deuxièmes hypothèques de C.A.C. Realty

- Aucun boni ou escompte
- Termes jusqu'à 12 ans
- Paiements mensuels peu élevés
- Aucuns frais dissimulés

Appelez votre bureau local C.A.C. Realty ou postez le bon pour recevoir gratuitement la brochure traitant du financement hypothécaire.

C. A. C. REALTY LIMITED

UNE FILIALE DE CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

POSTEZ CE BON DES AUJOURD'HUI

CAC **C.A.C. REALTY LTD.**

8360 RUE BOUGAINVILLE, MONTREAL 9, P.Q.

Veuillez me faire parvenir gratuitement votre brochure traitant du financement hypothécaire.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Prov. .....



COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et par le Département de l'Instruction publique

Examens d'entrée en Eléments latins (8e classique)

GARÇONS ET FILLES

SAMEDI 16 MAI (9 h. a.m. à midi)
SAMEDI 23 MAI (9 h. a.m. à midi)
SAMEDI 30 MAI (9 h. a.m. à midi)
SAMEDI 6 JUIN (9 h. a.m. à midi)

(Examen réservé aux élèves de 7e année. Chaque élève est prié d'apporter son bulletin de cette année.) Inscription en cours pour les autres classes du secondaire (cours général-mathématiques, cours sciences-lettres, cours commercial).

1380, rue GILFORD, MONTREAL 34
Téléphone : 525-2516

DES GAGNANTS! DES GAGNANTS! DANS LA

COURSE À LA FORTUNE PEPSI-COLA

VOICI QUELQUES NOMS SEULEMENT PARMI PLUS DE 75,000 GAGNANTS A CE JOUR!

UN DES HUIT GRANDS PRIX

se composant d'un station wagon Meteor 1964 *plus* un "marché express" de 10 minutes *plus* une provision de Pepsi-Cola pour toute une année

Mlle DONNA VANGEN, SWIFT CURRENT SASKATCHEWAN

PRIX EN ARGENT

Mme Jean-Paul Brunet, St-Bruno, Qué.
Gérald Mercier, Laval-des-Rapides, Qué.
Mme Germaine Bélanger, Ville St-Laurent, Qué.
Jean Forgues, Verdun, Qué.
Mme R. Constantineau, St-Martin, Qué.
Mlle Yolande Colameo Montréal, Qué.

MARCHE EXPRESS

Mme Gail O'Brien, Montréal, Qué.
Mme Maurice Thivierge, Montréal, Qué.
Walter Fillion, Montréal, Qué.
Mrs Collins, Montréal, Qué.

CERTIFICATS DE CADEAUX

Irving Harold Baker, Montréal, Qué.
Edouard Brousseau, Côte-St-Paul, Qué.
Mlle R. Barrette, Ville Jacques-Cartier, Qué.
Mme Jeannette Désormeaux, Lachine, Qué.
Mme R. Dupras, Pointe-Claire, Qué.
M. Gérard Dostie, Aresville, Qué.
Mme Félixe Sabelli, Montréal, Qué.
M. Guy Archambault, Duvernay, Qué.

Tout le monde peut participer à la Course à la Fortune de Pepsi-Cola. Vos chances de gagner sont d'autant plus grandes que vous prenez plus souvent part au concours

PEPSI-COLA

Simpson MONTRÉAL



Simpson et "Canadian Industries Ltd." présentent

Terylene*, compagnon idéal de voyage

Une garde-robe pour un mois de vacances en une seule valise ? Oui . . . cela est maintenant rendu possible grâce à Terylene*, facile d'entretien et qui peut se plier sans dommage.

Venez chez Simpson voir une fascinante démonstration . . . Vous en sortirez ravies ! Imaginez des robes et des vêtements sport en Terylene* . . . plus de 40 en tout, emballés dans une seule valise en compagnie de produits de beauté, souliers et sacs à main ! Ce qui est encore plus surprenant et enchanteur . . . c'est que notre valise avec tout son contenu pèse environ 36 lb . . .

Les démonstrations auront lieu jeudi et vendredi les 14 et 15 mai à 11 h. 30 a.m., 1 h. p.m., 2 h. p.m., 3 h. p.m., 4 h. 30 p.m. et 5 h. 30 p.m.

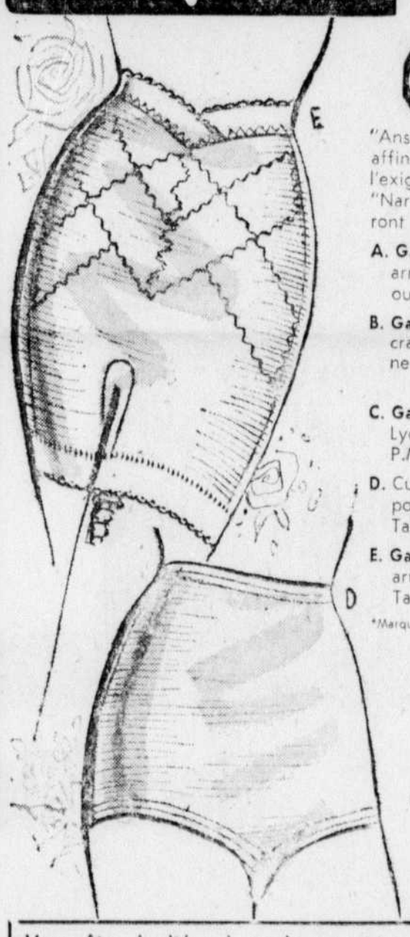
Commentaires par : Madame Limoges
conseillère pour C.I.L. Textile Fibers

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (734), ETAGE DES MODES, AU TROISIEME

Simpson MONTRÉAL

Pour obtenir une silhouette mince si en vogue cet été ! . . .

Fameuses gaines-culottes "Answer" et "Narroline" de Gossard



"Answer" et "Narroline" ont été conçues spécialement pour affiner les tailles, leur donner une allure de jeunesse comme l'exige la mode '64 ! Légères . . . mais fermes, "Answer" et "Narroline" tout en affinant votre silhouette, vous procureront un confort incomparable !

A. Gaine-culotte en élastique Power Net avec panneau arrière en satin élasticisé. Jarretelles dissimulées. Noir ou blanc. Tailles P.M.G. T.G. Ch. $13

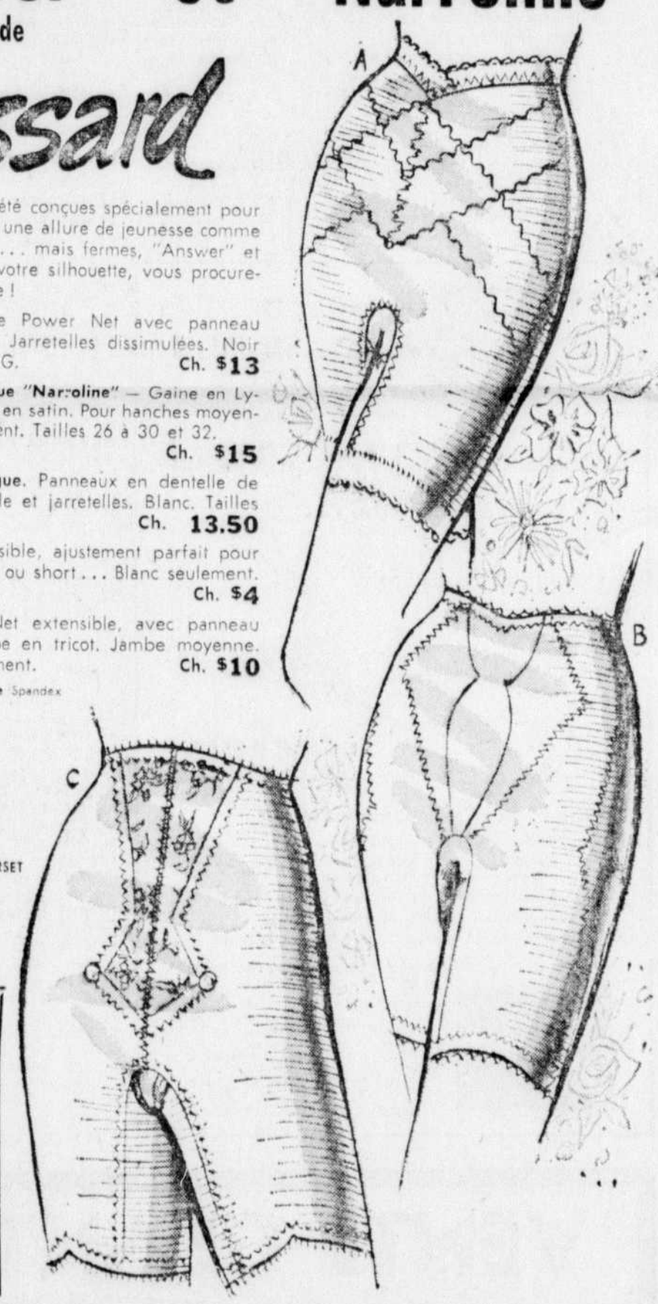
B. Gaine-culotte à jambe longue "Narroline" — Gaine en Lycra* avec panneaux de côté en satin. Pour hanches moyennes et fortes. Blanc seulement. Tailles 26 à 30 et 32. Ch. $15

C. Gaine-culotte à jambe longue. Panneaux en dentelle de Lycra*. Entrejambe amovible et jarretelles. Blanc. Tailles P.M.G. et T.G. Ch. 13.50

D. Culotte en élastique extensible, ajustement parfait pour porter avec maillot de bain ou short . . . Blanc seulement. Tailles P.M.G. T.G. Ch. $4

E. Gaine-Culotte en Power Net extensible, avec panneau arrière en satin. Entrejambe en tricot. Jambe moyenne. Tailles P.M.G. Blanc seulement. Ch. $10

*Marque déposée Du Pont pour sa fibre Spandex



Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — LE SALON DU CORSET (741), AU QUATRIEME

Vous êtes invitées à venir rencontrer
Mme Henning et Mme C. Leclaire



Mme C. LECLAIRE

conseillères pour les vêtements de base GOSSARD CO.

Mme Henning et Mme Leclaire seront à notre Salon du Corset, au quatrième jeudi et vendredi les 14 et 15 mai pour vous aider à choisir les vêtements de base qui conviennent le mieux à votre silhouette.

SIMPSON—LE SALON DU CORSET (741), AU QUATRIEME



Mme E. HENNING

Une aubaine exceptionnelle pour la couturière !

Vente! machine WHITE "Zig-Zag"

Rabais important sur cette fameuse machine portative White "Zig-Zag" ! Elle a été fabriquée afin de faciliter vos ouvrages de couture et présente de nombreuses caractéristiques qui sont sûres de plaire !

- Points avant, arrière, et points zig-zag.
- Fait les boutonnières et les coutures surjetées.
- Coud les boutons, les ourlets invisibles, et points fantaisie. Avec contrôle de marche par bouton-poussoir.
- Aussi disponible : meuble console, $25 supplémentaires.
- Nous réparons les machines à coudre de toutes marques.

Rég. 149.88
98.98 ch.
Mens. $7
Aucun versement comptant
Taxe payable à l'achat

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — MACHINES A COUDRE "WHITE" (728), AU QUATRIEME



EN NOTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Une nouvelle génération tentera de faire revivre un sport d'antan

Il y a des hommes qui se délectent dans une activité bourdonnante, fébrile. Ils éprouvent un bien être à vaquer à plusieurs choses à la fois. Ils déploient alors toutes leurs ressources d'organisateurs. On dit alors qu'ils sont à leur meilleur. Yvan Coutu, du Centre Notre-Dame, est un de ces hommes. Il traverse dans le moment l'une de ces heureuses périodes d'action. En mâchant nerveusement son cigare, il s'occupe du congrès annuel de l'Association Nationale des Centres de Loisirs qui doit avoir lieu en fin de semaine à La Sapinière de Val David, il voit aux préparatifs de l'ouverture de la saison de la nouvelle Association de la crosse du Québec, il s'intéresse à l'échange de visites d'équipes de basketball des Antilles à Montréal et de son Montréal Coutu dans ces îles de la Mer des Caraïbes, il met la dernière main aux préparations de ses cours d'été en éducation physique qui auront lieu du 9 juillet au 28 août au Centre Notre-Dame, il collabore à l'organisation du nouveau club d'athlétisme du Centre Notre-Dame et il travaille de concert avec d'autres à la grande manifestation d'athlétisme et de gymnastique qui se déroulera au stade McGill à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin.



YVAN COUTU

Tout cela en plus de la direction du Centre Notre-Dame et de son rôle de directeur de nombreux professeurs en éducation physique présentement à l'oeuvre dans maintes maisons d'enseignement dans diverses localités. Cent cinquante délégués de six provinces sont attendus au congrès de l'Association Nationale des Centres de Loisirs, en fin de semaine, et qui a pour chef organisateur Jean-Paul Rochon, de Joliette, nous apprend-il. MM. Gérard Lamarche, directeur du réseau du Québec de Radio-Canada et Robert L'Herbier, directeur des programmes au poste C.F.T.V. seront deux des conférenciers. M. Lévis Sauvé, bien connu dans les milieux scolaires, en sera un autre.

Coutu, qui a toujours ambitionné lancer le basketball au Forum, sur une haute échelle, mais qui s'est toujours buté contre des obstacles immuables, s'aventurera à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine le mois prochain mais avec un sport bien différent du ballon-panier, celui de la crosse.

En sa qualité de président de la nouvelle Association de la crosse du Québec, qui groupe quatre équipes, le Montréal National, les Indiens de Caughnawaga, le Ville St-Pierre, le Drummondville, il a favorisé le Forum comme site des joutes locales après que des démarches avec d'autres patinoires locales eurent démontré, déclare-t-il, que le coût de chacune d'elles deviendrait dans son ensemble plus dispendieux que celui de l'amphithéâtre du Canadien.

Les douze fois que les clubs évolueront au Forum, il y aura programme double. Le premier de celui-ci aura lieu le 7 juin. Par contre, il n'y aura qu'une seule partie lorsque les équipes joueront à Drummondville, c'est-à-dire au nouvel aréna de cette ville. La première partie à cet endroit aura lieu le 31 mai et la seconde, le 3 juin.

Le jeu de la crosse jouit d'une immense popularité dans l'Ontario aussi bien que sur la côte du Pacifique. Une nouvelle génération tente de ramener ce sport qui a connu tant de vogue autrefois. Mais maintenant, les clubs évoluent à l'intérieur, les joueurs portent des casques protecteurs pour la tête, les bâtons de crosse sont plus petits et aucune rudesse n'est tolérée.

Coutu nous déclare que les officiers des quatre clubs ont fait preuve de beaucoup de sérieux depuis le début des pourparlers pour la fondation d'une telle ligue. Des garanties financières ont été déposées par chacune des équipes. Chacune de celles-ci a commencé son entraînement. Elles ont environ 25 joueurs dans le moment mais ce nombre sera réduit à 20 à partir de l'ouverture de la saison. Le personnel des arbitres a déjà été choisi. On a de même décidé des balles jaunes ou blanches selon la couleur du plancher où auront lieu les rencontres.

Des équipes, qui auraient voulu faire partie de l'association cette année mais qui n'ont pu être acceptées parce qu'elles n'étaient pas assez avancées dans leur organisation, ont déjà exprimé le désir de s'inscrire pour 1965.

Coutu paraît convaincu du succès de cette expérience.

* * *

En ce qui a trait à l'échange de visites d'équipes de basketball, Coutu nous apprend que son fils André et

Voir ENTRE NOUS en page 39



JACQUES PLANTE, LE GARDIEN DE CROSSE — Depuis le début de la saison, JACQUES PLANTE, des Rangers de New York, s'entraîne à l'occasion avec le NATIONAL DE MONTREAL. A remarquer que dans sa main gauche, Jacques porte un gant ordinaire au lieu de la mitaine portée par les autres gardiens. Aurait-il déjà découvert une amélioration à apporter à la crosse ?

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Les As de Québec réclament des améliorations au Colisée

Les As de Québec, une équipe qui a permis à la ville de Québec d'encoffrer près de $1 million ($930,796.93 plus précisément avec le hockey junior inclus) au cours des cinq dernières années, demandera la permission d'inscrire une équipe junior lors de la réunion de la ligue Junior de l'Ontario, le 15 mai prochain.

C'est ce qu'a dévoilé Robert Martineau, gérant-général des As, dans une lettre qu'il a adressée au comité administratif, le 6 mai dernier, en vue du renouvellement du bail du Colisée. Le contenu de cette missive n'a été dévoilé que tout récemment.

Présentement, les As aident au financement de deux équipes de calibre junior, les As Jr et les Citadelles, équipes qui évoluent dans la ligue Provinciale Jr.

Evidemment, Martineau a également parlé du prochain bail qu'il faudra bientôt étudier.

Les As sont prêts à accepter le même genre de contrat que le dernier, c'est-à-dire aux mêmes conditions financières "même si elles ne sont pas des plus idéales pour l'équipe en comparaison des autres patinoires de la ligue" comme a déclaré Martineau.

Cependant, il faudra que la direction du Colisée voit à apporter certaines améliorations. Parmi celles que Martineau a exigé, mentionnons l'installation d'une paroi de vitre tout autour de la patinoire, l'achat d'un camion spécial pour refaire la glace entre les périodes, l'amélioration du système de stationnement et du système des placiers, la préférence

Voir QUEBEC en page 38

Début prometteur du club St-Barnabé



JIM BERMINGHAM



LARRY BERBRIER



SERGE ROY

par Gilles TERROUX

A une performance d'un coup sûr de Larry Berbrier et à une autre de 15 retraits au bâton de Jim Bermingham, ajoutons le début du St-Barnabé sur la scène du baseball junior et nous groupons les principaux faits saillants de la soirée d'hier dans la ligue Montréal junior.

Sans vouloir minimiser les efforts de Berbrier et de Bermingham, il convient toutefois de souligner la façon avec laquelle le St-Barnabé, l'équipe mystère du circuit, a entrepris la saison, même si les équipiers de Normand Martineau ont encaissé un échec de 6-5 aux mains du Longueuil.

Il fallait observer ce peloton de jeunes joueurs quelques minutes avant le début des activités pour réaliser toute l'importance que représentait cette joute. Pour chacun d'entre eux, du joueur régulier au dernier des substituts, il s'agissait de sa première joute au baseball junior.

Et cette équipe, dont tous les membres, à l'exception de deux, sont encore d'âge à évoluer dans un circuit juvénile, s'est défendue en championne contre la formation plus expérimentée du Longueuil.

Circuit décisif

Même si le Longueuil a successivement pris les devants, 2-0, 5-2 et 6-5, ce n'est qu'un coup de circuit claqué par Serge Roy à la septième et dernière manche qui a scellé l'issue du match.

L'autre vedette offensive des vainqueurs a été Richard Lauzon, dont l'un des deux simples a fait compter deux points à la manche initiale.

Du côté des perdants, Gaétan Brazeau a fait compter deux points avec un triple et Jacques St-Germain a réussi deux simples.

Normand Mulin, le deuxième des trois artilleurs du Longueuil, a mérité la victoire tandis que le jeune Gilles Wilscam, âgé de 16 ans, a été lanceur perdant.

Au parc Jarry, Larry Berbrier a permis seulement à Paul Way de cogner en lieu sûr alors que le St-Laurent a infligé une défaite de 5-1 au St-Louis-Villeray.

Avec trois simples, Brian Pilgrim a cogné la moitié des coups sûrs du St-Laurent aux dépens du perdant Pierre Pelletier et de Richard Houle.

Michel Thomas, qui a reçu l'un des deux buts sur balles accordés par Berbrier, a enregistré le seul point du Villeray à la suite d'un ballon sacrifice de Roland Lemieux.

Jim Bermingham a donné l'impression d'un vétéran aguerri alors que sa performance de 15 retraits au bâton a permis au Notre-Dame-de-Grâce de blanchir les Royaux de St-Henri, 5-0. Bermingham a bien espacé trois simples à Jean Marier, Gérard Bertrand et Michel Ortuso en plus de distribuer cinq buts sur balles.

Gary Morley et Dave Farrington ont fait compter chacun deux points avec un simple aux première et cinquième manches.

Les Alouettes des Kinsmen et le Ville-Marie sont demeurés invaincus en triomphant respectivement du Verdun, 7-2 et du Laval, 15-8.

Les artisans de la troisième victoire consécutive des Alouettes ont été le lanceur Michel Robert qui a alloué seulement deux coups sûrs et André Emond qui a canonné un circuit de deux points à la manche initiale.

Communiqué de la
CIP
"La circulation en forêt"
CKAC 7 h. 35 A.M.
LE VENDREDI MATIN
Service au public
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA

Riez-vous de la chaleur et de l'humidité dans un de ces
COMPLETS "TROPICAL"



BOND
vous offre les
4 GRANDS en '64

Faits sur Mesures

L'homme qui porte un complet Bond fait sur mesures est l'objet d'une attention toute spéciale

Chacun des marchands autorisés de BOND est choisi en raison de son habilité à bien vous servir . . . à compter du vendeur expérimenté qui vous assiste dans le choix du tissu et du modèle, de l'homme expérimenté qui prend vos mesures et de là aux artisans expérimentés qui coupent et finissent votre complet.
Les tissus "Tropical" de BOND sont soigneusement choisis pour leur légèreté, leur couleur, leur fini, leur beauté et leur vitalité.
Pour obtenir un complet qui vous assurera un parfait confort et qui se porte à toute heure du jour et en toute occasion **choisissez un ou deux de ces 4 GRANDS en '64.**

La coupe BOND *est imbattable*

Prix à compter d'aussi peu que $49.95

26 SEMAINES POUR PAYER SI DESIRE

Les complets BOND faits sur mesures sont vendus avec la stricte garantie de "Satisfaction totale ou remboursement total".

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 P.M.

OUEST : 7087, ch. Côte-St-Luc, Centre d'achats Côte-St-Luc
CENTRE : 500-520 ouest, Ste-Catherine au carré Philips
EST : 2746 Masson, Rosemont angle 4e avenue
ST-LAURENT : 993, boul. Décarie
LACHINE : 1290, rue N.-Dame angle 13e avenue
ST-HENRI : 3604 ouest, N.-Dame angle Rose-de-Lima
NORD : 1279 est, Mont-Royal angle Chambord
SUD : 350 ouest, rue Craig angle Bleury
VILLE-EMARD : 6055, boul. Monk

* Marque déposée

CONTROLE DE LA PRODUCTION

SALAIRE INITIAL JUSQU'A $7,000

Le poste

Cette position a été créé récemment par une manufacture en plein essor à Montréal, le candidat devra prendre en charge les méthodes de contrôle de la production, le contrôle des stocks de matière première et la planification des expéditions. Il fera la coordination des différents stages de production en vue d'atteindre des objectifs prévus.

L'homme

Bilingue, âgé de 25 à 35 ans, il a plusieurs années de pratique dans une manufacture et des connaissances dans les techniques modernes du contrôle de la production. Il sait prendre ses responsabilités et n'a pas de difficultés à se faire comprendre. Il est à la recherche d'une entreprise de taille moyenne où il aura l'occasion d'augmenter ses responsabilités.

Toutes réponses adressées au dossier E2214 seront tenues dans la plus stricte confidence.

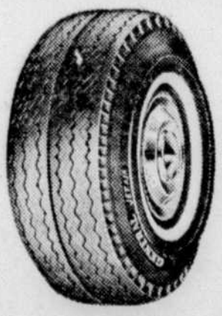
P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE-MARIE, MONTREAL

GENERAL TIRE



PRÉVENEZ LES ACCIDENTS

JET-AIR



A 40 M. P.H.
vous roulez 59 pieds à la seconde
A 50 M. P.H.
vous roulez 73 pieds à la seconde
A 60 M. P.H.
vous roulez 88 pieds à la seconde
A 70 M. P.H.
vous roulez 102 pieds à la seconde



JET-AIR

SONGEZ-Y . . . *vos freins arrêtent les roues mais vos pneus doivent arrêter la voiture*

LUDGER GRAVEL & FILS LTEE
fondée en 1898
7905, Boul. St-Laurent — Tél. : 387-2581

GENERAL TIRE

CITY TIRE COMPANY (1963) INC.
fondée en 1919
1100, rue Amherst — Tél. : 845-2122



"Jamais je n'ai vu ou employé des bâtons d'un meilleur calibre que les bâtons fabriqués au Canada par Campbell."
Gary Player

Ancien gagnant des championnats Masters, PGA et British Open, et détenteur de la plus basse moyenne en tournois au cours des trois dernières années.

CAMPBELL *du* CANADA

Le tournoi des Maîtres va de l'avant au Laurentien

par **Réal DION**

La grande classique du printemps du circuit professionnel, le tournoi des Maîtres, a débuté hier soir au salon de quilles Laurentien avec 32 finalistes en compétition.

Dans la section des grosses quilles du circuit, c'est la 2e fois que le titre est en jeu : le premier détenteur, le champion Maurice Boyer, défend actuellement son titre contre les meilleurs artilleurs de la province.

Boyer n'a pas tardé à en faire voir de toutes les couleurs aux aspirants à sa couronne, en débutant avec un simple de 236. Malheureusement, avec quelques difficultés au cours des troisième et quatrième joutes, et c'est alors que Dave Doolittle, de Montréal, roulait des simples consécutifs de 245 et 213, Boyer dû céder le pas.

Actuellement après la première série de cinq joutes Dave Doolittle mène avec une moyenne de 199. Gaston Dupré, de St-Jean, a surpris les connaisseurs en débutant avec quatre simples de plus de 200. Il suit Doolittle avec une moyenne de 198.

Boyer demeure tout de même près des meneurs avec 197, un de mieux que Jean Bernard, de Montréal.

En cinquième position, l'un des grands favoris de la finale de cette saison, l'ancien champion canadien Gérard Lapierre, suit avec une moyenne de 193.

Trente-Deux finalistes ont pris le départ, hier soir, huit ont subi l'élimination en première ronde. Ce soir, au début de la deuxième ronde, 24 quilleurs seront en lice et huit autres seront éliminés.

Avant de mettre la main sur la couronne, le vainqueur éventuel devra livrer un éreintante série de 62 parties, échelonnées sur une période de six jours, la finale ayant lieu lundi prochain.

Les nombreux spectateurs au Laurentien, ont éprouvé de fortes émotions lorsque le champion provincial des doubles, Fernand Martin, de Montréal, a réussi neuf abats consécutifs, pour ensuite voir la quille no 5 résister à ses assauts, au grand désappointement de ses admirateurs.

Il roula tout de même le haut simple, à date, un magnifique compte de 279. S'il avait réussi la partie parfaite, soit un compte de 300, il aurait été l'heureux gagnant d'une bourse de $300, d'une bague à diamants et d'un voyage pour deux personnes, toutes dépenses payées, à Paris, via Copenhague.

Le titre de Maitre procurera au vainqueur une somme de $1,000 et le trophée Dow.

Votre voiture se ressent-elle des FATIGUES DE L'HIVER?



En prévision du printemps, faites-lui passer notre inspection

Firestone

GRATUITE

DU TRAIN AVANT

La conduite en hiver met le train avant à rude épreuve. Les ornières de glace et les trous sont particulièrement nuisibles à l'alignement des roues et aux amortisseurs. Venez les faire vérifier dès aujourd'hui.

- ALIGNEMENT
- AMORTISSEURS
- EQUILIBRAGE DES ROUES

SANS FRAIS — SANS OBLIGATION

TOUT NEUFS... qualité renommée

Firestone



PNEUS NYLON à partir de **$9.95** 6.00-16 flancs noirs à chambre à air avec échange

Fabrication avec du SUP-R-TUF le nouveau caoutchouc miracle à long millage

GARANTIE ILLIMITÉE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS

TOUTES AUTRES DIMENSIONS À PRIX AVANTAGEUX

FERME LUNDI LE 18 MAI

Firestone

2 LOCATIONS POUR TOUS VOS BESOINS D'AUTOS
TERMES FACILES — AUCUN COMPTANT

4596, boul. St-Laurent
JUSTE AU NORD DE MT-ROYAL
Tél. 849-9105
OUVERT TOUS LES JOURS
JUSQU'A 6 H. P.M.
M. J. GADEYNE
GERANT

70 boul. des Laurentides,
PONT-VIAU
Le plus grand vendeur de pneus de l'Ile Jésus
Tél. 669-1774
OUVERT TOUS LES JOURS
JUSQU'A 6 H. P.M.
VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.
M. BERTHIAUME
GERANT

LA CROSSE

par GUY PINARD



Le gardien de but est protégé adéquatement
photo LA PRESSE

Tout comme au soccer et au hockey, où le but primordial du sport est de déjouer le gardien de but pour enregistrer au pointage, le gardien à la crosse joue un rôle de premier plan, on l'aura deviné.

Cependant, contrairement au gardien de hockey, le gardien à la crosse est peut-être le joueur le plus protégé et le moins susceptible d'être blessé, même s'il fait face à une balle de "caoutchouc durci" (communément appelé "gin") projetée à une vitesse encore plus grande que la rondelle au hockey.

En fait, le gardien de crosse ne présente que trois points vraiment vulnérables, à moins évidemment de présenter le dos à l'adversaire au moment de l'arrivée de ce dernier!

Le plus grand nombre d'incidents enregistrés chez un gardien à la crosse résulte du bondissement de la balle qui va l'atteindre à la "pomme d'Adam", et encore là, dans certaines ligues, les gardiens portent une bavette rattachée à leur masque et qui élimine ce risque.

Les pieds, protégés par de simples souliers athlétiques, représentent le deuxième endroit vulnérable, mais malgré tout, les blessures sérieuses se font très rares.

Le dernier endroit vulnérable, c'est la tête, et encore là, les rares blessures résultent d'un accident ou d'un coup malicieux, contre lequel l'arbitre aura pris soin de sévir rapidement.

Voici d'ailleurs l'attirail porté par le gardien :

a) un masque (semblable à celui porté par le receveur à la balle-molle);

b) une paire d'épaulettes à manches longues;

c) un plastron (identique à un plastron de hockey);

d) un support athlétique;

e) une culotte de football;

f) une paire de souliers athlétiques;

g) une crosse au panier deux fois plus grand que celui d'un bâton de joueur d'attaque.

Si l'équipement diffère du hockey à la crosse, il en est ainsi dans l'art de garder le filet. Alors qu'au hockey, la rondelle part du sol pour monter, la balle de crosse quittera le panier de la crosse pour descendre vers le sol. Et quand elle bondit devant le filet du gardien, elle devient pratiquement incontrôlable, ce qui rend la tâche du gardien des plus difficiles.

De plus, une autre difficulté vient s'ajouter, soit le contrôle que le tireur peut garder sur la trajectoire de la balle. Un bon manieur de crosse pourra, d'un coup de poignet, même mettre de la courbe dans son tir, ce qui n'est pas sans embêter le gardien.

Si son travail est difficile, il faut toutefois se rappeler que malgré tout le gardien de but est peut-être celui qui est le mieux placé sur le jeu parce qu'il est très bien protégé.



LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

La rubrique Chasse et Pêche qui paraît habituellement dans la section sportive ne sera pas publiée aujourd'hui. Son chroniqueur attitré Serge Deyglun est malade.

Cimoli est remercié par les Athlétiques

Lorsque le temps vient de choisir les 25 joueurs qui formeront une équipe des ligues majeures, et qu'elle en aligne 28, certains joueurs rient de cette période.

Pour d'autres, c'est le temps de plier bagage et de retourner dans les mineures tandis que pour certains vétérans, c'est le temps de constater que leur carrière dans les majeures a peut-être atteint un terme.

Plusieurs équipes ont réduit leur personnel il y a quelques jours, mais les autres ont attendu à la dernière minute afin de couper dans leurs rangs.

Au nombre des vétérans qui n'ont pas survécu à la coupe, on note les noms de Gino Cimoli et d'Harry Bright.

Cimoli, âgé de 34 ans, a reçu son congé sans condition des Athlétiques de Kansas City. Gino, un ancien porte-couleurs des Royaux de Montréal, s'est blessé à un tendon du genou gauche cette saison et il n'a participé qu'à huit parties.

"Je m'explique difficilement ce renvoi après les deux saisons que j'ai connues avec les Athlétiques. Mais, ils sont les patrons et je dois accepter leur décision. Il est vrai qu'à mon âge, ce sont des choses qui arrivent", a-t-il dit.

Quant à Bright, également âgé de 34 ans, ce dernier a toujours agi comme joueur d'utilité avec les Yankees de New York, même s'il a passé la majeure partie de 15 de ses 18 saisons dans les circuits mineurs.

Bright, qui a été utilisé au premier but, comme receveur et comme voltigeur, a été cédé sous option à l'équipe de Richmond de la ligue Internationale.

Voici la liste des joueurs qui ont été retranchés hier :

Ligue Américaine

Boston — Le lanceur Wilbur Wood a été cédé au club Seattle de la ligue de la Côte du Pacifique. De plus, le nom de Gary Geiger a été inscrit sur la liste des joueurs à la retraite volontaire. Il sera inactif pendant au moins 60 jours.

Cleveland — Le lanceur Jerry Walker a été envoyé à l'équipe de Jacksonville, de la ligue Internationale.

Baltimore — Le voltigeur-recrue Lou Jackson a été retranché de l'alignement, de même que le lanceur Mike McCormick. Ce dernier a été cédé sous option au club Rochester.

Minnesota — Le joueur de 3e but Jay Ward a été envoyé au club Tacoma tandis que le contrat du lanceur Ted Sadowski a été vendu, sans condition, à cette même équipe.

Ligue Nationale

New York — Le joueur de premier but Ed Kranepool, qui évolue également comme voltigeur, l'arrêt-court Al Moran et le voltigeur Larry Elliott ont été cédés sous option à l'équipe de Buffalo, de la ligue Internationale. Ils sont sujets à un rappel de 24 heures.

St-Louis — Le lanceur Paul Speckenbach, un joueur à boni obtenu des Dodgers de Los Angeles pour la somme de $8,000, a été envoyé à l'équipe de Rock Hill, Caroline du Sud. Il est sujet à un rappel de 24 heures.

Philadelphie — Le contrat du lanceur Ryne Duren a été vendu aux Reds de Cincinnati; le nom du troisième-but Don Hoak a été placé sur la liste du repêchage et le lanceur John Boozer a été cédé sous option à l'équipe de Little Rock. Il est sujet à un rappel de 24 heures.

Cincinnati — Le lanceur Allan Worthington a été cédé, sans condition, au club San Diego tandis que l'artilleur Jim Dickson a été cédé sous option à cette même équipe. Il est sujet à un rappel de 24 heures.

Los Angeles — Le gaucher Pete Richert a été cédé au Spokane. Il a participé à trois joutes. Son dossier est d'une défaite contre aucune victoire.

Stages de golf au club de Mascouche

Le comité des tournois du Club de Golf de Mascouche a organisé pour les cinq prochains dimanches, c'est-à-dire du 17 mai au 14 juin, des stages de golf gratuits qui seront donnés par le professionnel Claude Brisebois ainsi que le capitaine André Lamarche.

Après chacun de ces stages, il y aura un buffet froid servi à un prix modique. Nous invitons donc tous les membres à profiter de ces stages. Le 16 mai, il y aura le tournoi des directeurs. Nous demandons à tous les membres qui désirent participer à ce tournoi de s'inscrire au plus tard le 15 mai.

Dollars discontinués

La Monnaie des Etats-Unis ne frappe plus de dollars en argent depuis 1935, mais le département du Trésor en a une réserve de 3,000,000 de pièces.

JOUTES DE BASEBALL

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Minnesota (3 h. 30)
Peters (3-1) vs Stange (0-2) ou Arrigo (2-0).
New-York à Détroit (2 h.)
Bouton (3-1) vs Regan (1-3).
Baltimore à Washington (8 h.)
Estrada (0-0) vs Koch (0-0).
(Seules parties au calendrier)

LIGUE NATIONALE

Milwaukee à New-York (2 h.)
Spahn (2-2) vs Cisco (0-1).
Los Angeles à Chicago (2) (1 h. 30)
Koufax (2-3) et Drysdale (4-1) vs Ellsworth (2-3) et Jackson (5-1).
San Francisco à Houston (10 h.)
Sanford (3-3) vs Bruce (3-1).
St. Louis à Philadelphie (8 h. 05)
Gibson (3-0) vs Bunning (3-1).
(Seules parties au calendrier)

HIER

LIGUE AMERICAINE

New-York	100 000—	1	6	0
Détroit	000 010—	1	3	1

(Match nul, 6 manches)
Ford et Howard ; Aguirre et Freehan.

Boston	000 000—	0	2	2
Cleveland	100 110—	3	6	0

(six manches)
Morehead, Earley (6e) et Tillman ; Donovan, Siebert (4e) et Azcue. Gagnant : Siebert (1-0). Perdant : Morehead (1-3).

Baltimore à Washington,
(remise, pluie)

Chicago	200 000 030—	5	8	3
Minnesota	000 000 001—	1	4	0

Pizarro (3-0) et Carreon ; Stigman, Dailey (9e) et Zimmerman. Perdant : Stigman (0-3). Cir. : Nicholson (6e), Allison (7e).

1ère joute :

Kansas City	000 000 000—	0	7	1
Los Angeles	070 000 02x—	9	12	0

Monteagudo, Bowsfield (5e) et Lau ; Latman (2-1) et Rodgers. Perdant : Monteagudo (0-3).

2e joute :

Kansas City	010 010 000—	2	9	0
Los Angeles	000 000 000—	0	4	1

Pena, Wyatt (9e) et Edwards ; Belinsky, D. Lee (6e), Osinski (7e) et Rodgers. Gagnant : Pena (4-2). Perdant : Belinsky (1-2).

LIGUE NATIONALE

Milwaukee	000 000 020—	2	11	0
New-York	110 200 10x—	5	9	0

Cloninger, Hoeft (5e), Smith (6e), Nnerko (8e) et Bailey ; Fisher, Bearnath (8e) et Gonder. Gagnant : Fisher (1-0). Perdant : Cloninger (2-2). Cir. : N.-Y. — Gonder (2e).

St. Louis à Philadelphie,
(remise, pluie)

Cincinnati à Pittsburgh,
(remise, pluie)

Los Angeles à Chicago,
(remise, pluie)

San Francisco	000 000 010—	1	5	1
Houston	000 010 10x—	2	7	0

Hendely, Herbel (7e), Pierce (8e) et Crandall ; Johnson, Woodeshick (8e) et Bateman. Gagnant : Johnson (3-3). Perdant : Hendley (2-3). Cir. : Staub (2e).

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
San Francisco	16	8	.667	—
Philadelphie	14	9	.609	1½
St. Louis	16	11	.593	1½
Milwaukee	15	11	.577	2
Pittsburgh	14	12	.538	3
Cincinnati	13	13	.500	4
Chicago	10	11	.476	4½
Houston	12	17	.414	6½
Los Angeles	10	16	.385	7
New-York	7	19	.269	10

LIGUE AMERICAINE

Chicago	13	7	.650	—
New-York	13	8	.619	½
Cleveland	14	9	.609	½
Baltimore	14	10	.583	1
Minnesota	13	12	.520	2½
Los Angeles	12	15	.444	4½
Détroit	10	13	.435	4½
Washington	12	17	.414	5½
Boston	10	15	.400	5½
Kansas City	10	15	.400	5½

PARTISANS DE FOOTBALL

NOUVEAU STADE

JOUTES HORS CONCOURS

Mardi 14 juillet	Calgary
Mercredi 22 juillet	Regina
Jeudi 30 juillet	Ottawa

JOUTES A DOMICILE

Jeudi 20 août	Toronto
Jeudi 27 août	Hamilton
Vendredi 11 septembre	Edmonton
Samedi 19 septembre	Ottawa
Lundi 5 octobre	Vancouver
Dimanche 25 octobre	Ottawa
Dimanche 1er novembre	Hamilton

ATTENTION !

DETENTEURS DE BILLETS DE SAISON DES ALOUETTES

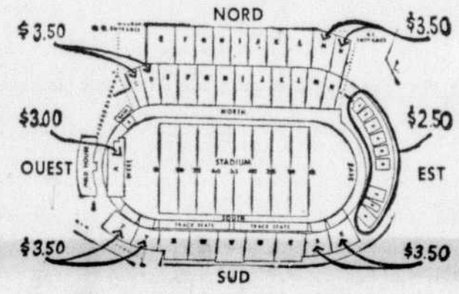
La date limite pour renouveler vos billets de saison pour 1964 est

VENDREDI 15 MAI

SOUVENEZ-VOUS
VENDREDI — 15 MAI — est la DATE FINALE pour renouveler vos billets de saison pour 1964.

Ceux qui auront des billets de saison cette année auront priorité dans notre nouveau stade en 1965.

PLUSIEURS BONS BILLETS DE SAISON SONT ENCORE DISPONIBLES AUX LOCATIONS SUIVANTES

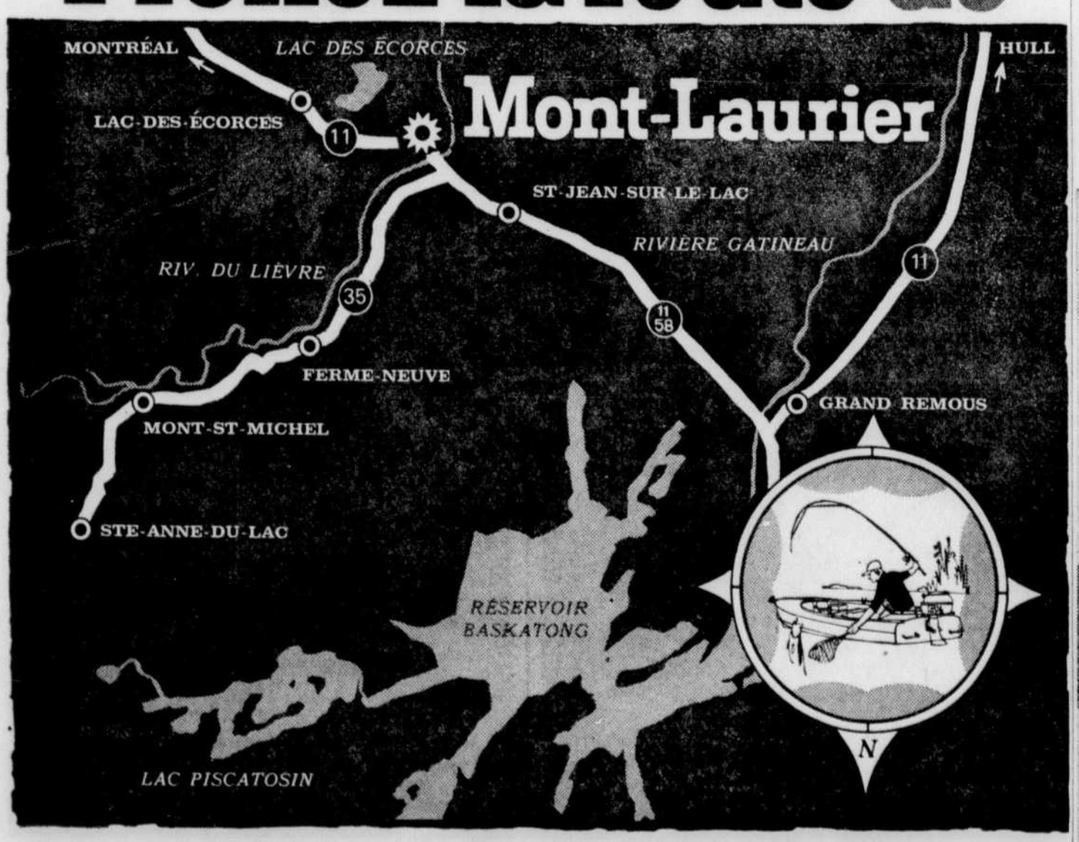


Téléphonez ou VISITEZ notre bureau des billets
GALERIE DES BOUTIQUES — PLACE VILLE-MARIE
875-2045
Le Club de Football Les Alouettes de Montréal

L'Italia perd un autre joueur

TORONTO. (PC) — Ken Bracewell, un joueur de soccer qui a porté les couleurs de l'Italia de Toronto l'an dernier et comptait revenir au Canada cette année, s'est vu refuser le droit de jouer pour cette équipe de la ligue professionnelle de l'Est. Le club Lincoln City lui a refusé le droit de revenir jouer au Canada.

Prenez la route de





NOUS vous proposons cette semaine une magnifique excursion de 350 milles environ, dans le nord de la province.

Vous prenez l'autoroute des Laurentides et sa nouvelle section, puis la route 11 en passant par Ste-Adèle, Ste-Agathe, St-Faustin, St-Jovite, Labelle, L'Annonciation, Lac-Saguay, Lac-des-Ecorces et vous arrivez à Mont-Laurier. Vous avez alors le choix entre deux itinéraires: la route du lac Piscatosin (route 35) par Ste-Anne-du-Lac, ou la route du Lac Baskatong (Route 58), par Grand-Remous. D'un côté ou de l'autre, vous trouverez d'innombrables endroits pour la pêche, le pique-nique ou le camping! Vous qui prenez la route avec Champlain, ne manquez pas notre programme radiophonique "Prenez la Route", tous les jeudis matins à 7h. 30 (CKVL) et 7h. 35 (CKAC); Serge Deyglun et Paul Dupuis vous y donnent plus de détails sur l'excursion de la semaine!

CHAMPLAIN
PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN, LIMITÉE

Confiez le chauffage de votre maison au service Champlain de chauffage à domicile, gage de confort et de sécurité!



rien ne procure autant de satisfaction qu'un

OLD PORT

le cigare ultra-doux au goût ultra-fin

11¢
Prix suggéré

QUEBEC

Suite de la page 36

des dates pour l'organisation de matches hors concours, plus de propreté, l'amélioration du système téléphonique, la réparation de la toiture, enfin l'installation d'un filtre à l'entrée du conduit d'eau au Colisée, afin de garder la glace la plus blanche possible.

Et de conclure Martineau : "Nous offrons à la cité, comme alternative à ce qui précède, de faire nôtre l'offre avantageuse que lui faisaient les Sports Frontenac Inc., le 21 février 1963, pour la location de la bâtisse à l'année longue, éliminant du fait les énormes déficits que la cité a à rencontrer chaque année et qui ont coûté tout près d'un million de dollars aux payeurs de taxe depuis l'ouverture."

Donc, si on prend en considération le fait que les As apportent la même somme en profits, ce déficit serait doublé.



Les véritables chandails de golf Grand Slam® portent l'insigne Pingouin

Voici le célèbre chandail Grand Slam de Stanfield . . . doté, sous les bras, d'un soufflet breveté. On le reconnait à l'insigne Pingouin qu'il porte. On le reconnait aussi à la liberté totale de mouvement qu'il permet. Son modèle nous a été suggéré par des "pros" et nous en avons fait une ravissant chandail sport qui vous avantage sur le terrain de golf comme en dehors. Achetez-en un ou deux . . .

1. Modèle No 280. 65% térylène et 35% coton peigné. A compter de $5.00.
2. Modèle No 290. 65% térylène et 35% coton peigné. Encolure et poche à fermeture-éclair. A compter de $6.00.

Tous les chandails sont offerts dans un vaste choix de couleurs. Recherchez le Pingouin . . . méfiez-vous des imitations! Pour obtenir ce qu'il y a de mieux, exigez Stanfield.

*Marque déposée

STANFIELD'S
STANFIELD'S LIMITED, TRURO, (NOUVELLE-ÉCOSSE)

CAMPING ET CARAVANING

CAMPING

Une solution à la pénurie de terrains de camping : l'ARDA

par Jean LA BOISSIERE

Si les autorités compétentes s'interrogent encore sur la nécessité d'aménager des terrains de camping et de caravaning autour de Montréal, à l'occasion de l'Exposition de 1967, nos voisins du sud ont déjà constaté notre pauvreté dans ce domaine. Une revue américaine, dans sa livraison de mai-juin, publie un éditorial consacré aux expositions de Seattle, New York et Montréal. Au sujet de la métropole, voici ce qu'on écrit:

Right now, Montreal is doubling the size of St. Helen's Island and building another beside it for a fair three years off. Nearby camping facilities are inadequate or nonexistent. We think that camping should be acknowledged as a fact and provided for in planning.

L'éditorialiste considère que les différents parcs routiers et les 40,000 emplacements de New York suffiront à peine durant les mois d'été. De plus, le gros oeuvre de l'aménagement de divers endroits en terrains propices pour la pratique du camping et du caravaning ayant été confié à l'entreprise privée, on s'aperçoit que l'initiative n'est pas des plus heureuses, puisque les visiteurs de la Foire seront les premiers à en faire les frais.

En ce qui nous concerne, nous connaissons déjà le point de vue du maire Drapeau, qui a récemment formulé le voeu de voir la métropole s'entourer d'un chapelet de terrains de camping. Apparemment, les administrateurs de l'Expo '67 sont sympathiques au projet. Mais, les gouvernements fédéral et provincial n'ont pas été approchés. M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a déclaré que les autorités de l'Expo '67 n'avaient fait aucune demande en ce sens.

Du côté d'Ottawa, l'éventail des possibilités d'une aide fédérale nous séduit de plus en plus, surtout depuis qu'il est question d'aménager les rives de la Voie maritime. En outre, le gouvernement fédéral a déjà manifesté son intention de subventionner, par l'intermédiaire de l'ARDA, l'aménagement de terrains de camping dans une limite de 15 milles de la route transcanadienne.

Seule, Montréal ne peut absorber le coût de tels travaux ; le gouvernement provincial — on l'a assez démontré — dispose de moyens limités ; enfin, les administrateurs de l'Expo ont suffisamment de pain sur la planche. Reste Ottawa et son plan d'aménagement rural et de développement agricole de 50 millions de dollars mis à la disposition des provinces jusqu'au 31 mars 1965.

L'ARDA entre dans le cadre des plans conjoints. Son application nécessite l'apport financier des provinces et la contribution fédérale varie selon la nature des projets à réaliser. Or, le Québec participe au plan fédéral et pourrait facilement affecter une partie du budget du ministère de l'Agriculture au développement de régions susceptibles de devenir de véritables oasis de repos.

Dans un rayon de 30 milles de la métropole, les endroits ne manquent pas et, tout compte tenu des routes projetées pour Montréal, la rentabilité des terrains de camping et de caravaning est assurée. L'ARDA étant le seul moyen logique de nous sortir d'une situation ridicule, il me semble qu'on devrait y recourir le plus tôt possible.



AH! CE DUR METIER DE CAMPEUR! — Mais, heureusement, le moniteur MICHEL ROBERT, du parc Lafontaine, est là pour donner quelques bons conseils à cette fillette. Doutant de l'adresse de leur compagne, quelques gamins surveillent les opérations de près, histoire de rire un bon coup, si par malheur la débutante... Mais tout s'est admirablement bien passé.

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Aux Etats-Unis

Les parasiticides font 150 victimes par année

Les conseillers scientifiques de la Maison Blanche ont évalué à 150 le nombre de personnes, pour la plupart des enfants, qui succombent chaque année à l'usage impropre de certains parasiticides aux Etats-Unis.

Ces produits destinés à éliminer les parasites font pourtant l'objet de laborieuses recherches et sont vendus sur le marché américain avec recommandations très précises des fabricants. Toutefois, les spécialistes estiment que la législation concernant l'emploi des parasiticides devrait être renforcée et appliquée à la lettre.

Le département de l'Agriculture est évidemment le premier à s'intéresser de près à la question, tant il est vrai que ces produits chimiques sont surtout employés à la campagne pour la protection des récoltes.

En Californie

C'est ainsi qu'en Californie, Etat américain où l'usage des parasiticides est le plus répandu, 1100 personnes ont été intoxiquées, en 1959. Il n'en est résulté qu'un malaise passager, la plupart du temps, mais certains cas se sont révélés d'une extrême gravité.

On a constaté, avec la plus grande surprise, que loin de se contenter d'exterminer les insectes parasites, certains produits avaient accompli de véritables ravages parmi la faune ailée de cette région. Dans certains secteurs, le taux de mortalité des oiseaux atteignait leffarante proportion de 80 pour cent.

Des scientistes canadiens et américains ont constaté qu'au Canada, au Nouveau-Brunswick plus précisément, presque tous les alevins de saumons ont succombé à un insecticide, deux années de suite. Ces médicaments avaient été employés pour combattre les vers à bois qui s'attaquaient aux conifères.

Nouveau costume pour la plongée

DARMOUTH, N.-E. (PC) — Des plongeurs de la Marine canadienne ont fait l'essai, jour après jour, d'un nouveau costume de plongée qui garde au corps sa température normale même en eaux glacées.

Le costume ne couvre ni les mains ni les pieds, mais le lieutenant Alan Sagar, officier senior de plongée qui en a fait l'essai, a révélé que la chaleur du corps tenait au chaud les membres non-recouverts, si la circulation du sang est normale.

Le courrier du CAMPEUR

Monsieur,

Nous quitterons Montréal pour une tournée d'un mois ou plus dans l'Ouest canadien, en juin prochain. C'est notre première expérience de camping à long cours. Où pourrons-nous monter notre tente dans les grands parcs de l'Alberta et de la Colombie-Britanique. Nous devons vous informer que nous arriverons à Jasper par la route d'Edmonton et que nous nous proposons de visiter le lac Louise, Banff et Radium Hot Springs.

Croyez-vous qu'il nous serait possible, en une journée ou deux, de nous rendre jusqu'au parc Glacier ? Serait-il préférable de revenir sur nos pas pour visiter le Mont Assiniboine ou de nous rendre immédiatement à Revelstoke en continuant toujours vers l'ouest, jusqu'à Vancouver et Victoria ? Nous nous proposons de faire le trajet ouest-est en passant par le nord des Etats-Unis. Qu'en pensez-vous ?

Plusieurs de nos amis nous ont dit que les terrains de camping sont rares dans l'ouest canadien et américain et qu'il est préférable de réserver à l'avance son emplacement, si l'on ne veut pas être déçu. Mais, nous nous sommes procuré un petit guide, en ce qui concerne les Etats-Unis, et le choix nous paraît assez varié. Mais nous n'avons aucune documentation concernant le Canada.

Bien à vous,
Bernard et Gisèle Laramée,
Shawinigan-Sud, Qué.

Chers amis,

Commençons d'abord par le début: il est faux de prétendre que les terrains de camping sont rares dans l'Ouest canadien. Je vous conseille de vous procurer la documentation qu'il vous manque en vous adressant à: Alberta Government Travel Bureau, 331 Highways Building, Edmonton, et au British Columbia Travel Bureau, Parliament Buildings, Victoria.

Puisque vous arriverez par la route 16, en provenance d'Edmonton, je vous suggère Cottonwood Creek, un mille au nord de Jasper. On peut y accommoder 225 campeurs et 53 caravanistes. A mi-chemin entre Jasper et le lac Louise, vous trouverez un joli terrain, au sommet du col de montagne Sunwapta, face au glacier Columbia. Le terrain est petit — huit tentes seulement — mais le paysage est féerique.

Au lac Louise, le camping du même nom peut accueillir 100 campeurs, à quelques centaines de pieds du lac et avec le glacier Victoria comme toile de fond. Que désirer de mieux?

Près de Banff, le Tunnel Mountain, un terrain d'une capacité de 600 tentes, à quelques pas de la ville, est tout indiqué. En quittant Banff, vous pourrez visiter immédiatement le Mont Assiniboine et coucher le soir à Radium Hot Springs, au terrain Red Streak, situé à trois milles des fameuses sources thermales.

Ensuite, remontez en direction du Mont Eisenhower, passez une autre fois par le lac Louise (c'est la seule route) et arrêtez-vous pour la nuit à Glacier Station, près du fameux glacier Illecillewaet. L'espace est restreint, à peine 15 emplacements, mais vous aimerez cette grande quiétude. Le lendemain, après une visite des glaciers, montez votre tente sur les bords du lac Balsam, près de Revelstoke, à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Il serait superflu de vous souhaiter un excellent voyage. Je sais, par expérience, que l'Ouest canadien n'a rien de comparable. Vous en reviendrez enchanté, croyez-moi.

LA CORDÉE
453 est, rue Ontario (coin Berri)
VI. 5-7242
CAMPING
CAMPING FAMILIAL : Equipement spécialement conçu pour le camping familial. Tentes, sacs de couchage, matelas pneumatiques, lits démontables, tables et chaises pliantes, vaisselle, chaudrons, etc.
COLONIES DE VACANCES : Les spécialistes de l'uniforme scout sont devenus spécialistes de l'uniforme de camp — manuels — écussons — équipements, etc.
IMPORTATION : Un choix complet d'articles fabriqués par les experts européens du camping.
ARTICLES PRIMUS : (gaz propane — sécurité totale) cuisson, éclairage, chauffage (gaz le plus pratique qui soit).
TENTES : Importation "Qualité France" et autres.
Aussi tentes canadiennes.
1 hre de stationnement gratuit en face

EXPOSITION
PERMANENTE DE CAMPING
15 TENTES EN MONTRE AU MAGASIN

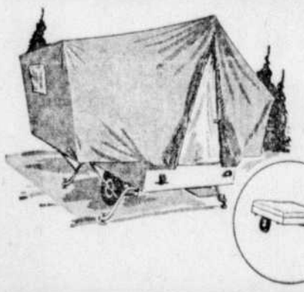
TENTE CABINE TOURISTE DE LUXE
Coutil de tente traité. Grande fenêtre dans cabine avec rabat tempête réglable. Porte hollandaise de 36" à glissière, en fiberglass de vinyle avec rabat tempête, auvent, tapis de coutil traité et cousu, deux pochettes utilitaires, chevilles en acier, ensemble en acier tubulaire pour l'extérieur, dans une boîte. Dimensions : 9' x 12' x 7'6" — murs de 4' dans cabine, avant-toit de 52" environ. Couleur : Toit jaune, le reste de la tente bleu ciel.


LA TENTE "MONTCALM"
Tissu "Camp-Lite" de France. Dimensions : 12' x 16' x 7½' x 5½'.

LA TENTE "PENTA"
De modèle exclusif. Dimensions : 8'6" x 11' à la base, 10'6" x 11' aux murs, canopé de 6' x 11' et 8' de haut.

LA TENTE "HOLIDAY"
Coutil spécial traité, complet avec pôles et chevilles en acier. Corde en polypropylène 9' x 12'.

LA TENTE "CAMP-LODGE"
Dimensions : 12' x 15' x 7½' x 5½' de murs. Aussi grandeur de 12' x 18'.
SPECIAL
TENTE TOURISTE 9' x 9'

REG. $44.50
GRAND SPECIAL
$29.95

TENTE-REMORQUE
"Trail Blazer"
La plus belle tente-remorque de fabrication canadienne — spacieuse, durable, élégante, elle loge 5 personnes. Comprend tous accessoires de remorque tels que feux de direction. La tente est confectionnée du meilleur tissu disponible ; résistant vivalex turquoise de 10 onces. Porte-moustiquaire et fenêtres en fibre de verre et à fermeture éclair.
EXTRA SPECIAL BEAUSEJOUR $595
En montre au magasin

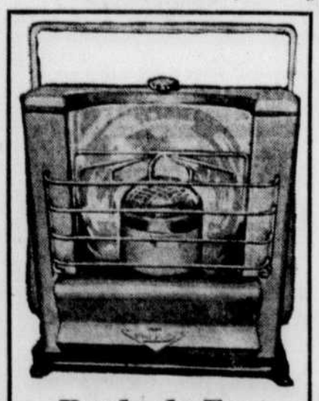
SACS de couchage depuis $7.95 à $125

RADEAUX ET CANOTS PNEUMATIQUES
Aussi canots en fibre de verre

EQUIPEMENT COMPLET D'ARCHERIE *de marque Bear* pour enfants, adultes et professionnels.
NOUS EMETTONS LES PERMIS DE PECHE
PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
A LA DISCRETION DU CLIENT

Pour le pêcheur...
J.E. Beauséjour Inc.
LE PIONNIER DU CAMPING A MONTREAL
Pour le campeur...
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR
4559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

Votre chalet d'été portatif...

TENTES pour toute la famille
Reposez-vous dans une tente confortable et gaie. Nous avons plusieurs des meilleures marques de tentes : Manufrance, Lamont, Caou, André Jamet et "tentes Thermos américaines". Divisions : 2 chambres séparées, pour 4 personnes, moustiquaires pour chaque chambre.
Tentes A partir de $29.95 à $295.00
Tentes françaises aux prix du gros
ACCESSOIRES de CAMPING au COMPLET
PRODUITS A L'HUILE

Boule de Feu
"LILY PUT"
portative
Chaufferette portative pour tente, chalet, salle de jeu, garage, etc. Même rayon de chauffage que toute autre Boule de Feu, chauffe 3 à 4 appartements 20 x 30. Sa qualité de fabrication et son beau fini justifient la popularité de cette merveilleuse Lily Put.
Chauffe avec l'huile distillée no 1 pour 1¢ par jour.
12,000 B.T.U. $49.95

CHAUFFERETTE PORTATIVE Baby Podet 4,000 B.T.U. $29.95

LANTERNE 300 chandelles $24.95 500 chandelles $29.95

CHAUFFERETTE PORTATIVE "Demon" 6,400 B.T.U. $34.95
Visitez notre salle d'exposition "A LA GRANGE"

La plus formidable exposition de tentes dans la province de Québec
7127 boul. LEVESQUE
ROUTE 38, DUVERNAY EST
SALLES D'ECHANTILLONS
2211 est, BELANGER, Montréal - RA. 2-9487
(Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 h.)
"A LA GRANGE"
7127 boul. LEVESQUE, route 38 DUVERNAY EST
Ouvert tous les jours de 8 h. 30 a.m. à 10 h. p.m. excepté le dimanche — Tél. 665-2481
Québec: 235, 4e RUE, Limoilou LA. 3-7621
Chas E. LEPAGE Cie Ltée

Bienvenue à tous !
DEMONSTRATION "AIRSTREAM"
les 23 et 24 MAI
chez
Dyke's Caravans
St-Luc, P.Q., routes 7 et 9B
Entre Laprairie et St-Jean
Tél. DIRECT OL. 8-8393

Bienvenue au
CAMPING
LAC LORRAIN
Situé sur route 11 — 2 milles de St-Faustin. Toutes les commodités y sont offertes : foyers, eau potable au robinet, lavabo, toilette, électricité, 30 emplacements avec tables. Lac artificiel, plage, pêche.

LAKEHURST CAMPGROUNDS
A seulement 60 minutes de Montréal. Traversez le pont de Rouses Point et longez la rive jusqu'à Isle LaMotte, Vt. Toutes facilités, parc de roulottes, plage sablonneuse et sûre, restaurant, poêle à gaz, pas d'encombrement. A la journée ou à la saison (560). Renseignements à l'Hôtel Laurentien, tél. 861-0195.

DE TOUT POUR LE CAMPEUR...

4 MAGASINS A VOTRE SERVICE
OMER DESERRES
1406 St-Denis ● 6955 St-Hubert
Centres d'Achats Wilderton et Rockland
Tél. 288-0251 ● Stationnement gratuit
OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR

OUVERTURE OFFICIELLE

Vous êtes cordialement
INVITES
à venir visiter notre nouveau et spacieux local situé au
10151-55 boul. St-Laurent
MTL
L'ouverture officielle aura lieu vendredi soir le 15 mai 1964
MONTREAL CAMPING
10151 - 55 boul. ST-LAURENT, Mtl 381-8965

CAMPING ET CARAVANING

Nombre d'emplacements : 40,000 ;

Séjour : $1.25 à $7.50 par nuit

Irez-vous à la Foire de New York?

Les possibilités de stationner votre caravane ou de monter votre tente aux environs de New York, durant la Foire, sont de plus en plus grandes. En effet, on estime à 42 pour cent le nombre de familles qui préféreront coucher sous la tente ou la caravane au cours de leur visite à Flushing Meadows, c'est-à-dire une population totale de 29 millions d'individus sur 70 millions de touristes venant des quatre coins de l'Amérique.

Les autorités de l'Etat du New Jersey auront terminé, d'ici la fin du mois de mai, l'aménagement de 1,000 nouveaux emplacements, dont quelques centaines à l'intérieur des forêts appartenant à l'Etat, à des endroits où il aurait été impensable, il y a quelques années, de défricher des terrains susceptibles de plaire aux étrangers. Ce chiffre portera à 40,000 le nombre de sites disponibles.

L'entreprise privée s'efforce également d'offrir aux touristes des terrains à proximité de la métropole américaine. La société Cadillac Estates, de l'Ohio, a ouvert, le jour même de l'inauguration de la Foire, un parc de 3,000 sites pour tentes et caravanes, tandis qu'un particulier s'apprête à recevoir 3,500 caravanes sur un terrain de 20 acres.

Une importante maison de fabrication de tentes-roulottes opérera, pour son propre compte, un terrain de 15,000 emplacements, à Peekskill, dans l'Etat de New York.

Si, dans la plupart des parcs fédéraux et des terrains appartenant aux Etats environnants, les prix d'une nuit de séjour ont été fixés à $1.25, il n'en est pas de même pour les endroits administrés par l'entreprise privée.

En général, les prix de séjour varieront entre $1.50 et $3.00 par nuit, sur les terrains aménagés pour les campeurs sous tente. Mais, en ce qui concerne les caravanes, les frais de séjour seront sensiblement plus élevés. Au Pascack Park, par exemple, on vous demandera $7.00 par jour pour trois personnes et un dollar supplémentaire pour chaque autre membre de votre groupe. Au Overnite Oasis, le prix demandé sera de $5.00 par jour, quel que soit le nombre de personnes.

Divers organismes négocient présentement des ententes avec les autorités en vue d'obtenir le Mitchell Field, situé à Long Island, à environ 15 milles de la Foire, en remplacement du site projeté au Roosevelt Raceway. Les caravanistes, là encore, pourront stationner leur caravane à raison de $7.50 par jour.

Les 1,000 sites d' "urgence" du New Jersey ne seront pas pourvus de tables, de foyers ou de toilettes à eau courante. Cependant, on trouvera de l'eau potable et des toilettes sèches sur ces terrains et les caravanes de 24 pieds seront acceptées.

La plupart de ces parcs sont à quelques minutes de route de New York et comprennent les terrains de Cheesequake, Swartzwood, Voorhees, Spruce Run et Allaire. Tous sont administrés et entretenus par le département de conservation du New Jersey, le seul organisme gouvernemental s'occupant d'accomoder convenablement les campeurs et caravanistes.

Plusieurs propriétaires offriront à leur clientèle un service d'autobus en direction de New York ou des terrains de l'exposition. Il serait préférable, toutefois, de se renseigner d'abord sur la fréquence de ces services avant de réserver un site.

Les lois

Les caravanes, tentes-roulottes et remorques d'équipement sont prohibées sur toutes les voies à circulation rapide (parkways) de l'Etat de New York, ainsi que le transport de matériel de camping sur le toit de la voiture. Plusieurs voies rapides sillonnent Long Island et le Taconic Parkway est l'artère principale d'entrée à Flushing Meadows.

Ces restrictions ne s'appliquent pas au New York Thruway, au Garden State Parkway (New Jersey), au New Jersey Turnpike ainsi qu'aux voies express de communications (expressways).

Aucun véhicule transportant des bonbonnes de gaz propane ou butane ne peut franchir les tunnels Holland et Lincoln ainsi que le tablier inférieur du pont George Washington.

L'automobiliste remorquant une caravane de plus de 20 pieds derrière sa voiture doit rouler à la limite de vitesse permise pour camions et véhicules lourds sur le New Jersey Turnpike et le Garden State Parkway. En ce qui concerne le New York Thruway, la limite de vitesse est de 60 milles à l'heure.

Tout véhicule remorqué doit être muni de phares arrière de couleur rouge, même s'il s'agit d'une simple remorque, et de feux clignotants de direction. Les caravanistes devront également prendre la précaution de vérifier soigneusement le fonctionnement de leurs phares, au risque de se voir servir une contravention dont le minimum prévu est de $50 d'amende par phare défectueux.

Voici une liste partielle des principaux terrains de camping et de caravaning. **Le premier chiffre indique la distance en milles de la Foire et le chiffre entre parenthèses, le nombre d'emplacements :**

49—We-Got-Um Camp (privé), en dehors de la route 23, près de Stockholm (100) ;
55—Trambytent Tentel (privé), sur la route US-1, près de Monmouth Junction (15) ;
55—Panther Lake Picnic Grove (privé), près d'Andover (100) ;
55—Raven Rock (privé), en dehors de la route 29, près de Stockholm (125) ;
64—Lake Solitude (privé), près de la route 22, à High Bridge (125) ;
65—Mountain View (privé), en dehors de la route 22, près de Little York (25) ;
65—Tim Tam Camping Park (privé), sur la route 56, à l'ouest de Lakewood (70) ;
95—Cedar Bridge Campsites (privé) à Barnegat (75) ;
39—Cox's Farm (privé), Old Tuxedo Road, Greenwood Lakes (50) ;
30—Pascack Travel Trailer Park (privé) route 59, près de Spring Valley (3500) ;
44—Sprout Lake Beach (privé) en dehors de la route 9, près de Peekskill (500) ;
50—Windsor Trails (privé) en dehors du New York Thruway, près de Rock Tavern (100) ;
45—Cheesequake State Park — sortie 120 du Garden State Parkway, près de Matawan (100) ;
65—Swartzwood State Park, près de Newton (75) ;
65—Jenny Jump State Forest, en dehors de la route 519, près de Hope (13) ;
65—Voorhees State Park, sur la route 513, au nord de High Bridge (100) ;
70—Spruce Run Recreation Area, sur la route 69, au nord de Clinton (150) ;
30—Overnite Oasis (privé) — en dehors du New Jersey Turnpike, près de Cataret (3000) ;
75—Allaire State Park — sorties 96 et 97A du Garden State Parkway, près de Farmingdale (100) ;
75—Worthington State Forest — en dehors de la route 611, près de Columbia (145) ;
75—High Point State Park, sur la route 23, près de Port Jervis — Tentes seulement (50) ;
100—Lebanon State Forest, sur la route 72, près de New Lisbon (143) ;
40—Harriman State Park, en dehors de la route US 6, près de Lake Welch (100) ;
50—Fahnestock Memorial Park — sortie 27 du Taconic Parkway (50) ;
75—Stokes State Forest, sur la route 206, près de Branchville (123).



SUR LA ROUTE DE LA FOIRE — Les campeurs et caravanistes canadiens, qui emprunteront la route des Adirondacks pour se rendre à la Foire de New York, ne manqueront sûrement pas de séjourner quelques jours dans le site enchanteur de Fish Creek Ponds, un des terrains les plus populaires de cet Etat.

Photo, N.Y. Department of Commerce.

Les campeurs sont admis au parc du Mt-Tremblant

(J.L.) — Les campeurs et caravanistes sont admis au parc du Mont-Tremblant, en dépit des indications de la brochure "Terrains pour tentes et roulottes", publiée par la Direction générale du Tourisme et distribuée à des milliers d'exemplaires à travers la province.

Nous attendons toujours des précisions du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, concernant le parc provincial inscrit à la page 17 de cette brochure, où, contrairement à l'année dernière, aucun site pour tentes et roulottes n'est prévu pour la saison 1964.

Par contre, nous sommes en mesure de rassurer nos lecteurs sur le maintien en existence du parc Montcalm, à Rawdon, et du camping Germain, au lac St-Joseph, près de Québec, dont les descriptions n'apparaissent pas dans la documentation offerte au public par les autorités provinciales.

La carte touristique des Campeurs des Laurentides

La carte touristique du Club des campeurs des Laurentides est maintenant distribuée gratuitement à travers la province. Cette carte de 23 pouces par 24½ pouces indique les 29 terrains de camping et de caravaning situés au nord de Montréal. Elle a été réalisée par MM. Claude Desjardins, Marcel Giroux, Germain Deslauriers, Maurice Brissette et Laurent Bélanger, de Saint-Jérôme.

Le guide a été tiré à 10,000 exemplaires ; 5,000 cartes ont été données au cours de l'exposition "Camping et Famille". Chaque terrain décrit au sommaire du répertoire a été visité par les responsables de l'organisation et chacun des propriétaires a été interrogé concernant son aménagement.

Soulignons que le ralliement du Club des campeurs des Laurentides aura lieu au Domaine Desjardins, à Saint-Faustin, le 13 juin prochain. Les campeurs et caravanistes de St-Jérôme seront les hôtes de M. et Mme Osias Desjardins. La famille de M. et Mme Zéphirin Valiquette, choisie pour représenter le camping familial au Québec, participera également à ce premier ralliement de la saison.

La cuisine du **CAMPEUR**

La cuisine au charbon de bois est fort populaire au camping, que ce soit pour la cuisson du bifteck, du poulet ou de pommes de terre nature. Cependant, plusieurs cordons-bleus — et des deux sexes — sont quelquefois impatients: les aliments ne cuisent pas assez rapidement.

Disons d'abord qu'il est préférable d'allumer le charbon de bois longtemps à l'avance. L'allumage ne représente aucun problème, puisque aujourd'hui on vous offrira des liquides inflammables pour vous faciliter la tâche. Une demi-heure après l'allumage, le feu est assez intense pour la cuisson.

Vous obtiendrez de meilleurs résultats de cuisson en ne mettant pas vos aliments sur le gril avant que le charbon soit au stage de la combustion, c'est-à-dire lorsqu'il devient d'une couleur grisâtre.

Un bon conseil : prenez soin d'enrober les aliments de papier d'aluminium pour une cuisson parfaite. Ce papier servira également à couvrir le fond de votre foyer de façon à le garder le plus propre possible. Si votre charbon brûle encore après la cuisson, profitez-en pour faire chauffer votre café ou l'eau qui vous servira à laver la vaisselle.

Skoplje renaît

A la fin de 1963, environ $90,000,000 avaient été investis dans la reconstruction de Skoplje, en Yougoslavie, qu'un tremblement de terre a détruite en 1963.

"ALITA"



LA FAMEUSE CHAUFFERETTE DE SECURITE 'sans flamme'
INODORE, ECONOMIQUE, PARFAITEMENT SURE
IDEALE POUR CAMPING,
TENTE, CHALET, BATEAU, CHASSE, PECHE
Livraison immédiate
APPELEZ
AUTO-HEAT CORP.
4980, rue Buchan — Montréal 9
TEL. : 733-9145

HOTEL SUR LA COTE
Notre-Dame-du-Portage :
Tél. : 112-418-2-8065
Co. Rivière-du-Loup,
Tél. : Montréal 737-0169
Site idéal, plage, eau salée, pêche, sport, cuisine canadienne, chambre et pension.

CAMPING MES VACANCES
au même endroit, 75 unités avec électricité et l'eau, pour tentes et roulottes, y compris un chalet pour les douches, toilettes, buanderie, cuisinette, pour campeurs avec accès aux sports, la montagne, pêche, plage. Pour réservation : Charles Léveillée, prop.

LES TENTES-REMORQUES APACHE



FAITES DU CAMPING A LA MODERNE VOYAGEZ ECONOMIQUEMENT avec les TENTES-REMORQUES APACHE

Seulement 5 petites minutes et votre tente est montée. Quand l'heure du dodo viendra vous apprécierez les lits surélevés de votre tente-remorque **APACHE.** Vous y trouverez même de la place pour une famille de six. Ses fenêtres avec fermetures éclair et moustiquaires en fibre de verre à l'avant et à l'arrière vous assureront une aération et une protection contre les insectes qui ajouteront à votre confort. La tente-remorque **APACHE**, construite d'aluminium anodisé est très légère et se tire facilement avec une **petite voiture.** Munie de fermeture éclair, elle est prête à recevoir un auvent ou une chambre additionnelle. Choix de 4 modèles. Pour plus de détails demandez notre catalogue.

Modèle illustré
LEGER COMPTANT
$20.00 par mois
$665.

GRATIS! ROUE DE RECHANGE, VALEUR DE $25.00 AVEC TOUTE COMMANDE

PIGEON & FILS • MONTREAL
Seul représentant APACHE pour la région de Montréal
11921 BELLEVOIS — MONTREAL-NORD — TEL. : 322-1610
10 rues à l'est du boul. Pie IX, près du boul. Gouin
OUVERT MERCREDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30
SAMEDI 4 P.M.

$44

Grover's



BAS PRIX SPÉCIAL!

Térylène et laine

COMPLETS TROPICAUX

Riez-vous des chaleurs de l'été avec l'un de nos frais et confortables complets à ce bas prix spécial.

Complets poids-plume en térylène et laine de belle qualité, inégalables pour leur fraîcheur et leur tenue durable, dans les élégantes nouvelles teintes à la mode. D'une coupe et d'une finition de premier ordre, aussi bien dans le "traditionnel que dans le dernier cri" ils sont à deux ou trois boutons. Choix de teintes iridescentes et unies dans les couleurs de gris, marine, tan et olive. Tailles régulière, courte ou longue.

Le service Grover's d'experts en retouche personnalisée vous assure une parfaite satisfaction et le durable plaisir d'un complet que vous vous sentirez fier de porter.

Portez-le à mon compte . . . Utilisez la commode carte de crédit Grovers . . . jusqu'à 40 semaines pour payer !

Grover's

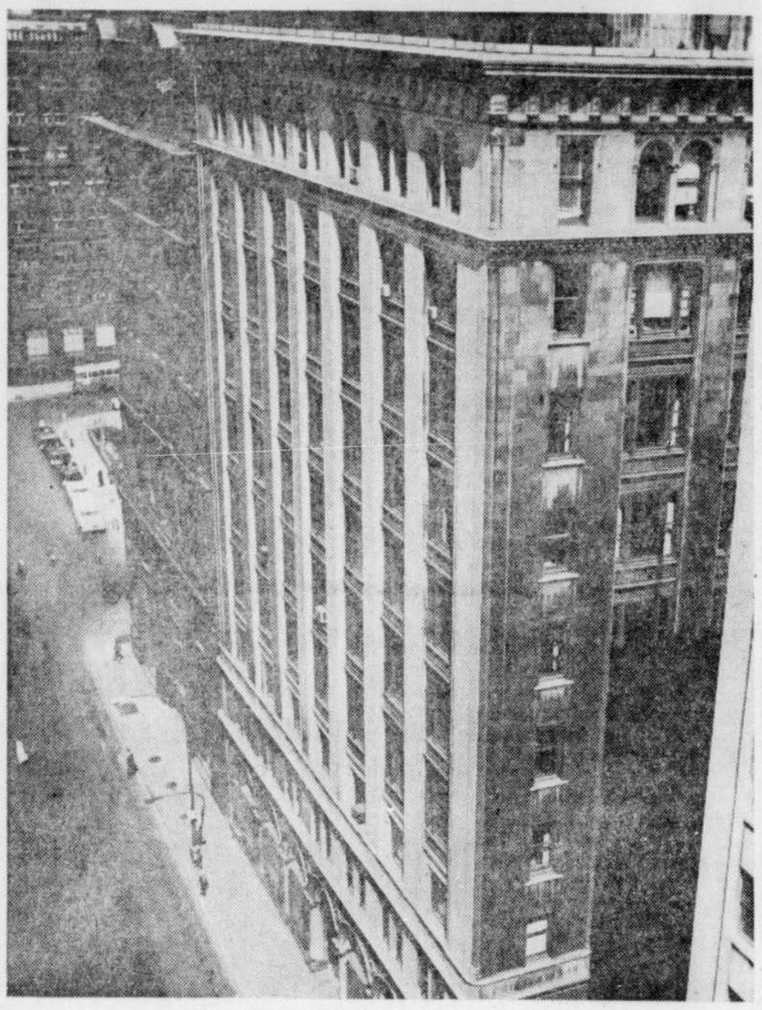
Magasins ouverts jeudi et vendredi soir

ACHETEZ AVEC CONFIANCE — SERVICE ET VALEUR DEPUIS 1917

• PLACE VERSAILLES
• CENTRE D'ACHATS DORVAL
• CENTRE D'ACHATS NORMANDIE
• CENTRE D'ACHATS WILDERTON
• CENTRE D'ACHATS LAURIER
• CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY
• 900 O., RUE STE-CATHERINE
• 5121 CHEMIN REINE-MARIE
• 3939 RUE WELLINGTON
• 6825 RUE ST-HUBERT
• 1101 E., RUE STE-CATHERINE
• 1551 EST, AV. MON.-ROYAL
• CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS, A QUEBEC

économie & finance — LA PRESSE

La BCN achète l'Édifice Transportation



Maintenant que les principaux problèmes sont réglés, il ne reste plus qu'à y ériger ce qui sera le gratte-ciel de la plus importante banque canadienne-française. La vignette ci-dessus représente la façade principale de l'édifice Transportation qui vient d'être acquis par la Banque Canadienne Nationale.
photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

par Laurent LAUZIER

La Banque Canadienne Nationale, qui projette depuis longtemps déjà la construction d'un nouveau siège social sur la Place d'Armes, vient d'acquérir pour la somme approximative de $2,000,000 l'Edifice Transportation situé au coeur du district financier de la métropole. La Banque avait déjà acquis quelques semaines auparavant, pour la somme de $700,000, le terrain où s'élève cet édifice dont la construction remonte au début du siècle.

A la suite de cette importante transaction, la Banque devient donc le propriétaire de tout le quadrilatère compris entre les rues Notre-Dame et St-Jacques, La Place d'Armes et St-François-Xavier. La Banque avait déjà acheté il y a plus d'un an l'édifice Royal Globe à l'angle des rues Notre-Dame et Place d'Armes.

Nouvelle ampleur

La direction de la Banque avait d'abord décidé, il y a plusieurs mois déjà, de construire sur l'emplacement de son siège social actuel et celui de l'Edifice Royal Globe son nouveau siège social. Elle a aménagé temporairement son bureau principal et ses services administratifs dans l'Edifice du Montréal Trust, afin de permettre la démolition du côté ouest de la Place d'Armes.

Les administrateurs, qui doivent prévoir l'expansion que prendra la plus importante institution bancaire canadienne-française au cours des prochaines années, ont décidé d'investir davantage et d'acheter tout le quadrilatère mentionné précédemment. Cette acquisition leur permettra maintenant de concevoir un nouvel édifice qui sera véritablement digne de la banque et surtout qui rehaussera le prestige de ce lieu si célèbre que constitue la Place d'Armes.

Importance capitale

La décision que vient de prendre la Banque Canadienne Nationale de doter la Place d'Armes d'un nouvel édifice bancaire qui prendra certainement des proportions fort imposantes, marquera probablement un nouvel essor du vieux district financier de la métropole. Depuis quelques années les grands développements immobiliers semblaient gagner l'ouest de la ville dans un axe centré sur la Place Ville-Marie pour atteindre même la rue Sherbrooke. La direction de la Banque estime que le développement qu'elle projette maintenant sur la Place d'Armes renversera le mouvement d'exode vers l'ouest pour finalement donner à la rue Saint-Jacques le prestige qu'elle a connu autrefois.

Jeune banquier

C'est à un jeune banquier canadien-français, M. Louis Hébert, président de la Banque depuis quelques mois, qu'il incombera de traduire dans la pierre et la technique le développement le plus important jamais conçu par une entreprise financière canadienne-française. Il nous confiait, il y a quelques jours, qu'il compte énormément sur la collaboration et l'enthousiasme d'une jeune équipe administrative en voie de formation à la Banque pour mener à bien une telle oeuvre.

Bonnes nouvelles de notre mission à Moscou :

L'URSS prête à des achats annuels de blé canadien pour $40 millions

MOSCOU. (Reuter) — L'Union soviétique s'intéresserait à un marché aux termes duquel le Canada lui livrerait 500,000 tonnes de blé par an pour satisfaire les besoins de la côte de l'URSS sur le Pacifique, apprend-on à Moscou.

L'intérêt porté par l'URSS à un tel marché qui engagerait une somme de $40 millions par an, a été révélé par un groupe d'hommes d'affaires canadiens actuellement à Moscou.

De son côté M. James Richardson, minotier à Winnipeg a déclaré aux journalistes que le gouvernement soviétique désirait s'assurer une source permanente de grains pour la côte soviétique sur l'océan Pacifique qui soit moins chère que le blé de l'Ukraine, séparée du Pacifique par 7,000 kilomètres.

M. Richardson a ajouté que le marché auquel il faisait allusion était distinct de celui au terme duquel l'URSS a acheté du blé et de la farine canadiens pour combler son déficit en grains.

Le marché de blé canadien pour l'Asie soviétique serait permanent et entraînerait la vente d'environ 18 millions de boisseaux par an.

M. Neapole, directeur général de la Banque royale du Canada à Montréal, a confirmé que le voyage des 40 hommes d'affaires canadiens qui quittent Moscou, avait ouvert des perspectives intéressantes pour le développement des échanges entre l'URSS et le Canada dans les deux sens.

M. Neapole a déclaré que les achats soviétiques de blé canadien pour combler la pénurie de blé en URSS pourraient s'élever à $1 milliard en deux ans, compte tenu du marché de $500 millions conclu en septembre dernier.

Le Canada a déjà livré 125 millions de boisseaux de blé aux termes du marché de l'année dernière, soit un peu plus de la moitié du marché. M. Neapole a ajouté que des négociations étaient en cours au Canada pour étendre ce marché.

Les hommes d'affaires canadiens ont eu des entretiens à Moscou avec les dirigeants de l'économie soviétique, y compris avec M. Anastase Mikoyan, vice-premier ministre, et avec M. Nicolas Patolichev, ministre du Commerce extérieur.

Ce dernier leur a dit que l'URSS estimait insuffisants les

Voir URSS en page 50

NOMINATION D'UN PRESIDENT CHEZ ITT CANADA LIMITED



MONSIEUR E. O. BRIDGES

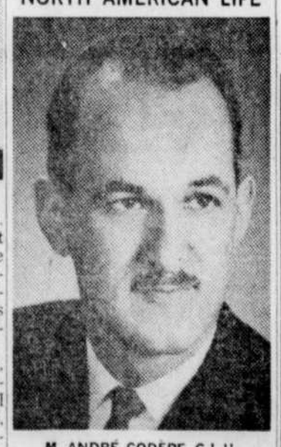
MONTREAL — Monsieur J. J. Graham, vice-président, ITT, et dirigeant de groupe, électronique défensive et commerciale, Amérique du Nord ,annonce la nomination de Monsieur E. O. Bridges au poste de président de ITT Canada Limited.

De par ses nouvelles fonctions, ce dernier sera également responsable de la gestion de Royal Electric Co. (Quebec) Limited, une filiale ue possède entièrement ITT Canada Limited.

Monsieur Bridges était auparavant vice-président exécutif de la Compagnie.

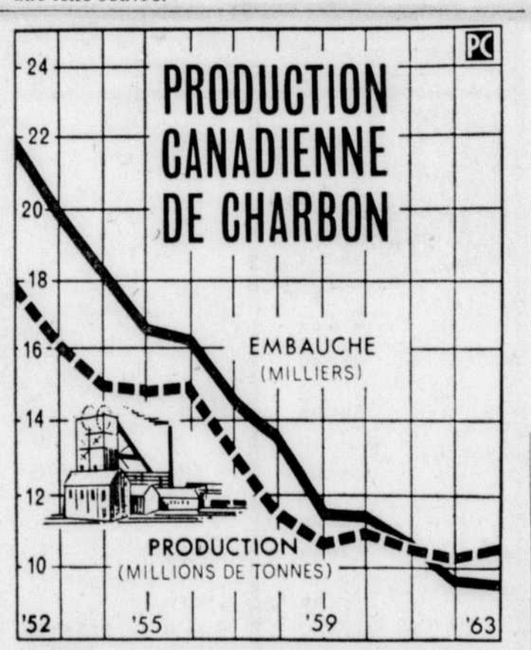
A titre de Compagnie membre du réseau ITT, ITT Canada Limited est associée au plus gros manufacturier et fournisseur d'équipement et de service électroniue et de télécommunication au monde, qui est en même temps le 8ième employeur industriel du monde en importance. ●

NOMINATION NORTH AMERICAN LIFE



M. ANDRÉ CODÈRE, C.L.U.

La compagnie North American Life a le plaisir d'annoncer la nomination de M. André Codère, C.L.U. au poste de surintendant des agences. M. Codere a à son actif une carrière distinguée en assurance-vie et comme gérant d'agence. Il a représenté l'Association des Assureurs-Vie à titre officiel à l'échelon local, provincial et national. Il est ancien président de l'Association de Sherbrooke.



CHARBON — Le nombre des employés dans l'industrie canadienne du charbon est passé de 9,750 par mois en 1962 à 9,588 en 1963. La production a légèrement augmenté ; elle fut de 10,284,769, en 1962, et de 10,547, 187, en 1963. (Graphique PC)

BREITHAUPT MILSOM & BENSON LIMITEE



La nomination de M. William Wallace au poste de vice-président, directeur général est annoncée par le président, M. Douglas L. Breithaupt. ●

Stelco prend en charge Page-Hersey

Lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration de Page-Hersey Tubes, Limited, l'administration de ladite compagnie et de ses filiales a été assumée par The Steel Company of Canada, Limited. Le 28 avril dernier, la Stelco annonçait qu'elle détenait plus de 90% des actions en circulation de Page-Hersey, à la suite d'une offre faite le 16 mars en vertu de laquelle la Stelco offrait d'échanger 9¼ de ses actions contre 8 actions de Page-Hersey.

L'échange a été conclu aujourd'hui et des titres d'actions de la Stelco (ou, dans certains cas, de fractions d'actions) sont envoyés par la poste en échange de toutes les actions de Page-Hersey remises au Montreal Trust avant la clôture des affaires, le 27 avril 1964. L'offre est maintenue jusqu'au 16 juillet 1964; les actions de Page-Hersey déposées conformément à cette offre après le 27 avril 1964 seront échangées dans un délai de quinze jours de leur réception par le Montreal Trust.

Au cours de cette réunion, les anciens administrateurs de Page-Hersey ont remis leur démission et un nouveau conseil d'administration a été élu. Ce nouveau conseil est formé de C.F. Anderson de Page-Hersey, et de N.J. Brown, H.J. Clawson, L.T. Craig, H.M. Griffith et R. B. Taylor, tous vice-présidents à la Stelco.

Le nouveau conseil a aussitôt nommé H.M. Griffith au poste de président de Page-Hersey et les admiinstrateurs suivants pour le seconder : L.T. Craig, vice-président; C.F. Anderson, vice-président et directeur général; W.C. Chick, secrétaire, et M.R. French, trésorier et contrôleur.

A la suite de la réunion, le président de la Stelco, V.W. Scully, faisait remarquer que l'acquisition de Page-Hersey par la Stelco rend possible, pour la première fois, la vente de tuyaux et de tubes de 1/8" à 42" inclusivement par une industrie canadienne complètement intégrée.

Jean Mehling câble de Paris

Les artisans du Traité de Rome ont su viser loin dès le début

Avec quelque retard, j'aimerais commenter l'accord passé, à Bruxelles, entre les Six, et cet accord de plan commun de stabilisation auquel ils sont arrivés. Inutile de reprendre, une fois encore, par le détail, l'idée à la base de cette réunion de Bruxelles : trouver le moyen de lutter contre la hausse des prix qui nuit à l'ensemble de la Communauté. Mais, cette fois-ci, on se trouve en présence d'un accord dont la portée est capitale : c'est la première fois, dans l'histoire de l'après-guerre (sauf erreur) qu'un ensemble de pays se mettent d'accord sur des problèmes aussi délicats et fondamentaux que : la réduction de leurs dépenses publiques, l'augmentation des revenus distribués aux particuliers, les moyens à suivre pour combler un éventuel déficit du Trésor public, la politique de restriction des crédits, etc. . . .

Tous les points de l'accord ne viennent pas d'être énumérés. En fait, ce n'est pas tout. Le plan commun de stabilisation présente (en plus des précédentes), deux particularités essentielles : la promesse de consultations régulières entre partenaires, des recommandations précises adressées en commun à certains membres du Marché.

★

Tout cela est nouveau, et il faut y voir l'esquisse d'une politique mondiale de régulation des cycles économiques, de ralentissement des expansions trop rapides, d'impulsions communes en période de récession, etc. . . . Bref, s'est édifiée, à Bruxelles, une construction nouvelle, capitale, susceptible de servir de modèle, au prix de quelques aménagements, pour l'avenir. Se rend-on compte de ce que représente un tel accord ? Alors que, aux Etats-Unis, on accuse l'Europe des Six — et la France en particulier — de retomber dans les erreurs du nationalisme politique et économique, chacun des pays de la Communauté accepte de discuter de sa propre politique économique, sans s'en remettre au seul équilibre "naturel" des jeux de la concurrence et des décisions prises à l'échelle nationale.

Une telle attitude est la garantie la plus sûre de la cohésion du Marché Commun. Evidemment, chacun des Six a tenté de faire prévaloir son point de vue ; ou encore, de démontrer à la Commission qu'il respectait, bien avant la réunion de Bruxelles, les règles qu'on veut lui imposer et qu'il a acceptées. Il n'empêche que l'accord est le fruit de compromis.

★

Car les pays membres du Marché sont convenus d'énoncer, en tant qu'entité communautaire supra-nationale, des avis et des conseils circonstanciés. Et les conseils ne s'adressaient pas à la Communauté en général, mais à tel ou tel pays précis nommé : la France, l'Allemagne, l'Italie. A la France, on a demandé de poursuivre sans relâche, sans vaine satisfaction de soi, le plan de stabilisation dont son gouvernement a promis de faire respecter les règles. A l'Italie, on a donné conseil de réduire, dès la deuxième partie de l'année 1964, ses dépenses publiques. Mieux encore, on a invité ce pays à ne pas s'adresser hors de la Communauté pour un nouvel emprunt éventuel en devises étrangères. Ce souhait concerne, du reste, chacun des Six. Autrement dit, l'esprit communautaire est, désormais, suffisant pour que chacun des Six ait conscience de la volonté de soutien de ses partenaires plutôt que de celle du "reste du monde". Le "nationalisme" est devenu, dans ce problème capital, un nationalisme "européen" !

★

A l'Allemagne, la Conférence de Bruxelles demande de freiner son expansion, pour que ses partenaires, obligés de "stabiliser" provisoirement leur effort, ne prennent pas de retard par rapport à elle. Les Allemands sont, d'un autre côté, invités à exporter le plus possible de capitaux. Ce ne sont là, d'ailleurs, que quelques-unes des recommandations énoncées. Le détail importe peu, en la matière. Le capital, c'est le pas accompli.

Au "Kennedy Round", les Six sont, malgré certains désaccords agricoles, tout de même "un ensemble"; malgré les pressions politiques extérieures; malgré l'énervement causé par certaines attitudes françaises; malgré l'amitié étroite qui unit l'Italie officielle et les Etats-Unis; malgré tout ce que l'on a dit et écrit, lors de l'accession au pouvoir du chancelier Erhard. Lorsque l'on vit, au jour le jour, les expériences européennes et les déceptions causées par certains malentendus, la grande lame de fond de l'unité finit par devenir insensible. Des occasions de prise de conscience de l'unité, comme la réunion de Bruxelles, sont rares. Quand elles sont d'une telle qualité, cependant, on ne peut s'empêcher d'admirer le sens prémonitoire des artisans du Traité de Rome.

Enquête de deux ans aux USA sur le commerce des bovins

WASHINGTON. (AFP et AP) — La commission du commerce du Sénat américain s'est prononcée à l'unanimité, hier, en faveur d'une enquête approfondie sur le système de distribution des produits alimentaires aux Etats-Unis proposée par le président Johnson dans son message du mois de février sur la protection des consommateurs.

Cette enquête, dont sera chargée une commission spéciale, a été provoquée par la concentration croissante qui existe dans le commerce de l'alimentation et le quasi-monopole dont jouissent certaines chaines de super-marchés. A l'origine il n'était question que des viandes de bovins.

Les grandes chaines de distribution des produits alimentaires, qui font ressortir la stabilité des prix existant dans leur secteur, ont elles-mêmes accepté le principe de l'enquête dont tous les observateurs s'accordent à penser qu'elle ne mènera pas à grand'chose.

D'autre part la commission d'enquête aurait à connaitre des plaintes de propriétaires de cheptel bovin et de ranches au sujet des importations de viande de boeuf, jugées excessives par eux, pour avoir produit de lourdes baisses de prix, ayant affecté de près de $2 milliards leurs revenus.

Diversification et expansion de Boston Insulated Wire



ALDEN C. DAVIS



THOMAS HURST

M. Alden C. Davis, vice-président de Boston Insulated Wire & Cable Co. Ltd., de Hamilton, annonce la création d'une "Division des connecteurs électriques" dont le chef sera M. Thomas Hurst, qui vient d'entrer au service de la compagnie. Cette division fabriquera des câbles de raccordement et des connecteurs moulés en néoprène pour les besoins de l'industrie, de la TV et de l'armée.

Les plans présents exigent un accroissement immédiat de 25 pour cent de l'espace et des moyens de production, à Hamilton, afin d'établir cette nouvelle division et de pouvoir ainsi répondre à la demande toujours grandissante de ces câbles spéciaux sur les marchés domestiques et étrangers.

B.I.W. est propriété canadienne dans la proportion de 40 pour cent. Elle vient récemment d'ouvrir, à Montréal, un bureau de ventes pour l'Est du Canada et l'étranger. Elle a aussi des représentants dans l'Ouest du Canada et outre-mer.

MIRON COMPANY LTD.

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations première hypothèque amortissables 6¼% Série "A", de MIRON COMPANY LTD.

MIRON COMPANY LTD. donne avis par les présentes que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie, d'hypothèque, de gage et de nantissement souscrit par MIRON COMPANY LTD. en faveur de TRUST GENERAL DU CANADA comme fiduciaire, le 12 juin 1961 devant Me Henri Poitevin, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le Numéro 1,538,514 et au bureau d'enregistrement du Comté des Deux-Montagnes sous le numéro 101,056, $150,000.00 en principal d'obligations première hypothèque 6¼%, Série "A" ont été tirées au sort par le fiduciaire soussigné pour rachat à être effectué le 15 juin 1964 à même les deniers du fonds d'amortissement. Certaines obligations ainsi appelées pour rachat seront rachetées intégralement tandis que certaines autres ne le seront qu'en partie jusqu'à concurrence du montant établi ci-après. Les susdites obligations appelées pour rachat tel que susdit, seront en conséquence rachetées le 15 juin 1964 à 100% du montant en principal ainsi appelé pour rachat, plus les intérêts courus et impayés à la date fixée pour le rachat sur le dit montant en principal ainsi appelé pour rachat, sur remise des dites obligations avec, y attachés, tous les coupons d'intérêt qu'il en est échéant le 15 décembre 1964 et, subséquemment, à toutes succursales au Canada (sauf les territoires du nord-ouest) de la Banque de Montréal au choix du détenteur. Dans le cas d'obligation dont partie seulement du montant principal est appelée pour rachat, le détenteur d'icelle devra, sur présentation de son titre et sur réception de la somme à lui payable en raison de tel rachat, remettre telle obligation pour annulation et le fiduciaire devra, aux frais de MIRON COMPANY LTD., certifier et livrer à tel détenteur ou à son ordre une ou de nouvelles obligations de la même série pour un montant principal total égal au montant principal qui, relativement à la susdite obligation, n'est pas rappelé pour rachat.

De plus, MIRON COMPANY LTD donne avis qu'il déposera entre les mains du fiduciaire le ou avant le 15 mai 1964, conformément au dit acte de fiducie, les deniers requis par le fonds d'amortissement pour le rachat des obligations ci-après mentionnées jusqu'à concurrence des montants déterminés ci-dessous, et que, par suite de ce dépôt, les intérêts sur le montant principal ainsi appelé pour rachat des dites obligations, cesseront de courir et d'être payables à compter de la date de rachat savoir le 15 juin 1964 et, subséquemment les coupons d'intérêt échéant à cette date et afférant aux dites obligations seront nuls et sans valeur.

Les chiffres et lettres d'identification des obligations ainsi tirées au sort et le montant principal d'icelles pour rachat sont :

Obligations à coupons, émises en coupures de $500.00, portant la lettre d'identification "AD" et qui sont appelées intégralement pour rachat sont les suivantes : —

AD00028, 00034, 00049, 00051, 00060, 00093, 00131, 00166

Obligations à coupons, émises en coupures de $1,000.00, portant la lettre d'identification "AM" et qui sont appelées intégralement pour rachat sont les suivantes : —

AM00032,	00092,	00120,	00128,	00147,	00338,	00427,	00430,	00665,	00742
01100,	01142,	01675,	01795,	01821,	01867,	02002,	02050,	02160,	02199
02229,	02285,	02324,	02346,	02373,	02541,	02582,	02589,	02609,	02699
02700,	02729,	$2739,	02924,	03053,	03025,	03094,	03214,	03256,	03328
03366,	03390,	03436,	03461,	03554,	03610,	03636,	03751,	03820,	03835
03924,	04003,	04026,	04125,	04149,	04302,	04384,	04427,	04438,	04551
04561,	04586,	04634,	04708,	04710,	04718,	04746,	05008,	05124,	05177
05206,	05379,	05571,	05587,	05767,	05800,	05804,	05810,	05898,	05959
06045,	06136,	06341,	06400,	06443,	06596,	06633,	06694,	06796,	06818
07054,	07064,	07150,	07250,	07265,	07319,	07368,	07419,	07574,	07583
07692,	07701,	07819,	07897,	05057,	08179,	08163,	08196,	08416,	08418
08486,	08537,	08544,	68365,	03725,	06872,	09242,	09381,	09562,	

Obligations entièrement immatriculées de $1,000.00 portant la lettre d'identification "AFR" et dont le montant principal est appelé en entier pour rachat : —

AFR013, 052, 076, 106.

Obligations entièrement immatriculées portant la lettre d'identification "AFR" et dont le montant principal n'est appelé qu'en partie pour rachat sont les suivantes et pour les montants ci-contre : —

Numéros	Montant	Numéros	Montant
AFR016	$2,000.00	AFR251	$1,000.00
AFR038	1,000.00	AFR252	1,000.00
AFR053	1,000.00	AFR261	1,000.00
AFR168	2,000.00	AFR263	1,000.00
AFR169	1,000.00	AFR280	1,000.00
AFR222	1,000.00	AFR316	1,000.00
AFR230	1,000.00	AFR324	1,700.00
AFR237	1,000.00	AFR342	2,000.00
AFR247	2,000.00	AFR343	1,000.00
AFR248	1,000.00		

Daté à Montréal, le 11 mai 1964.

par ordre et pour le compte de MIRON COMPANY LTD.
par : TRUST GENERAL DU CANADA, fiduciaire.

Nominations à Canadian British Aluminium Co. Ltd.



R. M. SCHMON



John P. OGILVIE

A une assemblée du conseil d'administration de la Canadian British Aluminium Company Limited, M. Robert M. Schmon a été élu vice-président du Conseil et M. John P. Ogilvie, administrateur. M. Schmon est président de la Quebec North Shore Paper Company, actionnaire minoritaire de la C.B.A., et M. Ogilvie en est vice-président. La Canadian British Aluminium, dont le siège social est à Montréal, exploite une aluminerie à Baie-Comeau, Qué. ●

Exposition Canadienne de Machinerie & d'Entretien d'Usine

PALAIS DU COMMERCE
MONTRÉAL
12-15 MAI

Matériel d'automation
Matériel de production
Machines-outils
Matériel de soudure
Systèmes de commande
Entretien d'usine
Expédition, manutention
Appareils de finition

200 exposants du Canada, des E.U., d'Europe et du Japon

HEURES D'OUVERTURE:
Mardi à jeudi, midi à 10 p.m.
Vendredi, 10 a.m. à 5 p.m.

Exposition non-publique

Voyez les machines et les matériels les plus modernes!

C.A. BILINGUE

Les comptables agréés, de 30 à 35 ans d'âge, ayant de préférence un minimum de cinq ans d'expérience dans l'industrie et le commerce, et intéressés à une carrière dans la consultation en administration, sont invités à poser leur candidature à un poste attrayant dans ce domaine de service professionnel.

Les candidats à ce poste doivent avoir l'imagination et l'indépendance d'esprit nécessaires pour concevoir, développer et formuler les systèmes et plans d'action requis, et avoir le tact et l'énergie voulus pour en diriger la mise en exécution avec succès.

Le salaire dépendra des aptitudes et de la compétence du candidat choisi ; ce dernier participera également à un plan de boni qui lui assurera une rémunération totale attrayante.

C'est à titre confidentiel, suivant l'étique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae de tous les postulants devra faire état des renseignements personnels usuels, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires.

Les offres de services devront porter l'indication "Comptable Agréé" et être adressées à

PRICE WATERHOUSE & CIE
Edifice Canada Cement, Square Phillips, Montréal 2

IMMEUBLES LAURIER FAUST LTEE

PREMIER VENDEUR — PHOTO MLS DE MONTREAL
CROSS-CANADA REALTY SERVICE

PLUS DE $1,000,000 D'EXPERIENCE DE VENTE D'IMMEUBLE ET PLUS DE 100 AGENTS EXPERIMENTES A VOTRE SERVICE

4 DIVISIONS
• COMMERCIAL • INDUSTRIEL • PLACEMENT
• HYPOTHEQUE ET EVALUATION
• LOCATION ET ADMINISTRATION

pour un service rapide et efficace signaler

OUEST RE. 1-1101
EST DU. 1-1821
LAKESHORE RE. 1-1101

IMMEUBLES LAURIER FAUST LTEE

ETABLI PAR LA CONFIANCE DU PUBLIC
SIEGE SOCIAL : EDIFICE FAUST
6565, BOULEVARD DECARIE
COURTIER EN IMMEUBLE

prêts hypothécaires
À TERMES INTÉRIMAIRES OU MOYENS

• pour propriétés industrielles et commerciales
• à partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus

Pour obtenir des renseignements, téléphonez à
Capital Funds (IAC) Limited
MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M. C. Gagnon, 225 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777

IAC DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
700	Abitibi	15⅝	15¾	15¾
—	Abitibi Pr	25	25	—
275	Algoma	69	68¾	68¾
595	Alumin	33½	33¼	33½
—	Alum 4¼	44	44⅛	—
—	Alum 1 Pr	22¼	22¼	—
—	Alum 2	47⅛	47⅛	—
—	AngT 4½ P	45¾	45¾	—
—	AngT 265	52½	52½	—
—	Argus	15¾	15¾	—
—	Arg 2.50	50½	50½	—
—	ArgC Pr	12½	12½	—
1500	Asbestos	19⅛	19⅛	19⅞
—	Atl Sug	18	17⅞	—
—	Atl Sug	23¼	23¼	—
—	Bq CN	78⅛	78⅛	—
250	Bq Imp	65¾	65¼	65½
110	Bq Mont	66	65½	66
—	Bq N-E	71¼	71¼	—
—	Bq PC	55½	55½	—
—	Bq Roy	75½	75½	—
—	Bq Tor-D	63⅜	63½	—
—	Bathurst P	20⅛	20¾	—
—	Bathurst P	55½	55½	—
—	Bathurst Pr	20	20	—
480	Bell Phone	54	54	54
—	Bow 5pr	52	52	—
—	Bow Mer P	51	51	—
—	Bow Paper	7	7	—
—	Bralorne	400	400	—
600	Brazil	275	275	275
200	BA Oil	32¾	32¾	32¾
—	BC Forest	30	29⅞	—
—	BC Power	48	48	—
—	BC Phone	60¾	60½	—
—	BCPh 4½	91	91	—
—	Brockvl P	7⅛	7⅛	—
—	Brown	15⅜	15⅛	—
—	Bruck A	25½	25½	—
—	Bruck B	11½	11½	—
—	Build Prod	27	27	—
300	Cal Pow	23⅜	23⅛	23⅛
125	Can Cem	46	46	46
—	Can CemP	28½	28½	—
275	CD Sugar	25⅛	25⅛	25⅛
250	CI Fdry	35¾	35¾	35¾
—	Can Malt	21½	21½	—
—	C Safe pr	95¼	95¼	—
—	C S L	30	29⅝	—
400	C S L Pr	6½	6½	6½
—	C Wire B	17¼	17¼	—
—	C Aviat E	9¼	9¼	—
2625	C Brew	11	10¾	10⅞
—	C Brew A	50	50	—
—	C Brew B	53¼	53	—
—	CBr Alum	10	10	—
—	CBAL B w	175	175	—
—	C Bronze pr	95¼	95¼	—
—	C Fndtn	455	455	—
—	C Fnd A pr	18½	18½	—
25	C I L	20	20	20
—	CI Pow	19½	19½	—
—	CI Po pr	48⅛	48⅛	—
—	C Marconi	4	4	—
400	CPR	44⅜	44⅜	44⅜
—	C Pet Pr	13⅝	13½	—
—	C Pow & P	15¼	15¼	—
—	C Refract	15¾	15¾	—
—	C Vickers	18½	18½	—
500	Cap Wire	8¼	8¼	8¼
—	Centr Del	805	805	—
75	Chemcell	14¼	14¼	14¼
—	Chm 1.75 P	38	38	—
—	Chrysler	54⅜	54⅜	—
—	Cochlin	7⅞	7⅞	—
—	Coll Cell	12⅜	1e2⅜	—
100	Cons MS	35¾	35¾	35¾
125	Con Papr	41⅞	41⅞	41⅞
—	Cons Text	11	11	—
—	Consul Glass	10¾	10¾	—
—	Corby A	19¾	19¾	—
—	Coronation	495	495	—
—	Crain RL	14¼	14¼	—
—	Cr Foncier	90	90	—
—	Cr Cork	95	95	—
75	Cr Z A	29	29	29
—	Crush Int	9½	9⅜	—
—	Denison	13	13	—
90	Dist Seag	59	59	59
800	D Bridge	21½	21½	21½
—	D Coal P	15	15¼	—
—	D Corset	14½	14½	—
425	Do Fasco	22½	22½	22½
—	D Glass	18	17⅞	—
—	D Glass P	19½	19½	—
—	D Lime	5	5	—
50	Dosco	16¼	16¼	16¼
—	D Stores	20⅜	20¼	—
725	D Tar	21⅜	21½	21½
—	D Tar P	21¼	21	—
1025	D Text	25¼	25⅛	25⅛
—	Donohue	29¾	29¾	—
700	Du Pont	46	46	46
—	Dupuis A	12¼	12¼	—
—	EC Trust	50	50	—
—	Electrolux	37½	37½	—
—	Enamel A	7	7	—
—	Enamel B	275	275	—
—	Falcon	74	74	—
—	Fam Play	19	19¾	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Ford	59½	59½	—
325	Fraser	31¾	31¾	31¾
—	Fr Pete Pr	340	335	—
—	Frosst (a)	18¾	18	—
—	Gen Bake	12¾	12¾	—
—	Gen Dynam	27½	27½	—
—	GMC	95½	95½	—
—	Gr BRCI	14½	14½	—
—	GR BRCI pr	48	48	—
—	Gr Wpg G	15	15⅛	15¼
25	GL Paper	25½	25¼	25¼
100	Hdy Andy	8½	8½	8½
—	Hardee	89	89	—
250	Hawk Sidd	7¾	7⅜	7⅜
500	Hollinger	31½	31½	31½
—	Holt Ren	25	25	—
950	Home O (a)	20½	20½	20½
125	Home O (b)	20½	20	20½
—	Horne Pf	330	330	—
—	H Smith pr	45	44	—
—	Hud Bay M	69¾	69½	—
—	Hud's Bay	16	16	—
50	Husky O	8¼	8¼	8½
200	Imp Oil	50½	50½	50½
200	Imp Tob	13c	13c	13c
—	I Tob Pr	6	6	—
50	Ind Accp	22c	22?	22?
—	I ac 450	98c	98c	—
—	Inlnd C P	16	16	—
—	Inld N Gs	7e	7e	—
—	Int Brze	23	23	—
10	Int Nickel	87c	87?	87?
—	Int Paper	36	36	—
—	Int Util	24e	23?	—
100	I Util P	47?	47?	47?
—	Intrp PL	84½	84c	—
—	Iro G Pr	8½	8½	—
—	Jamaica	11½	11c	—
—	Labatt	18½	18½	—
—	Lau Fin	14	14	—
—	Lau 2.00	37	37	—
—	Lewis	7c	7c	—
400	Loblaw (A)	7⅜	7⅜	7⅜
—	Loblaw (B)	7⅜	7⅜	—
—	Loeb M	29½	29½	—
—	MacKinn	9¾	9¾	—
—	MacLaren A	21⅛	21⅛	—
—	MacLaren B	24½	24½	—
450	MacMill-Pw	30	30	30
—	Maritime E	20⅜	20⅜	—
—	Maritime T	20⅜	20⅜	—
3645	Mass F	24	24	24
—	Mass F 4½	23⅜	23⅜	—
200	Mass F 5½	120½	120½	120½
—	Met Stores	7¾	7¾	—
50	Miron 6⅔	12	12	12
—	Mitch JS	20	20	—
—	MitchR (A)	7½	7½	—
—	Molson (A)	31	30⅝	—
50	Molson (B)	32	32	32
—	Mtl Loco	18⅞	12⅞	—
—	Mtl Trust	98	98	—
—	Moore Crp	55	54⅞	—
—	Morse (A)	14½	14½	—
—	Morse (B)	9	9	—
—	Nat Drug	13¾	13¾	—
—	N Drug P	13½	13½	—
—	Natrust R	127	127	—
—	Nfld Light	11	11	—
—	Noranda	49¾	48¾	—
100	N S Light	27	27	27
15	Ogilvie	14⅜	14⅜	14⅜
—	Ogilvie Pr	39⅜	39⅜	—
—	Ont Steel	27¾	27¾	—
700	Pac Pete	13½	13½	13½
—	Page-Hers	29½	29½	—
—	Penmans	29½	29½	—
—	Placer	35¼	35¼	—
125	Pow Corp	13	13⅛	13
450	Price Br	44⅜	44⅜	44⅜
—	Price pr	88	88	—
60	Qng pr	101½	101½	101½
150	Que Phone	24½	24½	24½
—	Que ph pr	21	21	—
—	Que ph pr	21	21	—
—	Reitman's	13½	13½	—
—	Reitm. "A"	11⅜	11⅜	—
—	Rio Algom	11½	11½	—
—	Rockwell	50	50	—
725	Rolland (A)	9½	9½	9½
—	Rolland Pr	90⅜	90⅜	—
100	Rothmans	12¼	12¼	12¼
—	Russel (A)	10⅜	10⅜	—
—	St-L Ce (A)	27	26¾	—
—	St-L Ce w	350	350	—
—	St-L Cem	23⅛	23⅛	—
—	S-L Co (A)	102	102	—
200	Salada F	11¾	11¾	11¾
—	Scott LaS	8¾	8¾	—
700	Shell Can	17⅜	17⅜	17⅜
—	Shell I Pr	26⅜	26⅜	—
—	SherW	38	38	—
—	Shop Save	12¼	12¼	—
—	Sicard	8¾	8¾	—
—	Simpsons	22½	22½	—
—	Soc GF	9	9	—
—	Sogemi Pr	14¼	14¼	—
—	Southam	29	29	—
—	S S Steel	12⅞	12⅞	—
1391	Steel Can	25⅞	25⅞	25⅞
—	Steinbg (A)	29¼	29¼	—
60	Texaco Can	59½	59¾	59½
100	T Fin A	11⅜	11⅜	11⅜
300	Tr C Corp	10	10	10
—	Tr C PL	39¼	39	—
—	Tr Mt PL	19⅜	19⅜	—
—	Triad Oil	212	210	—
75	UN Steel	450	450	450
—	Vendomati	32	32	—
200	Walk GW	34⅜	34⅜	34⅜
—	W Knapp	50	50	—
400	WCoast Tr	18¾	18¾	18¾
—	W Pac Pd	17⅜	17⅜	—
—	Weston A	17⅜	17¼	—
—	Weston B	17½	17⅜	—
50	Zeller's	41½	41½	41½
—	Zeller's Pr	47	47	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	10	10	—
10400	Allied Tel	110	105	105
—	Alpha (A)	170	170	—
—	Alscope	40	40	—
—	Alsof	15½	15½	—
—	AMg Beau B	5	5	—
—	Ameranium	8	7½	—
—	AA Molyb	180	180	—
—	A C Pulp	$ 40	40	—
—	Anthonian	9½	9	—
—	Arno	6	6	—
—	Augustus	29	29	—
—	Baker Talc	9	9	—
—	Band-Ore	10	10	—
—	Barvallee	5	5	—
—	Bateman	9	8½	—
—	Bethlm	625	625	—
2000	Blck Hwk	93	92	92
2100	Blck Riv	23	22	23
—	Blue Bon	325	325	—
—	Blue wat	27	27	—
—	Bornite	12	11	—
—	Buneau	20	20	—
—	Burnt Hil	33	33	—
1000	Calumet	5	5	5
—	Camflo	150	148	—
—	Camp Chb	415	415	—
—	CS Pete	305	305	—
—	C Collries	$ 1.15	12a	—
—	C Delhi	775	775	—
—	C Interurb	350	350	—
800	C Magnest	165	160	165
—	C Sec Un	100	100	—
—	Cantexas	185	185	—
—	Carbec	8	8	—
—	Cartier-Que	6½	6½	—
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar	$ 10⅞	10⅞	—
—	Cent Man	8½	8½	—
100	Cessland	110	110	110
600	Chemalloy	139	135	139
2000	Chib Cop	9	9	9
—	Chipman	9½	9½	—
—	Cleveland	4½	4½	—
200	Com O&G	30	30	—
—	Commod	440	440	—
—	Commd w	135	135	—
—	Cominga	5	5	—
—	C Canorama	60	60	—
—	C Div S A	180	180	—
—	id Pr	35	35	—
—	C Mogador	28	28	—
—	C Monpas	8	7	—
—	C New Pac	11	7	—
—	C Persh	10	10	—
—	CQ Yell	6	6	—
—	Copstream	28	28	—
—	Couvret A	$ 21½	20⅞	—
—	Cr MG (A)	$ 13	13	—
—	Cr St-L (A)	$ 11	11	—
—	Delta El.	280	280	—
—	Denault A	$ 24½	24½	—
—	Dome	$ 28	28¼	—
—	Dom Exp	14	14	—
—	Dom Lease	18	18	—
—	D Ollcloth	$ 34	33¾	—
—	Dumagami	80	80	—
2000	Dumont	25	25	25
40	E Koot 7 p	225	225	225
—	East Sull	285	285	—
1800	East Vent	48	48	48
—	E Bake	$ 15	15	—
—	Electrolier	$ 10	10¼	—
—	Emp Oil	5½	5	—
500	Equity Ex	15½	15½	15½
—	Fab Met	16	16	—
—	Fabi	$ 6	6	—
3500	Fano	27	26	26
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Fiscal Pr	$ 19	19	—
—	Fontana	4½	4	—
—	FT Reliance	27	27	—
2000	Fox Lake	21	20	21
—	Frigistors	50	45	—
—	Fundy	7½	7½	—
6500	Futurity	37	36	37
—	Ghislau	32	31	—
250	G Autotrn	390	390	390
—	Glen Lk	128	123	—
5000	Gold Aig	15	15	15
—	Grissol	200	160	—
—	Gui-Pr Ur	20	20	—
—	Inland Ch	390	390	—
—	Inspiratn	120	120	—
—	Int Atlas	105	100	—
5000	Int Ceram	7	7	7
—	Intp Dredg	14	14	—
—	Inv Found	$ 50½	50	—
—	Jubilee	280	270	—
—	K Desmond	48	42	—
—	Kenting	$ 5¾	5¾	—
—	Kiena	475	465	—
300	Kodiac Pet	160	155	160
—	Kontiki	5	5	—
300	Lab Accp	$ 8	8	8
—	Ladubor	85	85	—
—	Lait Lclr	67	67	—
—	Lmb A	$ 17	17	—
—	Lamngt A	$ 10c	10c	—
—	Lamngt P	$ 50	50	—
—	Lingside	5	5	—
—	Lithium	7½	7½	—
—	Lowney	$ 22e	22e	—
—	Malrte H	38	35	—
—	Marchant	75	75	—
—	Massval	16	17	—
—	McAdam	73	71	—
—	McIntyr	$ 57½	57½	—
2000	McKinney	15	15	15
—	Melchers	$ 8e	8e	—
—	Melch Pr	$ 5	5	—
—	Merc Ch	15	11	—
—	Merrill	71	71	—
—	Mid Chib	36	36	—
—	Midepsa	235	230	—
7000	Mistango	38	37	38
—	Monpré	13	10	—
9100	Mt Pleast	135	133	134
—	MR Dair	5¾	5¼	—
—	MP Rice	11½	11½	—
—	Mt W Ir	70	70	—
—	NAut Ven	190	185	—
—	Native Min	20½	19	—
—	N Cont	39	39	—
—	N Form	9	9	—
—	N Imper	63	60	—
—	Newrich	39	39	—
—	NW Amul	7½	7½	—
—	Nocana	11	9	—
—	Norac F	12½	12½	—
—	NA Asbest	6½	6½	—
500	NA R M	32	32	32
400	North E	140	140	140
—	NW Canal	15	14	—
—	Novamines	30	29	—
—	Opem Ex	15	13	—
—	Orchan	570	570	—
—	PA Inv	390	390	—
—	Patino	775	775	—
—	Paton	$ 12½	12½	12½
—	Pat Silver	12	12	—
—	Paudash	11½	11	—
—	Paul Serv	$ 15½	13½	—
—	Peace Riv	305	305	—
—	Pembrk El	$ 29	29	—
17100	Pennbec	20	18½	19
—	Phoenix O	52	52	—
—	Pitt Gold	5½	5½	—
—	Porcupine	7½	7½	—
—	PwC 1 Pr	$ 46½	46½	—
—	PwC 2 Pr	$ 13¾	13¾	—
—	Q Cobalt	245	245	—
—	Q Indu M	44	44	—
—	Que Smelt	12	10½	—
—	Red Crest	4½	4½	—
—	Ruby Foo	245	245	—
—	Ruby F w	18	18	—
—	St L Colum	230	230	—
—	St L D Lds	80	80	—
—	Sangamo	$ 9	8	—
1000	Silver Reg	22	22	22
—	Silver Sum	20	19	—
—	Silver T	15	15	—
—	Sobes (A)	13½	13½	—
—	S Dufault	11½	11½	—
3000	Spartan Air	45	43	45
—	Spartan w	5	5	—
300	Stairs Ex	115	115	115
—	Std Gold	7	7	—
—	Sullivan	199	198	—
—	Superpak	400	400	—
—	Surlaga	51	51	—
—	Tache	12	11	—
—	Talisman	71	65	—
—	Tazin	9	9	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	7	6½	—
—	Tor & LI	320	320	—
5700	Trsterre	104	96	100
—	Tru-Wall	390	390	—
—	U Asbestos	299	299	—
—	Un Obalski	45	41	—
—	U Towns El	15½	15	—
—	Val Mar	5⅜	5⅜	—
—	V Der Ho	70	63	—
—	Vanguard	6	6	—
2500	Virginia	6	5½	6
—	Wabasso	17¼	17¼	—
—	Wabasso B	75	75	—
—	Westburne	107	107	—
—	West Hel	25	25	—
—	Westeel	13⅜	13⅜	—
—	Westville	4½	4½	—
7500	White Star	72	71	71
—	York Spec	6	6	—
—	Zulapa	31	29½	—

Inégalité des cours à l'ouverture

MONTREAL—Les prix étaient irréguliers ce matin à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. Le début de la séance fut relativement actif.

Algoma a baissé de ¼ à 68¾ et Dofasco à 22½, Dominion Tar à 21½ et Canadien Pacifique à 44⅜ ont perdu ⅛ chacun.

IAC à 22¾, Stelco à 25⅞, Asbestos à 19⅞, Canadian Breweries à 10⅞ et Price à 44⅞ ont tous monté de ⅜.

Dans les spéculations, Pennbec à 20 cents, Mount Pleasant à $1.34, Futurity à 37 cents et White Star Copper à 72 cents ont monté d'un cent. Fox Lake à 21 cents et Fano à 26 cents ont perdu ½ cent.

* * *

TORONTO — A Toronto, ce matin, les cours fluctuaient inégalement.

Le titre le plus en vedette était Leitch Gold Mines a augmenté de 37 cents à $3.25, un sommet. Coniagus a grimpé de sept cents à $1.09 et Genex en a perdu un à 20½ cents.

Noranda parmi les métaux usuels gagne ½ à 49¼. Sherritt Gordon a augmenté de cinq cents à $4.10.

Au tableau industriel, Consolidated Building Corporation, Banque de Nova Scotia, Abitibi et Canadien pacifique ont tous baissé. Canadian Breweries a monté de ⅛ à 11, un sommet pour l'année en cours.

* * *

NEW YORK. — L'allure était irrégulièrement en baisse aujourd'hui à Wall Street. La séance fut modérément active.

Les prises de profits font fléchir certaines valeurs en vedette récemment. La tendance était en baisse dans les aciéries, les automoteurs, les comptoirs-postaux, les électroniques, les produits pharmaceutiques et les tabacs.

Les appareils électriques et



les métaux non ferreux étaient légèrement en hausse. Les pétroles, les sociétés aériennes et les chemins de fer étaient irréguliers.

Du Pont continue de baisser.

* * *

LONDRES. — La situation était calme et irrégulière à la Bourse de Londres. Quelques valeurs de tout repos enregistraient des gains.

Les titres négociés en dollars étaient irréguliers. Parmi les titres canadiens, International Nickel et Hollinger ont monté de plusieurs points.

Les Aluminiums, étaient fermes, les assurances sont restés ternes et les propriétés étaient calmes. Les pétroles étaient irréguliers. Les aurifères étaient en baisse.

Les principaux industriels étaient irréguliers.

* * *

PARIS. — Le marché confirme l'impression de meilleure tenue qu'il laissait hier. On gravite étroitement autour des derniers cours de clôture et les quelques mouvements un peu appréciables que l'on peut relever sont orientés dans les deux sens.

La séance de demain, devant être suivie de trois jours de fermeture par le congé de la Pentecôte et la liquidation devant intervenir dans quatre séances, on ne saurait s'étonner, au surplus, du manque d'entrain des opérateurs sans faire autrement intervenir les perturbations apportées à la distribution du courrier.

Du côté des valeurs étrangères, les allemandes restent discutées. Les italiennes sont calmes mais résistantes. Tassement de A.K.U. aux néerlandaises par ailleurs soutenues, et irrégularité des américaines ou l'on peut relever une bonne hausse d'International Nickel. Les Britanniques retrouvent sensiblement leurs cours précédent mais diverses mines d'or, dont Western Holding, cèdent du terrain.

cote des grains

13 MAI 1964

Marché à terme

		WINNIPEG Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE					
Mai		78	——	——	78
Juil.		79	——	——	79
Oct.		80	80¼	80	80¼
Déc.		——	——	——	78⅝
ORGE					
Mai		1.16⅝	1.16⅝	1.16¼	1.16⅜
Juil.		1.16¼	1.16½	1.16¼	1.16½
Déc.		1.16	1.16¼	1.16	1.16⅜
Déc.		——	——	——	1.14⅜
LIN					
Mai		3.12¼	3.12¼	3.12	3.12
Juil.		3.15¼	3.15⅜	3.15	3.15¼
Oct.		3.16¾	3.17	3.16½	3.16⅜
Déc.		3.14¾	3.14¾	3.14⅜	3.16⅜
SEIGLE					
Mai		1.36	1.36	1.35⅝	1.35¾
Juil.		1.37⅜	1.37¾	1.36⅜	1.37¼
Oct.		1.36¼	1.36½	1.35¾	1.35⅞
Déc.		1.36¼	1.34¾	1.33⅞	1.34
GRAINE DE COLZA					
Mai		——	——	——	2.67
Juil.		2.67½	2.67½	2.67¼	2.67¼
Nov.		2.41	2.41¾	2.41	2.41⅜

Marché au comptant

AVOINE — 2 cw 78 ; ex 3 cw 76 ; 3 cw et ex 1 fourragère 75 ; 1 fourragère 74½ ; 2 fourragre 71¼ ; 3 fourragre 68¾ ; fourragère mélangée 57.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang 1.18¾ ; 1 cw 2-rang 1.16⅜ ; 2 cw 2-rang 1.14¾ ; 3 cw 2-rang 1.16⅜ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.12⅜ ; 2 fourragère 1.11⅜ ; 3 fourragère 1.07¢.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.35¾ ; 3 cw 1.32 ; 4 cw 1.16¾ ; ergoté 1.13⅜ ; sur voie 1.35¾.

LIN — 1 cw 3.12 ; 2 cw 3.07 ; 3 cw 2.82 ; sur voie 3.12.

GRAINE DE COLZA — No 1 cdn 2.67.

Marché du lin

Prix au comptant, 16 cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE				
Mai	1.95⅜	2.03	1.95½	2.02¼
Juil.	1.48½	1.49⅜	1.48½	1.49¼
Sept.	1.50¼	1.50⅝	1.50	1.50⅝
Déc.	1.55¼	1.55½	1.54⅜	1.55⅝
Mars	1.59	1.59¼	1.58½	1.59¼
NOUVEAU				
Juil.	1.49½	1.50¼	1.49¼	1.50¼
Sept.	1.50½	1.51⅜	1.50½	1.51¾
Déc.	1.56⅜	1.56⅜	1.55½	1.56¼
MAIS				
Mai	1.24½	1.24⅝	1.23¾	1.23⅝
Sept.	1.21¼	1.21⅜	1.20⅞	1.21
Déc.	1.17⅜	1.17⅜	1.17½	1.17½
Mars	1.21⅛	1.21⅜	1.21¼	1.21¼
AVOINE				
Mai	60⅛	61⅛	60	60¾
Juil.	61⅜	62¼	61¾	62⅛
Sept.	63⅜	64¼	63¾	64
Déc.	66⅞	67¼	66⅜	66⅜
Mars	——	——	——	68⅛
SEIGLE				
Mai	1.24½	1.25	1.24¼	1.24⅜
Juil.	1.24⅜	1.25	1.24¼	1.24⅜
Sept.	1.25⅜	1.26	1.25	1.25⅜
Déc.	1.28⅜	1.29	1.28⅜	1.29
Mars	1.31½	1.31½	1.30⅜	1.31½
FEVES SOYA				
Mai	2.49½	2.49½	2.48¼	2.48¾
Juil.	2.47½	2.47⅞	2.46¾	2.47⅜
Août	2.45⅜	2.45⅜	2.44⅝	2.45
Sept.	2.40½	2.40⅝	2.39⅞	2.40¼
Nov.	2.39¼	2.39⅜	2.38½	2.39¼
Jan.	2.42½	2.42⅝	2.42¼	2.42⅜
Mars	2.45⅝	2.45⅞	2.45¼	2.45⅜

Marché des bestiaux

Rapport transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture (réceptions à 11 heures le 13 mai)

MARCHE DE L'OUEST

	Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
MARDI	19	3	—	—
	143	264	116	—

BOVINS

Mardi toutes les classes offertes étaient en bonne demande et se sont vendues aux mêmes prix que lundi. Les vaches rapportaient $11.00—$17.50 et les taureaux $13.00—$19.75.

VEAUX

Aucune vente hier matin. Mardi à la suite d'une demande modérée les prix étaient généralement stables à ceux de lundi. Bons veaux de lait $23.00—$24.00, meilleurs $25.50, moyens $19.00—$23.00, communs $15.00—$19.00.

PORCS

Cette semaine les pores valaient .75 de plus que la semaine dernière soit $26.50—$26.75 pour ceux de catégorie A. Les truies étaient $1.00 plus cher à $18.00.

MARCHE DE L'EST

	Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
MARDI	154	121	39	1
	135	529	66	4

BOVINS

Les réceptions hier matin se composaient de vaches de qualité commune et moyenne. La plupart des classes se vendaient .50 à $1.00 de plus en certains cas.

Quelques bonnes taures rapportaient $20.00—$21.00. Bonnes vaches $16.50—$18.00, moyennes $15.50—$16.50, communes $13.50—$15.50, très communes $11.00—$13.50.

VEAUX

Les transactions s'effectuaient activement en dép't d'offres plus nombreuses et toutes les classes se vendaient $1.00 plus cher qu'hier. Veaux de qualité moyenne $18.00—$23.00, commune $13.00—$18.00.

PORCS

Les porcs rapportaient .75 de plus que la semaine dernière comme suit: 89 à $26.00, 70 à $26.00 plus .80, 29 à $26.25 plus .80 et 61 à $26.50 plus .80 ch. Les truies se vendaient $1.00 plus cher à $17.50, la plupart plus .80 chacune.

OVINS

Aucune vente.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Ce matin, le dollar canadien était en baisse de 1/32 à $0.92 15/32 en argent américain. La livre sterling est restée à $2.79 61/64.

MONTREAL — Le dollar américain était en hausse de 1/32 à $1.08 5/32 en argent canadien. La livre sterling était en hausse de 3/16 à $3.02 7/8.

CANADIAN DYNO MINES LTD. — La compagnie a acheté en avril, 1,000 actions de North Rankin Nickel Mines Limited, pour $250., et elle a vendu 4,000 actions de Consolidated Discovery Yellowknife, pour $7,090.

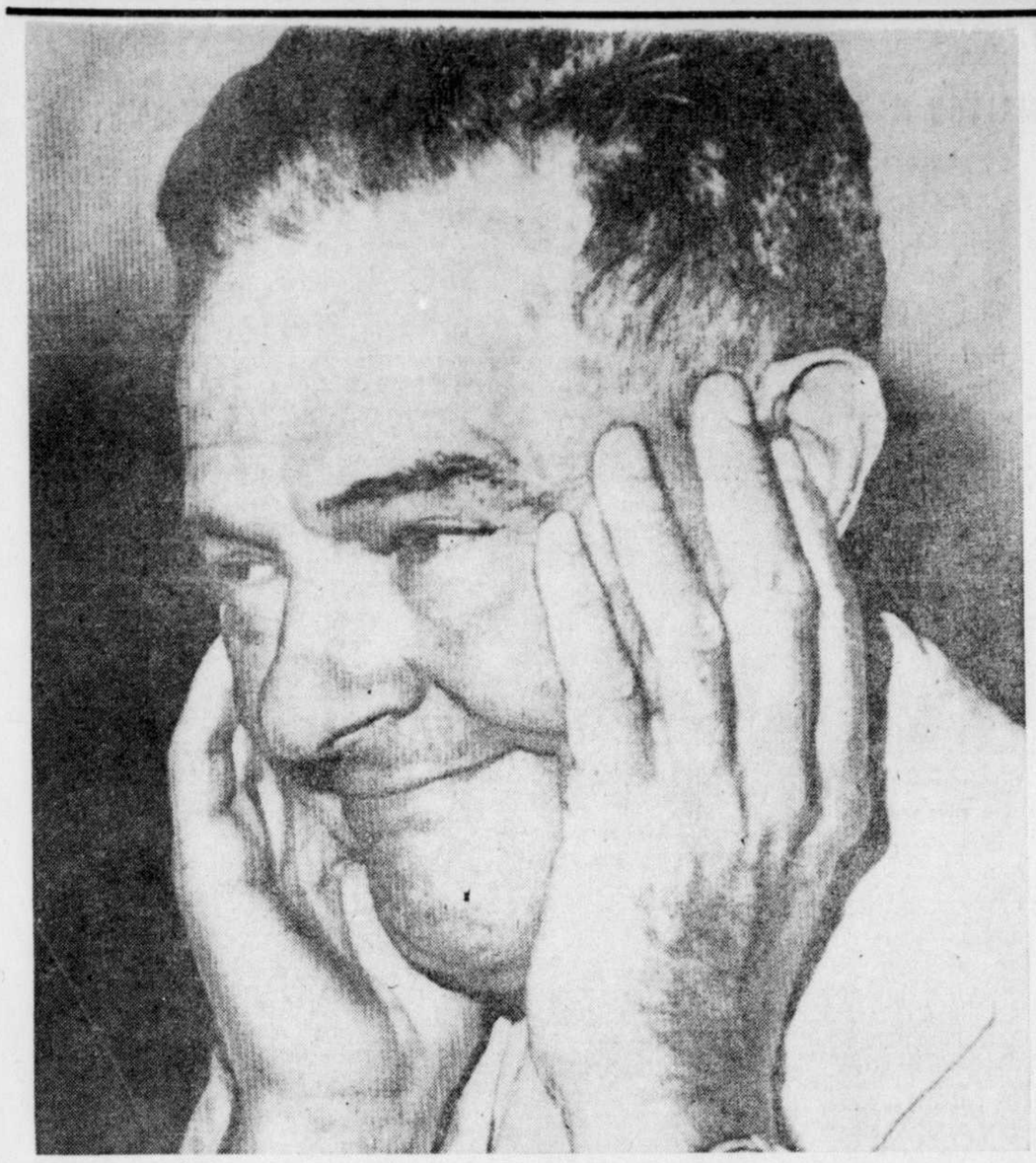
NEWyork

13 MAI 1964

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	70	69	69½
Adress	47⅜	46½	46½
Allegany	11⅜	11⅜	11⅜
Allis Ch	19	18¾	18¾
Alum Ltd	30⅛	30⅛	30¾
Amerada	84	83¼	83¼
Am Can	43⅞	43⅝	43⅝
Am Cyan	67⅞	67¼	67⅞
Am Mot	14⅝	14⅜	14⅜
Am Smelt	95¾	94¾	95¾
Am Std	23¼	23	23
Am Sugar	22⅛	21⅝	22
Am Tel	141⅜	140⅝	140¾
Am Tob	33⅜	32½	32½
Amsted	44¾	43⅞	44
Ancnda	44⅝	44¾	44¼
Armco Stl	73	72½	72¼
Armstg Ck	124⅞	123

CAHIER No 4 / PAGES 53-68 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / BANDES ILLUSTREES / DECES

MONTREAL, JEUDI 14 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 179



BOUCHE COUSUE — Côté politique, M. Henry Cabot Lodge, ambassaleur des Etats-Unis au Sud-Vietnam, n'a rien à dire. La photo montre l'attitude éloquente qu'il a prise pour indiquer qu'il ne voulait faire aucune déclaration sur les élections primaires de l'Oregon qui auront lieu demain; on l'a questionné à ce sujet, hier, à l'aéroport de Saigon où il a reconduit le secrétaire à la Défense, M. McNamara. M. Cabot Lodge a une popularité grandissante chez les républicains dans la course à la présidence des Etats-Unis.

Téléphoto PA

La Chine nationaliste dépêcherait des forces spéciales au Sud-Vietnam

(D'après AFP, Reuter, PA) — Selon certaines sources à Formose, le gouvernement de Tchang Kai-chek aurait offert d'envoyer au Sud-Vietnam des contingents de "forces spéciales" pour combattre contre les communistes.

Cependant, une source militaire autorisée a déclaré qu'il n'était pas question d'envoyer des soldats nationalistes (chinois) au Sud-Vietnam. Les rumeurs relatives à l'envoi de contingents formosans au Sud-Vietnam ont pris naissance à la suite de la présence à Taipeh d'une mission militaire sud-vietnamienne. "Si une aide militaire devait être apportée au Sud-Vietnam, ajoute-t-on, elle serait limitée à un soutien psychologique et politique".

Les observateurs pensent que ce démenti signifie simplement que des soldats de l'armée régulière ne seraient pas envoyés au Sud-Vietnam.

Selon ces mêmes observateurs, les "forces spéciales" formosanes, si elles étaient envoyées au Sud-Vietnam, combattraient sous les ordres d'officiers chinois. Une des raisons invoquées militant en faveur du fait de placer ces forces sous commandement chinois est la suivante : les officiers nationalistes chinois ont acquis beaucoup d'expérience dans les opérations de guérilla dirigées contre les autorités de la Chine continentale.

M. McNamara

Le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, M. Robert McNamara, a quitté Honolulu pour Washington où il doit présenter au président Johnson un rapport sur sa mission en Allemagne et au Sud-Vietnam. En réponse à une question, M. McNamara a déclaré que les mouvements de personnel militaire américain entre le Vietnam et les Etats-Unis continueront. Il a laissé entendre que ces mouvements n'impliquaient pas le renforcement des forces américaines au Vietnam.

M. McNamara a précisé que les militaires américains seront renvoyés aux Etats-Unis au fur et à mesure qu'ils termineront leur mission, tandis que d'autres militaires seront envoyés au Sud-Vietnam comme instructeurs, selon les circonstances.

Le secrétaire à la Défense a par ailleurs annoncé que les Etats-Unis allaient livrer au Sud-Vietnam 75 chasseurs-bombardiers du type "Skyraider". M. McNamara a souligné que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'envoyer dans le pays asiatique des avions à réaction de modèle récent pour remplacer les bombardiers datant de la seconde guerre mondiale. La presse américaine critique, ces temps-ci, l'utilisation d'avions militaires qui risquent d'avoir des défectuosités mécaniques. Ces critiques ont suscité un certain émoi chez des membres influents du Congrès. Ainsi, M. Carl Vinson, membre de la commission de la Défense nationale, a fait savoir que M. McNamara sera convoqué à témoigner (à huis-clos) sur cette question dès son retour à Washington.

Le Brésil rompt ses relations avec Cuba

RIO DE JANEIRO, Brésil. (AFP, Reuter, UPI) — Les diplomates cubains en poste au Brésil s'apprêtent aujourd'hui à quitter le pays à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre Brasilia et La Havane. Le nouveau gouvernement brésilien a décidé, hier, de rompre les relations diplomatiques avec le régime castriste de Cuba. C'est le ministère des Affaires étrangères du Brésil qui a annoncé officiellement la nouvelle de la rupture des relations.

"Les conditions du maintien des relations entre le Brésil et Cuba ont cessé d'exister", indique la note du ministère brésilien des Affaires étrangères annonçant la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. La note a immédiatement été remise au chargé d'affaires de Cuba à Rio de Janeiro.

C'est la représentation diplomatique du Chili qui s'occupera désormais des intérêts du Brésil à Cuba. Quatre pays d'Amérique latine entretiennent encore des relations diplomatiques avec Cuba : le Mexique, le Chili, l'Uruguay et la Bolivie.

La rupture était attendue depuis la victoire de la "révolution" du 31 mars. Dès le 2 avril, du reste, M. Raul Roa Cury, ambassadeur de Cuba, avait regagné La Havane. Le 9, M. Vasco Leitao da Cunha, alors ministre du gouvernement intérimaire de M. Mazzilli, déclarait : "Le Brésil ne pactisera pas avec le communisme sur le continent américain".

En outre, les commentaires de Fidel Castro sur les événements du Brésil, au début d'avril, ont été considérés à Rio de Janeiro comme injurieux et assimilés à une intervention dans les affaires intérieures du pays. Enfin, les nouvelles autorités brésiliennes ont souligné, en réprimant les activités jugées subversives, que les Cubains avaient directement ou indirectement encouragé le "processus de communisation".

D'autre part, le ministre de la Défense nationale d'Argentine, M. Leopoldo Suarez, a déclaré mardi au cours d'un déjeuner offert en son honneur par la Chambre argentine des publicistes : "L'infiltration communiste en Argentine s'est accrue ces dernières années et il est évident que Cuba constitue non seulement un centre d'expansion du communisme, mais aussi une école ou une base d'entrainement vers laquelle convergent des hommes et des femmes de tous les pays d'Amérique latine et naturellement des Argentins qui, par la suite, sont utilisés pour des actes de sabotage et pour la guérilla".

Les officiers grecs tués à Famagouste étaient-ils en mission secrète?

NICOSIE (PC-AFP-UPI) — Le commandant de la force des Nations unies à Chypre, le lieutenant-général Prem Singh Gyani, s'es trendu hier dans le port de Famagouste pour tenter d'y évaluer la situation pendant qu'à Nicosie avaient lieu les funérailles de deux officiers de l'armée grecque tués à Famagouste, lundi dernier.

Des milliers de personnes ont assisté aux funérailles au cours desquels des orateurs ont affirmé que les deux militaires grecs seraient vengés. Mgr Makarios était présent.

A Famagouste, les Cypriotes turcs craignent de plus en plus de quitter leur quartier. Depuis lundi, 14 d'entre eux ont été enlevés. Huit autres Cypriotes turcs, employés à la base britannique de Dhakelia, près de Larnaca, ont disparu hier matin en se rendant à leur travail. L'autobus dans lequel ils voyageaient a été retrouvé vide.

Selon M. Fazil Kutchuk, vice-président de la République de Chypre et leader cypriote-turc, les Grecs tués lundi dernier à Famagouste étaient chargés d'une mission secrète. Dans des messages adressés au secrétaire général de l'ONU, au président du Conseil de sécurité et au secrétariat général de l'OTAN, M. Kutchuk précise que les officiers grecs tués ne faisaient pas partie du contingent grec légalement stationné à Chypre. Un porte-parole de l'ONU à Nicosie a confirmé ce dire.

Le gouvernement d'Athènes leur avait demandé d'effectuer des relevés de profondeur dans le port de Famagouste afin de préparer un débarquement grec en vue de paralyser la défense cypriote-turque dans la région, écrit-il.

D'autre part, M. Alejandro Florès, conseiller chilien du commandant Gyani, a donné hier quelques renseignements sur le travail qu'il accomplit en vue de résoudre certains problèmes économiques de Chypre. Des accords ont été conclus entre les deux communautés en vue de débloquer environ 6,000 tonnes de grain provenant de la récolte de l'année dernière et dont 500 tonnes se sont avariées dans les silos.

D'autres accords sont intervenus pour assurer l'exportation des agrumes et des fraises dont l'île est grande productrice. Des mesures sont également prises, sous les auspices de l'ONU, pour rétablir au profit de la communauté turque de Nicosie l'usage du téléphone dont elle est privée, ainsi que l'acheminement régulier du courrier.

"Philosophie de catéchisme"

ASSOUAN, Egypte. (AFP) — La politique intérieure chinoise a fait l'objet de vives critiques de la part de M. Khrouchtchev, dans le discours qu'il a prononcé hier soir devant les techniciens soviétiques du haut barrage d'Assouan.

"Nous ne voulons pas vivre à la manière chinoise", a notamment proclamé le président du Conseil soviétique, précisant que la politique intérieure chinoise était peut-être plus simple dans sa conception mais bien moins efficace que celle de l'union soviétique.

"Les affirmations selon lesquelles amasser des biens de consommation s'est s'embourgeoiser est une philosophie de catéchisme", a déclaré M. Khrouchtchev, ajoutant qu'il avait été lui-même au catéchisme et y avait reçu les félicitations du pope. "Mais, a-t-il proclamé, nous ne voulons pas d'une telle philosophie qui consiste à dire : "Vivez dans la misère sur la Terre, afin d'être récompensé dans l'autre monde". "Ce sont là des contes pour enfants, une propagande destinée à garder la population dans l'obéissance", a ajouté M. Khrouchtchev.

L'URSS ferait des achats d'un milliard de dollars au Japon

TOKYO. (AFP-UPI-PA) — Le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev a adressé à son homologue japonais, M. Hayato Ikeda, une lettre dans laquelle il propose que le Japon et l'URSS publient une déclaration soit conjointement soit simultanément demandant aux puissances nucléaires d'arrêter immédiatement les essais atomiques souterrains.

La lettre de M. Khrouchtchev a été remise à M. Ikeda par M. Anastas Mikoyan, vice-premier ministre soviétique, qui est arrivé aujourd'hui à Tokyo, dans le but, semble-t-il, de tenter de freiner les échanges commerciaux croissants entre le Japon et la Chine communiste. M. Mikoyan compte rester deux semaines au Japon où il pilotera une délégation parlementaire de 11 membres.

M. Khrouchtchev, dans son message parlementaire au premier ministre japonais, déclare qu'une déclaration sur les essais souterrains servirait la cause de la paix mondiale. Il ajoute que Moscou et Tokyo devraient envisager la normalisation de leurs relations diplomatiques une fois pour toute. L'URSS, dit M. K, estime que la conclusion d'un traité de paix est le meilleur moyen de parvenir à cette fin.

Le chef soviétique conclut son message en invitant M. Ikeda à se rendre en URSS en visite officielle, à tout moment jugé propice.

De sources japonaises, on affirme que M. Mikoyan serait arrivé au Japon dans le but d'acheter pour plus d'un milliard de dollars de machinerie et d'équipement d'usines de produits chimiques. Il est possible, ajoute-t-on, que ce marché soit conditionné par l'achat de pétrole soviétique de la part du Japon.

Cette façon de commercer sur une haute échelle avec le Japon permettrait à l'URSS d'ériger son industrie de produits chimiques tout en distrayant le Japon de son commerce avec la Chine communiste.

De Gaulle boude les cérémonies marquant le débarquement allié

PARIS. (UPI) — La décision du président Charles de Gaulle de ne pas assister aux fêtes prévues pour marquer le 20e anniversaire du débarquement allié en Normandie a été mal accueillie par certains journaux français qui considèrent ce geste comme une gifle à l'endroit de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Entre-temps, le général de Gaulle s'est envolé hier pour Colombey-les-Deux-églises afin d'y poursuivre sa convalescence à la suite de l'opération à la prostate qu'il a subie le 17 avril dernier.

Le président français a pris sa décision il y a un certain temps déjà au sujet des fêtes commémorant le jour du débarquement en Normandie. Il a déclaré qu'il présiderait plutôt, en août, le 20e anniversaire du débarquement des troupes françaises sur la côte méditerranéenne de la France.

Le journal "L'Aurore" (conservateur) déclare aujourd'hui que les Français sont passablement "bouleversés" par la décision du président de Gaulle.

Pour sa part, le "Figaro" (conservateur) croit que cette absence déplorable sera cause de ressentiment chez tous les bien-pensants.

Nous avions espéré voir à Arromanches (site des fêtes) ce de Gaulle qui, en s'inclinant l'an dernier devant la dépouille du président Kennedy, avait apporté à un grand allié l'hommage de la France, déclare le "Figaro", qui ajoute: Le fait de désirer établir une politique d'indépendance nationale ne doit pas faire oublier un moment mémorable, moment qui, aux yeux des Français d'aujourd'hui et de ceux de demain, restera à jamais à l'honneur de nos libérateurs et des Français qui ont combattu à leurs côtés.

Le débarquement, première étape de la libération de la France de l'occupation allemande, a été effectué par des troupes américaines, britanniques et canadiennes.

On sait que de Gaulle avait été froissé par l'attitude des chefs militaires alliés. Ceux-ci ne l'avaient pas consulté au sujet des plans d'invasion.

Les responsables des cérémonies commémorant l'anniversaire du débarquement de Normandie avaient annoncé, mardi, que le premier ministre de France, M. Georges Pompidou, dirigerait la délégation française. Toutefois, quelques heures plus tard le bureau du premier ministre faisait savoir que M. Pompidou serait incapable d'assister aux cérémonies en raison d'engagements antérieurs.

Le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte a révélé hier que le président de Gaulle et le président Pompidou ne prendraient pas part à la célébration, attendu que les alliés n'avaient pas cru devoir y déléguer des personnalités qui fussent de leur rang.

Par conséquent, deux membres du cabinet représenteront la France. Il s'agit du ministre des Anciens combattants, M. Jean Sainteny, et du ministre de la Coopération avec les Etats africains, M. Raymond Triboulet.

Le cours millénaire du Nil est détourné

ASSOUAN, Haute Egypte. — (AFP, PA) — Le président Nasser et le premier ministre Khrouchtchev ont poussé ensemble ce matin le bouton qui a fait dévier le cours millénaire du Nil dans un canal menant au site où se dresse le haut barrage d'Assouan, en Haute Egypte.

La cérémonie marquant la fin de la première phase des travaux a débuté tôt ce matin en présence d'Abdel Salam Aref d'Irak et Abdallah El Sallal du Yemen, de même qu'une foule évaluée à quelque 30,000 personnes. Toutes les péripéties de la cérémonie ont été traduites en russe, à l'exception d'une prière inaugurale lue en arabe et tirée du Coran.

En pesant sur le bouton, les deux hommes d'Etat ont fait éclater 352 livres de dynamite qui ont fait sauter un barrage de roches et de sable, et les eaux du Nil se sont engouffrées dans le canal de dérivation.

La cérémonie marque une importante étape dans la réalisation d'un projet entrepris il y a quatre ans et pour lequel l'Union soviétique a consenti un prêt de plus de $270 millions, en plus des milliers d'ingénieurs et techniciens qu'elle a mis à la disposition de l'Egypte pour cette entreprise gigantesque.

Cette déviation du Nil va permettre de pousser plus avant les travaux au haut barrage même — une structure en pierre de 2.6 milles de long et de 436 pieds de hauteur. On prévoit que les travaux seront complétés dans cinq ans. Le barrage d'Assouan va contenir le Nil aux fins de développer l'énergie électrique, empêcher les inondations et accroître l'irrigation des terres y attenant — soit plus d'un million d'acres susceptibles d'accroître la production et le bien-être des Egyptiens (au nombre de 27 millions actuellement).

Le président Nasser a rendu un hommage vibrant à l'Union soviétique, au président Khrouchtchev, aux savants ingénieurs et ouvriers soviétiques qui ont collaboré à l'édification du haut barrage, "symbole de l'amitié arabo-soviétique".

De son côté, M. Khrouchtchev a déclaré : "Le barrage d'Assouan prouve avec clarté que les peuples récemment promus à l'indépendance peuvent réaliser toutes leurs aspirations." Il a ajouté : "Bien que l'URSS se trouve face à de nombreux problèmes nécessitant de gros investissements, nous vous octroyons notre aide de grand coeur."

Critiquant l'aide économique occidentale, il a dit : "Cette aide ne constitue en fait qu'une nouvelle forme de l'impérialisme destinée à monopoliser les richesses des pays sous-développés. Les monopoles occidentaux achètent les matières premières des pays en voie de développement à des prix exorbitants, mais ces procédés d'exploitation sont maintenant connus par tous les peuples."

Le président Khrouchtchev a annoncé que le titre de "héros de l'Union soviétique" et l'ordre de Lénine et la médaille de l'étoile rouge étaient décernés, par décision du Preasidium du Soviet suprême, au président Nasser, afin de le récompenser pour la lutte livrée "pour la liberté et la consolidation de l'indépendance de son pays et contre l'injustice de l'impérialisme partout dans le monde".

Le maréchal Abdel Hakim Amer, premier vice-président de la RAU obtient, pour sa part, le titre de "héros de l'Union soviétique".

Le général El-Hafez préside le nouveau gouvernement syrien

DAMAS. (Reuter-AFP) — Un nouveau régime gouvernemental a été établi en Syrie. Le général Amin El-Hafez a été placé à la tête d'un Conseil présidentiel de cinq membres. L'organisme a été constitué par M. Salah El-Bitar, qui en est le vice-président et premier ministre.

Le général El-Hafez a déjà dirigé le Conseil national de la révolution, qui fut formé après le coup d'Etat militaire de mars dernier. M. El-Bitar fut à la tête de trois cabinets dominés par le parti socialiste Beath depuis 1963.



Non! non! pas besoin d'apporter votre fauteuil...

Voyagez à votre convenance: VOYAGEUR vous offre plusieurs voyages par jour pour vous mieux servir:

Voyages		Voyages	
Montréal–Québec	16	Montréal–Trois-Rivières	12
Montréal–Sherbrooke	12	Montréal–Granby	17

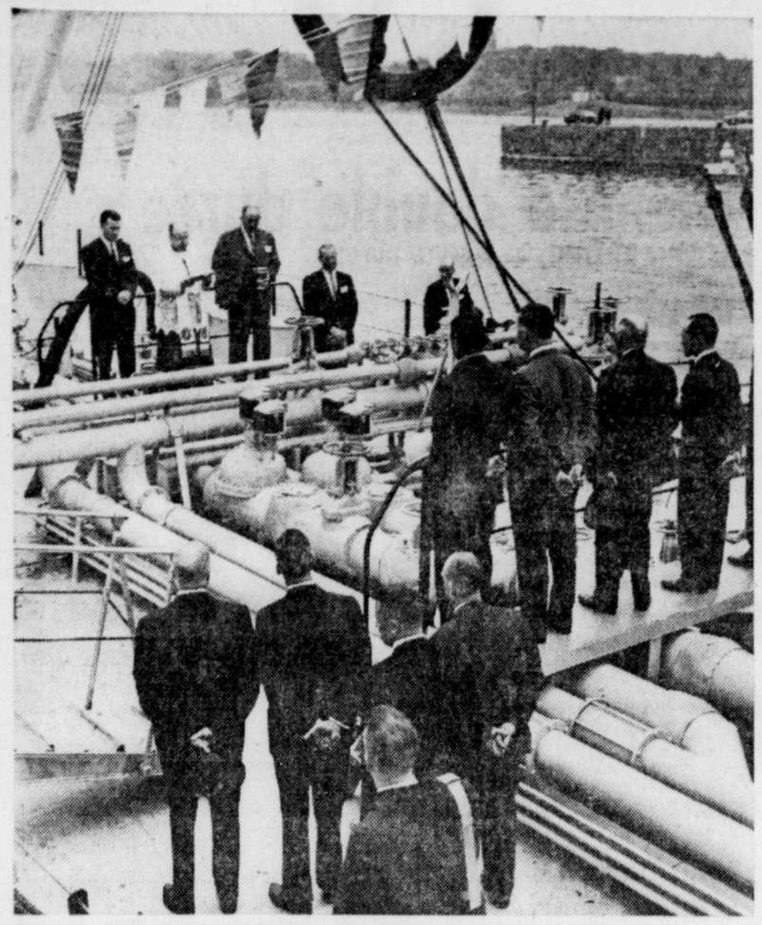
VOYAGEUR PROVINCIAL INC.

1188, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL 2



. . . le fauteuil que vous occuperez dans l'autobus VOYAGEUR interurbain est tout aussi moëlleux, tout aussi reposant que votre fauteuil préféré. Les autobus VOYAGEUR interurbains sont agencés en vue de votre confort: appuie-pieds réglables, fenêtres panoramiques, climatisation, suspension pneumatique à l'épreuve des cahots, toilettes à l'arrière—tout y est! Au lieu de prendre le volant et de vous impatienter dans la circulation intense, laissez les problèmes de conduite au conducteur de l'autobus VOYAGEUR. C'est un chauffeur expérimenté, prudent et courtois. Quand vous voyagez, reposez-vous—prenez l'autobus VOYAGEUR et amenez toute la famille. C'est le moyen moderne, pratique de vous rendre à destination . . . et c'est économique!

PRENEZ VOS AISES—PRENEZ L'AUTOBUS



BENEDICTION D'UN NOUVEAU CHALAND RAVITAILLEUR — Le nouveau chaland à mazout "Imperial Lachine" que la société Imperial Oil a mis en service dans le port de Montréal, a été béni, hier, par Monseigneur Charles-E. Beaudry, curé de la paroisse St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles. Plusieurs personnalités du monde maritime ont visité le navire qui peut contenir jusqu'à 9,300 barils de combustible. Construit à Port Weller, l'an dernier, l'"Imperial Lachine" assure le ravitaillement en combustible aux navires qui font relâche dans le port. Il effectue cette besogne avec l'"Imperial Verdun" et les deux remplacent le pétrolier "Imperial Welland" qui navigue maintenant sur les Grands Lacs.

Les trophées de la Semaine d'embellissement

La Dominion Steel & Coal Corporation Limited, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, la Crown Cork & Seal Company Limited, et la paroisse St-Alphonse d'Youville ont reçu des trophées, hier, dans le cadre de la journée de l'Industrie, du Commerce et de la Santé.

La Dosco a reçu un trophée, sur son propre terrain, pour l'effort considérable qu'elle a déployé en vue d'épurer sa fumée et d'éliminer de 90 à 95% des poussières de fumée de sa vaste usine.

Au même endroit, des représentants ont reçu au nom de la Banque de la Nouvelle-Ecosse un trophée pour le magnifique réaménagement de la façade de la succursale bancaire, rue St-Jacques.

Par ailleurs, la maison Crown Cork & Seal s'est vu offrir un trophée pour le très beau réaménagement de son terrain et la paroisse St-Alphonse d'Youville se méritait aussi un trophée pour la réfection de la façade de l'église.

La journée comprenait deux défilés et une visite industrielle.

Le prochain événement de la Semaine d'embellissement se déroulera vendredi dans le nouveau et le Vieux Montréal.

Cette journée sera sous la présidence de M. Gérard Niding, membre du comité exécutif de Montréal, de Mme Jean Drapeau, première citoyenne de la métropole, et du Dr A.-D. Archambault, président de la Société historique de Montréal.

L'incendie criminel de Rivière-du-Moulin: arrestations imminentes

QUEBEC. (PC) — L'inspecteur Jean-Marie Bouchard, de la Sûreté provinciale, a refusé de confirmer une informatioin obtenue de bonne source et selon laquelle plusieurs arrestations seraient imminentes, dans l'affaire de l'incendie criminel de Rivière-du-Moulin.

On sait que sept personnes ont perdu la vie dans cet incendie, survenu il y a une dizaine de jours.

Pour sa part, la police de Rivière-du-Moulin, municipalité située à peu de distance de Chicoutimi, à 140 milles de Québec, a déclaré qu'une enquête du coroner se tiendrait aujourd'hui ou demain en rapport avec la mort des victimes.

Ces victimes sont Mme Vincent Sylvain et ses quatre enfants: Marco, Joanne, Régis et Claude, de même que M. Philippe D'Amours et son fils Normand.

La police a déclaré, en apprenant la tenue d'une enquête du coroner, que l'identité des personnes responsables de l'incendie serait révélée.

Le premier, M. Bernard Péclet, chimiste-analyste du bureau de médecine légale, avait conclu à l'intervention d'une main criminelle dans l'incendie de la maison de trois étages.

Selon lui, les flammes auraient pris naissance sous un escalier situé à l'extérieur de la maison et sous lequel il ne se trouvait aucune canalisation d'eau ou d'électricité.

Un présumé membre de l'ALQ refuse de prêter serment

par Claude BRUN

ST-JEROME. — La série de comparutions des présumés membres de l'Armée de libération du Québec a réservé son élément de surprise au palais de Justice de Saint-Jérôme, qui, il faut bien le souligner, a fait l'effet d'une très petite bombe, car le tribunal n'a pas semblé trop surpris, lorsque l'un des prévenus, Claude Perron, a refusé de prêter serment et de déposer dans la cause de l'un de ses présumés collègues, Jean Gagnon, accusé d'un vol à main armée à Rosemère.

Perron n'a donné aucune raison pour motiver son refus. Lorsque le juge Camille-L. de Martigny, de St-Jérôme, lui a fait remarquer qu'il n'avait pas le droit de refuser son témoignage, à moins que sa religion et sa conscience ne l'en empêchent. Le témoin le coupa en répliquant qu'il n'était aucunement question de cela: "je refuse simplement de témoigner".

Requête d'une ordonnance

Me Charles-H. Cliche, qui agissait comme procureur de la couronne, a fait remarquer que c'était la première fois qu'il se produisait un tel incident en Cour de Justice à St-Jérôme. Il a demandé au tribunal une ordonnance de mépris de Cour. Par cette mesure, un témoin considéré comme récalcitrant est habituellement confiné aux cellules pendant huit jours, vraisemblablement dans le but de le faire méditer sur le rôle de la Justice.

Dans le cas de Perron, cette mesure était inutile, comme l'a d'ailleurs fait remarquer le tribunal. Le jeune homme est déjà derrière les barreaux, dans l'attente d'autres causes relatives à des vols d'armes dans les arsenaux militaires et à un vol à main armée dans une banque.

De toute façon, a ajouté le juge de la Cour de magistrat, la Cour peut se dispenser de ce témoignage, car elle a suffisamment d'éléments pour citer Gagnon à son examen volontaire. C'est ce que fit le tribunal, en envoyant le jeune étudiant d'Outremont à son procès aux Assises du district de Terrebonne. L'enquête préliminaire de Gagnon se tenait en relation avec une accusation de vol à main armée dans une succursale de banque de Rosemère.

Lors de l'ouverture des Assises, il y a une semaine, le procureur du jeune étudiant de 22 ans, Me Guy Guérin, avait allégué que la preuve du tribunal était trop faible pour qu'un jury puisse tenir son client comme coupable. Telle n'a pas été l'opinion du magistrat. Il a considéré que la preuve de possession récente dressée contre Gagnon était suffisante pour retenir l'attention du jury aux Assises. Au moment de son arrestation, peu après le vol à main armée de Mont-Rolland, Gagnon avait dans ses goussets un rouleau de pièces de monnaie, que l'on a établi par la suite comme faisant partie du butin du vol à main armée, le 26 mars, à la succursale de Rosemère de la Banque Provinciale.

La PP détient un suspect à la suite de la mort du R.F. Lalonde

QUEBEC. (PCf) — La Sûreté provinciale détient depuis hier un étudiant du collège classique de Matane en rapport avec le meurtre du frère Oscar Lalonde, 59 ans, portier de cette institution.

De source bien informée nous apprenons que la Sûreté provinciale dévoilerait, dès aujourd'hui, le nom du jeune homme de 18 ans qu'elle soupçonne d'être l'auteur du crime dont a été victime, dans la nuit du 19 au 20 avril dernier, le religieux des clercs de Saint-Viateur, un colosse de 6 pieds pesant 240 livres.

Il appert, selon cette même source d'information, que le vol a été le mobile du crime, puisqu'une somme d'argent est disparue de la cellule du portier qui en plus de ses fonctions ordinaires exerçait un petit négoce au bénéfice des étudiants et des ouvriers travaillant à la construction d'une annexe à ce collège.

Hier, l'inspecteur Martin Healey, officier de la brigade criminelle à la division de l'est de la Sûreté provinciale, prenait charge de l'enquête et s'entretenait avec le sous-inspecteur Valère Boulet, commandant de la sous-division de Rimouski.

Une partie de l'après-midi et de la soirée était consacrée à l'interrogatoire du suspect et à la délicate mission d'informer la famille de l'inculpé.

L'autopsie pratiquée sur le cadavre du frère Lalonde avait révélé qu'il avait reçu une dizaine de coups à la tête et qu'il avait résisté à son agresseur.

Derrière un calorifère, les limiers de la Sûreté provinciale trouvaient une masse tachée de sang prise à un ouvrier dans l'annexe en construction, à une trentaine de pieds seulement de la cellule du frère Lalonde.

Le collège classique des clercs de Saint-Viateur à Matane, à 230 milles au nord-est de Québec, abrite 300 élèves pensionnaires, une centaine d'externes, et le personnel composé de 55 religieux et d'une vingtaine de professeurs laïques.

D'Iberville Fortier nommé au ministère des Affaires extérieures

LA HAYE. (AFP) — M. D'Iberville Fortier, porte-parole de l'OTAN, quittera l'organisation Atlantique le 1er juillet. Il est appelé à d'importantes fonctions au ministère canadien des Affaires extérieures.

M. Fortier, dont les journalistes ont apprécié la compétence et la gentillesse pendant près de trois ans, a remercié la presse pour sa coopération au cours de sa conférence de presse d'hier.

Il faut appliquer les règlements sur la pasteurisation

— Les industriels laitiers

"Nous considérons qu'il est de notre devoir d'informer la population du Québec des dangers qu'elle court par suite du laisser-aller qui se manifeste dans l'application des règlements provinciaux d'hygiène du lait et des produits laitiers, chez les producteurs-distributeurs de lait non pasteurisé qui vendent encore sur bon nombre de marchés du Québec un produit échappant totalement aux contrôles régissant le commerce organisé du lait nature", a déclaré M. L. P. Dallaire, président de l'Association des industriels laitiers du Québec, au terme du congrès de cet organisme tenu à l'Estérel, ces jours derniers.

M. Dallaire a servi cet avertissement alors qu'il commentait la situation confuse créée par le transfert au ministère de l'Agriculture du Québec de certains pouvoirs qui relevaient antérieurement du ministère de la Santé, notamment celui des exigences sévères s'appliquant à la qualité hygiénique du lait frais.

"Les règlements actuels, promulgués en juin 1957, protégeraient le consommateur s'ils étaient sévèrement appliqués. Des considérations égoïstes, au niveau de la politique municipale ou provinciale, laissent notre population exposée aux épidémies. A la suite des recher-

Le soin des malades

Le soin d'un malade à la maison exige deux conditions essentielles : l'obéissance rigoureuse aux ordres du médecin et une propreté impeccable. Il est sage d'écrire les instructions du médecin, y compris le régime alimentaire du malade. Le malade doit être tenu propre, ses vêtements et son lit changés tous les jours ou davantage s'il y a lieu. La garde-malade improvisée doit se laver les mains avant et après avoir soigné le malade. Enlevez de la pièce tous les meubles inutiles, ainsi que les bibelots qui pourraient ramasser la poussière.

AUTOUR DE LA METROPOLE

Mécontentement

SALABERRY - DE - VALLEYFIELD — La Fédération des enseignants dans le diocèse de Salaberry-de-Valleyfield manifeste du mécontentement à l'égard de quatre commissions scolaires. Elle se plaint d'une application équivoque de l'article 232 de la loi de l'instruction publique. Le litige porte sur un renvoi possible de professeurs, sans obligation d'en donner les motifs. Les commissions scolaires de Côteau-Station, de Saint-Antoine-Abbé, d'Hemmingford et d'Huntingdon sont visées.

Nouvelle industrie

SAINT-TELESPHORE — Une nouvelle industrie s'implante à Saint-Télesphore, dans le comté de Vaudreuil - Soulanges. L'entreprise emploiera une trentaine de femmes. Il s'agit des ateliers de couture Marion. M. Jean-Guy Marion, de Saint-Lazare, en est le propriétaire.

Négociations

BEAUHARNOIS — Le syndicat des policiers de Beauharnois songerait à recourir à l'arbitrage. Une séance de négociations en vue du renouvellement d'un contrat de travail n'a conduit à aucune entente. La ville offre une augmentation hebdomadaire de $2.50, mais les discussions ont surtout porté sur l'embauchage de deux nouveaux policiers et la réduction de la semaine de travail, de 48 à 40 heures.

Elections municipales

SAINT-POLYCARPE — Les contribuables du village de Saint-Polycarpe, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, seront appelés aux urnes mardi. Ces électeurs auront à se choisir un conseiller municipal. Les candidats en lice sont le conseiller sortant Zéphirin Pharand et M. Euclide Ménard. Par ailleurs, MM. Roland Leroux et Louis Charlebois ont été élus par acclamation. Il en fut ainsi pour M. U.-Roland Hébert, à Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois.

Les instituteurs et le bill 54

JOLIETTE — Le comité exécutif de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Joliette annonce la tenue d'un congrès spécial, à l'école Barthélemy-Joliette, vendredi soir, le 22. La Fédération se propose de renseigner tous les enseignants du diocèse sur les lourds enjeux que représente le projet de code du travail pour l'avenir du syndicalisme dans la profession enseignante. On étudiera particulièrement les articles 50 et 60 du projet de loi.

Parc industriel

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD — La ville de Salaberry-de-Valleyfield prendra cet après-midi possession de son parc industriel. Vers les quatre heures, le président de la compagnie Merck, Sharp et Dohme, M. G.-W. Bye, signera le contrat de vente de son ancienne manufacture de produits pharmaceutiques. L'entreprise avait retenu les services de quelque 450 travailleurs, entre les années 1944 et 1960. Le maire Robert Cauchon et Me Charles Codebecq, greffier de la ville, parapheront le document au nom de Salaberry - de - Valleyfield. On croit savoir que le magistrat annoncera jeudi, au cours d'une conférence de presse, le nom de la première usine susceptible de s'établir dans le parc industriel.

Accusé de meurtre

Enquête préliminaire de McCullough, le 20

SAINT-JEROME. (C.B.) — Donald McCullough, 19 ans, du 4528 rue Saint-Dominique, à Montréal, subira son enquête préliminaire le 20 mai en relation avec l'accusation du meurtre qualifié d'un conducteur de taxi montréalais.

Le jeune homme a comparu hier après-midi devant le juge Camille-L. de Martigny. A la demande du ministère public, représenté par Me Charles-H. Cliche, l'enquête préliminaire a été reportée à la date mentionnée, afin de permettre l'audition d'un psychiatre de Bordeaux. Il y a un mois, l'enquête préliminaire avait été ouverte puis ajournée de façon à ce que l'on place le prévenu sous observation. Son procureur, Me Allan Frank, présentement en Europe, avait alors demandé un examen psychiatrique.

Rappelons que le jeune homme s'était présenté au bureau de la police provinciale, le 10 avril, disant qu'il était l'auteur du crime de Saint-Hermas.

Quelques jours auparavant, le 6 avril, on avait découvert le cadavre de Tony Ladansky, 39 ans, transpercé de 29 coups de lames, dans un fossé à proximité de ce village agricole du comté des Deux-Montagnes.

Décès du seigneur de Saint-Ours

M. Roch Rolland, seigneur de Saint-Ours, dernier descendant direct de la famille seigneuriale de cette municipalité située sur le Richelieu, près de Sorel, est décédé, la semaine dernière, dans son manoir de La Sapinière, à Saint-Ours-sur-Richelieu.

Il laisse dans le deuil son épouse, Hélène Larivière, et sa soeur, Mlle Viriginie Rolland, de même que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 9 mai, en l'église paroissiale de Saint-Ours. L'inhumation a eu lieu dans la crypte familiale.

Consultez un médecin

Beaucoup de gens vivent dans la crainte des maladies de coeur. Plutôt que de se torturer d'inquiétude, mieux vaut consulter un médecin : il vous dira si vous avez raison ou non de vous inquiéter. De l'exercice en modération et la surveillance du poids sont recommandés à tous après un certain âge; toutefois, c'est le médecin seul qui vous dira le poids qui convient à votre âge, à votre taille et à votre façon de vivre.

avis de DÉCÈS

ARCAND (Priscilla) — A Deschambault le 11 mai, est décédée Mme Georges Arcand, née Priscilla Paquet, à l'âge de 89 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture auront lieu à Deschambault le 15 mai à 10 a.m. Mme Arcand était la mère de révérende soeur Ste-Priscilla des Soeurs Jésus-Marie de Sillery, et de messieurs Horace et Omer Arcand, pilote de marine de Montréal. Elle laisse dans le deuil, plusieurs autres enfants et petits-enfants. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAYARD (Armand) — Subitement à sa résidence de St-Lambert, le mercredi 13 mai 1964, est décédé J. R. Armand Bayard à l'âge de 68 ans, époux de Béatrice Rheaume et père de Hélène, Roland et André. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. W. McGillivray & Sons
307, Riverside, Drive, St-Lambert
Le service funèbre aura lieu samedi à 10 h. a.m. à l'église paroissiale de St-Lambert (av. Lorne) et l'inhumation au cimetière paroissial de St-Lambert.

BEAULIEU (Elmire) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 90 ans est décédée Elmire Pitre, épouse de feu Alfred Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne D'Arc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUVAIS (Jean) — Accidentellement, à St-Léonard, le 12 mai 1964, à l'âge de 10 ans, est décédé Jean Beauvais, fils de René Beauvais et de Gabrielle Laurin, demeurant à 8650 Aeterna. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036, rue Bélair
entre Pie-IX et 21e avenue
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Paul) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Paul Bélanger, époux de Maria Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359-11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELHUMEUR (Romuald) — A Montréal, le 12 mai, 1964, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Romuald Belhumeur, époux de Alice Thibodeau, demeurant 6029 Sagard. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Geo. Brien Inc
2251 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEY (Harry) — A Manicouagan, le 11 mai 1964, à l'âge de 37 ans est décédé Harry Belley époux de Stella Lavallée. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201 rue Hochelaga
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Marie Reine des Coeurs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Emma) — A la maison mère, des soeurs de la Providence, est décédée le 12 mai, Révérende soeur Anne-de-Jérusalem. Le service aura lieu vendredi à 9 hrs, dans la chapelle de la maison-mère à 5655 De Salaberry où la dépouille mortelle est exposée. Inhumation à St-Jean-de-Dieu, dans le cimitière de la communauté.

BLANCHETTE (Pierre) — A Saint-Hubert, le 12 mai 1964, à l'âge de 2 ans 6 mois, est décédé Pierre Blanchette, fils de M. et Mme Félix Blanchette, demeurant à 5320, rue Normand, St-Hubert. La cérémonie des funérailles aura jeudi le 14 courant à l'église St-Thomas, de Villeneuve, Croydon, où la cérémonie sera célébrée à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Demers et Latour, de St-Hubert.

BOYER (Arthur) — A Thurso, le 12 mai 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Arthur Boyer, époux de feu Eva Cardinal. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le coinvoi funèbre partira des salons
Whiseli & Gourd,
St-André Avellin
pour se rendre à l'église paroissiale St-André Avellin, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (J.-Alcide) — A Outremont, le 13 mai 1964 est décédé M. J.-Alcide Brabant, époux en 1ères noces de Eva Bernier et en 2èmes noces de Alice C. Lamer, demeurant 5438 Durocher. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Clairice) — A Répentigny, le 11 mai 1964 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Adélard Caron, née Clairice Allard, demeurant chez son fils Réal Lessard, 59 rue Bourbon à Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire & Pelletier
1375 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Elise) — A Montréal, le 14 mai 1964, à l'âge de 76 ans est décédée Mme Alberic Couture née Elise Caron, demeurant à 6073A Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien est
à 8 h. pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Zénophile) — A Varennes, le 12 mai 1964, à l'âge de 73 ans 9 mois, est décédé Zénophile Dalpé, époux de feu Regina Brodeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lucien Gervais Enrg.
130 rue Ste-Anne
pour se rendre à l'église Paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIGER (Elisabeth) — A Montréal, le 13 mai 1964, est décédée Mme Albert Deniger, née Elisabeth Courchêne demeurant à 1630 Cuvillier Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 8.45 hres pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, ou le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFORGES (Zenaïde) — A Montréal le 12 mai 1964 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Lucien Desforges née Zénaïde Laurier, demeurant 1356 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Cooperative
Frais Funéraires
4348 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Germaine) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Germaine Dion, fille de feu Thomas Dion, et de feu Alice Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Ste-Odile, boul. Salaberry, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Charles-de-Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Louis) — A Longueuil, le 12 mai 1964 à l'âge de 30 ans est décédé Louis Drapeau, époux de Lucienne Bouillon, demeurant 202 de Lorraine, père de Mme B. Arsenault (Marguerite) Mme M. Cousineau (Lucille), Claude et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (J. Lionel) — A Montréal, le 14 mai 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Lionel Dubuc, époux de Rose-Anna Beaucage, père de la révérende soeur Joseph Lionel (Pierrette) des Soeurs du Saint-Nom de Jésus-Marie, de Andre et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, rue Henri-Bourassa
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Norbert de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Chateauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMESNIL (Bella) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 75 ans 7 mois, est décédée Bella Poirier, épouse en premières noces de Napoléon Martel, et en secondes noces de feu Arthur Dumesnil, demeurant à 6387 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boulevard Monk
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (G. Alphonse) — A Montréal, le 13 mai 1964 à l'âge de 82 ans 4 mois est décédé M. G. Alphonse Forest époux de Alberta Durand, demeurant 165 Ave de Champagne, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOSSE (Isidore) — A Pointe-Saint-Charles, le 13 mai 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé Isidore Fosse, époux de Marie Cyr, demeurant 2489 Grand-Tronc. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie,
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Arthur) — A Québec, le 12 mai 1964 à l'âge de 78 ans est décédé M. Arthur Fournier, époux de Dame Emélie Roy, demeurant à 1230 Avenue-des-Pins, à Sillery. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du funéralarium
Germain Lepine Ltée
1584, Chemin St-Louis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Maria) — A Montréal, le 12 mai 1964 à l'âge de 65 ans est décédée Mme Ulysse Gagné, née Maria Laberge demeurant 55 ouest rue Sherbrooke no 5. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Eglantine) — A St-Vincent-de-Paul, le 12 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Eglantine Dagenais, épouse de feu Henri Gagnon, demeurant 1078 Ste-Etienne. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
1039 rue du College
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Gérard) — Accidentellement à Rivière-des-Prairies, le 28 avril 1964 à l'âge de 26 ans, est décédé M. Gérard Gagnon, époux de Suzanne Ste-Marie, demeurant à 10020, 6ème avenue, Rivières-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 boul. Henri-Bourassa
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACOB (Louison) — A Montréal, le 13 mai 1964 à l'âge de 25 ans est décédé Louison Jacob, époux de Germaine Bénard-Blais, fils de Jean Jacob et de Aurore Sanschagrin, de St-Stanislas, comté Champlain, demeurant 4241 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Hector) — A St-Antoine-sur-Richelieu, le 12 mai 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hector Jacques, époux de Yvonne Laporte. Le défunt était juge de paix et secrétaire-gérant de la Coopérative agricole de St-Antoine-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Lecours
St-Antoine-sur-Richelieu
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KELLY (Napoléon) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoleon Kelly, époux de Lucienne Pelosse. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520 rue St-Denis
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE (Angélina) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 76 ans, 8 mois, est décédée Mme Arthur Lacoste, née Angelina Tasse, demeurant 3958, De Bullion. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518, rue Rachel Est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France ou le service sera célébré à 9 hres et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Oscar) — A Verdun, le 12 mai 1964, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Oscar Lajeunesse époux de Rozanne Boisjoli, demeurant 1017 Willibrord. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thermult
512 rue de l'Eglise
à 9.15 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Lionel) — A Montréal, le 13 mai 1964 à l'âge de 59 ans est décédé M. Lionel Lajoie, époux de Alma Descoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIER (Pierre) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 34 ans est décédé M. Pierre Lalier, époux de Cora Parr, père des révérendes soeurs St-Pierre de la Foi et de soeur St-Corade de la Congrégation Notre-Dame et de Mlles Valeda Yvette, de Herman, John, Damien, Conrad, de Paul-Emile. Un petit-fils Jerry Lalier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg
127, rue Ellice
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetiere de Lachine, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Bernadette) — A Beauharnois, le 12 mai 1964 à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Joseph Leblanc, née Bernadette Rollin, demeurant à 20 Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg
127, rue Ellice
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetiere de Lachine, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Joséphine) — A Montréal, le 14 mai 1964, à l'âge de 93 ans 6 mois est décédée Mme veuve Joseph Leroux, autrefois des Cèdres, née Josephine Poirier, demeurant chez son gendre E. Piasse, 090 Moffat, Verdun, appt 6. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service sera célébré et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Ovila) — A Montréal, le 13 mai 1964 à l'âge de 48 ans, est décédé M. Ovila Léveillé, employé à la Régie des Alcools, époux de Jeanne Quesnel demeurant à 2356 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 10 h. pour se rendre à l'église St-Eusebe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetiere de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture ou un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Philippe) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 71 ans est décédé Philippe L'Heureux, époux de feu Alphonsine Doiron. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusebe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Marie-Flore) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 46 ans, est décédée Mlle Marie-Flore Major, demeurant au 371 rue Christin, Montréal, soeur de M. Rolland Floriant, et Hector Major de Hudson. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils,
à Hudson
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cim

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, jeudi 14 mai 1964 / saint Boniface, martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 179 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

AUJOURD'HUI

On demande une enquête sur l'hôpital Fleury
Y.PATENAUDE
Cong COMPTABILITE
ED.FINALE
Six m 1SEM - QSAM

-Voir en page 3

LES MISES A PIED DE THETFORD

La CSN propose la création d'un comité tripartite pour venir en aide aux mineurs (page 51)

LE GATT

De retour de Genève, Marcel Gingras dégage la signification des entretiens Kennedy sur la réduction des tarifs (page 34)

COFFIN

Une coïncidence de dates est à l'origine de l'hypothèse selon laquelle le notaire Moreau se serait rendu à Miami pour "acheter" le silence de l'Indien Thompson (page 17)

LA BCN

La Banque Canadienne Nationale vient d'acquérir l'Edifice Transportation, en vue de la construction d'un gratte-ciel, Place d'Armes, qui abritera son siège social (page 48)

EDUCATION

Le Québec a maintenant son ministère de l'Education (page 35)

SUD-VIETNAM

Formose dépêcherait des "forces spéciales" pour combattre le Vietcong (page 53)

SOMMAIRE

Annonces classées / 54 à 65
Bandes dessinées / 66
Camping / 42, 43
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 26
Immeuble / 13
Les patrons / 59
Les Tribunaux / 12, 16
Loisirs et récréation / 44
Mots croisés / 57
Nouvelles internationales / 53
Radio et Télévision / 14, 15
Session fédérale / 7, 29, 32 à 34
Session provinciale / 28, 29
Spectacles et Concerts / 30, 31
Sports / 36 à 43
Sur les quais / 9
Vie féminine / 19 à 25
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 51
Votre médecin / 18

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La notion d'un statut spécial se cristallise

La "politique étrangère" du gouvernement Lesage semble vouloir se cristalliser autour de la notion d'un statut spécial pour le Québec ou, encore, d'un Etat associé dans

Voir DEMOCRATIE en page 2

DERNIÈRE HEURE

Anticastristes arrêtés à Miami

MIAMI — (AFP) — Le directeur du service des douanes de Miami, M. Fred Patton, a confirmé ce matin la nouvelle de la saisie de la torpille et de deux hommes, des exilés cubains, qui effectuaient des essais de cet engin sur un plan d'eau voisin de l'aérodrome international de Miami. L'arrestation des deux hommes et la saisie de l'engin ont été effectuées dans le plus grand secret il y a deux jours et aucune information communiquée par les autorités américaines avant aujourd'hui lorsque l'affaire fut ébruitée par un quotidien de Miami.



Tel est l'aspect qu'aura, en 1967, le quartier rénové par le Canadien Pacifique. L'hôtel est le plus élevé des deux immeubles. L'autre abritera des bureaux. Les principaux éléments de la rénovation, comme on le voit, sont des voies passant au-dessus de la rue Lagauchetière, un étang-patinoire, une porte monumentale. Le projet représente des dépenses de plus de $30 millions.

Projet de $30 millions au coeur de Montréal

Le CP construira 2 immeubles et rénovera tout un quartier

Le Canadien Pacifique construira au coût de plus de 30 millions de dollars un hôtel et un édifice à bureaux dans le centre de Montréal. C'est la nouvelle annoncée aujourd'hui par le président et directeur général de la compagnie, M. N.R. Crump.

L'hôtel sera aménagé dans un édifice de 38 étages; il contiendra 620 chambres et sera exploité par les Hôtels du Canadien Pacifique Ltée. Au côté de l'hôtel s'élèvera un immeuble à bureaux de 20 étages qui sera construit par une société de développement. Les bureaux seront offerts en location; un certain nombre de bureaux du Canadien Pacifique seront aussi logés dans le nouvel immeuble.

Le nom de l'hôtel n'est pas encore choisi, mais M. Crump a déclaré qu'il serait relié à l'histoire de Montréal.

Il a précisé que le nouvel ensemble sera la version moderne de l'ancienne Place Viger que le CP construisait il y a 70 ans, et qui a été "fermé", dit-il, il y a 30 ans.

Prêts en 1967

Les travaux de construction de l'hôtel et de l'immeuble à bureaux commenceront incessamment et devraient être terminés pour la fin de 1966, à temps pour l'Exposition universelle et les célébrations du Centenaire de la Confédération en 1967. Le projet sera réalisé sur une propriété appartenant au Canadien Pacifique située à l'est de la rue Windsor, en face de la Gare Windsor où se trouve le siège social de la compagnie et donnant sur le square Dominion. Une promenade, avec porte monumentale, dont l'architecture fera le lien entre le vieux Montréal et le Montréal moderne, reliera l'emplacement au square Dominion.

Un garage souterrain pouvant loger plus de 500 automobiles fait également partie du projet.

Pour Montréal, du français

Montréal étant la deuxième ville française du monde, la décoration de l'hôtel sera entièrement d'inspiration française et son personnel sera francophone.

Les plans de l'hôtel comportent divers éléments qui sortent de l'ordinaire. Il y aura entre autres un étang-patinoire bordé d'un côté par un bar-café avec terrasse extérieure chauffée à l'air radiant afin d'en permettre l'usage presque en toutes saisons. De l'autre côté de l'étang se trouvera un village

Voir PROJET en page 2

USA: restrictions sur les vivres et les médicaments à Cuba

WASHINGTON (PA) — Le département du Commerce des Etats-Unis annonce aujourd'hui qu'il a décidé de placer des restrictions à la vente de vivres et de médicaments à Cuba.

Selon la nouvelle réglementation annoncée ce matin, le département du Commerce requerra dorénavant de la part des exportateurs américains une licence spéciale pour la vente de ces produits à Cuba. La seule exception qui sera faite concernera les envois de cadeaux par des particuliers, qui ne seront pas astreints à obtenir une licence.

La direction du département du Commerce, déclare-t-on, a appris que des demandes avaient été faites à plusieurs fabricants américains de produits pharmaceutiques pour l'achat éventuel de quantités importantes de médicaments dont la valeur serait estimée à plusieurs millions de dollars.

Le porte-parole du département, en faisant part de la décision prise par la direction du ministère d'imposer l'obtention d'une licence pour l'envoi de vivres et de médicaments "ne veut pas dire que de tels envois seront interdits, mais que le département désire être informé de toute transaction envisagée avec Cuba afin de pouvoir agir selon les intérêts nationaux des Etats-Unis. Chaque décision sera prise à la lumière des circonstances qui l'entourent", a précisé le porte-parole.

Les Etats-Unis interdisent, depuis octobre 1960, la livraison de toute marchandise américaine à Cuba, en dehors des vivres et des médicaments.

Il s'agit, fait-on remarquer, d'une prise de position semblable à celle datant de quelques semaines, le gouvernement cubain ayant alors tenté d'acheter du saindoux américain pour une valeur d'environ deux millions de dollars qui aurait été acquis, pour Cuba, par des acheteurs canadiens.

(Un agent commercial du gouvernement de la Havane, M. Lopez, nous confirme que les autorités cubaines achètent depuis longtemps des produits médicaux et des vivres du Canada. M. Lopez n'a pu préciser la quantité ou les sortes de médicaments qui sont le sujet des transactions canado-cubaines, soulignant que le montant des achats variait selon les besoins de Cuba.)

Démenti

Par ailleurs, dans un autre domaine, le département d'Etat a vivement nié, aujourd'hui, que les Etats-Unis aient été impliqués d'une façon quelconque dans l'attaque surprise, par des exilés cubains, du port de Pilon, hier, sur la côte orientale de Cuba.

Un porte-parole du département d'Etat a dit qu'il était autorisé à "démentir catégoriquement" qu'aucune agence américaine, y compris la CIA, n'avait été impliquée dans ce raid anticastriste ou l'avait appuyé.

On sait que, hier, à Miami, le "Mouvement révolutionnaire de récupération" (MRR) a annoncé qu'il avait capturé le port de Pilon, et les forces anticastristes en exil ont affirmé que ce raid marquait le début de leur guerre de sabotage et de démoralisation contre le régime de La Havane.

"Le port de Pilon a été tenu pendant plusieurs heures par nos forces", a précisé un porte-parole du MRR, qui a ajouté que des commandos anticastristes qui se trouvaient déjà à Cuba avaient participé à cette attaque, qui fut déclenchée hier matin à 3 heures 50.

En ce qui concerne l'armement utilisé dans ces combats par les forces anticastristes, le porte-parole s'est refusé à fournir des détails. Il s'est borné à dire que le MRR avait les meilleures armes qu'on puisse souhaiter.

La radio de La Havane a confirmé hier soir les opérations anticastristes. Un communiqué du gouvernement cubain précise que les seules victimes de l'attaque sont une femme et une petite fille de 8 ans.

"Un bateau pirate, appartenant à la CIA (cette assertion fait l'objet d'un démenti du département d'Etat, comme on l'a vu plus haut), opérant à partir de bases en Floride, à Porto-Rico et en Amérique centrale, a attaqué au canon et à la mitrailleuse la raffinerie de sucre du port de Pilon. A la suite de ces tirs, le dépôt de sucre a pris feu, causant la perte de 75,000 sacs de sucre", déclare le communiqué.

Martin se réjouit des décisions prises à la réunion de l'OTAN

LA HAYE, (AFP, UPI, PA) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, s'est réjoui aujourd'hui de la décision du conseil ministériel de l'OTAN de confier à M. Dirk Stikker la tâche de concilier les points de vue de la Grèce et de la Turquie sur la question de Chypre.

"Je suis très satisfait de la mention qui est faite du problème de Chypre dans le communiqué final. Celui-ci ne dit pas tout ce que j'aurais voulu qu'il dise au sujet du problème cypriote, mais il s'agit d'un compromis", a déclaré M. Martin au cours d'une conférence de presse.

Le conseil ministériel de l'OTAN, à l'issue de sa session du printemps a exprimé son plein appui aux efforts des Nations unies et à ceux du médiateur de l'ONU pour rechercher une solution concertée du problème cypriote.

Dans le communiqué final de la session, le conseil déclare que "les ministres ont exprimé les préoccupations que leur cause la situation dans cette région de l'Europe du fait des désordres qui se poursuivent à Chypre".

Bien que le communiqué ne fasse pas expressément mention des relations entre la Grèce et la Turquie, le conseil ministériel a confié à son secrétaire général, M. Dirk Stikker, la tâche de maintenir le contact avec les autorités grecques et turques pour empêcher une détérioration de leurs relations, s'inspirant en cela de la partie du rapport des "sages" de 1956 sur la conciliation entre les membres de l'alliance.

Le communiqué émis à la fin de la session comprend essentiellement sept points.

Mais en réalité, seul le dernier point (Chypre) a donné lieu à des difficultés sérieuses. Sur les autres points, le communiqué est rédigé en termes suffisamment vagues lorsque le besoin s'en est fait sentir pour que l'accord ait été obtenu assez facilement. Il n'est nulle part question de l'Afrique, de l'Extrême-Orient, du Vietnam ni de Cuba.

Les ministres, dit le communiqué, ont "souligné la nécessité de l'alliance atlantique qu'ils considèrent comme une garantie indispensable de la paix, de la sécurité et par là même, du progrès économique et social".

L'Allemagne

Au sujet de l'Allemagne, les ministres ont réaffirmé leur conviction qu'une solution "juste et pacifique du problème allemand ne pourra être élaborée que sur la base du droit à l'autodétermination". Ils considèrent que le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne est le seul "librement et légitimement constitué en Allemagne".

Le communiqué ajoute qu'il faut profiter de toutes les occasions convenables pour rapprocher la réalisation du désir du peuple allemand en ce qui a trait à la réunification dans la liberté.

Réaffirmant la détermination de l'alliance de travailler à une "détente véritable" dans les relations internationales, les

Voir OTAN en page 2

Opposition presque générale au projet de loi des pharmaciens

QUEBEC. — Un projet de loi visant à donner le monopole de la vente des médicaments brevetés aux pharmacies et à graduellement revaloriser la nature de ces commerces a soulevé une opposition quasi-générale ce matin à ucomité des bills publics de l'Assemblée législative.

Divers manufacturiers de produits brevetés, des magasins à chaine, des épiciers, des magasins à rayon, des fabricants de produits pharmaceutiques ont protesté contre la réglementation de la vente de certains médicaments en invoquant leurs droits acquis et leurs intérêts qui risquaient d'être lésés.

On a soutenu qu'il en résulterait une hausse des prix.

Selon le projet de loi proposé par le Collège des pharmaciens tout médicament breveté ne serait pas vendu ailleurs que dans une pharmacie. Ceci comprend les vitamines, l'aspirine, les sirop contre la toux, etc.

Le procureur du Collège a déclaré que si l'on accusait ses membres de tenir des bazars, ceci était une situation anormale qui n'était pas voulue par eux, car dans les conditions actuelles il était impossible de faire prospérer une pharmacie en ne vendant que des médicaments.

Le Collège des pharmaciens se propose, par les pouvoirs de réglementation demandés à la législature, de graduellement restreindre la pharmacie au commerce des médicaments, et éliminer la vente de tous les produits qui ne s'y rapportent pas.

Actuellement seulement 26% des médicaments vendus au Québec le sont par l'intermédiaire de pharmacies qui doivent subir la concurrence d'épicerie, de tabagies, de magasins et de colporteurs de toutes sortes, de médecins et dans certains cas, d'hôpitaux.

Voir PHARMACIENS en p. 2



M. ANTONIO TALBOT

Mis à l'amende, l'ancien ministre Talbot risque de perdre son siège de député

QUEBEC. (PC) — L'ancien ministre provincial de la Voirie et ancien chef intérimaire de l'Union nationale, M. Antonio Talbot, a été condamné hier à verser $1,300 d'amende, par M. Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des sessions de la paix.

M. Talbot a été condamné à verser $100 d'amende sous 13 chefs d'accusation après avoir été reconnu coupable d'avoir versé des commissions indues alors qu'il était membre du cabinet provincial.

Il a été trouvé coupable en vertu de l'article 102 du Code criminel qui prévoit une peine maximum de cinq ans d'emprisonnement.

L'article 102 traite d'influence dans les transactions du gouvernement.

C'est au nom de l'article 622 du Code criminel, qui permet au juge d'imposer une amende dans le cas où la peine maximum est de cinq ans, que le juge Thomas Tremblay a condamné M. Talbot à verser $1,300.

La sentence

"Considérant que vous n'avez pas bénéficié personnellement des commissions payées par la compagnie Canadian Bitumuls Ltd., a dit le juge :

"Considérant qu'il n'y a pas

Voir TALBOT en page 2

"Ta gueule, toé, Grégoire!..."

OTTAWA. (DNC) — Le fait pour le Comité des privilèges et élections d'avoir trouvé des sténographes bilingues n'a pas empêché que se maintienne le climat de cirque dans lequel se sont déroulés les travaux mardi.

S'étant donné toutes les allures d'un tribunal, le comité n'a pu en maintenir le decorum, et la discussion s'est souvent poursuivie sur le ton que voici, le témoin, M. Girouard y allant de réflexions comme celles-ci :

"Ta gueule, toé, Grégoire, c'est pas toi qu'a la parole."

Ou bien :

"Maintenant que Grégoire questionne, je vais m'asseoir" (le témoin étant resté debout durant tout le reste de l'interrogatoire).

D'autres membres du comité ont eu d'ailleurs tôt fait d'adopter le style du témoin, le député libéral Loiselle s'adressant en ces termes au conservateur Pigeon :

"Toé, Pigeon, parle pas, t'es pas chairman."

On en entendit d'autres, le témoin s'exclamant à un moment donné, à la suite d'une question de M. Gilles Grégoire :

"Monsieur le président, si vous lui permettez de continuer il va regretter de faire le niaiseux dans ce comité comme il le fait dans les autres."

Et M. Grégoire rétorquant : "Ces injures n'atteignent même pas le parapluie de mon indifférence".

Hors ces quelques reparties plutôt "vartes" comme le diraient sans doute ces mêmes protagonistes, tout s'est déroulé dans l'ordre.

C'est le principal témoin, M. Girouard, (créditiste devenu conservateur) qui a eu presque tout le temps le gros bout du bâton et il a fait à peu près ses quatre volontés tout le temps qu'a duré son témoignage.

Il a d'ailleurs semblé décevoir les membres du comité en s'en tenant très rigoureusement, dans sa déclaration d'ouverture, à celle qu'il avait déjà faite en Chambre.

En général, il s'est refusé à aller beaucoup plus loin, mais au cours d'un interrogatoire assez serré, mené surtout par le néo-démocrate M. Fisher et le conservateur M. Wooliams, on a pu apprendre quelques détails.

A la lumière de ces détails l'histoire devient celle-ci.

M. Girouard songeait depuis longtemps à devenir conservateur et ses organisateurs étaient tout à fait d'accord.

Arrivé le 19 février, M. Girouard et quatre amis libéraux se trouvent ensemble à l'Interprovincial Hotel, à Hull. Le député de Labelle indique à ses amis une nouvelle fois qu'il songe à devenir conservateur. Ses compagnons l'incitent à ne pas prendre de décision avant d'avoir rencontré M. Davey, l'organisateur du parti libéral.

Voir GREGOIRE en page 2



Alors, on se serre la main ou on tire au poignet ?

Il faut traquer les "intouchables" —le juge Wagner

par Léopold LIZOTTE

Refusant de baisser pavillon devant les critiques qui lui demandaient, et sans y mettre trop de forme, de . . . rester sur le banc, le juge Claude Wagner s'est de nouveau attaqué au crime organisé, à midi, devant le club Richelieu Verdun, pour proposer une autre fois qu'une enquête publique soit tenue, et avant la rencontre internationale de 1967, dans notre ville, pour traquer et mater les "intouchables" de la pègre locale.

Parlant tour à tour des abus faits de la liberté provisoire par les princes de cette même pègre, du parjure systématique et de l'alibi bien préparé comme moyens de tromper la justice, le jeune magistrat de la Correctionnelle a ajouté qu'il se demandait lui-même si la population n'était pas justifiée de se demander, devant les réseaux existants et les crimes super-multipliés, si l'argent, qui constitue un dieu pour plusieurs, ne représente pas la différence entre une bonne justice et une mauvaise justice, entre une justice sévère et une justice molle, entre une justice expéditive et une justice aux lenteurs parfois scandaleuses.

"Quant à nous, d'ajouter le juge Wagner, il nous serait infiniment plus facile de nous enfermer dans la tour d'ivoire de nos fonctions officielles. Mais nous croyons avoir le devoir de causer justice avec les citoyens, de passer aux actes dans nos décisions et dans notre comportement, et d'offrir aux citoyens l'opportunité d'influencer le législateur, afin que, par des amendements opportuns, il fasse de la loi un instrument de protection pour la société au lieu d'un instrument pouvant facilement servir à la protection des criminels.

"Je sais, ajouta-t-il, qu'il y en a qui refuseront de nous épauler en prétextant que nous nous laissons entraîner beaucoup plus par nos sentiments que par notre raison.

"A ceux-là, mais ceux-là seuls qui sont de bonne foi, et pour qui nos actes ne sont pas la cause immédiate d'une diminution d'honoraires, à ceux-là nous proposons qu'ils prennent la relève un jour, sur le banc afin qu'ils voient les victimes, qu'ils écoutent leurs plaintes, qu'ils constatent à quel point leurs agresseurs les ont terrifiées; qu'ils s'ouvrent les yeux devant les trucs dont on fait abondamment usage; qu'ils entendent de leurs oreilles les parjures qui foisonnent, qu'ils réalisent jusqu'à quel point le cautionnement facile peut mal servir les intérêts de la société, et, ensuite, qu'ils nous disent s'il est possible de demeurer froid devant tout cela.

Auparavant, le conférencier avait rappelé comment, sous le nez de la police et sous les yeux de la justice, parfois, la pègre s'était constitué un empire en s'accaparant le monopole de la distribution des narcotiques, en établissant des réseaux de prostitution et de proxénitisme, en organisant des rackets de protection; des réseaux d'incendiaires, de voleurs d'autos; en provoquant des faillites frauduleuses et s'infiltrant dans les commerces légitimes et les institutions financières les plus honorables.

Dans ce monde nouveau du crime, dit-il, les grands responsables ne sont pas ces jeunes voyous de vingt ans qui se promènent dans des vêtements flamboyants, diamants aux doigts et en Cadillac blanche.

Les véritables chefs s'habil-

Voir "INTOUCHABLES" p. 2

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE, PLUS CHAUD DEMAIN
MIN.: 40 — MAX.: 65

Rémillard aurait reçu la moitié des $22,763 volés au parc Belmont

par **Léopold LIZOTTE**

La moitié des $22,763 volés, le 6 juin 1960, dans les bureaux du parc Belmont, par un quatuor de bandits armés, tous membres de la bande de Rocky Pearson, aurait été remise à l'ex-maire J.-Léo-Aldéo Rémillard, de Jacques-Cartier.

Après l'étonnante révélation d'Eddy Callaghan, à l'effet que les $133,000 volés à Saint-Hyacinthe avaient été comptés dans le sous-sol même de la résidence de l'ex-maire, en janvier 1961, l'affirmation sur le vol du parc Belmont, faite par le "bagnard" Léopold Desmarais devant le juge Peter V. Shorteno, hier après-midi, a immédiatement provoqué la rumeur que des accusations précises pourraient bien être portées incessamment contre le personnage politique âprement controversé de la Rive-sud.

Le procureur de la Couronne spécialement affecté à toutes ces causes, Me Gabriel Lapointe, n'a toutefois pas voulu confirmer immédiatement que l'ex-maire serait mis sous arrêt. Et, en fin de journée, aucune plainte n'avait effectivement été portée contre lui.

Desmarais a soutenu, alors qu'il témoignait à l'enquête préliminaire de Georges Starnino, que Rémillard était entré en possession de plus de $11,000 provenant du vol du parc Belmont.

Il a précisé que c'était d'ailleurs lui-même qui était allé porter cette "part", celle de Larose et celle du grand patron Pearson.

Selon lui, il aurait alors dit au maire :

"Je vous apporte cet argent pour payer les hommes qui ont travaillé aux élections."

Et le premier magistrat de Jacques-Cartier aurait simplement répondu :

"Merci".

Renseignement d'un concessionnaire

Auparavant, le témoin avait raconté que c'était grâce à un renseignement obtenu par Pearson d'un employé du parc d'amusement de Cartierville que le vol avait pu être réussi.

Il s'agissait d'un concessionnaire exploitant un quelconque "jeu de boules" dont il n'a toutefois jamais connu le nom.

Un jour, cependant, il est allé au parc avec sa femme et avec Pearson, la femme de ce dernier et ses deux enfants, pour rencontrer cet homme. Pearson lui aurait alors parlé pendant plus d'une heure.

Il y avait déjà une semaine qu'on préparait le vol, et on devait attendre une autre semaine pour le commettre.

— Où aviez-vous pris les armes ? de demander à un certain moment le juge Shorteno.

— Oh ! nous avions chacun les nôtres, de répondre le témoin, en réprimant à peine un mouvement de surprise.

Le matin du vol, par ailleurs, lui, Larose, Starnino, Piché et Caza se rendirent près du parc, dans une voiture volée.

Ses quatre complices y entrèrent bientôt et revinrent quinze ou vingt minutes plus tard avec une taie d'oreiller bourrée de billets de toutes valeurs.

Lui les attendait à l'entrée arrière, et il démarra en trombe dès leur retour.

Du haut d'un poteau

Ce départ précipité, devait être observé, du haut d'un poteau de téléphone par un employé de la compagnie Bell.

Celui-ci, M. S. W. Armstrong, de Pierrefonds, interrogé à son tour par Me Lapointe, déclara qu'il était dans une échelle appuyée au poteau lorsqu'il vit soudainement plusieurs hommes courir vers une voiture puis celle-ci démarrer à toute vitesse.

Comme la voiture passa tout près de l'échelle, son attention fut vivement piquée et il prit le numéro d'immatriculation. Numéo qu'il donna à la cour, l'ayant conservé en note depuis ce jour-là.

Startino n'ayant pas d'avocat (et les autres prévenus n'en ayant pas eu, eux non plus, pour la journée d'hier) il conduisit lui-même le contre-interrogatoire.

Ce fut très bref .

Il demanda en effet à l'employé du téléphone si c'était la première fois qu'il voyait une auto démarrer en vitesse.

L'homme répondit évidemment dans le négative.

Le "grand Georges" fit alors quelques réflexions de son cru sur les témoignages présentés contre lui, mais il fut rapidement arrêté par le juge Shorteno qui lui fit remarquer qu'il ne lui permettrait pas d'insulter les témoins.

"Dès que vous ferez quelque chose de semblable vous serez expulsé de la cour, et nous continuerons votre enquête sans vous".

Cet avertissement sembla dégonfler le prévenu, qui se tint à peu près coi pour le reste de l'audience.

Au cours de celle-ci, à propos, la dite accusation devant être retirée à l'endroit de George Aird, aucune preuve n'ayant été faite de sa participation ni au complot ni au vol lui-même.

PROJET

SUITE DE LA PAGE 1

canadien-français abritant boutiques et ateliers d'artisanat.

Les chambres s'étageront dans un gratte-ciel moderne de 400 pieds dont les lignes rappelleront l'arche classique gothique qu'on retrouve dans l'architecture environnante.

Service individuel

L'hôtel sera conçu pour le service individuel plutôt que pour les grandes réunions ou congrès et pourra loger des groupes de moins de 300 personnes. La salle de bal avec ses balcons pourra toutefois être utilisée pour les grands dîners de 500 convives.

Au dernier étage de l'hôtel se trouvera un salon-bar-restaurant où 200 personnes pourront prendre place et d'où l'on aura une vue incomparable de Montréal. D'autres salons-cocktail décorés selon des thèmes variés seront situés au rez-de-chaussée, et il y aura un grand restaurant français.

L'édifice sera doté d'une entrée spéciale pour les automobilistes, communiquant directement avec le garage et avec les salles publiques du rez-de-chaussée.

Les plans de l'hôtel ont été préparés par les architectes montréalais D'Astous et Pothier, les ingénieurs conseils Monti, Lefebvre, Nadon et Associés, également de Montréal; les conseillers en hôtellerie John W. Houser, de New York, et l'ingénieur conseil en sismologie N. M. Newmark, de Urbana (Illinois).

La mise en adjudication devrait être faite d'ici au 1er juillet environ, pour l'érection de l'hôtel, et d'ici à la fin de l'année pour celle du projet principal. La construction sera terminée avant l'automne de 1966, et l'hôtel devrait ouvrir ses portes avant la fin de la même année.

La construction de l'édifice à bureaux commencera en 1965 et sera terminée à peu près en même temps que la structure de l'hôtel.

La météo

Minimum cette nuit : 40
Maximum demain : 65

Lever du soleil : 5 h. 24
Coucher du soleil : 8 h. 17

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides ; région de Québec :** Nuages aujourd'hui ; ciel dégagé ce soir ; ensoleillé et plus chaud demain. Vents du nord-est de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain ; Montréal, 40 et 65 ; Ottawa et Québec, 35 et 65 ; Sainte-Agathe, 32 et 65, risque de gelée aux environs, dans les vallées. **Cantons de l'Est :** Nuages aujourd'hui, averses au début de l'après-midi ; ciel dégagé cette nuit; ensoleillé et plus chaud demain. Vents du nord-est de 20 milles, tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain ; Sherbrooke, 35 et 65. **Pontiac, Témiscamingue :** Soleil aujourd'hui et demain. Vents du nord de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain ; Témiscamingue, 30 et 65.

TALBOT

SUITE DE LA PAGE 1

de preuve que le gouvernement ait été fraudé par le paiement de ces commissions ;

"Considérant que l'article 102 de droit nouveau ayant été inséré dans le Code criminel en 1955 ;

"Considérant que vous avez été ministre de la Couronne pendant 16 ans et que, pendant ce temps, vous avez dû abandonner l'exercice actif de votre profession d'avocat ;

"Considérant qu'il est possible que vous ayez ignoré cet article ;

"Considérant que si cette ignorance n'est pas une excuse pour la perpétration de l'offense, elle peut avoir une portée considérable sur la sentence ;

QUEBEC (DNC) — M. Antonio Talbot a manifesté l'intention de porter sa cause en appel et il a affirmé qu'il n'avait certainement pas l'intention de donner sa démission en tant que député de Chicoutimi.

S'il ne porte pas sa cause en appel d'ici 15 jours, le député de Chicoutimi sera automatiquement déchu de ce poste pour une période de cinq ans. S'il en appelle de la sentence, il conservera son titre de député, mais il ne pourra siéger tant que l'appel n'aura pas été entendu.

M. Talbot a dit qu'il ne voulait pas démissionner de l'Assemblée législative à la suite de ce qu'il a nommé "une condamnation technique".

Le député de Chicoutimi (réélu à sept reprises depuis 1938) a dit que ses avocats étudiaient la cause et qu'il irait probablement en appel.

"Non, non, non", répondit-il lorsqu'on lui demanda s'il avait l'intention de démissionner.

"Considérant que la Couronne n'a pas prouvé d'intention malicieuse de votre part, mais simplement la commission d'un acte illégal ;

"Considérant que votre vie politique et professionnelle souffrira pour un temps plus ou moins long des effets de ce jugement de culpabilité ;

"Vu l'article 622 du Code criminel qui permet au juge d'imposer une amende à la place de toute autre punition lorsque la peine maximum prévue par le code est de cinq ans ;

"Vu que la peine maximum prévue à l'article 102 du code criminel est de cinq ans d'emprisonnement, je vous condamne à $100 d'amende sur chaque chef d'accusation. Soit $1,300 et à défaut de paiement, à un mois de prison sur chaque chef, sentences concurrentes."

Le député de Chicoutimi est resté tranquillement debout durant les 30 minutes de lecture du jugement.

La poursuite contre M. Talbot était le résultat d'une des recommandations contenues dans le rapport Salvas qui fut présenté à la suite d'une enquête sur l'administration de l'Union nationale de 1955 à 1960.

La poursuite accusait M. Talbot d'avoir fait payer $47,000 en commissions indues à 13 personnes qu'il avait lui-même désignées.

La défense avait allégué que la compagnie n'avait jamais été obligée de payer ces commissions. Mais le juge a dit que la compagnie avait évidemment l'impression que pour obtenir les contrats du gouvernement, elle était obligée de verser les commissions.

Lesage ne commente pas

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier aux journalistes qu'il n'avait pas de commentaires à formuler au sujet de la condamnation de M. Antonio Talbot par M. Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix.

—"Ce serait déplacé d'en faire !" a ajouté le chef du gouvernement.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

une Confédération nouvelle.

C'est ce qui ressort de déclarations faites tour à tour au cours des derniers mois par Jean Lesage, René Lévesque, Pierre Laporte et Bona Arsenault. Cette notion trouve aussi à Ottawa un accueil de plus en plus favorable ainsi qu'en témoignent les cris de victoire venant de Québec à la suite de l'accord Lesage-Pearson qui a suivi la dernière conférence fédérale - provinciale.

Or, il est curieux de constater que le gouvernement Lesage s'arrête à cette option alors que la province manifeste un dynamisme sans précédent et que son influence auprès d'Ottawa et des autres provinces est plus considérable que jamais.

De tous les membres du Conseil des ministres qui ont traité de ce problème, c'est le premier ministre qui est allé le plus loin. A Ottawa et dans ses discours politiques, il a déclaré à plusieurs reprises que le Québec ne devait pas chercher à imposer ses conceptions politiques et constitutionnelles aux autres provinces mais, plutôt, chercher à confirmer son statut spécial.

Le gouvernement provincial a joué un grand rôle au cours des pourparlers qui ont arrêté l'évolution du pays vers l'unitarisme et l'ont lancé sur la voie de la décentralisation. C'est là une des principales conséquences des négociations actuelles sur les programmes conjoints et sur une méthode de compensation fiscale. Cette tendance ira en s'accentuant alors que tous les gouvernements canadiens se réuniront pour étudier le partage des ressources fiscales.

Mais l'influence québecoise dans la Confédération va beaucoup plus loin que cela.

C'est le régime de rentes prévu pour le Québec qui doit servir de modèle à tout le pays. Ceci représente une victoire d'autant plus grande que cette mesure, acceptable au Québec surtout à cause de ses aspects nationalistes, demeure quand même une innovation radicale ailleurs au Canada. Or, l'influence du Québec sur tout le domaine de la sécurité sociale sera déterminante.

Québec est également parvenu à intéresser les autres provinces à exercer pleinement leurs responsabilités à l'égard de la planification économique et sociale. Le plan ainsi que l'utilisation des fonds accumulés grâce au régime de rentes ont ouvert de nouvelles perpectives qui vont inévitablement renverser la tendance à l'unitarisme et à l'uniformité politique et administrative au pays.

Sur le plan économique, on peut déceler à l'heure actuelle un progrès qui, à la longue, diminuera l'infériorité dans laquelle Québec se trouve depuis longtemps vis-à-vis de l'Ontario. La création d'une sidérurgie et l'établissement de General Motors au Québec peuvent servir de symboles de cette nouvelle situation. L'expansion industrielle servira également à donner plus de poids aux revendications québecoises en matière de politique financière, économique et douanière.

Or, dans cette situation, pourquoi vouloir se réfugier dans un statut spécial qui constitue, à toutes fins pratiques, un genre d'isolationnisme ?

Ce refus exprimé par le premier ministre Jean Lesage de chercher à imposer aux autres provinces la conception autonomiste du Québec est peut-être un expédient très utile sur le plan politique. Mais comme programme à long terme, il représente une absurdité, car le Québec, qu'il soit indépendant ou non, aura toujours besoin d'un Canada prospère et stable.

Les autres provinces et Ottawa n'ont d'ailleurs jamais hésité à tenter de fondre Québec dans le moule canadien. Pourquoi Québec, au moment où le reste du pays se montre désemparé et même déséquilibré, hésiterait-il à jouer de son influence ?

Québec serait-il un partenaire dans la Confédération dont les ambitions ne devraient prévaloir qu'à l'intérieur de ses frontières ?

L'attitude de Jean Lesage et de René Lévesque ressemble étrangement à ce vieux complexe d'infériorité et à cette timidité politique que l'on connait depuis si longtemps.

(Tous droits réservés)

GREGOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

Ce conseil est transmis à M. Girouard après que l'un de ses quatre compagnons eut placé un mystérieux appel téléphonique.

La discussion à l'hôtel dure une heure et demie.

Devant l'insistance de ses amis, M. Girouard accepte de rencontrer M. Davey. Le rendez-vous est fixé au lendemain, dans le bureau du créditiste, mais à la dernière minute on l'informe qu'il serait préférable que M. Davey ne soit pas vu entrant dans ce bureau. On choisit un terrain neutre : le bureau d'un compagnon libéral de M. Girouard, le député Maurice Moreau.

La conversation avec M. Davey dure trois quarts d'heure, et se déroule en présence des libéraux qui étaient à l'Interprovincial Hotel.

M. Davey fait miroiter devant M. Girouard les avantages qu'il a de se joindre à un parti au pouvoir. (Pour un simple député, précise M. Grégoire, cela veut dire le mirage du patronage. "Ces mots n'ont ce sens que pour un député "simple", rétorque M. Girouard.)

Il est également question d'une caisse électorale plutôt grassouillette.

"C'était des tentations alléchantes, précise le témoin, mais rien qui ressemble à des pots de vin."

Les choses en restent là jusqu'à ce que M. Moreau avise le créditiste que M. Pearson a ordonné que cessent ces négociations pour éviter que les créditistes de M. Thompson ne lui retirent leur appui.

Les membres du comité ont tenté de savoir ce que M. Davey avait pu dire à M. Girouard durant ces trois quarts d'heure, mais ce fut peine perdue.

Le témoin a brièvement rappelé ce qui avait été dit, mais, montre en main, M. Grégoire a déclaré que cela n'avait pu durer plus que 40 secondes.

Bref, M. Girouard a mené lui-même les travaux du comité, refusant de répondre à certaines questions, en rappelant d'autres hors d'ordre et de façon générale, en limitant le débat aux seules révélations qu'il avait déjà faites sans aller plus loin.

A la fin de la séance d'hier, il devenait clair, d'après les seules indications du témoin qu'il n'avait jamais eu la moindre idée de se joindre aux libéraux et qu'à aucun moment il n'avait hésité après les propositions que lui avait faites M. Davey.

Pour M. Girouard le seul travail du comité consiste à "le laver de l'insulte personnelle et de la grossière calomnie dont il a été victime à la suite des propos de M. Davey."

Mais les autres membres ne l'entendent pas tous de cette façon et veulent aller au fond de toute l'histoire. Les travaux se poursuivent aujourd'hui.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

ministres expriment leur satisfaction des "mesures limitées qui ont été prises récemment pour freiner la course aux armements". Mais ils constatent que les perspectives à cet égard "demeureront lointaines tant que l'URSS refusera d'admettre des mesures de contrôle et d'inspection efficaces".

Les ministres estiment également que, dans les circonstances actuelles, "les membres de l'alliance ont le devoir d'améliorer l'ensemble de leurs moyens de défense". Ils renforceront leur unité en développant la consultation politique, ajoute le communiqué.

Enfin, le communiqué exprime le regret du départ de M. Stikker et annonce son remplacement par M. Manlio Brosio, d'Italie.

L'acceptation par la Grèce et la Turquie de la médiation du secrétaire général de l'OTAN est peut-être le plus important résultat obtenu à cette session du printemps. En effet, l'accord intervenu aujourd'hui évite une crise sérieuse au sein de l'OTAN car la querelle entre la Grèce et la Turquie menaçait d'affaiblir le flanc sud-est de l'alliance.

Le représentant de la Grèce n'a finalement accepté la médiation de l'OTAN qu'à condition qu'elle ne soit pas confinée à la dispute cypriote, mais porte sur tous les aspects des relations gréco-turques. Athènes s'inquiète tout particulièrement de la saisie récente des biens des ressortissants grecs vivant en Turquie et de l'expulsion d'un certain nombre d'entre eux.

Ce résultat est dû en partie aux efforts du Canada, dont le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, s'est fait le promoteur d'une campagne visant à convaincre la Grèce et la Turquie d'exercer le maximum de pression pour le rétablissement de la paix entre les communautés grecque et turque de Chypre.

PHARMACIENS

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier ministre Jean Lesage a demandé si l'on visait à établir un système d'apothicaire comme en Grande Bretagne et en Europe.

"C'est l'idéal que nous visons, et avec une réglementation nous voulons atteindre ce but, mais s'il n'y a pas moyen de vivre les réformes vont tarder", a déclaré le procureur du Collège des pharmaciens qui a ajouté que l'on voulait s'éloigner de la formule du "drug store" américain.

Le procureur d'un groupe d'épiceries à chaîne et de marchand de gros a déclaré que la préparation de médicaments sur ordonnance ne constituait même pas 10% des affaires d'une pharmacie, et que l'on devait considérer les pharmacies comme simplement des commerces.

"Quant au désir d'éliminer les bébelles des pharmacies, il faudrait insérer une stipulation à cet effet dans la loi. Mais on ne l'a pas fait; on nous demande simplement de leur faire confiance", a dit le procureur de ce groupe.

Il a ajouté que l'on provoquerait une hausse générale des prix des médicaments en éliminant la concurrence de 15,000 magasins de détails qui ne se spécialisent pas dans ces produits.

Le procureur des pharmacies Montréal et Sarrazin et Choquette a lui aussi proposé que l'on inscrive dans la loi une défense aux pharmaciens de vendre autre chose que des remèdes.

Il s'est opposé également à un contrôle trop stricte de la publicité en invoquant le droit du public de connaitre les prix auxquels différentes pharmacies vendaient leurs produits.

Le premier ministre Jean Lesage est intervenu pour déclarer que la réglementation édictée par le Collège des pharmaciens pourrait requérir l'approbation du lieutenant-gouverneur en Conseil avant de devenir applicable.

Le procureur des pharmacies Leduc, qui sont au nombre de 19, a fait valoir que les limitations proposées quant au nombre de pharmacies par pharmacien diplômé ainsi que les restrictions imposées aux héritiers affectaient des droits acquis depuis longtemps.

Deux magasins à rayons de Montréal ont fait valoir que la vente de médicaments brevetés ne nécessitait pas de compétence professionnelle et de surveillance particulière, la santé publique étant protégée par la loi fédérale sur les aliments et les drogues.

Ce même argument a été soulevé par des manufacturiers de médicaments brevetés se vendant de porte en porte ainsi que dans diverses catégories de magasins de détail. On a reproché au projet de loi de vouloir diminuer le nombre de débouchés sur ces produits, ce qui causerait des perturbations économiques considérables.

Cet après-midi le Comité des bills publics doit entendre un mémoire soumis par les universités de Montréal et Laval.

Au cours des discussions ce matin, le chef de l'opposition Daniel Johnson a déclaré qu'une meilleure surveillance s'imposait dans le domaine des médicaments, plus particulièrement de certains produits non enregistrés qui se présentent comme des remèdes.

"INTOUCHABLES"

SUITE DE LA PAGE 1

lent, eux, avec sobriété, fréquentent les clubs sociaux les plus huppés, surveillent les résultats de la bourse autant que ceux des courses, font leurs déclarations d'impôt en bons citoyens, et, parfois même, ont recours aux services d'une firme de relations extérieures pour donner plus de lustre à l'image qu'ils veulent projeter dans la société.

Comme ces messieurs, la plupart du temps, n'ont pas ou presque pas de dossier judiciaire, le cautionnement qu'on leur fixe, si, d'aventure, ils sont appréhendés, est facilement fourni.

Et, une fois leur liberté recouvrée, ils se mettent à l'oeuvre, et misant sur l'ascendant qu'ils ont sur ces criminels de troisième ordre qui grouillent aux échelons inférieurs du réseau, ils pourront facilement obtenir que l'un ou l'autre fasse entendre raison à un témoin éventuel à l'aide d'un bâton de baseball, d'une balle de revolver ou de leurs propres poings.

Ils pourront aussi facilement obtenir que l'un ou l'autre se parjure pour prendre sur ses épaules le blâme qui pourrait retomber sur le chef. Et ces tentatives d'intimidation s'exercent même dans les couloirs du Palais de justice, à la porte même de nos salles d'audience.

Il suffira ensuite d'un alibi bien échafaudé, suivi d'une plaidoirie de premier ordre qui saura habilement prendre avantage des failles de la preuve et des imperfections de la loi pour permettre à un accusé, aussi coupable qu'auparavant, de retourner à ses activités criminelles.

Revalorisation et . . . épuration, peut-être ?

Or, de dire le juge Wagner, ce sont ces intouchables qu'il est essentiel d'atteindre.

Il faut prouver collectivement, dit-il, que nous n'avons pas peur d'eux. Qu'ils apprennent à leur tour, ceux qui volent, qui violent et qui brûlent, ce que c'est que d'avoir peur.

Déjà, dit-il, la "panique s'est emparée du milieu interlope, à tel point que même les avocats de la défense se sont ligués en association ayant comme but, a déclaré leur porte-parole, de travailler à la revalorisation de leur fonction.

"Nous applaudissons à cet effort, de lancer alors le juge Wagner, et nous souhaitons que cette revalorisation désirable se réalise à brève échéance et qu'elle s'accompagne, s'il y a lieu, d'un effort d'épuration".

Puis le conférencier termine en suggérant une enquête sérieuse et complète sur le crime organisé dans la province de Québec.

Mais, cette fois, il soutient que cette enquête devrait se tenir avant que ne converge vers Montréal l'essaim des criminels de tous genres qui voudront prendre avantage des rencontres internationales de l'exposition de 1967.

Et tout cela, dit-il, pour donner à la population un goût de la justice, une véritable confiance dans la justice, et, finalement, un espoir légitime que la justice l'emportera.

République autonome

Andorre, petite république des Pyrénées, a joui d'une autonomie indiscutée depuis 1278.

Nouveau vicaire apostolique à la Baie James

OTTAWA (CCC) — Sa Sainteté le pape Paul VI vient de nommer le R.P. Jules Leguerrier, OMI, évêque titulaire de Bavgaliana et vicaire apostolique de la Baie James, pour succéder à S. E. Mgr Henri Belleau, OMI, qui a remis sa démission au souverain pontife.

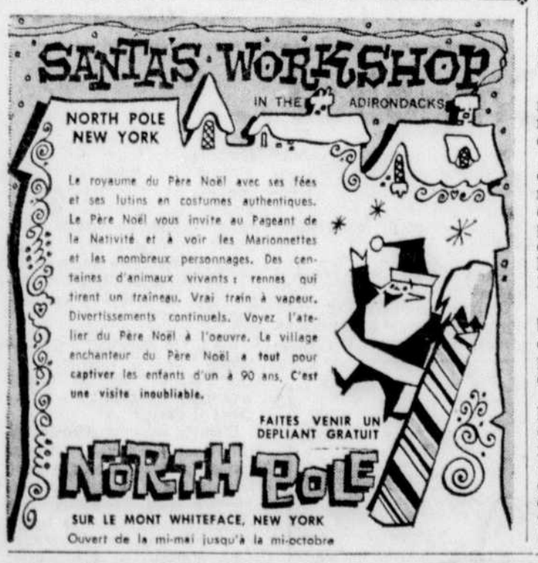
Le P. Leguerrier est né à Clarence Creek, le 18 février 1915, d'une famille de 17 enfants. Il a fait ses études secondaires au Juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa, et ses études philosophiques et théologiques au Scolasticat Saint-Joseph, à Ottawa. Il détient une licence en philosophie et une licence en théologie de l'Université d'Ottawa.

Ordonné prêtre le 18 juin 1943, il reçut l'année suivante son obédience pour la mission de Fort Albany, à la Baie James, dont il devint quelques années plus tard le supérieur. Depuis 1957, il était supérieur religieux des missions oblates de la Baie James et du Labrador. L'an dernier, il avait été nommé pour un troisième terme vicaire provincial du vicariat Saint-François-Xavier. La date de sa consécration sera annoncée plus tard.

Mgr Belleau avait été élu premier vicaire apostolique de la Baie James le 11 décembre 1939, et avait été sacré à Ottawa, le 3 février 1940, par S. Em. le cardinal Villeneuve, OMI. Il a 67 ans.

Les Indiens en C.-B.

En 1963, il y avait plus de 40,000 Indiens en Colombie-Britannique, comparativement à 22,000 en 1929 et à 70,000 en 1830.



PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS SATISFAITS PORTENT DES CHAUSSURES

Trans-Canada

"le centre de la chaussure pour la famille"

POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE ÉLÉGANCE POURQUOI PAS VOUS ?

60 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

IL Y EN A UN DANS VOTRE LOCALITÉ OU À VOTRE CENTRE D'ACHATS, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

UN METIER EN QUELQUES MOIS AVEC AVIRON

JOUR - SOIR - CORRESPONDANCE / T.V. - DESSIN MECANIQUE - DIESEL - ET PLUSIEURS AUTRES

LES COURS COMMENCENT PLUSIEURS FOIS PAR ANNÉE

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
3035, St-Antoine, Montréal, P.Q.
TELEPHONE 935-2525
à Québec : 529-9566

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS GRATUIT

NOM : .....
ADRESSE : .....
TÉL. : ..... AGE : .....
NOM du PÈRE : ..... PR.

VILLEGIATURE exclusive ETE-HIVER

500 acres d'un magnifique nouveau développement sur chemin privé dans un secteur des plus pittoresques au coeur des Laurentides,

à ST-ADOLPHE, paroisse STE-AGATHE



TERRAINS ET MAISONS

Habitées par des hommes de profession
Le plan d'ensemble sera parachevé vers 1967

1. Auberge distinguée.
2. Monte-pente moderne (5,200 pieds)
3. 6 lacs de toute sécurité. (Truite). Pas d'embarcations à moteur.
4. Maisons dessinées par des architectes.
5. Grand terrain : conifères ... belle vue.
6. Sports — terrain de jeu pour les enfants.
7. Chantier surveillé par gardiens 24 h. par jour.
8. Intérêts au taux bancaire sur maisons.
9. Possibilité de terrain de golf.
10. Nous nous efforcerons de maintenir à un haut niveau intellectuel le choix de la population.

CHEMIN à SUIVRE : Ste-Agathe (7 milles) jusqu'à St-Adolphe (3 milles), LAC DES PINS. Suivez nos affiches rouges et blanches à partir du LAC DES SABLES de Ste-Agathe.

LAC DES PINS DEVELOPMENT

vous invite pour cette fin de semaine et toutes celles qui suivront



ENTREZ ! ENTREZ !

Mesdames et Messieurs

VOIR NOS AUBAINES SPECTACULAIRES

Pour le jardin et la campagne

NOUVEAU ! EXCITANT ! TOUT POUR LA VIE DE PLEIN AIR SOUS UN MEME TOIT

Piscines, Ensembles de Gymnastique, Rôtisserie, Meubles de Jardin, Tables et chaises de Pique-Nique, Tondeuses, et beaucoup d'autres articles pour l'été.



"CABANA"

6 x 8 pieds, en planches embouvetées en pin rouge, idéale pour remiser les meubles de jardin, articles de rôtisserie, outils, etc.

$209



"BALANÇOIRE"

Belle balançoire luxueuse à 4 places en pin rouge, mesurant 96" en tout. Sera charmante dans le jardin.

$210

GRATIS ! Chaise d'une valeur de $7.95 avec tout achat de $50 et plus des articles en étalage

Val Royal

MATERIAUX DE CONSTRUCTION • QUINCAILLERIE

Ouvert jusqu'à 5.30 h. en semaine — Samedi jusqu'à 5 h.

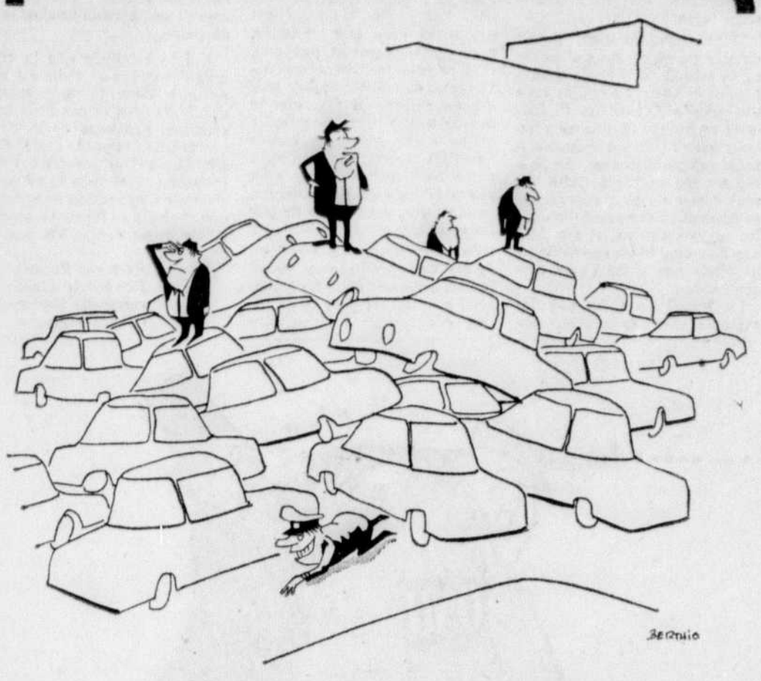
• CARTIERVILLE — 12200, boul. Laurentien — FE. 4-5320
• MONTREAL-NORD — 11401, boul. Pie-IX — DA. 2-7341
• VILLE BROSSARD — 6180, boul. Taschereau — OR. 6-1833

FILIALE DE P. H. DESROSIERS LIMITEE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 14 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 179



QU'ILS SE DÉBROUILLENT, MON SERVICE EST TERMINÉ.

On réclame une enquête sur l'hôpital Fleury

par **Teddy CHEVALOT**

Parce que plusieurs milliers de citoyens du nord-est de Montréal, (8,500 pour être précis), sont "indignés" de n'avoir plus d'hôpital qui puisse les recevoir, les soigner, et, si besoin est, les opérer, ils ont fait confiance à un groupe de quatorze personnes qui a formé un nouveau comité, dont le président est M. Roland Bisson (ancien candidat à la mairie de Montréal), et le vice-président, le Dr Benoit Deshaies, ancien chirurgien de l'hôpital Fleury, comité qui a pris nom : "Le Comité des requérants : hôpital Fleury", et dont la tâche a été de porter plainte auprès du ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier.

En fait, de quoi s'agit-il ? Dans un mémoire que ce comité a remis au ministre de la Santé le 20 février dernier, on relève dix en points l'essentiel de ses griefs.

Les principaux sont :

a) On considère comme essentiel et urgent le rétablissement à l'hôpital Fleury des deux services suivants interrompus récemment, à savoir :la salle d'opération et la salle d'obstétrique ;

b) On constate, avec étonnement, sous l'administration actuelle et celle de M. P.-E. Olivier, "de massives mutations dans le personnel de l'hôpital, mutations qui apportent de fâcheuses conséquences pour nos concitoyens, puisqu'une dizaine de médecins de chez nous ne peuvent plus y inscrire leurs patients locaux."

Par ailleurs, les membres de ce comité se déclarent "surpris d'apprendre qu'un bon nombre de ceux qui ont signé la pétition réclamant une enquête sur l'hôpital Fleury, soient devenus, après le rapport de la Commission Tellier, des directeurs qui profitent de leurs prérogatives, pour exercer sur leurs confrères d'injustes représailles, dont les patients sont les innocentes victimes".

Enfin, ils insistent "fortement pour qu'une enquête soit faite immédiatement pour réparer les injustices flagrantes envers notre population et ses médecins, et pour que les services de salles d'opération et d'obstétrique soient au plus tôt rétablis, de manière à satisfaire aux nombreuses demandes de nos concitoyens, d'ici l'ouverture officielle du nouvel immeuble".

Terrain glissant et difficile

Quelque temps après cette rencontre, comme les membres de ce comité ne recevaient aucune réponse satisfaisante du ministre de la Santé, ils le mirent en demeure d'avoir à accomplir un geste avant la fin du mois d'avril, sinon ils se verraient dans l'obligation de

Voir ENQUETE en page 10



PREMIER ACCIDENT MORTEL DANS LE METRO — M. Edmond Paquin, 48 ans, du 5115 rue Bélanger, originaire du Lac-St-Jean, est mort, vers 3 h. hier après-midi, enterré par un éboulement sur un des chantiers du métro. L'accident est survenu au fond de l'une des bouches du métro située à l'angle des rues Rivard et Mont-Royal. M. Paquin était à l'emploi de Spino Construction Ltée et travaillait au forage de ce tronçon de métro. Deux autres ouvriers ont été légèrement blessés dans l'éboulement.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Des congés de fin de semaine pour les prisonniers fédéraux?

OTTAWA. (UPI) — Affirmant que les pénitenciers ne sont pas des endroits favorables aux rencontres entre les prisonniers et leurs femmes, le commissaire fédéral des pénitenciers, M. A. J. MacLeod, a déclaré qu'il tentait de mettre à exécution l'idée que les bagnards pourraient bénéficier de congés de fin de semaine afin de visiter leurs familles.

"Il est entendu qu'une expérience en ce sens sera tentée prochainement", a déclaré le commissaire, au cours d'une entrevue qu'il accordait hier soir.

Pleinement d'accord avec les méthodes modernes de réhabilitation, selon lesquelles il faut éviter au prisonnier de s'ancrer dans un complexe de culpabilité, M. MacLeod a laissé entendre qu'il fallait aider le prisonnier, dans la mesure du possible, afin qu'il puisse renouer ses relations avec les siens dans une atmosphère de détente, agréable, qui lui permette même, d'améliorer ces relations, en prévision de sa libération.

Dans un pénitencier, la chose n'est évidemment pas possible, a expliqué le commissaire.

D'après le règlement actuel, les parents et amis des 7,640 détenus des pénitenciers fédéraux ne peuvent visiter ces derniers qu'environ une fois par mois.

Il y a relâche du règlement dans les circonstances spéciales mais en ces occasions, il est pratiquement impossible d'accueillir tous les visiteurs, en raison du nombre très élevé de prisonniers. Les prisons sont surpeuplées, comme on sait.

Actuellement, les prisonniers peuvent sortir, pour une période limite de trois jours, lorsqu'il y a, par exemple, de la mortalité dans leur famille. "Ils peuvent sortir sans escorte et ne nous ont pas causé de problème jusqu'à présent", a laissé entendre M. MacLeod.

M. MacLeod serait favorable à l'adoption de cette politique en toutes circonstances, et qui serait compatible avec leur conduite, pour autant qu'elle soit emplaire.

Si le règlement est amendé en ce sens, les prisonniers sur le point de regagner leur liberté ou devant le faire dans un temps plus ou moins rapproché pourront ainsi visiter les leurs, afin qu'à leur sortie ils soient déjà en mesure d'entreprendre une vie normale.

Ils seraient ainsi mieux préparés à une liberté qui souvent leur échappe avant qu'ils en aient vraiment pris possession.

Radio-Canada : début des travaux à l'automne 1965

OTTAWA. (PCf) — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, a déclaré hier en Chambre que les travaux de construction de l'immeuble central de la Société Radio-Canada à Montréal commenceront à l'automne de 1965.

Répondant à M. Georges Valade, conservateur de Montréal-Ste-Marie, il a déclaré que la ville de Montréal doit remettre le terrain à la société vers le 1er octobre cette année.

Le bill sur la CTM franchit une autre étape

QUEBEC. (R.M.) — Abondant exactement dans le sens adopté il y a deux semaines par le comité des bills privés de l'Assemblée Législative, le comité similaire de la Chambre Haute a accordé aujourd'hui à l'administration Drapeau-Saulnier un contrôle financier quasi absolu sur la Commission de transport de Montréal.

Les 22 conseillers présents — il y a deux vacances —, dont le leader ministériel est Me George C. Marler, ministre d'Etat dans le cabinet Lesage, ont refusé un projet d'amendement papillon présenté par une vingtaine de municipalités avoisinantes de Montréal que la CTM dessert directement ou indirectement.

Par ce projet d'amendement, les quelque 20 municipalités concernées voulaient pouvoir en appeler à la régie des services publics dans le ou les cas où la Commisison de Transport de Montréal dont les dépenses seront désormais contrôlées par Concordia, refuserait d'établir ou de prolonger un service d'autobus dans une ou des municipalités de banlieue.

A la suite d'un très bref débat, les conseillers législatifs ont unanimement décidé de ne pas insérer ce projet d'amendement dans le bill soumis par Concordia.

Voir LA CTM en page 8

Incendie à Hull: 6 morts

Un homme et ses cinq jeunes enfants sont morts ce matin dans l'incendie de leur demeure, au 39, rue Labelle, à Hull.

Les victimes sont: M. Yvon Wooden, âgé de 30 ans, ses enfants, André 7 ans, Robert 5 ans, les jumelles Louise et Lise, 4 ans, et Yvon, fils, 2 ans.

Mme Denise Wooden a subi de graves blessures en sautant d'une fenêtre du deuxième étage. Elle est traitée à l'hôpital pour un violent choc nerveux en plus de fractures multiples.

Le sinistre a débuté peu après 7 h. ce matin, lorsque le feu a pris naissance dans la cuisine du logement des Wooden situé à l'étage supérieur d'une maison de bois.

Les occupants du premier étage, la famille de M. et Mme Charles Woodford et leurs huit enfants ont eu juste le temps d'évacuer la maison en flammes.

M. Wooden, chômeur depuis quelques mois, n'avait pris possession de ce logement que samedi dernier, le jour même où son beau-frère, M. Woodford, avait fait l'acquisition de la maison.

Les corps des petites victimes gisaient dans leurs lits tandis que le corps de M. Wooden a été trouvé dans un corridor. Il a été apparemment asphyxié par la fumée en tentant de sauver ses enfants après avoir aidé sa femme à s'échapper des flammes.

-parzae M.- ford

La cause du sinistre est inconnue pour le moment. Le chef de police de Hull, M. Maxime Lavigne, affirme qu'il ne s'agit nullement d'un incendie criminel. "C'est un malheureux accident" précise-t-il.



EN MODERNISANT son système de communications, le Service de la police s'est doté du réseau le plus moderne en Amérique du Nord. Entre l'appel du simple citoyen et l'arrivée de la police on ne compte plus qu'un écart très minime.

Le Service de communications le plus moderne en Amérique du Nord

IV

par **Martin PRONOVOST**

Le service de communications de la police de Montréal était déjà désuet lorsque M. J.-Adrien Robert fut nommé à la direction.

Il lui fallait donc s'occuper de ce problème majeur. Il institua un comité d'étude. Les suggestions de ce comité sont maintenant en voie de réalisation.

Et bientôt la métropole du Canada sera dotée du Centre de communications le plus moderne du pays et même de l'Amérique du Nord.

Ainsi, la radio-police possédera sous peu 10 fréquences dont quelques-unes serviront aux autos-radios, d'autres, aux radios portatifs (walkies-talkies) dont l'usage sera plus fréquent lors de démonstrations d'envergure, de grèves ou sur l'île Ste-Hélène, etc . . .

Une équipe de spécialistes travaille d'arrache-pied à monter ce vaste studio qui recevra, en plus des appels des voitures et des motos, ceux des boites "bleus" installées aux coins de rues, des sonneries d'alertes des industries ou des commerces. Ce studio loge déjà le "centre nerveux" du système "Télex" en opération depuis deux ans et qui relie la police de Montréal à 15 municipalités de banlieues, à la police provinciale, à la Gendarmerie canadienne et aux corps de police des Chemins de fer nationaux et du Canadien Pacifique, à Scotland Yard, à la préfecture de Paris et à Interpol.

Escouade canine

M. Robert a fait l'acquisition de quatre "chiens policiers" bien entrainés et qui sont en état d'alertes 24 heures par jour. Les résultats sont tellement satisfaisants que le directeur a prévu dans le prochain budget une somme pour l'achat de plusieurs autres chiens.

Registre central

A la police de Montréal, on prépare l'installation prochaine d'un calculateur électronique qui sera plus moderne et plus à point que celui employé actuellement à Chicago.

Cette vaste machine compilera tout : les accidents, les appels à la police, les enquêtes faites ou en cours,

Voir POLICE en page 9

Identification de 3 accusés comme voleurs d'armes

André Watier, Claude Perron et René Dion, trois des présumés membres de l'Armée de Libération du Québec, ont été positivement identifiés, à midi, devant le juge Armand Sylvestre, comme ayant fait partie du "commando" qui volatilisa quelque $17,000 d'armes et d'équipement à l'arsenal de Shawinigan, dans la matinée du 20 février dernier.

Jusqu'à maintenant, toutefois, la Couronne, que représente Me Philippe Landry, n'a pas réussi à faire identifier l'accusé qui subit présentement son enquête préliminaire, Robert Hudon.

Au lieu de le désigner comme l'un des responsables du hold-up, en effet, le concierge de la salle d'exercices du 87e Régiment d'Artillerie a pointé du doigt un reporter d'un quotidien de Montréal en disant :

"Cela ressemble beaucoup à celui qui, le premier, est entré dans la bâtisse, et m'a menacé d'un revolver".

M. Octave Heppell, un sexagénaire pour qui le "joual" n'a apparemment aucun secret, raconta ensuite, dans son langage fort coloré, comment il avait été ligoté, bâillonné et conduit au sous-sol de la bâtisse, pendant qu'on faisait le sac des armes et des munitions.

Deux officiers du régiment vinrent le rejoindre, par la suite.

Et c'est l'un d'eux, le sergent d'état-major Claude Barbier, qui devait incidemment désigner les accusés Watier, Perron et Dion comme ses agresseurs.

Le sergent Barbier révéla qu'à un certain moment il était venu bien prêt de s'évader de ses jeunes gardiens, mais qu'il n'avait pu finalement qu'aboutir à la chambre aux fournaises, où, l'alerte donnée, on l'avait à nouveau cerné.

Là, par ailleurs, Perron lui avait reproché son geste en lui disant :

"Si tu recommences, tu auras probablement une balle dans la tête.

Selon ses dires, ce n'est que vers 11 h. a.m. (le raid avait débuté avant 9 h.) que le bruit cessa dans la bâtisse et ce

Voir ACCUSES en page 8

FAITS divers

Autre vol de dynamite

La police provinciale a reçu aujourd'hui rapport d'un deuxième vol de dynamite en moins d'une semaine.

Le plus récent vol a été commis à Mont-Laurier, quelque 110 milles au nord de Montréal. On a volé 100 bâtons de dynamite chez un entrepreneur en construction.

La semaine dernière, à Chicoutimi, 375 bâtons d'explosifs ont été volés dans une quincaillerie.

Un porte-parole de la police a dit qu'il n'est rien pour laisser croire que ces vols ont été commis par des terroristes.

Capture du présumé auteur d'un attentat

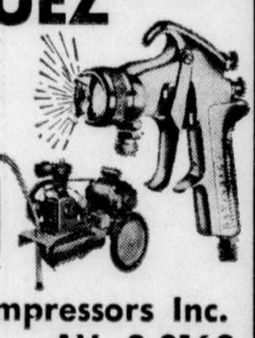
Un agent de la PP a pris l'avion ce matin à destination de Kenora, dans le nord-ouest ontarien, afin d'en ramener Paul-Emile Santerre, 44 ans, recherché depuis près d'un an pour tentative de meurtre.

L'inspecteur Gérard Morel, de la PP, a précisé que Santer-

Voir FAITS DIVERS en page 8

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.



VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.

4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes

VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil

Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE

Heures d'affaires:
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

EN GRAND SPECIAL
AUX 4 LIBRAIRIES PILON
COFFRE A ARGENT AVEC PANIER

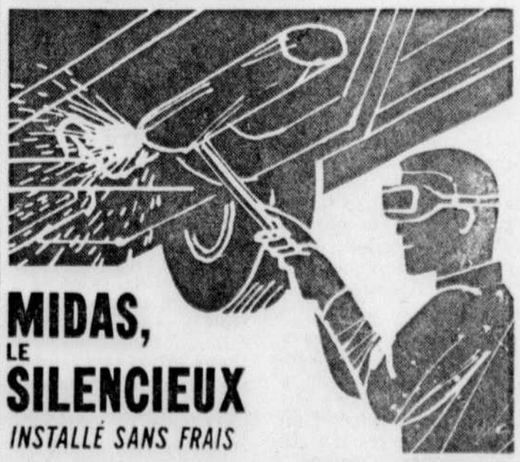


Modèle no 10.
Ce coffre est idéal pour petite caisse de bureau. Fabrication de métal gris, avec une serrure. Dim. : 10" x 7¼" x 4⅜"
Prix marqué : $6.25
Spécial Pilon
$4.95

aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO



MIDAS, LE SILENCIEUX
INSTALLÉ SANS FRAIS

Cette garantie contre tous risques, y compris ROUILLE et CORROSION est valide chez plus de 400 ateliers MIDAS au Canada et aux États-Unis.

MIDAS MUFFLER SHOPS
10,111 BOUL. PIE IX au nord du boul. Métropolitain 321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE Coin Mont-Royal, LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE Face au Centre d'Achats St-Martin 681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 A.M. À 9 P.M.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE



auvents de toile
Confectionnés sur mesure par la plus ancienne maison du genre au Canada. Pour estimé gratuit,
Composez 866-6855
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 Rue St-Paul Est, MONTRÉAL

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

re aurait, le 26 juillet dernier, tiré une balle de calibre .22 dans le dos de sa logeuse, Mlle Cécile Guignard, 32 ans, de Douville.

"Le projectile, à cause de la maladresse du tireur, a précisé M. Morel, a raté la cible de plusieurs pouces et s'est logé dans une cuisse. L'homme aurait posé son geste parce qu'il reprochait à sa présumée victime de prêter sa voiture aux autres locataires de la maison, mais jamais à lui-même."

Santerre a filé et depuis un an était recherché en vertu d'un mandat d'amener signé par un juge de la cour de juridiction pénale.

Il a été repéré au début de la semaine dans un hôtel de Omeho, non loin de Kenora. A la demande de la PP locale, la police de l'Ontario l'a mis aux arrêts et l'a incarcéré dans une cellule en attendant l'arrivée de la police québecoise.

A son retour à Saint-Hyacinthe, Santerre sera probablement traduit en cette ville.

Evadé de Bordeaux capturé sur la "Main"

Dix heures après s'être évadé de la prison de Bordeaux, Robert Hawley, 25 ans, est tombé entre les mains de la police, hier soir, sur la "Main".

Hawley doit subir son procès pour meurtre. Il sera accusé d'avoir fait feu, le 26 octobre 1963, sur M. Yvon Tousignant, un épicier de Verdun, tué au cours d'un hold-up.

Le fugitif, qui se promenait de la façon la plus désinvolte du monde, n'a eu aucune chance d'échapper aux policiers qui patrouillaient. Ces derniers avaient sur eux une photo du prévenu. Ils le reconnurent aussitôt et se saisirent de lui avant même qu'il puisse tenter quoi que ce soit pour se sauver. Le bureau du procureur général a ordonné une enquête sur cette évasion.

L'épicier Tousignant avait été tué d'une balle, sur le trottoir devant son établissement, après qu'il eut refusé de rendre un sac contenant $2,000 en recettes.

Un autre détenu sera aussi accusé de meurtre, dans cette affaire.

Un garçonnet disparu de Brossard, est retrouvé à Boucherville

Un garçonnet de 11 ans, dont les parents sont domiciliés à Brossard, porté disparu depuis le 7 mai dernier, a été retrouvé, hier matin, dans une résidence d'été de Boucherville.

Les policiers ont été mis sur la piste de Richard Prott, du 3045, rue St-Michel, à Brossard, par une personne qui trouvait insolite la présence du jeune garçon dans le chalet qui était censé être inoccupé.

Des agents ont été envoyés sur les lieux pour faire enquête et ils ont retrouvé le jeune disparu dans le chalet située rue Abbé-Primeau.

Le garçonnet aurait réussi à se nourrir en vendant des bouteilles vides et en utilisant l'argent ainsi recueilli pour acheter des vivres.

Bambine tuée par un camion

QUEBEC. (PC) — Diane Falardeau, une bambine de trois ans, a été tuée, hier, lorsqu'elle fut écrasée sous les roues d'un camion, près de la maison de ses parents, dans la banlieue de Ste-Foy.

Ouvrier électrocuté

Un employé de la firme Paquette et Frères est mort électrocuté, vers 1 h. 45 hier après-midi, sur un chantier de construction, au 110, 5e Avenue, à Ville St-Pierre.

La victime est M. Sylvio Bernatchez, âgé de 27 ans, domicilié au 6, rue Cléophas, à St-Timothée, comté de Beauharnois. Selon la police, M. Bernatchez se servait d'une scie électrique quand il aurait mis le pied sur le fil électrique défectueux qui trainait dans une mare d'eau.

Le lieutenant Armand Larue, de la police de Ville St-Pierre, assisté de l'agent Jean-Paul Blouin, ont vainement tenté pendant 30 minutes de ranimer la victime à l'aide d'un appareil respiratoire.

Un jeune homme se noie en Gaspésie

DOUGLASTOWN, Qué. (PCf) — René Matte, âgé de 17 ans, s'est noyé à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, en Gaspésie, soit à 300 milles environ au nord-est de Québec.

On craint qu'avec la crue des eaux le corps de l'adolescent n'ait été entrainé dans la baie de Gaspé, car, depuis le moment de la tragédie, lundi après-midi, les recherches n'ont eu aucun résultat.

Selon des témoins oculaires, René et un cousin étaient à pêcher dans leur embarchation légère amarée non loin du rivage lorsqu'un banc de glace les a fait chaviré.

Le victime était le fils de M. René Matte, de Douglastown.

Escouade de la moralité: plusieurs arrestations

Les policiers ont effectué plusieurs arrestations, hier soir.

En premier lieu, cinq hommes ont été arrêtés, vers 9 h., dans trois tavernes différentes où ils enregistraient des paris sur courses de chevaux.

Un premier suspect a été appréhendé au 1951 est rue Ontario. Il s'agit de René Monique. Deux autres présumés joueurs ont été arrêtés cette fois au 2344 est, de la rue Ontario.

Trente minutes après ces trois premières arrestations, deux autres suspects étaient appréhendés au 5901 boulevard Monk, pour les mêmes raisons.

Toutes ces personnes devaient comparaitre ce matin, à 10 h., devant le juge Trahan, en Cour municipale.

Raids dans des maisons de débauche

Vers 10 h. hier soir, les policiers de l'escouade de la moralité ont appréhendé un homme et une femme, au 3709 de la rue St-André.

Un autre couple était arrêté un peu plus tard, cette fois au 434 est, boul. Dorchester, apt. 72.

Ces personnes devaient comparaitre ce matin, à 10 h. devant le juge Trahan, sous des accusations de vagabondage.

Homme battu et hospitalisé

Réal Chevrier, 40 ans, de St-Lazare, comté de Vaudreuil, a été battu, vers 1 h. 30, la nuit dernière, dans le secteur du club Fada, situé au 1164, rue St-Laurent.

Son assaillant lui a infligé de multiples coupures à l'aide d'une bouteille qu'il avait préalablement cassée. M. Chevrier a été hospitalisé à St-Luc.

La police a interrogé quelque 25 personnes au sujet de cet attentat. Elle détient deux personnes.

Vol de $849

Un individu âge d'environ 30 ans, qui n'était pas armé, a réussi, vers midi, aujourd'hui, à s'emparer d'une somme de $849 à la pharmacie Sarrazin & Choquette, située au 921 est, rue Ste-Catherine.

L'homme s'est introduit dans la pharmacie, s'est approché du bureau du comptable et s'est emparé de 17 enveloppes de paye qui s'y trouvaient.

La police posséderait une bonne description de l'individu.

Cambriolages

Pendant que M. Brian Timmins, de Timmins Aviation, emménageait au no 3626, rue de la Montagne, appt 16, des inconnus ont ouvert la fenêtre du garage et ont fait main basse sur des vêtements de sport et une cinécaméra, le tout d'une valeur de $1,905, a révélé ce matin le lieutenant Jean Desjardins, du poste no 10.

Un cambrioleur s'est introduit dans les bureaux d'Air-France, à la place Ville-Marie et a volé les $989 déposés dans une cassette.

$2,000 de radios transistors sont disparus du coffre de l'auto de M. L. Wiseman, 770, rue MacFarlane, Ville Saint-Laurent; des cambrioleurs ont pratiqué un orifice dans le toit de la bâtisse abritant Sport Togs, 7130, boul. St-Laurent, et une fois sur place, ont fait main basse sur 60 manteaux d'une valeur de $2,500. Dans un second vol du même genre au café Monarch, 162 est, rue Ste-Catherine, on a pris une forte quantité de cigarettes et un certain montant d'argent.

Au collège André Grasset, 1,000 est, boul. Crémazie, des inconnus ont raflé des objets d'art d'une valeur de $800 mis en étalage dans un corridor du 3e étage.

A la bijouterie Fiala, 5181, chemin de la Côte-des-Neiges, on a brisé la glace de la montre et volé une certaine quantité de montres. Dans chaque cas, la police municipale alertée conduit une enquête.

Chez Mme Elvira Giraldi, 7705, rue Chambord, on a pris $150 en argent et $500 de bijoux.

LA CTM

SUITE DE LA PAGE 3

Pour leur part, le maire Jean Drapeau et le président Lucien Saulnier ne sont pas revenus à la charge pour demander — une demande refusée il y a deux semaines — que la CTM soit obligée d'indiquer chaque année, en soumettant son projet de budget à l'approbation du conseil municipal de Montréal, les taux qu'elle aurait jugé requis, taux que la Métropole aurait pu modifier.

En bref, à l'exception des taux, la ville de Montréal aura le contrôle absolu de la CTM.

ACCUSES

SUITE DE LA PAGE 3

n'est que peu avant midi qu'ils purent se dégager de leurs liens.

Refus de témoigner

ST-JEROME. (DNC) — Par ailleurs, Claude Perron, appelé comme témoin dans la cause de Jean Gagnon, accusé d'un vol à main armée, à Rosemère, a refusé de prêter serment, déclarant: "Je refuse simplement de témoigner".

Le procureur de la Couronne, Me Charles-H. Cliche, a réclamé une ordonnance d'outrage au tribunal, mais le juge Camille-L. de Martigny a déclaré qu'une telle ordonnance n'aurait pas grand résultat, étant donné que Perron est déjà détenu sous plusieurs inculpations et que d'ailleurs, on avait suffisamment d'éléments de preuve pour envoyer Gagnon à son examen volontaire.

Les brevets en Norvège

En Norvège, il faut attendre en moyenne deux ans et demi avant d'obtenir un brevet.

RECOMPENSE $200.00

POUR INFORMATIONS AIDANT A RETROUVER LE VEHICULE SUIVANT ET A L'ARRESTATION ET CONDAMNATION DE LA OU LES PERSONNES COUPABLES. 1959 Ford Sedan, couleur: noire et blanche, numéro de licence: 953-225. DOMINION AUTOMOBILE ASSOCIATION, 5950, Côte-des-Neiges, Montréal.

Cette annonce vaut $3.00

Découpez sur le pointillé et présentez à

votre Marchand CROWN DIAMOND



$3.00 de rabais sur un gallon ou 75¢ sur une pinte avec l'achat de l'une des 3 NOUVELLES PEINTURES INTÉRIEURES—1 COUCHE

PEINTURE *LATEX* CROWN SATIN—1 COUCHE. Facile à appliquer. D'une opacité étonnante il couvre les couleurs les plus sombres. Sèche en 20 minutes.

EMAIL *LO-LUSTRE*, CROWN VELVET—1 COUCHE. Son beau fini mat se lave comme l'émail. S'applique facilement sans traces de pinceau ou rouleau.

EMAIL CROWN LUSTRE, *LUSTRE MÉDIUM*—1 COUCHE. Un fini de porcelaine sans excès de lustre qui peut être lavé indéfiniment.

Crown Diamond offre une collection complète de couleurs contemporaines canadiennes dans ces trois peintures. Qu'importe votre choix, vous économisez. Voyez votre Marchand Crown Diamond aujourd'hui. Cette offre expire le 30 juin 1964.

THE CROWN DIAMOND PAINT COMPANY LIMITED

PEINTURE CROWN DIAMOND

LES PEINTURES CROWN DIAMOND SONT VENDUES PAR:

EST

Quinc. Anjou, 6580, Joseph-Renaud 352-0050
B. C. Appliances & Hardware Reg'd, 9007 rue Hochelaga CL. 5-0477
J. P. Berthelet, 2199 Marie Anne E., LA. 5-4933
Empire Wallpaper & Paint Ltd., 2016 Mont-Royal Est LA. 6-0831
Quinc. Fontaine, 3937 Mont-Royal Est CL. 5-1605
Magasin à Rayons St-Léonard Inc., 5335, rue Jean-Talon, St-Léonard De Port Maurice 727-8101
B & M Maurice Fortin Inc., 3444 Ontario Est 527-3666
Quinc. Grenier, 917 Mont-Royal Est LA. 3-2688
Lacerte Refrigeration Reg'd, 4738 Hochelaga CL. 9-0606
La Salle Paint & Hard. Reg'd 3281 Ste-Catherine Est LA. 1-1291
Ferr. Langlois Ltée, 14095 Dorchester, Pointe-aux-Trembles MI. 5-3249
Maritime Building Products, 5220 Boul. Metropolitain 725-2416
Ravary Builders Supply Co. Ltd., 3767 Ste-Catherine Est LA. 7-2311
Quinc. A. Trudeau, 4701 Ontario Est CL. 5-2741

NORD

Antoine Gervais 1974, Jean-Talon Est 728-4851
Bisson & Mailhot Ltée, 1047 Fleury Est DU. 7-6156
Ferr. Georges Bruneau, 4320 Amiens DA. 1-3710
Ferr. Paul Deladurantaye, 2534 Beaubien Est RA. 7-5009
Quinc. Deslauriers Enrg., 91 St-Zotique Est CR. 7-9654
Gaston P. Gazaille, 1309 Beaubien Est CR. 7-1227
Ferr. L. Gagnon & Fils, 325 Fleury Ouest DU. 7-2421
Hardware Supply Co., 8330 St-Laurent DU. 8-1177
Hébert Paint Reg'd, 683 Jean-Talon Ouest CR. 2-0590
Jean G. Hurteau, 2195 Charland DU. 9-6407
Ferr. Lavertu Enrg., 9415 Boul. Gouin Est, Rivière-des-Prairies MO. 5-6231
Ferr. Montréal-Nord, Enrg., 4837 Boul. Gouin Est DA. 2-2420
Quinc. Roland Pérusse, 194 Chabanel Ouest DU. 1-1211
Quinc. J. G. V. Picard & Fils Enrg., 2009 Beaubien Est RA. 7-9301
Ferr. St-Michel Enrg., 7071 Boul. St-Michel Ville St-Michel RA. 2-3661
Val Royal Building Materials Ltd., 11491 Pie IX 322-7341

SUD-OUEST

Addington Hardware, 5463 St-Jacques Ouest HU. 6-7282
Atwater Hardware Co., 707, rue Atwater WE. 5-9625
Eugène Charbonneau, 0850 Charlevoix 932-7625
P.-A. LaFleur Enrg., 1900 Centre WE. 2-5055
Lamarre Frère, 2723 Notre-Dame Ouest WE. 5-4681
James A. Ogilvy Ltd., 1307 Ste-Catherine Ouest VI. 2-7711
C. Séguin, 2400 Chateauguay WE. 2-5565
G. Séguin, 1937 Centre WE. 2-9376
St-Henri Hardware, 4240 St-Antoine WE. 5-1781
Victoria Paint & Hardware, 5950 Victoria RE. 3-2944

CENTRE

Empire Wallpaper & Paint Ltd., 3455 Park Ave AV. 8-4281
Domino Furniture Ltd., 67, Prince-Arthur Est VI. 4-1310
Lord & Fils Inc., 114 St-Paul Est UN. 1-5827
Maison des Aubaines de Peintures, 2008 St-Denis AV. 8-1738
Miller Paint Co., 5128 Avenue du Parc CR. 3-3022 274-5979

CARTIERVILLE

Val Royal Building Materials Ltd., 12200 Boul. Reed FE. 4-5320

COTE ST-PAUL et VILLE-EMARD

O. Dufresne, 5701 Laurendeau PO. 7-2136
Pilon Hardware, 6393 Boul. Monk PO. 8-7333

DORVAL

Dorval Builders Supplies Ltd., 6835 Côte de Liesse ME. 1-3585

LASALLE

Jacob Hardware Reg'd, 7610 Central DO. 6-8080

ST-LAURENT

Andrew Cardinal, 1580 rue Barré 747-7337
Empire Wallpaper & Paint Ltd., 783 Boul. Décarie RI. 7-4991

VILLE MONT-ROYAL

Empire Wallpaper & Paint Ltd., Centre d'achat Rockland RE. 9-3412

VERDUN

Empire Wallpaper Verdun Ltd., 5280 Verdun PO. 7-1044
Lasalle Builders Supply Ltd., 667 Galt PO. 9-4581
Paris Paint Ltd., 4412 Wellington PO. 9-6071
Ferr. Verdun Hardware Enrg. 5101 Wellington 766-4000

LACHINE

Arena Industrial Hardware Inc., 550 19ième ave. Lachine 637-3122
Desjardin's Hardware, 1430 Notre-Dame, Lachine 637-3162
Roger Leduc, 735 21ème ave., Lachine 637-4995

VILLE ST-PIERRE

Henri Miron, 27, 5e avenue, Ville St-Pierre HU. 8-7381

BANLIEUE OUEST

Maurice Arsenault, Ste-Justine-de-Newton 86
Charlemagne Robert, 5906 Boul. Monk, Ville Emard PO. 7-6541
J. R. Cousineau, Centre d'Achat, rue Main, Hudson 236-5222
L. Cousineau Reg'd 294 Route Lakeshore Pointe-Claire 695-4481
Dorion Decorators Reg'd. 34 rue St-Charles, Dorion 234-3520
Roland Lacroix, 10398 Lalande, Roxboro MU. 4-4142
Maurice Lacroix, 14290 Gouin Ouest, Pierrefonds NA. 6-3268
Lakeshore Hardware, 95 Donegani, Valois OX. 7-3440
R. Mallette, Pointe des Cascades 234-4557
Marcel Quesnel, 138 St-Pierre, Rigaud 238-5271

BANLIEUE NORD

A. & M. Hardware Ltée., 266, boul. Ste-Rose, Ste-Rose 625-6872
Quinc. Concordia, 3610 Boul. de la Concorde, St-Vincent-de-Paul 661-2891
Ferr. C. E. Desnoyers, 185 Curé Labelle, L'Abord-à-Plouffe MU. 1-2581
E. Godard 367 Grande Côte, Ville St-Eustache 627-0639
R. M. Green — Home Decor 330 Grande Côte, Rosemère 625-3933
L. E. Building Supplies & Hardware, 4 Joy Rd. Terrebonne Heights GR. 7-5742
Emile Legaré 134 rue St-Nicholas Ville St-Eustache, 627-0131
Bernard Magnant, 234 Boul. Labelle, Ste-Thérèse 625-0311
Produits en Bois Lepage, 323 Montée Mascouche, Ste-Anne-des-Plaines 625-1715
St-Martin Electric, 1459 Boul. Labelle, Chomedey MU. 1-1897
J. Y. Trépanier, 227 Boul. Des Laurentides, Pont-Viau MO. 9-3239

LONGUEUIL

Gilles Malouin, 88 Montenach 674-8972

ST-LAMBERT

Léo Perreault Ltée, 1010 Victoria OR. 1-1921

BROSSARD

Val Royal Building Materials, Ltd., 6180 Taschereau 676-1833

CANDIAC

Gérard Longtin Matériaux de Construction, Boul. Ste-Elizabeth OL. 9-0513

V. JACQUES-CARTIER

Ferr. J.-P. Côté et Frères Ltée 1565 Boul. Taschereau OR. 7-6391

BELOEIL

Plomberie G. Létourneau Inc., 200 Duvernay FO. 7-5810

Votre choix... votre confort!



Chez **VIAU, MORISSET INC.** *en Mai* **INVENTAIRE A SOLDER**

SIEGES

LIVRAISON IMMEDIATE

Vous rêvez depuis longtemps de combler ce coin de votre living, de votre chambre ou de votre salle de jeux laissé vacant; vous trouverez chez Viau, Morisset, cet article de qualité, sensiblement à un prix réduit, qui apportera à votre pièce une note de fraicheur et un complément que tous apprécieront.

Viau, Morisset inc.

720, boulevard DECARIE, Saint-Laurent – 747-9921

SERVICE DE DECORATION

Facilités de paiement.
Heures d'ouverture:
Tous les jours de 9 hrs à 5.30
jeudi et vendredi jusqu'à 9.30

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1820	Abitibi	15⅞	15¾	15⅞
—	Abitibi pr	25	25	—
603	Algoma	70	69	70
8275	Alumin	33½	33¼	33½
—	Alum 4¼ p	44	44	—
—	Alum 1 p	22¼	22¼	—
50	Alum 2 pr	47	47	—
285	Angt 4½ p	45¼	45¼	45¼
—	Angt 265 p	52½	52½	—
—	Argus	15¾	15¾	—
—	Arg 2.50 p	50½	50¼	—
—	ArgC pr	12½	12¼	—
3120	Asbestos	20	19¾	19¾
600	Atl Sug	19¾	19	19¾
—	Atl Sug A	23¼	23¼	—
25	Bq CN	78	78	78
200	Bq Imp	66	65½	66
180	Bq Mont	66	65½	65⅝
—	Bq N-E	71¼	71¼	—
24	Bq PC	55½	55½	55½
610	Bq Roy	74⅜	74⅜	74⅜
—	Bq Tor D	63¾	63½	—
600	Bathrst P	20⅝	20⅜	20⅜
—	Bath P (a)	55½	55½	—
—	Bath P pr	20	20	—
1780	Belle Tel	54⅛	54	54⅛
—	Bow 5 Pr	52	52	—
—	Bow Mer Pr	51	51	—
—	Bow Paper	7	7	—
—	Bralorne	400	400	—
600	Brazil	275	275	275
500	BA Oil	32¾	32¾	32¾
100	BC Forest	30	30	30
—	BC Power	48	48	—
—	BC Phone	60¾	60½	—
—	BC Ph 4½	91	91	—
—	Brockvl Pr	7⅛	7⅛	—
—	Brown	15¾	15⅛	—
—	Bruck (A)	25½	25½	—
—	id (B)	11½	11½	—
—	Bldg Prod	27	27	—
15970	Cal Pow	23¾	23⅜	23¾
255	Can Cem	46	45½	45½
—	id Pr	28¼	28¼	—
275	CD Sugar	25½	25⅛	25⅛
820	CI Fndry	36¼	36	36
200	Can Malt	21¾	21¾	21¾
—	Safe 4.40	95¼	95¼	—
200	CSL	30	30	30
400	CSL p	6½	6½	6½
—	C Wire	17¼	17¼	—
125	C Aviat E	9¼	9¼	9¼
6735	C Brew	11	10¾	10⅞
—	C Brew A	50½	50½	50½
—	C Brew B	53¾	53	—
—	C Br Alm	10	10	—
—	CBAL B	175	175	—
—	C Bronze p	95¼	95¼	—
—	C Fndtn	455	455	—
—	C Fndt A	18½	18½	—
175	CIL	20	20	20
75	CIL p	82	82	82
700	CI Pow	20	20	20
100	CI Pow p	48½	48¾	48½
—	C Marconi	4	4	—
1680	CPR	44⅜	44	44
600	C Pt Pr	13¾	13½	13¾
—	C Pw P	15¼	15¼	—
—	C Refrct	15¾	15¾	—
—	C Vckers	18½	18½	—
800	Cap Wht	8¼	8¼	8¼
—	Cntrl Del	805	805	—
853	Chmcell	14¼	14¼	14¼
—	Chm 1.75	38	38	—
—	Chrysler	54⅜	54⅜	—
25	Coghlin	9¾	7⅜	7⅜
—	Col Cell	12⅜	12⅜	—
1220	Cns MS	35¼	35⅜	35⅛
900	Cns Pap	41⅞	41½	41¾
—	Cns Text	11	11	—
—	Con Glas	10¾	10½	—
—	Corby A	19¾	19¾	—
100	Corontn	495	495	495
—	Crn Rl	14¼	14¼	—
—	Cr Foncier	90	90	—
—	Cr Cork	95	95	—
75	Cr Zell A	29	29	29
100	Crush Int	9½	9⅜	9½
—	Denison	13	13	—
270	Dist Seag	59	59	59
1240	D Bridge	21½	21⅜	21⅜
—	D Coal Pr	15	15	—
—	D Corset	14½	14½	—
825	Do Fasco	22½	22½	22½
600	D Glass	18	17⅞	17⅞
—	D Glass pr	19½	19½	—
500	D Lime	5¼	5	5¼
380	Dosco	16¼	16¼	16¼
150	D Stores	20½	20½	20½
2305	D Tar	21¼	21⅛	21¼
—	D Tar Pr	21	21	—
1280	D Text	25¼	25⅛	25⅛
150	Donohue	29¾	29¾	29¾
700	Du Pont	46	46	46
100	Dupuis A	12¼	12¼	12¼
100	EC Trust	48⅞	48⅞	48⅞
—	Electrolux	37½	37½	—
—	Enamel A	7	7	—
—	Enamel B	275	275	—
250	Falcon	74½	74	74½
100	Fam Play	19¾	19¾	19¾
—	Fleetwood	20	20	—
100	Ford	59½	59½	59½
425	Fraser	31¾	31¾	31¾
500	Fr Pet Pr	350	345	350
—	Frosst 'A'	18¼	18⅜	—
—	Gen Bake	12¾	12¾	—
20	Gen Dynam	26¾	26¾	26¾
100	G M C	95	95	95
—	GR BRCI	14½	14½	—
30	GR BRCI Pr	47½	47½	47½
—	Gr Wpg G	15¾	15¾	—
25	GL Paper	25½	25¼	25¼
375	Hdy Andy	8½	8	8½
—	Hardee	89	89	—
1475	Hawk Sidd	7⅞	7⅝	7¾
70	Hollinger	31½	30⅞	31½
110	Holt Ren	25½	24¾	25½
2130	Home O 'A'	20½	20½	20½
225	Hom O 'B'	20½	20	20½
—	Horne Pf	330	330	—
—	H Smith pr	35	44	—
70	Hud Bay M	70	69½	70
1325	Hud's Bay	15⅜	15⅜	15⅜
300	Husky O	8¼	8¼	8¼
752	Imp Oil	57⅛	50⅜	50⅝
1245	Imp Tob	13⅜	13¼	13⅜
—	I Tob Pr	6	6	—
5953	Ind Accep	23½	22⅜	23⅛
—	I Ac 4.50pr	98¼	98¼	—
—	Inland C p	16	16	—
—	Inland N Gs	7⅛	7⅛	—
—	Int Bronze	23	23	—
625	Int Nickel	88½	87¾	88½
—	6 Int Pap	36½	36½	36½
400	Int Util	24	23⅞	24
100	Int Util Pr	47¾	47¾	47¾
275	Intp Pl	84⅝	84½	84⅝
—	Iro Gl Pr	8½	8½	—
10225	Jamaica PS	11⅜	11½	11⅜
25	Jamaica P	108	108	108
r—	46 Labatt	18½	18¼	18½
—	Laur Fin	14	14	—
—	Laur F 2.00	37	37	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
1625	Loblaw A	7⅞	7½	7⅞
2350	Loblaw B	7⅞	7¾	7⅞
—	Loeb M	29½	29½	—
—	MacKim	9¾	9¾	—
150	MacLaren	21¾	21¾	21¾
50	MacLaren	24¼	24½	24½
25800	MacMillp	30	30	30
—	Maritime	20¾	20¾	—
410	Maritime	21	20¾	21
5915	Mass F	24½	24	24½
—	Mass F	23¾	23¾	—
1	Mass F	120¾	120¾	120¾
460	Molson A	31¼	30⅞	31¼
250	Moore C	55⅝	55	55⅝
—	N Drug	13½	13½	—
—	N Trust R	127	127	—
100	NFLD Light	11	11	11
870	Noranda	49¼	48¾	49¼
150	N S Light	27	27	27
1705	Ogilvie	14⅝	14⅝	14⅝
—	Ogilvie Pr	39¾	39⅝	—
—	Ont Steel	27¾	27¼	—
1500	Pac Pete	13½	13½	13½
—	Page-Hers	28⅞	29⅞	—
250	Penmans	30	29¾	30
—	Placer	35¼	35¼	—
2425	Power Co.	13	12⅞	13
975	Price Br	44⅞	44⅞	44⅞
—	Price Pr	88	88	—
900	QN Gas	7¾	7¾	7¾
110	QNG Pr	103	101½	103
275	Que Phone	24½	24½	24½
—	Que Pwr	21	21	—
—	Q PH 61 P	21	21	—
—	Reitman's	13½	13½	—
—	Reitman's A	11¼	11¼	—
300	Rio Algom	11½	11⅜	11½
—	Rockwell	50	50	—
2025	Rolland A	9½	9½	9½
—	Rolland P	90¾	90¾	—
200	Roltmans	12⅜	12¼	12¼
—	Russel (A)	10¾	10¾	—
150	St-L Cm A	26	26	26
—	S-L Cem w	350	350	—
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
—	St-L Corp A	102	102	—
790	Salada F	12	11¾	12
—	Scott LaS	8¾	8¾	—
765	Shell Can	17⅜	17½	17⅜
50	Shell I Pr	26½	26½	26½
—	Sher W	38	38	—
100	Simp Save	12¼	12¼	12¼
—	Sicard	8¾	8¾	—
50	Simpsons N	22¾	22¾	22¾
—	Soc GF	9	9	—
—	S'mines Pr	14¼	14¼	—
—	Southam	29	29	—
—	SS Steel	12⅞	12⅞	—
2457	Steel Can	25⅜	25¼	25⅜
12000	Steinbg A	29½	29¼	29½
85	Texaco Can	59½	59½	59½
200	T Fin A	11⅜	11½	11⅜
575	Tr-C Corp	10	10	10
1430	Tr-C PL	39¼	39	39¼
325	Tr Mt PL	19¼	19⅛	19¼
600	Triad Oil	210	210	210
75	UN Steel	450	450	450
50	Viau	13	13	13
700	Walk GW	34⅜	34⅜	34⅜
—	W Knapp	50	50	—
750	WCoast Tr	18¾	18½	18¾
—	W Pac Pd	17⅞	17⅞	—
1000	Weston A	17¼	17¼	17¼
—	Weston B	17⅛	17⅜	—
75	Zeller's	41½	41½	41½
75	Zeller's Pr	47½	47½	47½

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	10	10	—
16900	Allied Tel	110	105	110
—	Alpha (a)	170	170	—
—	Alscope	40	40	—
3000	Alsof	15	15	15
1000	AMg Beau B	5	5	5
—	Ameranium	8	7½	—
100	A A Molyb	180	180	180
—	Ang C Pl $	40	40	—
—	Anthon	9½	9	—
5000	Arno	6	6	6
—	Augustus	29	29	—
—	Baker Tale	9	9	—
—	Band-Ore	10	10	—
—	Barvallee	5	5	—
1000	Bateman	8½	8½	8½
—	Bethlehem	625	625	—
14600	Black Hawk	93	89	90
8300	Black River	23	22	23
1800	Blue Bon	325	320	325
—	Bluewater	27	27	—
—	Bornite	12	11	—
1000	Bruneau	20	20	20
2000	Burnt Hill	34	33	34
1000	Calumet	5	5	5
—	Camflo	150	148	—
—	Camp Chib	415	415	—
—	CS Pete	305	305	—
—	C-Colleris	$ 12⅞	12⅞	—
—	C Delhi	775	775	—
—	C Intrb	350	350	—
3800	C Magnst	165	150	159
1400	C Sc Ud	105	100	105
—	Cantexas	185	185	—
—	Carbec	8	8	—
—	Cart Q	6½	6½	—
—	Casavant	460	460	—
1000	Cassiar	$ 10¾	10¾	10¾
500	Cnt Man	8½	8½	8½
100	Cesland	110	110	110
2100	Chemiloy	138	135	135
5500	Chb Cper	10	9	10
40000	Chpman	10	9½	10
—	Clevlnd	4½	4½	—
—	Cm O G	30	30	—
—	Commdr	440	440	—
—	Comd w	135	135	—
—	Cominga	5	5	—
5000	C Canoram	60	53	60
—	C Div S A	180	180	—
—	C Div Sr P	35	35	—
—	C Mogador	28	28	—
—	C Monpas	8	7	—
—	C New Pac	11	7	—
—	C Persh	10	10	—
—	CQ Yell	6	6	—
2500	Copstream	27	26	26
600	Couvret A	22½	22½	22½
—	Cr MG A	13	13	—
—	Cr St-L A	11	11	—
—	Delta Ele	280	280	—
—	Denaul A	$ 24½	24½	—
100	Dome	$ 30¾	30¾	30¾
—	Dom Exp	14	14	—
—	Dom Lease	18	18	—
—	D Oilcloth	$ 34	33¼	—
—	Dumagam	80	80	—
6500	Dumont	25	25	25
40	E K T pr	225	225	225
—	East Sull	285	285	—
3300	East Vent	48	48	48
—	E Bake	$ 15	15	—
100	Electrolr	$ 10¼	10¼	10¼
—	Exp Oil	5½	5	—
15000	Equity E	16	15½	16
16000	Fab Met	16	15	15
—	Fabi	$ 6	6	—
43500	Fano	27	26	27
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Fiscal Pr	$ 19	19	—
—	Fontana	4½	4	—
—	FT Rlnce	27	27	—
11500	Fox Lake	21	20	20
—	Frigistor	50	45	—
—	Fundy	7½	7½	—
13000	Futurity	37	36	36
2000	Ghislau	31	30	31
550	G Autotron	390	390	390
1500	Glen Lake	127	125	125
13500	Gold Age	13	12	12
100	Grissol	160	160	160
—	Gui-Por Ur	20	20	—
—	Inland Ch	390	390	—
—	Inspiratn	120	120	—
100	Int Atlas	100	100	100
5000	Int Ceram	7	7	7
1000	Intp Dredg	13	13	13
—	In Found	$ 30½	30	—
100	Jockey	400	400	400
2700	Jubilee	270	265	265
500	K Desmond	44	44	44
—	Kenti Av	$ 5¾	5¾	—
100	Kiena	475	475	475
1400	Kodiac Pet	160	155	160
—	Kontiki	5	5	—
300	Lab Acce	$ 8	8	8
—	Laduboro	85	85	—
—	Lait Leclerc	6¾	6¾	—
—	Lambt A	$ 17	17	—
100	Lamontag	$ 10¼	10¼	10¼
—	Leland P	$ 50	50	—
—	Lingside	5	5	—
—	Lithium	7½	7½	—
—	Lowney	$ 22¼	22¼	—
—	Malartic H	38	35	—
—	Marchant	75	75	—
—	Massval	16	12	—
4500	McAdam	72	70	71
—	McIntyre	$ 57½	57½	—
2000	McKinney	15	15	15
—	Melchers	$ 8¼	8¼	—
—	Melchers	$ 5	5	—
4000	Merc Chip	15½	15	15
—	Merrill	71	71	—
—	Mid-Chib	36	36	—
1000	Midepsa	230	226	230
14600	Mistango	38	37	38
9500	Monpré	13½	12	13
58500	Mt Pleas	139	133	137
49	MR Dair	$ 5¾	5¾	5¾
—	MR Rice	$ 11½	11½	—
—	Mt W Ir	70	70	—
—	N Aut V	190	185	—
3000	Native M	20	20	20
—	N Cont O	39	37	—
15500	N Formaq	8	7	8
2500	N Imper	63	63	63
2000	Newrich	38	38	38
500	NW Amul	7	7	7
—	Nocana	11	9	—
—	Norac F	$ 12½	12½	—
—	NA Asbest	6½	6½	—
2500	NA R M	32	31	32
1800	North E	140	131	132
—	NW Canalsk	15	14	—
1000	Novamines	28	28	28
—	Opem Ex	15	15	—
—	J Orchan	570	570	—
1000	PA Inv	400	395	400
—	Patino	775	775	—
—	Paton	$ 12½	12½	—
12000	Pat Silver	12	12	12
—	Paudash	11½	11½	—
—	Paul Serv	$ 15½	15½	—
100	Peace Riv	305	305	305
175	Pembrk El	$ 29½	29½	29½
57400	Pennbec	20	18	19
—	Peso S	180	180	—
—	Phoenix O	52	52	—
1000	Pitt Gold	5	5	5
4000	Porcupine	7½	7½	7½
—	PwC 1 Pr	$ 46½	46½	—
—	PwC 2 Pr	$ 13¼	13¼	—
—	Q Cobalt	245	245	—
—	Q Indust M	44	44	—
—	Que Smelt	12	10½	—
500	Red Crest	4	4	4
—	Ruby Foo	245	245	—
—	Ruby F w	18	18	—
100	St L Colum	225	225	225
—	St L D Ldg	80	890	—
—	Sangamo	$ 9	8	—
3000	Silver Reg	22	20½	22
500	Silver Sum	19	19	19
2000	Silver T	14	14	14
100	Sobeys A	$ 15¾	15¾	15¾
—	S Dufault	11½	11½	—
4000	Spart Air	45	45	45
—	Spartan w	5	5	—
1600	Stairs Ex	115	111	113
—	Std Gold	7	7	—
—	Sullivan	199	196	—
—	Superpak	400	400	—
100	Surlaga	63	63	63
2000	Tache	11	11	11
10000	Talisman	89	86	87
1000	Tazin	9	9	9
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	7	6½	—
—	Tro LI	320	320	—
68300	Trterre	104	96	103
—	Tru Wall	390	390	—
—	U Asbestos	299	299	—
700	Un Obalski	43	40	43
—	U Towa E	$ 15¼	15	—
—	Val-Mar	$ 5⅜	5⅜	—
—	V Der Ht	70	65	—
—	Vanguard	6	6	—
3500	Virginia	6	5	5½
—	Wabasso	$ 17¼	17¼	—
—	Wabasso B	75	75	—
3000	Westburne	107	105	107
—	Wst Helium	25	25	—
—	Westeel	$ 13¾	13¾	—
1200	Western M	615	615	615
5000	Westville	4½	4½	4½
46500	White Star	74	71	72
—	York Spc	$ 6	6	—
—	Zulapa	31	29½	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
3¼	15 déc.	1964	99¼
3¾	1er sept.	1965	99¼
4½	15 déc.	1966	99½
2¾	1er juin	1968	93
4½	1er juillet	1969	101¾
4¼	1er sept.	1970	94¾
5½	1er oct.	1975	102½
3¼	1er juin	1976	82½
4½	1er sept.	1983	91¼
3	Perpétuels		67
CNR	5½ 15 déc.	1964	102
CNR	4½ 1er av	1967	99
CNR	5¾ 1er an.	1985	105¾
CNR	4 1er fév.	1981	85½
CNR	5 1er août	1987	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta	Mu F 5½	1936	99½
BC	Electric 5½	1988	93
BC	Electric 3¾	1969	93½
BC	Electric 5¼	1967	94½
BC	Electric 5¾	1977	100½
BC	Po 5 15 sept.	1982	92½
Manit	5¾, 15 jan.	1981	101
NB	3½, 15 sept	1983	97
NB	5¼, 15 déc.	1986	94½
Newfnd	6, 1er fév.	1981	100
N Sc	5¼, 1 sept.	1982	99
N Sc	3¼, 15 juin	1965	97½
Ont	3, 15 avril	1965	98
Ont	Hy 5¼ nov.	1983	96¾
Ont	Hyd. 4 mars	1968	98
Ont	5¼, 1 oct.	1983	96¾
Que	4¾ juin	1977	92
Que	5½ août	1983	94½
Que	5½ juin	1987	97½
Que	6 août	1972	102
Que	5¾ fév.	1986	100¼
Que	6 août	1982	102½
Q Hyd	3½ mars	1975	84
Q Hyd	5½ nov.	1983	97½
Shaw	WP 3¼	1970	92
Shaw	WP 4¾	1976	91
Shaw	WP 5½	1972	99½
Sask	5½	1982	99

MUNICIPALITES

Mtl	3, 1er nov.	1973	82½
Mtl	5½, 1er déc.	1981	95¾
T. Met.	5½, 15	1982	98
Ott.	5½, 2 juil	1980	98
Van	6, 15 juin	1980	100

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	P	1966	125
Brazilian	T. 4½	1971	70
Can Delhi	5½	1973	96
Can Petrofina	6	1972	87
Cdn Utilities	5¾	1977	125
Home Oil	5¾	1971	100
Inla Cement	4½	1976	91
Loblaw	5	1976	118
Pac Pete	5	1977	107
Simpson	5	1976	161
Simpson's	5½	1979	115½
TCP	5	1968	148
TCP Inv Not	5½	1987	250
Triad Oil	4¾	1971	93
Utd Town El	6¼	1981	112
Westcoast	5½	1986	103

INDUSTRIES

Abit P P	6¼	1977	103
Algoma Steel	5¼	1978	97
Alum of Can	4½	1973	94
BA Oil	5½	1977	96
C.B. Alum	5¾	1980	99½
Cdn Brew	5½	1986	93
Can. Chem.	5¼	1971	99
Can Cement	5¼	1976	97½
C I L	5¾	1977	100½
C P R	3¾	1972	88½
C P R	5	1983	93½
Credit Fonc	5½	1974	97½
Dom Tar	5¼	1978	96
Dom Stores	5½	1976	98
Dom Textile	4	1969	97
GM Accept	4¾	1969	97
Imperial Oil	4	1969	91
Indus Accept	5¾	1969	99½
Loblaw Groc	6	1967	101
Massey Ferg	4½	1976	94
Reynolds Al	5¾	1976	99½
Shell Oil	4¼	1976	90¼
Shell Oil	5¾	1978	100
St Law Corp	5	1978	95
Simpson's	4¾	1973	96
Steinberg	7¼	1972	99
Traders Fin	5¾	1974	99
Weston Geo	4¾	1971	95½

SERVICES PUBLICS

Ang. Can Tel	6	1983	100½
Alta. Gas Trk	5¼	1981	96½
Bell Tel	3¾	1979	83½
Bell Tel	5½	1982	99
Bell Tel	5¾	1984	101
Bell Tel	6¼	1978	104½
Bowat Pow	3¾	1980	84
Brazil Trac	4¾	1970	73
BC Tel	5¾	1986	100
Calgary Pow	5¾	1970	98
Can Elect.	4	1968	91
Cdn WN Gas	5¾	1982	100
Cons Gas	5	1978	94½
Cons Gas	5¾	1984	100½
East L&P	4	1969	91
Grt Lakes Pw	5¾	1977	100
Inland NGas	5¼	1977	96
Lakeland NGas	6	1982	98
Maritime Elec	5¾	1983	99
NFLD L&P	5½	1978	97
N Ont NGas	5¾	1982	99
Northw Util	5¾	1988	100½
Northern Tel	5¾	1983	99
Que NGas	6	1988	96½
Que Tel	5¾	1983	99½
Trans C Pipe	5.85	1987	100¼
T C P	5.85	1987	100¼
Union Gas	5½	1977	99½

IMMEUBLES

Brantford Coach	6	1978	94
Eaton Rlty	3½	1968	94
Eaton Rlty	5	1978	95
LoblawL Prop	5½	1983	98
Steinberg Prop	6	1984	101

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	*	.56	16	3.50
Algoma Steel		1.60	69	2.31
Aluminium		.60(k)	33	1.81
Argus Corp	*	.32	15	2.13
Bell Tel.	*	2.20	53	4.15
B. A. Oil	*	1.00	33	3.03
B. C. Forest		.60	30	2.00
Bldg Prod.		1.00	26	3.84
C & D Sugar	*	1.20	27	4.44
Can Cement	*	1.20	45	2.66
Can Iron Fdy	*	1.00	32	3.12
Chemcell (1963		.30	14	2.14
Cdn Found.		.20	40	4.50
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	.60	20	3.00
Cdn Vickers	*	1.00	19	5.26
CPR	*	1.50	44	3.40
Cons Paper	*	2.00	41	4.87
Dist Seag.	*	1.80	59	3.05
Dom. Bridge	*	.40	21	1.90
D. Fndry & S	*	1.60	63	2.53
Dom. Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.50	20	2.50
Dom Oilcloth	*	1.60	33	4.84
Dom Tar	*	.60	19	4.21
Dom Textile	*	.80	25	3.20
boni incl.		1.00	25	4.00
Donohue		1.00	29	3.45
Du Pont	*	.80	46	1.73
Dupuis "A"	*	.55	12	4.58
Fraser Co's		1.20	32	3.75
boni incl.		1.40	32	4.37
Frosst 'A'		.60	19	3.15
boni incl.		.65	19	3.42
Grt Lakes P	*	1.00	25	4.00
Imp Oil	*	1.20	50	2.40
boni incl.		1.40	50	2.80
Ind Accept.	*	1.00	23	4.34
Int Paper		1.05g	26	2.91
Interp. Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	19	2.89
Laura Secord	*	.70	20	3.50
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	30	3.33
Massey Ferg.	*	.50	24	2.08
Molson "A"		1.00	30	3.33
Molson B		1.00	31	3.22
Moore Corp.		1.10x	35	2.00
Nat Drug	*	.80	12	6.66
Ogilvie Flour	*	.60	15	4.00
Page Hersey		.60	29	2.08
Penmans		1.80	30	6.00
Power Corp	*	.25	13	1.99
Price Bros	*	2.00	44	4.54
Rolland Paper	*	.30	9	3.33
Salada Foods		.24	12	2.00
boni incl.		.30	12	2.50
Southam		1.00	28	3.57
Steel of C.	*	.70	26	2.68
St. Lawr. Corp.	*	1.00	22	4.54
Texaco Can.	*	1.60	58	3.76

CAHIER No 4 / PAGES 53-68 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / BANDES ILLUSTREES / DECES

MONTREAL, JEUDI 14 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 179



BOUCHE COUSUE — Côté politique, M. Henry Cabot Lodge, ambassaleur des Etats-Unis au Sud-Vietnam, n'a rien à dire. La photo montre l'attitude éloquente qu'il a prise pour indiquer qu'il ne voulait faire aucune déclaration sur les élections primaires de l'Oregon qui auront lieu demain; on l'a questionné à ce sujet, hier, à l'aéroport de Saigon où il a reconduit le secrétaire à la Défense, M. McNamara. M. Cabot Lodge a une popularité grandissante chez les républicains dans la course à la présidence des Etats-Unis.

Téléphoto PA

La Chine nationaliste dépêcherait des forces spéciales au Sud-Vietnam

(D'après AFP, Reuter, PA) — Selon certaines sources à Formose, le gouvernement de Tchang Kai-chek aurait offert d'envoyer au Sud-Vietnam des contingents de "forces spéciales" pour combattre contre les communistes.

Cependant, une source militaire autorisée a déclaré qu'il n'était pas question d'envoyer des soldats nationalistes (chinois) au Sud-Vietnam. Les rumeurs relatives à l'envoi de contingents formosans au Sud-Vietnam ont pris naissance à la suite de la présence à Taipeh d'une mission militaire sud-vietnamienne. "Si une aide militaire devait être apportée au Sud-Vietnam, ajoute-t-on, elle serait limitée à un soutien psychologique et politique".

Les observateurs pensent que ce démenti signifie simplement que des soldats de l'armée régulière ne seraient pas envoyés au Sud-Vietnam.

Selon ces mêmes observateurs, les "forces spéciales" formosanes, si elles étaient envoyées au Sud-Vietnam, combattraient sous les ordres d'officiers chinois. Une des raisons invoquées militant en faveur du fait de placer ces forces sous commandement chinois est la suivante : les officiers nationalistes chinois ont acquis beaucoup d'expérience dans les operations de guérilla dirigées contre les autorités de la Chine continentale.

Les USA doivent augmenter leur aide militaire et économique au Vietnam

WASHINGTON, (PA, AFP)— Le secrétaire à la Défense Robert McNamara a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis doivent intensifier leur assistance militaire et économique une campagne de terrorisme au Vietnam, pour faire face à considérablement accrue du Vietcong. Il a précisé qu'il avait présenté une demande en ce sens au président Johnson.

M. McNamara a également déclaré qu'il n'écartait pas à priori la possibilité de porter la guerre directement au Nord-Vietnam, mais que toute action de ce genre devrait être subordonnée aux opérations contre le Vietcong au Sud-Vietnam et ne pourrait éventuellement être envisagée que comme complément à ces opérations.

Rentré à Washington ce matin d'un bref séjour à Saigon, M. McNamara a immédiatement présenté son rapport au président Johnson. Il était accompagné du général Maxwell Taylor, chef d'état-major interarmes.

Par la suite, dans une déclaration à la presse, le secrétaire à la Défense a révélé que le Vietcong avait considérablement intensifié son action terroriste au cours des dernières semaines par une série d'embuscades, d'assassinats et de rapts de personnes dirigés principalement contre les autorités provinciales et locales.

M. McNamara a surtout insisté sur le fait que le gouvernement vietnamien devait intensifier son action militaire et économique afin de faire front à l'agression communiste. Affirmant que les Etats-Unis augmenteraient pour leur part leur assistance militaire et économique au Vietnam, le secrétaire à la Défense a déclaré qu'il était essentiel d'accroître de façon substantielle les troupes régulières et para-militaires du Vietnam. Il a également annoncé que des efforts seraient faits pour accroître la puissance des forces aériennes et doubler le nombre de pilotes vietnamiens, cette dernière mesure étant mise à exécution très rapidement.

Répondant à une autre question, M. McNamara a déclaré qu'il serait peut-être nécessaire d'envoyer du personnel américain supplémentaire au Vietnam, au cours des mois à venir, mais n'a pas voulu, par contre, se prononcer catégoriquement sur le retrait de toutes les troupes américaines au Vietnam d'ici la fin de 1965 — date limite qu'il avait lui-même mentionnée au mois de décembre dernier.

Le secrétaire à la Défense a enfin exprimé l'espoir que d'autres pays se joindraient à l'effort de guerre contre le Vietcong sous forme d'une assistance indirecte dans le domaine économique, logistique ou médical.

Les troupes gouvernementales subissent un échec, au Laos

VIENTIANE (Reuter) — Les forces procommunistes du Laos ont gravement malmené une colonne de soldats de la faction de droite après une poursuite de quelque 50 milles à travers les collines du centre du pays, tuant ou blessant environ 750 militaires et réfugiés, annoncent aujourd'hui des sources occidentales.

La colonne, forte de 1,400 hommes, avait quitté Thathom, à 90 milles au nord-est de Vientiane, il y a deux mois. Approvisionnée par la voie des airs, la troupe s'était dirigée vers le nord en vue de combattre les forces du Pathet Lao sur leur propre terrain. C'est là que la colonne a été attaquée par une armée forte de 2,000 soldats du Pathet Lao appuyée, croit-on, par 500 soldats de l'armée régulière du Nord-Vietnam.

Le Brésil rompt ses relations avec Cuba

RIO DE JANEIRO, Brésil. (AFP, Reuter, UPI) — Les diplomates cubains en poste au Brésil s'apprêtent aujourd'hui à quitter le pays à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre Brasilia et La Havane. Le nouveau gouvernement brésilien a décidé, hier, de rompre les relations diplomatiques avec le régime castriste de Cuba. C'est le ministère des Affaires étrangères du Brésil qui a annoncé officiellement la nouvelle de la rupture des relations.

"Les conditions du maintien des relations entre le Brésil et Cuba ont cessé d'exister", indique la note du ministère brésilien des Affaires étrangères annonçant la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. La note a immédiatement été remise au chargé d'affaires de Cuba à Rio de Janeiro.

C'est la représentation diplomatique du Chili qui s'occupera désormais des intérêts du Brésil à Cuba. Quatre pays d'Amérique latine entretiennent encore des relations diplomatiques avec Cuba : le Mexique, le Chili, l'Uruguay et la Bolivie.

La rupture était attendue depuis la victoire de la "révolution" du 31 mars. Dès le 2 avril, du reste, M. Raul Roa Cury, ambassadeur de Cuba, avait regagné La Havane. Le 9, M. Vasco Leitao da Cunha, alors ministre du gouvernement intérimaire de M. Mazzilli, déclarait : "Le Brésil ne pactisera pas avec le communisme sur le continent américain".

En outre, les commentaires de Fidel Castro sur les événements du Brésil, au début d'avril, ont été considérés à Rio de Janeiro comme injurieux et assimilés à une intervention dans les affaires intérieures du pays. Enfin, les nouvelles autorités brésiliennes ont souligné, en réprimant les activités jugées subversives, que les Cubains avaient directement ou indirectement encouragé le "processus de communisation".

D'autre part, le ministre de la Défense nationale d'Argentine, M. Leopoldo Suarez, a déclaré mardi au cours d'un déjeuner offert en son honneur par la Chambre argentine des publicistes : "L'infiltration communiste en Argentine s'est accrue ces dernières années et il est évident que Cuba constitue non seulement un centre d'expansion du communisme, mais aussi une école ou une base d'entrainement vers laquelle convergent des hommes et des femmes de tous les pays d'Amérique latine et naturellement des Argentins qui, par la suite, sont utilisés pour des actes de sabotage et pour la guérilla".

"Philosophie de catéchisme"

ASSOUAN, Egypte. (AFP) — La politique intérieure chinoise a fait l'objet de vives critiques de la part de M. Khrouchtchev, dans le discours qu'il a prononcé hier soir devant les techniciens soviétiques du haut barrage d'Assouan.

"Nous ne voulons pas vivre à la manière chinoise", a notamment proclamé le président du Conseil soviétique, précisant que la politique intérieure chinoise était peut-être plus simple dans sa conception mais bien moins efficace que celle de l'union soviétique.

"Les affirmations selon lesquelles amasser des biens de consommation s'est s'embourgeoiser est une philosophie de catéchisme", a déclaré M. Khrouchtchev, ajoutant qu'il avait été lui-même au catéchisme et y avait reçu les félicitations du pope. "Mais, a-t-il proclamé, nous ne voulons pas d'une telle philosophie qui consiste à dire : "Vivez dans la misère sur la Terre, afin d'être récompensé dans l'autre monde". "Ce sont là des contes pour enfants, une propagande destinée à garder la population dans l'obéissance", a ajouté M. Khrouchtchev.

L'URSS ferait des achats d'un milliard de dollars au Japon

TOKYO, (AFP-UPI-PA) — Le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev a adressé à son homologue japonais, M. Hayato Ikeda, une lettre dans laquelle il propose que le Japon et l'URSS publient une déclaration soit conjointement soit simultanément demandant aux puissances nucléaires d'arrêter immédiatement les essais atomiques souterrains.

La lettre de M. Khrouchtchev a été remise à M. Ikeda par M. Anastas Mikoyan, vice-premier ministre soviétique, qui est arrivé aujourd'hui à Tokyo, dans le but, semble-t-il, de tenter de freiner les échanges commerciaux croissants entre le Japon et la Chine communiste. M. Mikoyan compte rester deux semaines au Japon où il pilotera une délégation parlementaire de 11 membres.

M. Khrouchtchev, dans son message parlementaire au premier ministre japonais, déclare qu'une déclaration sur les essais souterrains servirait la cause de la paix mondiale. Il ajoute que Moscou et Tokyo devraient envisager la normalisation de leurs relations diplomatiques une fois pour toute. L'URSS, dit M. K, estime que la conclusion d'un traité de paix est le meilleur moyen de parvenir à cette fin.

Le chef soviétique conclut son message en invitant M. Ikeda à se rendre en URSS en visite officielle, à tout moment jugé propice.

De sources japonaises, on affirme que M. Mikoyan serait arrivé au Japon dans le but d'acheter pour plus d'un milliard de dollars de machinerie et d'équipement d'usines de produits chimiques. Il est possible, ajoute-t-on, que ce marché soit conditionné par l'achat de pétrole soviétique de la part du Japon.

Cette façon de commercer sur une haute échelle avec le Japon permettrait à l'URSS d'ériger son industrie de produits chimiques tout en distrayant le Japon de son commerce avec la Chine communiste.

De Gaulle boude les cérémonies marquant le débarquement allié

PARIS (UPI) — La décision du président Charles de Gaulle de ne pas assister aux fêtes prévues pour marquer le 20e anniversaire du débarquement allié en Normandie a été mal accueillie par certains journaux français qui considèrent ce geste comme une gifle à l'endroit de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Entre-temps, le général de Gaulle s'est envolé hier pour Colombey-les-Deux-églises afin d'y poursuivre sa convalescence à la suite de l'opération à la prostate qu'il a subie le 17 avril dernier.

Le président français a pris sa décision il y a un certain temps déjà au sujet des fêtes commémorant le jour du débarquement en Normandie. Il a déclaré qu'il présiderait plutôt, en août, le 20e anniversaire du débarquement des troupes françaises sur la côte méditerranéenne de la France.

Le journal "L'Aurore" (conservateur) déclare aujourd'hui que les Français sont passablement "bouleversés" par la décision du président de Gaulle.

Pour sa part, le "Figaro" (conservateur) croit que cette absence déplorable sera cause de ressentiment chez tous les bien-pensants.

Nous avions espéré voir à Arromanches (site des fêtes) ce de Gaulle qui, en s'inclinant l'an dernier devant la dépouille du président Kennedy, avait apporté à un grand allié l'hommage de la France, déclare le "Figaro", qui ajoute: Le fait de désirer établir une politique d'indépendance nationale ne doit pas faire oublier un moment mémorable, moment qui, aux yeux des Français d'aujourd'hui et de ceux de demain, restera à jamais à l'honneur de nos libérateurs et des Français qui ont combattu à leurs côtés.

Le débarquement, première étape de la libération de la France de l'occupation allemande, a été effectué par des troupes américaines, britanniques et canadiennes.

On sait que de Gaulle avait été froissé par l'attitude des chefs militaires alliés. Ceux-ci ne l'avaient pas consulté au sujet des plans d'invasion.

Les responsables des cérémonies commémorant l'anniversaire du débarquement de Normandie avaient annoncé, mardi, que le premier ministre de France, M. Georges Pompidou, dirigerait la délégation française. Toutefois, quelques heures plus tard le bureau du premier ministre faisait savoir que M. Pompidou serait incapable d'assister aux cérémonies en raison d'engagements antérieurs.

Le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte a révélé hier que le président de Gaulle et le président Pompidou ne prendraient pas part à la célébration, attendu que les alliés n'avaient pas cru devoir y déléguer des personnalités qui fussent de leur rang.

Par conséquent, deux membres du cabinet représenteront la France. Il s'agit du ministre des Anciens combattants, M. Jean Sainteny, et du ministre de la Coopération avec les Etats africains, M. Raymond Triboulet.

Le cours millénaire du Nil est détourné

ASSOUAN, Haute Egypte. — (AFP, PA) — Le président Nasser et le premier ministre Khrouchtchev ont poussé ensemble ce matin le bouton qui a fait dévier le cours millénaire du Nil dans un canal menant au site où se dresse le haut barrage d'Assouan, en Haute Egypte.

La cérémonie marquant la fin de la première phase des travaux a débuté tôt ce matin en présence d'Abdel Salan Aref d'Irak et Abdallah El Sallal du Yemen, de même qu'une foule évaluée à quelque 30,000 personnes. Toutes les péripéties de la cérémonie ont été traduites en russe, à l'exception d'une prière inaugurale lue en arabe et tirée du Coran.

En pesant sur le bouton, les deux hommes d'Etat ont fait éclater 352 livres de dynamite qui ont fait sauter un barrage de roches et de sable, et les eaux du Nil se sont engouffrées dans le canal de dérivation.

La cérémonie marque une importante étape dans la réalisation d'un projet entrepris il y a quatre ans et pour lequel l'Union soviétique a consenti un prêt de plus de $270 millions, en plus des milliers d'ingénieurs et techniciens qu'elle a mis à la disposition de l'Egypte pour cette entreprise gigantesque.

Cette déviation du Nil va permettre de pousser plus avant les travaux au haut barrage même — une structure en pierre de 2.6 milles de long et de 436 pieds de hauteur. On prévoit que les travaux seront complétés dans cinq ans. Le barrage d'Assouan va contenir le Nil aux fins de développer l'énergie électrique, empêcher les inondations et accroître l'irrigation des terres y attenant — soit plus d'un million d'acres susceptibles d'accroître la production et le bien-être des Egyptiens (au nombre de 27 millions actuellement).

Le président Nasser a rendu un hommage vibrant à l'Union soviétique, au président Khrouchtchev, aux savants ingénieurs et ouvriers soviétiques qui ont collaboré à l'édification du haut barrage, "symbole de l'amitié arabo-soviétique".

De son côté, M. Khrouchtchev a déclaré : "Le barrage d'Assouan prouve avec clarté que les peuples récemment promus à l'indépendance peuvent réaliser toutes leurs aspirations." Il a ajouté : "Bien que l'URSS se trouve face à de nombreux problèmes nécessitant de gros investissements, nous vous octroyons notre aide de grand coeur."

Critiquant l'aide économique occidentale, il a dit : "Cette aide ne constitue en fait qu'une nouvelle forme de l'impérialisme destinée à monopoliser les richesses des pays sous-développés. Les monopoles occidentaux achètent les matières premières des pays en voie de développement à des prix exorbitants, mais ces procédés d'exploitation sont maintenant connus par tous les peuples."

Le président Khrouchtchev a annoncé que le titre de "héros de l'Union soviétique" et l'ordre de Lénine et la médaille de l'étoile rouge étaient décernés, par décision du Preasidium du Soviet suprême, au président Nasser, afin de le récompenser pour la lutte livrée "pour la liberté et la consolidation de l'indépendance de son pays et contre l'injustice de l'impérialisme partout dans le monde".

La maréchal Abdel Hakim Amer, premier vice-président de la RAU obtient, pour sa part, le titre de "héros de l'Union soviétique".

Le général El-Hafez préside le nouveau gouvernement syrien

DAMAS, (Reuter-AFP) — Un nouveau régime gouvernemental a été établi en Syrie. Le général Amin El-Hafez a été placé à la tête d'un Conseil présidentiel de cinq membres. L'organisme a été constitué par M. Salah El-Bitar, qui en est le vice-président et premier ministre.

Le général El-Hafez a déjà dirigé le Conseil national de la révolution, qui fut formé après le coup d'Etat militaire de mars dernier. M. El-Bitar fut à la tête de trois cabinets dominés par le parti socialiste Beath depuis 1963.



Voyagez à votre convenance: VOYAGEUR vous offre plusieurs voyages par jour pour vous mieux servir:

	Voyages		Voyages
Montréal–Québec	16	Montréal–Trois-Rivières	12
Montréal–Sherbrooke	12	Montréal–Granby	17

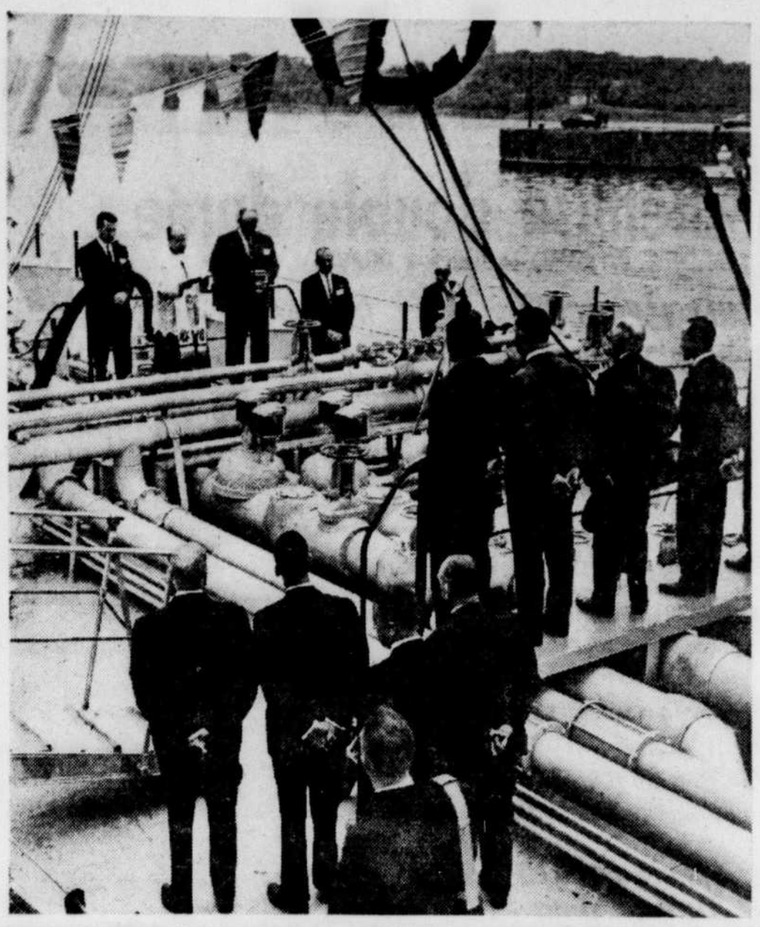
VOYAGEUR PROVINCIAL INC.

1188, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL 2



. . . le fauteuil que vous occuperez dans l'autobus VOYAGEUR interurbain est tout aussi moëlleux, tout aussi reposant que votre fauteuil préféré. Les autobus VOYAGEUR interurbains sont agencés en vue de votre confort : appuie-pieds réglables, fenêtres panoramiques, climatisation, suspension pneumatique à l'épreuve des cahots, toilettes à l'arrière—tout y est! Au lieu de prendre le volant et de vous impatienter dans la circulation intense, laissez les problèmes de conduite au conducteur de l'autobus VOYAGEUR. C'est un chauffeur expérimenté, prudent et courtois. Quand vous voyagez, reposez-vous—prenez l'autobus VOYAGEUR et amenez toute la famille. C'est le moyen moderne, pratique de vous rendre à destination . . . et c'est économique!

PRENEZ VOS AISES–PRENEZ L'AUTOBUS



BENEDICTION D'UN NOUVEAU CHALAND RAVITAILLEUR — Le nouveau chaland à mazout "Imperial Lachine" que la société Imperial Oil a mis en service dans le port de Montréal, a été béni, hier, par Monseigneur Charles-E. Beaudry, curé de la paroisse St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles. Plusieurs personnalités du monde maritime ont visité le navire qui peut contenir jusqu'à 9,300 barils de combustible. Construit à Port Weller, l'an dernier, l'"Imperial Lachine" assure le ravitaillement en combustible aux navires qui font relâche dans le port. Il effectue cette besogne avec l'"Imperial Verdun" et les deux remplacent le pétrolier "Imperial Welland" qui navigue maintenant sur les Grands Lacs.

Un incendiaire à Québec-Ouest?

QUEBEC, (PC) — Le chef Jules-André Houde, du Service des incendies de Québec-Ouest, a révélé hier que plusieurs feux qui ont éclaté dans cette municipalité depuis deux semaines ont probablement été l'oeuvre d'un incendiaire.

Personne n'a été blessé dans ces incendies, mais les pertes matérielles ont été élevées dans certains cas. La plus récente (et neuvième) "victime" du présumé incendiaire a été une maison de six logements, qui a été sauvée grâce à l'intervention rapide des pompiers.

L'incendie criminel de Rivière-du-Moulin: arrestations imminentes

QUEBEC. (PC) — L'inspecteur Jean-Marie Bouchard, de la Sûreté provinciale, a refusé de confirmer une informatioin obtenue de bonne source et selon laquelle plusieurs arrestations seraient imminentes, dans l'affaire de l'incendie criminel de Rivière-du-Moulin.

On sait que sept personnes ont perdu la vie dans cet incendie, survenu il y a une dizaine de jours.

Pour sa part, la police de Rivière-du-Moulin, municipalité située à peu de distance de Chicoutimi, à 140 milles de Québec, a déclaré qu'une enquête du coroner se tiendrait aujourd'hui ou demain en rapport avec la mort des victimes.

Ces victimes sont Mme Vincent Sylvain et ses quatre enfants : Marco, Joanne, Régis et Claude, de même que M. Philippe D'Amours et son fils Normand.

La police a déclaré, en apprenant la tenue d'une enquête du coroner, que l'identité des personnes responsables de l'incendie serait révélée.

Le premier, M. Bernard Péclet, chimiste-analyste du bureau de médecine légale, avait conclu à l'intervention d'une main criminelle dans l'incendie de la maison de trois étages.

Selon lui, les flammes auraient pris naissance sous un escalier situé à l'extérieur de la maison et sous lequel il ne se trouvait aucune canalisation d'eau ou d'électricité.

Chomedey veut un autre pont pour l'île Jésus

QUEBEC, **(DNC)** — Le Conseil d'initiative économique de Chomedey, dans un mémoire présenté hier au ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pinard, a demandé la construction d'un nouveau pont sur la rivière des Prairies, à l'ouest du pont de Cartierville, et le réaménagement du réseau routier de l'île Jésus.

Le Conseil a souligné au ministre que l'aménagement du pont Viau à quatre voies divisées, la construction de nouveaux ponts à Terrebonne et dans l'axe du boulevard Pie IX, ainsi que l'aménagement complet de la route 18, constituent des développements majeurs dans l'établissement d'un réseau routier adéquat dans le secteur est de l'île Jésus, mais que le secteur ouest n'en demeure pas moins nettement défavorisé.

La délégation, qui était pilotée par le président du Conseil, M. Gordon Kavanagh, et qu'accompagnait le maire-député de Chomedey, M. Jean-Noël Lavoie, a également soutenu dans son mémoire que le pont de Cartierville étant le seul à desservir toute la moitié ouest de l'île, ainsi qu'une partie des populations des régions de St-Eustache et de Ste-Thérèse, ne suffit plus à la tâche.

On y note que des études scientifiques ont déjà fixé à 3,000 à l'heure, le nombre maximum de véhicules qui devraient emprunter ce pont aux heures de pointe et que, présentement, il y passe 3,400 automobiles.

Le Conseil recommande donc la construction d'une nouvelle artère dans l'axe de la Montée de Liesse, qui rejoindrait l'île Jésus par le nouveau pont dont il suggère la construction sur la rivière des Prairies à la limite ouest de Chomedey. Cette artère réunirait la route transcanadienne à la route no 8 sur l'île Jésus.

Pour ce qui est du réseau routier particulier à l'île Jésus, le Conseil d'initiative économique de Chomedey croit qu'il serait à propos de construire un boulevard est-ouest qui réunirait la route no 18, dans St-Vincent-de-Paul, à la nouvelle voie proposée pour l'ouest de l'île Jésus. Ce boulevard, dont un tracé approximatif était soumis avec le mémoire, traverserait les villes de Duvernay, Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Chomedey, un peu au sud de la route no 8.

Il est à noter que cette dernière suggestion ne correspond pas au réseau routier de l'île Jésus tel que prévu par l'urbaniste Claude La Haye à la demande de la Corporation interurbaine de l'île Jésus.

D'Iberville Fortier nommé au ministère des Affaires extérieures

LA HAYE. (AFP) — M. D'Iberville Fortier, porte-parole de l'OTAN, quittera l'organisation Atlantique le 1er juillet. Il est appelé à d'importantes fonctions au ministère canadien des Affaires extérieures.

M. Fortier, dont les journalistes ont apprécié la compétence et la gentillesse pendant près de trois ans, a remercié la presse pour sa coopération au cours de sa conférence de presse d'hier.

La sécurité aquatique

Les mesures de sécurité aquatique exigent de ne jamais fumer en faisant le plein d'essence d'une embarcation; de ne jamais laisser traîner d'hameçons sur le quai ou sur les sièges du bateau; de toujours avoir une ceinture de sauvetage approuvée pour chaque personne et insister pour que les passagers les portent. A la barre d'un yacht ou d'un hors-bord, il faut se garder de frôler les amateurs de ski nautique.

Les trophées de la Semaine d'embellissement

La Dominion Steel & Coal Corporation Limited, la Banque de la Nouvelle-Ecosse, la Crown Cork & Seal Company Limited, et la paroisse St-Alphonse d'Youville ont reçu des trophées, hier, dans le cadre de la journée de l'Industrie, du Commerce et de la Santé.

La Dosco a reçu un trophée, sur son propre terrain, pour l'effort considérable qu'elle a déployé en vue d'épurer sa fumée et d'éliminer de 90 à 95% des poussières de fumée de sa vaste usine.

Au même endroit, des représentants ont reçu au nom de la Banque de la Nouvelle-Ecosse un trophée pour le magnifique réaménagement de la façade de la succursale bancaire, rue St-Jacques.

Par ailleurs, la maison Crown Cork & Seal s'est vu offrir un trophée pour le très beau réaménagement de son terrain et la paroisse St-Alphonse d'Youville se méritait aussi un trophée pour la réfection de la façade de l'église.

La journée comprenait deux défilés et une visite industrielle.

Le prochain événement de la Semaine d'embellissement se déroulera vendredi dans le nouveau et le Vieux Montréal.

Cette journée sera sous la présidence de M. Gérard Niding, membre du comité exécutif de Montréal, de Mme Jean Drapeau, première citoyenne de la métropole, et du Dr A.-D. Archambault, président de la Société historique de Montréal.

La mort du R.P. Lalonde

La PP détient un suspect

QUEBEC. (PCF) — La Sûreté provinciale détient depuis hier un étudiant du collège classique de Matane en rapport avec le meurtre du frère Oscar Lalonde, 59 ans, portier de cette institution.

De source bien informée nous apprenons que la Sûreté provinciale dévoilerait, dès aujourd'hui, le nom du jeune homme de 18 ans qu'elle soupçonne d'être l'auteur du crime dont a été victime, dans la nuit du 19 au 20 avril dernier, le religieux des clercs de Saint-Viateur, un colosse de 6 pieds pesant 240 livres.

Il appert, selon cette même source d'information, que le vol a été le mobile du crime, puisqu'une somme d'argent est disparue de la cellule du portier qui en plus de ses fonctions ordinaires exerçait un petit négoce au bénéfice des étudiants et des ouvriers travaillant à la construction d'une annexe à ce collège.

Hier, l'inspecteur Martin Healey, officier de la brigade criminelle à la division de l'est de la Sûreté provinciale, prenait charge de l'enquête et s'entretenait avec le sous-inspecteur Valère Boulet, commandant de la sous-division de Rimouski.

Une partie de l'après-midi et de la soirée était consacrée à l'interrogatoire du suspect et à la délicate mission d'informer la famille de l'inculpé.

L'autopsie pratiquée sur le cadavre du frère Lalonde avait révélé qu'il avait reçu une dizaine de coups à la tête et qu'il avait résisté à son agresseur.

Derrière un calorifère, les limiers de la Sûreté provinciale trouvaient une masse tachée de sang prise à un ouvrier dans l'annexe en construction, à une trentaine de pieds seulement de la cellule du frère Lalonde.

Le collège classique des clercs de Saint-Viateur à Matane, à 230 milles au nord-est de Québec, abrite 300 élèves pensionnaires, une centaine d'externes, et le personnel composé de 55 religieux et d'une vingtaine de professeurs laïques.

Il faut appliquer les règlements sur la pasteurisation

— Les industriels laitiers

"Nous considérons qu'il est de notre devoir d'informer la population du Québec des dangers qu'elle court par suite du laisser-aller qui se manifeste dans l'application des règlements provinciaux d'hygiène du lait et des produits laitiers, chez les producteurs-distributeurs de lait non pasteurisé qui vendent encore sur bon nombre de marchés du Québec un produit échappant totalement aux contrôles régissant le commerce organisé du lait nature", a déclaré M. L. P. Dallaire, président de l'Association des industriels laitiers du Québec, au terme du congrès de cet organisme tenu à l'Estérel, ces jours derniers.

M. Dallaire a servi cet avertissement alors qu'il commentait la situation confuse créée par le transfert au ministère de l'Agriculture du Québec de certains pouvoirs qui relevaient antérieurement du ministère de la Santé, notamment celui des exigences sévères s'appliquant à la qualité hygiénique du lait frais.

"Les règlements actuels, promulgués en juin 1957, protégeraient le consommateur s'ils étaient sévèrement appliqués. Des considérations égoïstes, au niveau de la politique municipale ou provinciale, laissent notre population exposée aux épidémies. A la suite des recher-

Ne te fatigue pas à t'enrichir et renonce au gain malhonnête. (Prov 23, 4).

AUTOUR DE LA METROPOLE

Mécontentement

SALABERRY - DE - VALLEYFIELD — La Fédération des enseignants dans le diocèse de Salaberry-de-Valleyfield manifeste du mécontentement à l'égard de quatre commissions scolaires. Elle se plaint d'une application équivoque de l'article 232 de la loi de l'instruction publique. Le litige porte sur un renvoi possible de professeurs, sans obligation d'en donner les motifs. Les commissions scolaires de Côteau-Station, de Saint-Antoine-Abbé, d'Hemmingford et d'Huntingdon sont visées.

Nouvelle industrie

SAINT-TELESPHORE — Une nouvelle industrie s'implante à Saint-Télesphore, dans le comté de Vaudreuil - Soulanges. L'entreprise emploiera une trentaine de femmes. Il s'agit des ateliers de couture Marion. M. Jean-Guy Marion, de Saint-Lazare, en est le propriétaire.

Négociations

BEAUHARNOIS — Le syndicat des policiers de Beauharnois songerait à recourir à l'arbitrage. Une séance de négociations en vue du renouvellement d'un contrat de travail n'a conduit à aucune entente. La ville offre une augmentation hebdomadaire de $2.50, mais les discussions ont surtout porté sur l'embauchage de deux nouveaux policiers et la réduction de la semaine de travail, de 48 à 40 heures.

Elections municipales

SAINT-POLYCARPE — Les contribuables du village de Saint-Polycarpe, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, seront appelés aux urnes mardi. Ces électeurs auront à se choisir un conseiller municipal. Les candidats en lice sont le conseiller sortant Zéphirin Pharand et M. Euclide Ménard. Par ailleurs, MM. Roland Leroux et Louis Charlebois ont été élus par acclamation. Il en fut ainsi pour M. U.-Roland Hébert, à Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois.

Les instituteurs et le bill 54

JOLIETTE — Le comité exécutif de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Joliette annonce la tenue d'un congrès spécial, à l'école Barthélemy-Joliette, vendredi soir, le 22. La Fédération se propose de renseigner tous les enseignants du diocèse sur les lourds enjeux que représente le projet de code du travail pour l'avenir du syndicalisme dans la profession enseignante. On étudiera particulièrement les articles 50 et 60 du projet de loi.

Parc industriel

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD — La ville de Salaberry-de-Valleyfield prendra cet après-midi possession de son parc industriel. Vers les quatre heures, le président de la compagnie Merck, Sharp et Dohme, M. G.-W. Bye, signera le contrat de vente de son ancienne manufacture de produits pharmaceutiques. L'entreprise avait retenu les services de quelque 450 travailleurs, entre les années 1944 et 1960. Le maire Robert Cauchon et Me Charles Codebecq, greffier de la ville, parapheront le document au nom de Salaberry - de - Valleyfield. On croit savoir que le magistrat annoncera jeudi, au cours d'une conférence de presse, le nom de la première usine susceptible de s'établir dans le parc industriel.

Décès du seigneur de Saint-Ours

M. Roch Rolland, seigneur de Saint-Ours, dernier descendant direct de la famille seigneuriale de cette municipalité située sur le Richelieu, près de Sorel, est décédé, la semaine dernière, dans son manoir de La Sapinière, à Saint-Ours-sur-Richelieu.

Il laisse dans le deuil son épouse, Helène Larivière, et sa soeur, Mlle Viriginie Rolland, de même que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 9 mai, en l'église paroissiale de Saint-Ours. L'inhumation a eu lieu dans la crypte familiale.

Consultez un médecin

Beaucoup de gens vivent dans la crainte des maladies de coeur. Plutôt que de se torturer d'inquiétude, mieux vaut consulter un médecin : il vous dira si vous avez raison ou non de vous inquiéter. De l'exercice en modération et la surveillance du poids sont recommandés à tous après un certain âge; toutefois, c'est le médecin seul qui vous dira le poids qui convient à votre âge, à votre taille et à votre façon de vivre.

Accusé de meurtre

Enquête préliminaire de McCullough, le 20

SAINT-JÉROME. **(C.B.)** — Donald McCullough, 19 ans, du 4528 rue Saint-Dominique, à Montréal, subira son enquête préliminaire le 20 mai en relation avec l'accusation du meurtre qualifié d'un conducteur de taxi montréalais.

Le jeune homme a comparu hier après-midi devant le juge Camille-L. de Martigny. A la demande du ministère public, représenté par Me Charles-H. Cliche, l'enquête préliminaire a été reportée à la date mentionnée, afin de permettre l'audition d'un psychiatre de Bordeaux. Il y a un mois, l'enquête préliminaire avait été ouverte puis ajournée de façon à ce que l'on place le prévenu sous observation. Son procureur, Me Allan Frank, présentement en Europe, avait alors demandé un examen psychiatrique.

Rappelons que le jeune homme s'était présenté au bureau de la police provinciale, le 10 avril, disant qu'il était l'auteur du crime de Saint-Hermas.

Quelques jours auparavant, le 6 avril, on avait découvert le cadavre de Tony Ladansky, 39 ans, transpercé de 29 coups de lames, dans un fossé à proximité de ce village agricole du comté des Deux-Montagnes.

avis de DÉCÈS

ARCAND (Priscilla) — A Deschambault le 11 mai, est décédée Mme Georges Arcand, née Priscilla Paquet, à l'âge de 89 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture auront lieu à Deschambault le 15 mai à 10 a.m. Mme Arcand était la mère de révérende soeur Ste-Priscilla des Soeurs Jésus-Marie de Sillery, et de messieurs Horace et Omer Arcand, pilote de marine de Montréal. Elle laisse dans le deuil, plusieurs autres enfants et petits-enfants. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAYARD (Armand) — Subitement à sa résidence de St-Lambert, le mercredi 13 mai 1964, est décédé J. R. Armand Bayard à l'âge de 68 ans, époux de Béatrice Rhéaume et père de Hélène, Roland et André. La dépouille mortelle est exposée aux salons

J. W. McGillivray & Sons
307, Riverside, Drive, St-Lambert

Le service funèbre aura lieu samedi à 10 h. a.m. à l'église paroissiale de St-Lambert (av. Lorne) et l'inhumation au cimetière paroissial de St-Lambert.

BEAULIEU (Elmire) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 90 ans est décédée Elmire Pitre, épouse de feu Alfred Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée.
4201, rue Hochelaga

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne D'Arc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUVAIS (Jean) — Accidentellement, à St-Léonard, le 12 mai 1964, à l'âge de 10 ans, est décédé Jean Beauvais, fils de René Beauvais et de Gabrielle Laurin, demeurant à 8650 Aeterna. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Sanscartier
4036, rue Bélair
entre Pie-IX et 21e avenue

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Paul) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Paul Bélanger, époux de Maria Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc
5359-11e Avenue, Rosemont

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Demers et Latour, de St-Hubert.

BOYER (Arthur) — A Thurso, le 12 mai 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Arthur Boyer, époux de feu Eva Cardinal. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le coinvoi funèbre partira des salons

Whissell & Gourd,
St-André Avellin

pour se rendre à l'église paroissiale St-André Avellin, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (J.-Alcide) — A Outremont, le 13 mai 1964 est décédé M. J.-Alcide Brabant, époux en 1ères noces de Eva Bernier et en 2èmes noces de Alice C. Lamer, demeurant 5438 Durocher. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Clairice) — A Repentigny, le 11 mai 1964 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Adélard Caron, née Clairice Allard, demeurant chez son fils Réal Lessard, 59 rue Bourbon à Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Dallaire & Pelletier
1575 rue Ste-Catherine est

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Elise) — A Montréal, le 14 mai 1964, à l'âge de 76 ans est décédée Mme Albéric Couture née Elise Caron, demeurant à 6673A Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien est

à 8 h. pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Zénophile) — A Varennes, le 12 mai 1964, à l'âge de 73 ans 9 mois, est décédé Zénophile Dalpé, époux de feu Regina Brodeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lucien Gervais Enrg.
130 rue Ste-Anne

pour se rendre à l'église Paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIGER (Elisabeth) — A Montréal, le 13 mai 1964, est décédée Mme Albert Deniger, née Elisabeth Courchêne demeurant à 1630 Cuvillier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est

à 8.45 hres pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, ou le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFORGES (Zenaïde) — A Montréal le 12 mai 1964 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Lucien Desforges née Zenaïde Laurier, demeurant 1306 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative
Frais Funéraires
4048 rue Papineau

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Germaine) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Germaine Dion, fille de feu Thomas Dion, et de feu Alice Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-H. Benoit
790 boul. Ste-Croix

pour se rendre à l'église Ste-Odile, boul. Salaberry, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Ste-Charles-de-Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Louis) — A Longueuil, le 12 mai 1964 à l'âge de 50 ans est décédé Louis Drapeau, époux de Lucienne Bouillon, demeurant 292 de Lorraine, père de Mme B. Arsenault (Marguerite) Mme M. Cousineau (Lucille), Claude et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Theriault.
1250 rue Lapierre.

à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (J. Lionel) — A Montréal, le 14 mai 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Lionel Dubuc, époux de Rose-Anna Beaucage, père de la révérende soeur Joseph-Lionel (Pierrette) des Soeurs du Saint-Nom de Jésus-Marie, de André et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
130 est, rue Henri-Bourassa

à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Norbert de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Chargnay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMESNIL (Bella) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 75 ans 7 mois, est décédée Bella Poirier, épouse en premières noces de Napoléon Martel, et en secondes noces de feu Arthur Dumesnil, demeurant à 6387 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie
6259, boulevard Monk

à 8.45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (G. Alphonse) — A St-Vincent-de-Paul, le 12 mai 1964, à l'âge de ans 1 mois est décédé M. G. Alphonse Forest époux de Alice Durand demeurant 165 Ave Champagne, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau

à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOSSE (Isidore) — A Pointe-Saint-Charles, le 13 mai 1964, à l'âge de 62 ans, est décédé Isidore Fosse, époux de Marie Cyr, demeurant 2489 Grand-Tronc. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funbre partira des salons

L. Theriault.
1250 rue Lapierre.

à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Arthur) — A Québec, le 12 mai 1964 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Fournier, époux de Dame Emelie Roy, demeurant à 1230 Avenue-des-Pins, à Sillery. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium

Germain Lépine Ltée
1384, Chemin St-Louis

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Maria) — A Montréal, le 12 mai 1964 à l'âge de 65 ans est décédée Mme Ulysse Gagné, née Maria Laberge demeurant 55 ouest rue Sherbrooke no 5. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon

à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Eglantine) — A St-Vincent-de-Paul, le 12 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Eglantine Dagenais, épouse de feu Henri Gagnon, demeurant 1078 Ste-Etienne. Les funérailles sauront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr
1039 rue du Collège

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Gérard) — Accidentellement à Rivière-des-Prairies, le 28 avril 1964 à l'âge de 26 ans, est décédé M. Gérard Gagnon, époux de Suzanne Ste-Marie, demeurant à 10020, 8ème avenue, Rivières-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
5001 boul. Henri-Bourassa

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACOB (Louison) — A Montréal, le 13 mai 1964 à l'âge de 25 ans est décédé Louison Jacob, époux de Germaine Benard-Blais, fils de Jean Jacob et de Aurore Sanschagrin, de St-Stanislas, comté Champlain, demeurant 4241 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Hector) — A St-Antoine-sur-Richelieu, le 12 mai 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hector Jacques, époux de Yvonne Laporte. Le défunt était juge de paix et secrétaire-gérant de la Coopérative agricole de St-Antoine-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Lecours
St-Antoine-sur-Richelieu

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KELLY (Napoléon) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoleon Kelly, époux de Lucienne Pelosse. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6320 rue St-Denis

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Lin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOSTE (Angélina) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 76 ans, 8 mois, est décédée Mme Arthur Lacoste, née Angelina Tasse, demeurant 3958, De Bullion. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Godin
518, rue Rachel Est

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Oscar) — A Verdun, le 12 mai 1964, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Oscar Lajeunesse époux de Rozanne Boisjoli, demeurant 1017 Willibrord. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Thériault
512 rue de l'Eglise

à 9.15 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Lionel) — A Montréal, le 13 mai 1964 à l'âge de 59 ans est décédé M. Lionel Lajoie, époux de Alma Descoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc
1922 Boul. Rosemont

à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIER (Pierre) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 34 ans est décédé Pierre Lalier, époux de Cora Parr, père des révérendes soeurs St-Pierre de la Foi et de soeur St-Corade de la Congrégation Notre-Dame et de Mlles Valéda, Yvette, de Herman, John, Daniel, Conrad, de Paul-Emile. Un petit-fils Jerry Lalier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1413 rue Fleury est

à 7 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Tingwick où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIN (Rose-Des-Lima) — A l'Ile Bizard, le 13 mai 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Rose-Des-Lima Desrosiers, épouse de feu Alfred Larin, demeurant au 3013A rue Cherrier, mère adoptive de M. Henri Pichette. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault,
16,114 boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève

pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile Bizard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était dame de Ste-Anne.

LARIVIERE (Wilfrid) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé Wilfrid Larivière, époux de Claire Lamer. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret
3193 rue Ontario est

à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Clément de Vauxville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Ernest) — A St-Joseph-du-Lac, le 12 mai 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé subitement M. Ernest Lavallée, époux en 1res noces de Béatrice St-Denis, en 2e noces de Florina Meilleur, demeurant à 968, chemin d'Oka. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils
St-Joseph-du-Lac

à 9 heures 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 heures 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Joséphine) — A Montréal, le 14 mai 1964, à l'âge de 93 ans 6 mois est décédée Mme veuve Joseph Leroux, autrefois des Cedres, née Josephine Poirier, demeurant chez son gendre E. Piasse, 890 Moffat, Verdun, appt 6. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
5351 rue Wellington

pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Ovila) — A Montréal, le 13 mai 1964 à l'âge de 48 ans, est décédé M. Ovila Léveillé, employé à la Régie des Alcools, époux de Jeanne Quesnel demeurant à 2356 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit
2102 rue Fullum

à 10 h. pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Philippe) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 71 ans est décédé Philippe L'Heureux, époux de feu Alphonsine Doiron. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-H. Benoit
2102 rue Fullum

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Marie-Flore) — A Montréal, le 13 mai 1964, à l'âge de 46 ans, est décédée Mlle Marie-Flore Major, demeurant au 371 rue Christin, Montréal, soeur de M. Rolland Florian, et Hector Major de Hudson. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry & Fils,
à Hudson

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Hudson, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Simonne) — A Montréal, le 12 mai 1964, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Simonne Martin, fille de Edward Martin et Marie-Jeanne Perreault, demeurant au 2196 Lesperance. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera